Le Monde des livres : Genet le Magnifique

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15122 – 7 F –

VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le « retour » du rouble

UN phénomène étrange a lieu actuellement dans l'ancienne Union soviétique : alors que, à l'intérieur, la Russie s'enfonce dans des désordres politiques apparemment incontrôlables, ses relations avec ce qu'elle appelle « l'étranger proche » – les ex-Républiques soviétiques – évoluent au mieux de ses intérêts, du moins tels que les comprennent ses courants nationalistes ou centristes.

Ce mouvement de retour des « Etats indépendants » vers l'ex-métropole ne traduit pas un désir de rapprochement des peuples, mais l'échec d'anciens « colonisés », toujours soumis au poids économique et militaire de la Russie.

CET état de choses, qui avait déjà sonné le glas de « l'Union renouvelée » gorbatchévienne, rend les commentateurs russes prudents après la signature, mardi 7 septembre à Moscou par six Etats de la CEI, d'un protocole d'accord sur les principes de la création d'une zone rouble « de type nouveau ».

Réclamé par Moscou depuis deux ans, cet accord a été précipité par le retrait en juillet des roubles émis avant 1993, accompagné d'un refus russe de fournir de nouveaux billets aux Républiques. Du fait de cet ultimatum, les Etats ont dû choisir : soit accepter le monopole d'émission de la Banque centrale de Russie et abdiquer leur souveraineté, soit tenter de voler de leurs propres ailes avec un soutien extérieur, comme l'ont fait les Baltes et le petit Kirghizstan.

Parmi les cinq Etats qui ont ainsi pris l'engagement d'œuvrer à unifier leurs paramètres économiques sous la tutelle de Moscou, les motivations sont diverses. Le Kazakhstan et l'Ouzbékistan sont deux grands Etats d'Asie centrale toujours très « soviétiques », le Tadjikistan et l'Arménie sont deux petits pays en état de guerre et portés financièrement par la Russie. La Biélorussie enfin, qui avait déjà introduit sa propre « monnaie-coupon » parallèlement au rouble, est le cas le plus significatif : contrairement aux autres, elle a fait son choix au terme d'un vif débat de politique intérieure.

LE même débat secoue l'Ukraine, mais aussi la Moldavie et la Géorgie – aux situations intérieures diverses mais toutes prises, en l'absence de réformes économiques, dans l'étau de la puissance russe : cette dernière est leur seul fournisseur en énergie, réclamant désormais pour cela, avec les encouragements du FMI, des tarifs trop onéreux pour ses clients. A Moscou, le pouvoir claironne qu'enfin un pas réel vers une « Union économique » sur les décombres de l'URSS a été franchi, union qui sera scellée lors du sommet de la CEI prévu pour le 24 septembre.

Outre la tradition des accords entre Républiques, signés mais non appliqués ou non ratifiés par les Parlements nationaux, un tel optimisme semble étrange de la part d'un pouvoir russe déchiré, qui débat pour savoir si son budget pour 1993 doit avoir un déficit de 10 ou de 30 % du PNB... L'inflation en Russie est loin d'être jugulée et la survie des unions monétaires avec « l'étranger proche » en dépendra forcément.

M 0147 - 0910 0 - 7,00 F



Selon la radio de Jérusalem

Israël et l'OLP se seraient mis d'accord sur leur reconnaissance mutuelle

Israël et l'OLP se sont mis d'accord pour se reconnaître mutuellement, a annoncé, jeudi 9 septembre, la radio de Jérusalem. Le gouvernement d'Itzhak Rabin devait se réunir, dans l'après-midi, en cabinet restreint pour reconnaître la centrale palestinienne, a-t-on appris de même source. Le texte transmis à Jérusalem par l'OLP affirme notamment que « les articles [de la charte nationale] déniant le droit à l'existence d'Israël et qui sont contraires aux engagements contenus dans la déclaration de principes sont inopérants et ne sont plus valides ». Dans un autre article, la centrale palestinienne « dénonce le terrorisme et les actes de violence » et s'engage à « mettre au pas ceux qui en commettront ».



Les ennuis d'un ministre rabbin

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un ministre accusé par le parquet d'avoir personnellement touché près de 2 millions de francs de pots-de-vin, de s'être livré à des fraudes, à des faux et usage de faux et au délit de concussion aggravée, peut-il rester en exercice dans l'attente de son procès? Saisie il y a des mois par deux associations civiques de *« citoyens pour un gouvernement propre »*, la Cour suprême d'Israël, résistant à une puissante pression du pouvoir, a jugé, mercredi 8 septembre, qu'il ne pouvait en être question. Elle a enjoint au premier ministre, Itzhak Rabin, de *« démettre sur le champ »* le ministre suspect. Triomphe du droit sur le politique, tragique ironie du calendrier.

C'est une sale affaire – tous ceux qui soutiennent les efforts de paix en cours entre Israël et l'OLP en conviennent. Elle ne pouvait pas tomber à un plus mauvais moment. La démission annoncée du rabbin Arieh Déri, ci-devant ministre de l'intérieur et leader d'un parti religieux ultra-orthodoxe dénommé Shass, risque bel et bien, comme l'a regretté dès mercredi soir le chef de l'exécutif, *« d'affecter le processus de paix en cours »* avec les Palestiniens. Organisation politique exclusivement sépharade (juifs d'Orient), le Shass, qui compte six députés à la Knesset, laisse en effet planer la menace de son retrait pur et simple de la coalition gouvernementale.

La droite et l'extrême droite, qui ont continué mercredi d'assiéger – mais avec quelques centaines de militants seulement – les bureaux du premier ministre, se sont bruyamment réjouies de cette éventualité.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 3

Lire également

Suivie par la Banque de France

L'Allemagne baisse l'ensemble de ses taux

La Banque fédérale d'Allemagne a abaissé, jeudi 9 septembre, ses taux directeurs d'un demi-point, ramenant de 6,75 % à 6,25 % celui de l'escompte et de 7,75 % à 7,25 % celui du lombard. En outre, elle a diminué son troisième taux directeur, celui des pensions à court terme, qui revient de 6,80 % à 6,70 %, celui des bons du Trésor fléchissant de 7 % à 6,25 %. La Banque de France lui a emboîté le pas en ramenant son taux de prise en pension à 5-10 jours de 10 % à 7,75 %.

C'est fait ! En abaissant d'un demi-point ses deux taux directeurs, escompte et lombard, ramenés à 6,25 % et 7,25 %, la Banque fédérale d'Allemagne a fait, jeudi 9 septembre, un geste plus important que prévu. Ces jours derniers, les pronostics étaient réservés, une moitié des suffrages allant à un maintien pur et simple, et l'autre à un abaissement limité, de l'ordre d'un quart de point du seul taux d'escompte. Dans ce cas, des raisons purement techniques ont joué : la Bundesbank voyait le taux de ses pensions à court terme (REPO) buter à 6,80 % sur le taux d'escompte de 6,75 %, ce qu'elle n'aime pas et qui pouvait l'inciter à faire le geste attendu, mais de faible importance.

Les sceptiques avançaient que la Bundesbank, ayant repris sa liberté vis-à-vis de ses partenaires après l'élargissement à 15 % des marges de fluctuations du système monétaire européen (SME) le 2 août, pouvait parfaitement ne rien faire. Les prix de détail augmentent toujours à plus de 4 % l'an et la masse monétaire continue à déborder allègrement.

FRANCOIS RENARD

Lire la suite page 16

Chili : l'hypocrisie et l'oubli

Vingt ans après le coup d'Etat contre Allende, la plupart des crimes commis sous la dictature du général Pinochet restent impunis

SANTIAGO

de notre correspondant

Dans le cimetière de Santiago, caché par des panneaux de bois, se dresse un mur de 30 mètres de large, sur lequel sont gravés plus de 3 500 noms. Ce sont les noms des disparus et des victimes politiques de la dictature du général Pinochet (1973-1990). L'inauguration du monument, qui devait avoir lieu en août 1993, a été reportée à février 1994. Ce retard constitue une déception supplémentaire pour les associations de défense des droits de l'homme, déjà éprouvées par l'« oubli » de la construction d'une crypte où devaient reposer les restes de plus de 400 disparus.

Vingt ans après le coup d'Etat du général Pinochet, le 11 septembre 1973 et plus de trois ans après l'arrivée au pouvoir d'un président démocratiquement élu, l'idée d'un monument invitant au souvenir et au recueillement se heurte à l'indifférence ou à l'hypocrisie ambiantes. Mais n'est-ce pas le cas de l'ensemble de la question des droits de l'homme?

BRUNO ADRIAN

Lire la suite page 6

Entracte commémoratif en Corse

Le cinquantenaire de la libération de l'île, en présence de M. Mitterrand et de M. Balladur, est l'occasion d'une pause dans les querelles insulaires

AJACCIO

de notre envoyé spécial

L'orchestre de la légion étrangère s'est déployé sous les palmiers de la place du Diamant avant de s'époumoner dans ses cuivres, étincelants sous la lumière cendrée de septembre. Au même moment, des convois de blindés, escortés de traction-avant et de Jeep américaines, s'ébranlaient du côté de l'aéroport de Campo dell'Oro sous l'œil ébahi des derniers baigneurs de la saison.

Mercredi 8 septembre, Ajaccio, coquettement pavoisée de drapeaux tricolores, mais aussi de ceux de l'Europe et de la Corse – la fameuse tête de Maure – s'est soudain rendu compte que la célébration du cinquantième anniversaire de la libération de l'île de Beauté était devenue imminente.

Jusque-là, l'événement était annoncé par la publication quasi quotidienne, dans la presse locale, de témoignages d'anciens maquisards mais, à vrai dire, l'opinion insulaire avait encore quelques difficultés à se mobiliser. *« Il n'y a chez les Corses ni engouement, ni apathie face à ces cérémonies, mais surtout de la gravité »*, résume Jean Baggioni (UDF), président du conseil exécutif territorial.

De l'engouement, la République voudrait pourtant bien en susciter. La volonté affichée en haut lieu est de donner le maximum d'éclat à cette cérémonie d'ouverture du cycle des célébrations du cinquantenaire de la Libération qui s'échelonneront, dans l'Hexagone, tout au long de l'année 1994.

La Corse fut le premier département français libéré, près d'un an avant Paris (*le Monde* daté 5-6 septembre); elle sera donc le premier à être honoré. François Mitterrand et Edouard Balladur en personne feront le déplacement, vendredi 10 septembre, accompagnés de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, François Léotard, ministre de la défense, et Philippe Mestre, ministre des anciens combattants. La patrouille de France, les saint-cyriens et la légion étrangère, notamment, ajouteront au faste de l'événement.

Même si elle n'entend pas placer l'île en « état de siège », ce qui serait contraire à l'effet recherché, la préfecture d'Ajaccio a déployé un dispositif de sécurité ne laissant rien au hasard.

A Bastia, les propriétaires des bars de la place Saint-Nicolas, haut lieu de palabres, ont été priés de plier tables et chaises afin de faire place nette sur leurs terrasses. Tous les immeubles bordant le trajet du défilé ont été méthodiquement visités par des policiers. Les clients des hôtels de toute l'île sont tenus d'exhiber à la réception une pièce d'identité.

FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Proche-Orient

Se sauver ensemble

par Elie Barnavi

« L'*HISTOIRE nous enseigne que les hommes et les nations ne se conduisent avec sagesse qu'après avoir épuisé toutes les autres solutions.* » Rarement ce mot désabusé d'Abba Eban aura trouvé meilleure illustration que cette entente israélo-palestinienne qui se précise sous nos yeux. Et en effet, fallait-il autant de sang et de larmes pour en arriver à cette constatation de bon sens : que deux peuples condamnés à vivre sur un même bout de terre n'ont le choix qu'entre le génocide et le compromis?

« *C'est la tragédie d'un monde*, soupirait un confrère anglais, *« où l'homme doit vivre avec la vision que la découverte de la formule de réconciliation est toujours laissée à la charge des générations futures, alors que la passion se sera refroidie en curiosité et les agonies des peuples seront devenues des exercices scolaires. Le diable qui bâtit des ponts n'enjambe de tels abîmes que lorsque ce qu'il y a de plus précieux s'est englouti à tout jamais.* »

Peut-être. Mais l'heure n'est pas à la mélancolie ; aujourd'hui, il n'est pas interdit de poser sur l'histoire de cette contrée un regard optimiste. Des erreurs ont été commises de part et d'autre, des scélératesses, des crimes même? Sans doute. Nous avons tous été, alternativement et en même temps, cruels, oublieux de nos devoirs d'hommes, méprisants, pis que tout cela ensemble, aveugles et stupides? Certainement. Aujourd'hui, il est permis de comprendre comment les fautes mêmes des uns et des autres ont servi à bâtir l'avenir, comment, si l'on veut, a fonctionné dans ce coin du monde la ruse de l'histoire.

Voilà un vieux peuple qui, martyrisé plus que son dû, décide de se muer en nation moderne, je veux dire de se doter d'un Etat. Pour ce faire, il fait ce que nul peuple avant lui n'a jamais fait, pour la bonne raison que nul peuple avant lui n'a eu à le faire : il rentre *« chez lui »*, bouclant ainsi un cycle historique dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Mais *« chez lui »*, il y a un locataire, qui a, lui aussi, d'excellentes raisons de se considérer propriétaire.

Le revenant étant prêt alors à partager, on a dit depuis que le locataire a raté maintes occasions d'obtenir à l'époque davantage qu'il n'en obtiendrait jamais par la suite. 1922 (le premier partage de la Palestine et la création par les Britanniques de l'émirat de Transjordanie), 1936 (la révolte arabe et la première proposition de partage), 1947 (la décision de partage de l'ONU prévoyant la création en Palestine d'un Etat juif et d'un Etat arabe) : autant d'occasions perdues par les Palestiniens, a-t-on dit, à force d'aveuglement et de jusqu'au-boutisme autodestructeur. Cela n'a pas grand sens. Il est sans exemple dans l'histoire des nations qu'un groupe humain se serre gentiment pour faire de la place à un autre ; au nom de quoi les Palestiniens l'auraient-ils fait?

Deux nationalismes rivés l'un à l'autre

Nous Israéliens, nous devons consentir l'effort intellectuel et affectif nécessaire pour comprendre les racines de ce refus palestinien. D'autant plus qu'il nous a puissamment servi, que chaque rebuffade, chaque attentat, chaque guerre nous rendait plus forts, allongeait nos frontières et raffermissait nos courages. Mais, en même temps, chaque victoire israélienne ajoutait une pièce de plus au puzzle compliqué du règlement à venir. Avec deux générations de retard, le peuple palestinien se muait à son tour en nation. Un sionisme palestinien naissait, parfaitement symétrique de l'autre, dont il s'est d'ailleurs largement inspiré.

Nous avons été assez stupides pour ne pas comprendre que si deux ethnies sont capables de poursuivre leur rêve de sang jusqu'à l'élimination physique de l'adversaire, deux mouvements nationaux sont condamnés à la politique, donc au compromis. Nous avons été assez aveugles pour ne pas voir ce qui maintenant crève les yeux : que les deux nationalismes sont rivés l'un à l'autre, destinés à se sauver ensemble ou ensemble à se perdre. Non seulement parce qu'il n'y a pas d'alternative politique à la satisfaction, nécessairement partielle, des deux aspirations nationales ; mais aussi, plus profondément, parce que la victoire ultime du sionisme juif passait par la réalisation du sionisme palestinien.

Paradoxe! Que non. Si le sionisme a été d'abord et avant tout l'idéologie d'un peuple en quête d'une place décente au soleil, un mouvement de *« normalisation »* de la situation marginale du peuple juif au sein de la communauté des nations, alors son succès définitif était forcément conditionné par son acceptation par ladite communauté des nations – et d'abord par celles au milieu desquelles il prétendait s'enraciner, et tout d'abord par celle qui est son premier et ultime concurrent.

Par cercles concentriques, et en suivant naturellement le chemin inverse, de la déclaration Balfour à la paix israélo-égyptienne en passant par la décision de partage des Nations unies, c'est la voie, semée d'embûches mais fatalement victorieuse, qu'a suivie le sionisme politique. Il ne manquait plus que la main tendue des Palestiniens. C'est fait.

Le temps presse

Et maintenant? Maintenant que le bouchon psychologique a sauté, tout ira très vite. De la même façon qu'il a bien fallu en finir avec l'absurde bal masqué qui se donnait à Washington, il faudra bien demain se rendre à l'évidence : l'autonomie palestinienne, créature de toute manière hors normes – car quand et sous quels cieux a-t-on jamais vu une autonomie définie d'emblée comme une phase transitoire? – n'a de sens que si elle débouche rapidement sur l'autodétermination.

C'est que le temps presse. La paix a des ennemis nombreux, décidés, fanatiques. Nous avons les nôtres, une poignée d'illuminés armés et prêts à tout, mais défaits d'avance : un Etat fort et consensuel, une armée loyale, une opposition parlementaire dans l'ensemble soucieuse de légalité, une opinion qui dans sa vaste majorité en a assez de la guerre et n'est décidément pas prête à mourir pour Hébron : tout cela en viendra facilement à bout le moment venu.

Ils ont les leurs, autrement dangereux. Il n'est pas trop tard de les mettre à la raison, mais il faut faire vite. Et ce n'est pas le moindre mérite du tandem Rabin-Pérès d'avoir avalé avec le sourire cette pilule amère : si Israël veut contenir l'islamisme palestinien, il lui faut soutenir le nationalisme palestinien. Voici quelques jours, le quotidien *Yedioth Aharonoth*, le plus fort tirage de la presse israélienne, titrait en manchette : *« Le Shin Beth et l'OLP vont coopérer pour combattre le terrorisme dans la bande de Gaza »*. Tel quel.

Un mot enfin sur ceux qui ont rendu tout cela possible. Car la logique de l'Histoire, c'est bien joli, mais elle n'offre que des potentialités, jamais de certitudes. Les chances qu'offre une situation historique donnée, il faut des hommes pour les saisir, sinon elles risquent de se trouver irrémédiablement gâchées.

« *La fortune*, explique Machiavel à son Prince, *détermine la moitié de nos actions, mais abandonne l'autre moitié à notre propre volonté. Parfois, elle nous est franchement hostile. Mais l'homme doué de* virtu, *l'homme capable de concevoir un projet avec intelligence, de le poursuivre avec détermination et de l'exécuter avec élégance, celui-là saura assujettir même cette déesse capricieuse à ses desseins.* » « *Car*, ajoute-t-il en bon Méditerranéen, *la fortune est femme, et il est nécessaire, à qui veut la soumettre, de la battre et la rudoyer.* »

Des hommes, à Tunis et à Jérusalem, ont su rudoyer la fortune et faire preuve de *virtu*. Je veux leur rendre ici hommage.

▶ Elie Barnavi, israélien, est historien et auteur, notamment, de *l'Histoire universelle des juifs* (Atlas-Hachette).

De la faiblesse de l'OLP, de la sincérité d'Israël

par Jean-François Legrain

A la veille de l'annonce spectaculaire de l'imminence d'une reconnaissance mutuelle entre l'Etat d'Israël et l'OLP, ainsi que de la signature d'un accord sur l'autonomie à *« Gaza et Jéricho d'abord »*, il fallait bien parler de mort de l'Intifada.

D'un mouvement de masse qui s'était donné pour champ l'ensemble des territoires occupés en 1967, mais pas au-delà, et qui s'était limité à l'utilisation de la violence (*« révolte des pierres »*), on était passé à une violence exercée par de petits commandos de guérilla, échappant pour la plupart au contrôle des états-majors politiques, ou bien par des individus désespérés, agissant souvent en Israël avec armes blanches ou à feu. La désobéissance civile, élément essentiel et politique du soulèvement, n'était plus qu'un mythe. La consommation des produits israéliens avait repris. L'Intifada était devenue un piège, provoquant un sentiment de défaite et de routine absurde. Tout le monde s'accordait sur l'inefficacité de la grève générale comme sur les ravages économiques qu'elle entraînait. Personne n'était en mesure de mettre fin à la mobilisation.

Dès la guerre du Golfe, en remettant leur sort entre les mains de Saddam Hussein, les Palestiniens avaient renoncé à parvenir à un règlement politique de leur sort, qui était initialement le but du soulèvement. Ils renouaient ainsi, non pas avec le modèle de libération antérieur à l'Intifada, celui selon lequel les Palestiniens étaient censés mener leur propre combat politique et militaire, mais avec le modèle éculé des années 50-70, durant lesquelles ils s'étaient abandonnés à l'influence des régimes arabes.

La vague récente de défections a été le révélateur de la gravité de la crise des instances dirigeantes de l'OLP. Tous les démissionnaires, plus ou moins ouvertement, dénonçaient le mépris affiché par Yasser Arafat envers les instances de l'organisation qui n'étaient plus réunies ou n'étaient appelées qu'à entériner des décisions. Depuis les assassinats d'Abou Jihad en avril 1988 et d'Abou Iyad en janvier 1991, ses compagnons de combat et fondateurs du Fath, Arafat agissait seul, entouré de quelques rares conseillers, Abou Mazen, Yasser Abed Rabbo, Nabil Chaath et Abou Ala. Les critiques internes ébranlaient la cohésion de l'édifice sans toutefois amener le président à opérer de profondes réformes du fonctionnement de la centrale. L'opposition, hostile au processus de paix, pour sa part, s'était certes regroupée, mais se montrait incapable de cohérence, éclatée entre ceux qui contestaient la forme des négociations et ceux qui en refusaient le principe, entre forces laïques et marxistes, d'une part, et islamistes, de l'autre.

Dans les territoires occupés, l'OLP connaissait un quasi-effondrement de ses structures, clandestines comme officielles. *« Coalition de combat »* des quatre plus grandes organisations membres de l'OLP, constituée début 1988 à l'initiative de militants « de l'intérieur » de second rang, le Commandement national unifié du soulèvement (CNU) avait su donner corps à la contestation de l'occupation. Depuis la guerre du Golfe, ses activités se réduisaient à la publication mensuelle d'un communiqué de mobilisation, ne suscitant plus aucun intérêt, ni auprès de la population, qui n'observait qu'à contrecœur son calendrier de grèves, ni auprès des autorités israéliennes, qui, depuis belle lurette déjà, ne daignaient même plus chercher à le démembrer.

L'ensemble des institutions publiques de l'OLP (presse, universités, hôpitaux, associations de bienfaisance, etc.) se trouvait, par ailleurs, en situation de cessation de paiement, à la suite des réductions drastiques de financement en provenance de l'extérieur. L'appareil politique de l'intérieur (mis à part le Parti du peuple, ex-communiste) connaissait également une crise due à l'incapacité de ses membres, venus de la guérilla, à fonder de véritables partis. De timides tentatives ont eu lieu – au Fath, notamment, avec les Comités d'action politique, – sans cependant déboucher sur une prise en main des anciennes structures.

Une délégation hétérogène

La seule réussite de l'OLP, à l'intérieur des territoires occupés, avait été la mise en place, à l'initiative de Sari Nusseibeh, de « comités techniques ». Plus de quatre cents personnes, pour la plupart bénévoles, y étaient engagées au titre de leur seule compétence professionnelle et travaillaient sur tous les dossiers techniques (électricité, routes, eau, santé, éducation, logement, etc.) en vue de l'autonomie. Interlocuteurs des pays étrangers ayant dans les territoires occupés des programmes de coopération, ces gens faisaient également office de bureaux d'étude pour les délégués aux négociations multilatérales. Confinés dans leur domaine d'expertise et leurs réseaux internationaux, ils ne pouvaient cependant se forger une forte légitimité au sein de la population, plus que réticente à l'idée d'autonomie.

Enfin, les tensions au sein de la délégation aux négociations, depuis de longs mois déjà, débordaient dans le domaine public. L'hétérogénéité du groupe n'avait fait, en l'absence de concertation instituée, qu'approfondir les divergences de fond. Ce qui devait déboucher sur un rapide abandon des notables, le retrait des communistes, des rivalités entre les *« têtes médiatiques »* et le désaccord entre celles-ci et Yasser Arafat, dont les méthodes de travail ont été publiquement dénoncées quand trois de ses plus fidèles lieutenants lui ont présenté leur démission.

Les Frères musulmans, par une conversion radicale opérée dans les premières semaines du soulèvement, étaient entrés, en créant Hamas, dans la résistance active à l'occupation, à l'instar du Djihad islamique. Très vite, Hamas avait su tirer profit de la conjugaison patriotisme-religion. Il était parvenu à agréger, autour de son noyau de militants décidés à se battre pour l'établissement d'une société islamique radicale, une frange de proches de l'OLP et d'indépendants. Tour à tour organe du radicalisme politico-religieux et porte-parole des exaspérés, Hamas était également parvenu à gagner le soutien d'une partie des catégories les plus traditionnelles, récemment encore proches de la Jordanie. Hamas allait trouver, grâce au bannissement par Israël de quatre cents de ses partisans présumés, une place sur la scène internationale, tout autant qu'une légitimité accrue à l'intérieur des territoires.

Par ailleurs, s'abstenant de toute concession de fond dans les négociations de Washington, Israël poursuivait sa vieille politique de refus. En deux ans, en effet, les Palestiniens ne pouvaient se réjouir que de gains formels. L'OLP, écartée des pourparlers par principe, était certes parvenue par une politique de petits pas à faire connaître publiquement le lien qui l'unissait à la délégation palestinienne, exclusivement composée de résidents des territoires occupés. Pour l'essentiel, le fossé entre Israéliens et Palestiniens demeurait aussi profond qu'au départ du processus. La reconnaissance par Israël de l'applicabilité de la résolution 242 du Conseil de sécurité n'entraînait en rien la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat sur son propre sol. Bien que ralentie, la colonisation se poursuivait et s'intensifiait même à Jérusalem-Est, où la population juive l'emportait dorénavant sur la population arabe. L'intégration à la délégation de Fayçal Husseini, résident de Jérusalem-Est, n'ouvrait pas la discussion sur le statut de Jérusalem.

La décision de MM. Rabin et Pérès de signer avec la centrale palestinienne un accord d'autonomie anticipée se situe en rupture avec la position affichée à Washington et amène donc à s'interroger sur les intentions réelles israéliennes.

La concurrence islamiste

Dans l'hypothèse de l'honnêteté des intentions affichées, Israël sauverait Yasser Arafat et l'OLP d'un désastre politique, les plaçant au cœur d'une solution politique de la question palestinienne. Il s'agirait alors d'une rupture avec toute la stratégie israélienne des vingt dernières années, fondée sur une diabolisation de l'ennemi, alibi d'un ajournement de toute solution politique. Dans l'impossibilité de retenir un soudain humanisme de l'occupant comme élément d'explication, force est de constater que rien ne semble justifier un tel retournement. Aucune menace ne se dessinait de la part des Palestiniens : l'Intifada appartenait au passé et la violence individuelle pouvait être contenue dans les limites du supportable pour un Etat qui n'avait jamais reculé à conjuguer répression et corruption. L'OLP connaissait un affaiblissement jamais atteint ; le rejet de ses propositions de négociation n'avait pas entraîné de sa part de dérive terroriste institutionnalisée.

Le leadership traditionnel de Hamas, enfin, dans un souci prioritaire de survie en tant que mouvement de réislamisation, avait toujours contenu son engagement anti-israélien dans les limites des nécessités liées à la préservation de sa légitimité politique. Israël avait su s'en accommoder pour diviser. Le passage à la résistance armée était le fait de groupuscules autonomes dont les opérations étaient couvertes *a posteriori* par un commandement politique décidé à prendre la place de l'OLP. Ce coup d'Etat réussi, tout laisse à penser que Hamas aurait retrouvé une bonne part de son quiétisme d'antan, disposé à négocier son insertion dans toutes les situations afin d'y préserver les droits de l'islam.

Aucune menace d'ordre militaire ne se dessinait de la part des Etats arabes. La seule menace réelle, l'Irak, avait été écrasée lors de la guerre du Golfe. Aucune pression politique, enfin, ne s'exerçait de la part d'une administration américaine plus que jamais acquise aux idées israéliennes.

Accord ou manœuvre?

Le caractère surprenant de l'accord – un haut responsable du département d'Etat a même fait état de son *« ébahissement »* – et sa totale contradiction avec la politique traditionnelle de l'Etat hébreu laisseraient malheureusement avancer une seconde interprétation des intentions israéliennes, plus conforme à l'histoire des décennies récentes. L'annonce de l'imminence d'un accord avec les Palestiniens ne serait qu'une manœuvre visant à faire sauter le dernier verrou empêchant la signature des accords entre Israël, d'une part, la Syrie, la Jordanie et le Liban, d'autre part.

Depuis longtemps déjà, il était clair que seul le dossier syrien constituait une réelle priorité pour les Israéliens. L'épisode actuel n'aurait alors servi qu'à saper la cohésion arabe en permettant la conclusion d'accords séparés avec les Etats de la région. En avivant les tensions internes à l'OLP, il permettrait d'accéder à une seconde étape durant laquelle Israël n'aurait plus qu'à brandir l'incapacité de la centrale palestinienne à mener à bien la négociation des détails de l'autonomie ou du statut final, ou bien d'éventuelles violences à Gaza déjà autonome, pour retrouver sa politique de refus sur le dossier palestinien. De même que l'Egypte de Moubarak s'était abstenue de dénoncer le traité de paix lorsque Israël avait décidé de régler le compte de l'OLP au Liban, de même peut-on penser que les nouveaux signataires de la paix s'abstiendront d'agir pour sauver une organisation qui a négocié derrière leur dos. Les Palestiniens, quant à eux, abasourdis, abandonneront vraisemblablement l'OLP pour l'islamisme, dans un dosage subtil de discours radical et de pragmatisme politique, comme les Frères musulmans d'avant l'Intifada avaient si bien su le faire. Mais une question demeure : pour combien de temps?

▶ Jean-François Legrain est chercheur au CNRS et au Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain d'Amman. Il est notamment l'auteur des *Voix du soulèvement*, CEDEJ, Le Caire.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ÉTRANGER

Le projet d'accord entre Israël et l'OLP

La communauté palestinienne à Tunis est en proie à un profond malaise

Le gouvernement israélien devait se réunir, jeudi 9 septembre dans l'après-midi, en cabinet restreint, pour reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine, après l'annonce d'un accord entre les deux parties sur la reconnaissance mutuelle. Le gouvernement avait reçu dans la matinée le texte de l'OLP reconnaissant Israël.

Les dernières difficultés avaient été aplanies après des négociations, menées mercredi à Paris, entre des émissaires de l'OLP et d'Israël, en la présence du ministre norvégien des affaires étrangères, qui avait participé aux quatorze réunions ayant abouti à un accord entre les deux parties. A Tunis, le comité exécutif de l'OLP devait reprendre dans la soirée ses travaux entamés la veille. Ils sont consacrés à l'examen à la fois du projet de déclaration de principes mis au point par l'OLP et Israël et de leur reconnaissance mutuelle.

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Alors que le comité exécutif de l'OLP a suspendu ses travaux sans prendre aucune décision, le malaise persiste dans la communauté palestinienne, déchirée face à un choix *«historique»*. La rapidité des décisions, les nombreuses ambiguïtés qui entourent cet accord, le sentiment dominant que les Palestiniens l'ont accepté faute d'avoir d'autre choix, créent une angoisse perceptible chez tous. Celle-ci est d'autant plus grande que la conclusion de cet accord est intervenue alors que l'OLP traverse une crise de confiance et des difficultés financières sans précédent, qui conduisent certains à confondre dans un même refus un accord déterminant pour l'avenir avec des arguments qui lui sont tout à fait étrangers.

Le choc suscité par la conclusion de cet accord est en effet loin d'être dissipé et les rares enthousiastes l'avouent : les risques pris sont énormes et, plus grave, les Palestiniens n'ont pas, seuls, les moyens de les affronter. *«Cet accord peut changer la face du Moyen-Orient. Sa réussite relève donc aussi de la responsabilité de la communauté internationale»*, précise à cet égard Hassan Asfour, l'un des négociateurs de l'accord avec les Israéliens à Oslo. M. Asfour se veut toutefois optimiste. *«Quand les Israéliens décident de vivre en paix, c'est d'abord pour eux et ce n'est pas un jeu. En s'engageant dans ces négociations, Shimon Pérès a travaillé pour l'intérêt d'Israël, son indispensable intégration économique dans la région et l'impossibilité qu'il avait de résoudre son problème de sécurité»*, affirme-t-il. Certes, *«il est difficile aujourd'hui d'imaginer un avenir de coexistence. Nous avons besoin de temps pour créer un nouveau climat dans la région. Les barrières mentales de quarante ans de guerre ne peuvent tomber en un jour. Mais*, ajoute M. Asfour, *beaucoup d'impossibles vont disparaître. Ce pas est irréversible et nous résoudrons tous nos problèmes»*.

Cette confiance, entretenue par de nombreuses heures de négociations directes avec les Israéliens, est cependant loin d'être partagée et les sceptiques soulignent tous l'absence de garanties réelles pour l'avenir. *«Le principal problème*, précise ainsi Souleiman Najjab, membre du comité exécutif de l'OLP, *est que la solution de toutes les questions sur lesquelles nous sommes en désaccord avec Israël – Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les frontières, les arrangements de sécurité – est reportée au stade final et que nous ne pouvons pas savoir avec qui, alors, nous négocierons.»*

Nombreuses interrogations

La crise gouvernementale en Israël est suivie ici de très près et renforce les craintes de ceux qui doutent de la détermination israélienne. Aux critiques relatives à l'absence de garanties, M. Asfour répond toutefois : *«La meilleure garantie d'un accord, quel qu'il soit, est la volonté des deux signataires. Si l'un des deux veut créer des problèmes, aucune garantie formelle ne pourra s'y opposer.»* Cette brusque confiance partagée par certains dirigeants de l'OLP dans la *«bonne volonté israélienne»* n'en finit pas d'étonner une majorité d'autant plus inquiète que trop de détails ne sont pas clairs et que des déclarations contradictoires sont faites sur des points sensibles, comme le contrôle des ponts sur le Jourdain, ou le passage entre Gaza et l'Egypte.

Jusqu'à présent, selon de bonnes sources, aucun accord n'a été encore trouvé sur ces questions, y compris, par exemple, sur la question posée par les négociateurs palestiniens, à savoir comment éviter que les hôtes éventuels de M. Arafat à Jéricho ne soient soumis à d'humiliants contrôles. En revanche, assure-t-on de même source, un accord a été conclu sur *«un passage sûr»* entre Jéricho et Gaza *«pour les personnalités»*. Ce détail éclaire déjà, aux yeux de beaucoup, les problèmes qui ne manqueront pas de surgir entre les Palestiniens «ordinaires», qui devront toujours montrer patte blanche et les «VIP» qui passeront protégés par l'armée israélienne.

Au-delà des rapports déjà très difficiles à imaginer entre Palestiniens et Israéliens, les relations entre Palestiniens de l'intérieur et la bureaucratie venue de l'extérieur inquiètent tous ceux qui dénoncent *«une direction qui privilégie plus aujourd'hui l'allégeance que la compétence»*. *«Nous voudrions des assurances quant à la possibilité pour la société civile palestinienne de s'organiser»*, affirme une militante de longue date. *«Nous ne pouvons pas, comme c'est envisagé, envoyer sans préparation à Gaza ou en Cisjordanie nos militaires*, renchérit un responsable de la sécurité. *Vous imaginez ce qui risque de se passer, à la plus grande joie des Israéliens, si nous commençons à nous battre entre nous.»*

Cet accord suscite de multiples questions sans réponses, en particulier sur le sort des réfugiés. Puis, suprême angoisse, cet accord laisse de côté le fond historique du problème. *«On construit aujourd'hui sur une alliance d'intérêts et d'argent*, confie, amère, une militante, *et non pour ce quoi nous nous battons depuis quarante ans, la reconnaissance de l'injustice historique commise à notre égard. Certes, on ne peut pas résoudre toutes les questions en un jour mais, aujourd'hui, je me sens trahie car j'espérais que n'importe quel accord politique donnerait une place à l'aspect humain de ce conflit.»*.

FRANÇOISE CHIPAUX

Un directoire de seize membres

Le comité exécutif de l'OLP (CEOLP) est formé de dix-huit membres, mais n'en compte que seize actuellement, le poète Mahmoud Darouiche ayant récemment démissionné et le représentant de l'OLP au Liban Chafic Al Hout ayant suspendu sa participation. Yasser Arafat est le président de ce directoire.

La répartition des sièges est la suivante :

– Fath : Yasser Arafat, Farouk Kaddoumi (Abou Lotf) et Mahmoud Abbas (Abou Mazen) .

– Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) : Abdel Rahim Mallouh.

– Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) : Tayssir Khaled.

– Union démocratique palestinienne (UDP, scission du FDLP) : Yasser Abed Rabbo.

– Front de libération de la Palestine (FLP) : Ali Ishaq.

– Front de libération arabe (FLA) : Mahmoud Ismail.

– Front de lutte populaire palestinien (FLPP) : Samir Ghoché.

– Parti du peuple palestinien (PPP, ex-communiste) : Soleïman Najjab.

– Fonds national palestinien (FNP) : Jawad Al Ghossein.

– Indépendants : Abdallah Hourani, Jamal Sourani, Mohammad Zohdi Al Nachachibi, Yasser Amro, et le Père Elia Khoury. – *(AFP.)*

Les ennuis d'un ministre rabbin

Suite de la première page

Si le Shass devait en effet se retirer – le suspense durerait au moins jusqu'au début de la semaine prochaine, – M. Rabin ne disposerait plus du soutien direct que de cinquante-six députés sur cent vingt (quarante-quatre travaillistes et douze Meretz). Pour faire approuver par le Parlement l'accord de paix qui est sur le point d'être signé avec l'OLP, il devrait donc s'appuyer sur les cinq députés communistes et arabes israéliens.

Bien que systématiquement maintenus en dehors de la coalition au pouvoir, sur l'insistance de M. Rabin qui ne souhaitait pas être perçu comme dépendant des Arabes pour gouverner, les élus en question ont toujours soutenu son cabinet de l'extérieur, et, en tout état de cause, le gouvernement ne risque donc pas d'être renversé. Reste qu'aucun premier ministre, aussi éclairé soit-il, ne peut se permettre, dans l'Israël d'aujourd'hui, de faire entériner un accord de paix avec des Arabes grâce à l'appoint d'élus... arabes. Tout citoyens israéliens soient-ils.

«Le destin du peuple juif au sein de l'Etat juif, écrivait jeudi matin un éditorialiste, *ne peut pas dépendre du vote minoritaire arabe.»* Sur une population totale de cinq millions d'âmes, Israël compte autour de huit cent mille citoyens arabes, qui sont en fait des Palestiniens, lesquels, en dépit des guerres et des pressions, sont restés chez eux à l'intérieur des frontières du nouvel Etat, lors de sa création en 1948.

Le rôle des partis religieux

La démission d'Arieh Déri, qui devrait être formellement présentée dimanche prochain au conseil des ministres, pour devenir juridiquement effective quarante-huit heures plus tard, ne doit pas être considérée comme définitivement acquise avant ce délai. Les retournements de dernière minute, dans les mœurs politiques israéliennes, sont loin d'être exceptionnels. D'ailleurs, un autre membre du Shass, le rabbin Rafaël Pinhasi, vice-ministre des cultes, a également été jugé *«inapte à ses fonctions»* mercredi par la Cour suprême, mais, lui, a annoncé qu'il n'avait pas la moindre intention de démissionner de son propre chef. *«Si le premier ministre veut obéir à l'injonction des juges, il faudra qu'il me démette lui-même»*, a-t-il lancé.

Contrairement à son chef de parti, le rabbin Pinhasi n'est apparemment pas soupçonné de s'être personnellement enrichi au mépris des lois. Il est accusé par le parquet d'avoir détourné des fonds publics au profit des activités politico-religieuses du Shass. Dans les deux cas, Itzhak Rabin a bien pris soin de le préciser, il s'agit de vieilles affaires remontant à la fin des années 80, lorsque les travaillistes étaient dans l'opposition et le Shass, déjà, dans la majorité, qui soutenait alors la droite nationaliste emmenée par le Likoud d'Itzhak Shamir.

Les partis religieux orthodoxes israéliens, c'est connu, sont rarement sionistes, mais toujours prêts à vendre leur soutien au parti de gouvernement qui leur offre les meilleurs portefeuilles et les meilleurs financements possibles pour leurs activités sociales, religieuses, éducatives et autres... Ainsi jouent-ils, depuis plus d'une décennie, un rôle-pivot majeur – et coûteux – dans la formation de toutes les coalitions gouvernementales.

Affermir l'accord avec l'OLP

M. Rabin, qui n'ignore pas cette règle d'or de la politique de son pays, a bien tenté de pallier la défaillance éventuelle du Shass en faisant appel à une autre organisation «d'hommes en noir», dénommée le Parti unifié de la Thora (PUT, 4 élus). Apparemment sans succès. Plus à droite que leurs collègues sépharades, les ashkénazes du PUT ont fait savoir que l'accord de paix avec l'OLP leur paraissait *«profondément inquiétant et dangereux pour l'avenir du peuple juif»*.

Peut-être cette déclaration relève-t-elle d'une manœuvre destinée à faire monter les enchères – l'opposition de droite, qui a senti l'ouverture, fait en ce moment le siège des deux grands partis religieux et tente de s'allier leurs voix par des promesses, – mais les travaillistes ne peuvent pas se permettre de laisser filer le Shass sans être sûrs de lui trouver un successeur.

Pour l'heure, le jeu consiste donc à verser autant de baume que possible sur la plaie pour s'assurer, sinon la participation continue du parti sépharade à la coalition – ce qui pourrait être possible en remplaçant par exemple les deux démissionnaires par d'autres élus du même parti, –du moins son soutien affirmé, lorsque l'accord de paix avec l'OLP sera soumis pour ratification à la Knesset. Ainsi le premier ministre, qui, lui, a toujours été d'une probité personnelle exemplaire, s'est-il cru obligé de faire part de son *«profond regret des circonstances qui ont mené à la démission du rabbin Déri»*. *«Pour ma part*, a ajouté le chef de l'exécutif, *je n'ai eu qu'à me louer de l'homme, du ministre et de l'excellent serviteur du bien public»*...

Valeur montante de la politique israélienne, doué d'une habileté tactique et d'une intelligence politique hors du commun, le rabbin Déri, qui n'a que trente-quatre ans, a bien compris tout le parti qu'il pouvait tirer de la situation d'urgence dans laquelle se trouve le gouvernement travailliste. S'affirmant depuis le début de l'instruction – il y a trois ans, – *«totalement innocent»* des charges qui pèsent contre lui – *«Je n'ai jamais pris 1 centime de fonds public»*, – le ministre s'estime victime d'une classique cabale antisépharade : les juifs orientaux, qui représentent *grosso modo* la moitié de la population juive d'Israël, sont largement sous-représentés dans tous les domaines de la vie publique et économique, et ils se sentent souvent méprisés par les ashkénazes d'Europe.

Sans faire référence à cette vieille lune de la politique locale, le ministre sortant a néanmoins laissé entendre – et c'est beaucoup plus sérieux – qu'il pourrait être *«difficile»* à son parti d'approuver un plan de paix israélo-arabe, *«dont nous ne pourrions pas contrôler la mise en œuvre»*. En tout état de cause, a-t-il poursuivi, *«tout le dossier est désormais entre les mains du grand rabbin Ovadia Yossef et c'est lui qui décidera»*.

De la même manière que le PUT dépend de *«l'autorité morale»* d'un groupe de vieux sages pompeusement dénommé le «Conseil des Grands de la Thora», l'instance suprême du parti sépharade s'appelle le «Conseil des Sages de la Thora», une assemblée de longues barbes blanches, placée sous l'autorité indiscutée de l'ancien grand rabbin sépharade d'Israël, Ovadia Yossef. Espoir pour M. Rabin et pour tous ceux qui soutiennent son plan de paix, le vieux et célèbre sage aux lunettes fumées a plusieurs fois fait savoir que le contrôle de territoires avait, à ses yeux, nettement moins d'importance que la vie et la paix. A Jérusalem, même si ce n'est pas tout à fait dans la tradition judaïque, on croise les doigts...

PATRICE CLAUDE

□ **ERRATUM.** – Dans l'article de notre correspondant consacré au débat sur l'avenir de Jérusalem-Est, publié dans *le Monde* du 8 septembre, une malencontreuse correction et un lapsus nous ont fait écrire : *«M. Amirav, qui a été invité à la mairie, il y a deux semaines (...)»*. Il ne s'agissait pas de Moshe Amirav mais de Fayçal Husseini.

Pour contribuer au processus de paix

La Commission de Bruxelles propose un plan d'aide supplémentaire à l'ensemble de la région

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commisssion de Bruxelles a adopté, mercredi 8 septembre, un programme d'aide au processus de paix au Proche-Orient et les propositions chiffrées seront examinées, entre autres dossiers, par les ministres des affaires étrangères réunis en conseil informel, samedi 11 et dimanche 12 septembre.

En plus des engagements déjà pris dans le cadre de l'aide aux territoires occupés, la Commission propose un programme quinquennal profitant à l'ensemble de la région, pour un montant de 100 millions d'écus par an (près de 670 millions de francs), de 1994 à 1998. Ces sommes devront être dégagées à l'intérieur du budget déja établi dans le cadre du «paquet» financier adopté au sommet d'Edimbourg, en décembre 1992. Cela signifie que des économies devront être faites dans d'autres secteurs des activités communautaires et qu'il n'y aura pas de nouvelles contributions demandées aux Etats membres, ce que d'aucuns, au Parlement européen, considèrent comme une attitude par trop économe de la part des Douze, vu la portée des événements au Proche-Orient. Mais – crise économique oblige – les commissaires européens concernés ne paraissaient même pas sûrs d'obtenir un accord unanime des ministres pour cet effort limité.

Dès l'annonce des pourparlers de paix israélo-arabes, Shimon Pérès avait rendu visite à Jacques Delors, pour souligner que l'accord politique avec les Palestiniens n'a de sens que s'il se fonde sur des perspectives de coopération économique et pour demander le concours de l'Europe à cette entreprise (*le Monde* du 4 septembre). A défaut de proposer des montants spectaculaires, la Commmission épouse le point de vue des Israéliens sur les orientations générales. *«Le seul moyen de consolider le processus de paix, c'est de créer la coopération commerciale entre les pays de la région»*, a déclaré mercredi, au cours d'une conférence de presse, Manuel Marin, le commissaire espagnol chargé de la coopération et du développement. Rappelant ce que les Européens avaient fait pour le charbon et l'acier après la guerre, M. Marin a évoqué la mise en commun de l'eau, de l'énergie, des transports et des communications entre Israéliens, Palestiniens et autres peuples arabes.

Les territoires occupés premiers bénéficiaires

La Communauté est déjà liée à la Jordanie, la Syrie, le Liban et, surtout, l'Egypte par divers protocoles financiers pour la période 1992-1996. L'octroi de ces enveloppes de plusieurs dizaines de millions d'écus à chaque bénéficiaire, a dit M. Marin, *«reposait sur une logique qui n'était pas celle de la paix»*. Maintenant, *«il faut repenser le tout dans une logique régionale»*.

M. Marin a précisé que l'aide des Douze pourrait être offerte dès l'application de l'accord pour l'autonomie partielle des territoires occupés, sans attendre un règlement global entre toutes les parties concernées dans la région. Les Palestiniens des territoires occupés seront évidemment les premiers bénéficiaires, en dehors du programme déjà adopté en leur faveur pour 1993 : 90 millions d'écus destinés essentiellement à la construction de logements sociaux et d'un hôpital de deux cents lits à Gaza.

Par ailleurs, la Commission va demander au Conseil de nouvelles directives pour la renégociation de l'accord de libre-échange et de l'accord de coopération signés avec Israël en 1975 et 1978. Principal partenaire commercial d'Israël, la Communauté absorbe 35 % de ses exportations, constituées notamment par des produits agricoles faisant l'objet de quotas pour des périodes spécifiques de l'année (agrumes de fin de saison, par exemple). Dix-huit ans après l'accord de 1975, Israël désire améliorer son accès au marché communautaire. Des discussions exploratoires avaient commencé en décembre 1992. La main tendue aux Palestiniens par M. Pérès pourrait faciliter la suite de ces pourparlers commerciaux bien que les agriculteurs européens n'entendent pas faire les frais d'une récompense politique à l'Etat juif.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **Le CRIF réaffirme son attachement à l'indivisibilité de Jérusalem.** – Le Comité directeur du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), réuni le 8 septembre à Paris, a publié un communiqué pour souligner son *«total soutien au gouvernement et au peuple d'Israël»* à propos du projet d'accord avec les Palestiniens. Dans ce texte, le CRIF *«réaffirme son attachement indéfectible à Jérusalem, capitale, une et indivisible, de l'Etat d'Israël et centre spirituel du peuple juif»*.

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE : malgré la rencontre entre M. Clinton et M. Izetbegovic

Les Etats-Unis paraissent peu pressés de venir en aide aux Musulmans

Reçu pour la première fois par Bill Clinton, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, n'a, semble-t-il, obtenu, mercredi 8 septembre, que de vagues et très conditionnelles promesses de soutien des Etats-Unis, qu'il estime pourtant être le dernier allié occidental de la Bosnie-Herzégovine à l'heure de sa partition en trois entités.

WASHINGTON

de notre correspondant

Toujours très digne mais la silhouette un peu plus voûtée encore qu'à l'habitude, M. Izetbegovic avait indiqué, en entrant à la Maison Blanche, qu'il souhaitait que les Etats-Unis l'appuient pour faire lever le siège de Sarajevo. *« Il n'y a qu'une seule manière, des raids aériens »*, a-t-il précisé. Sur ce point, les Etats-Unis n'ont apparemment pas pris le moindre engagement.

Ils ne paraissent pas non plus s'être avancés pour appuyer concrètement deux des demandes que les Musulmans bosniaques veulent voir satisfaites avant de signer – avec les Serbes et les Croates – un accord divisant la Bosnie en trois entités autonomes. Les Musulmans, près de la moitié des habitants, entendent que leur territoire représente un peu plus des 30 % de la Bosnie actuelle que leur octroie le projet d'accord ; ils veulent encore obtenir des Croates un accès à la mer.

Le nécessaire feu vert du Congrès

La position de Washington reste vague. Si les Etats-Unis ne veulent surtout pas donner l'impression qu'ils poussent M. Izetbegovic à signer le projet d'accord, ils n'en laissent pas moins entendre que, selon eux, le moment est venu de conclure les pourparlers.

La seule manière qu'ils ont d'inciter les Musulmans à reprendre le chemin de la négociation de Genève – interrompue il y a une semaine – est de répondre favorablement à l'une des garanties sollicitées par le président Izetbegovic : si un accord est bel et bien signé par les trois belligérants, les Etats-Unis participeront à la force de maintien de la paix onusienne qui sera alors dépêchée sur le terrain. Seulement là encore, M. Clinton, sans doute échaudé par les difficultés des forces américaines en Somalie et craignant l'enlisement dans le guêpier bosniaque, ne s'engage qu'avec une extrême prudence. Les Américains ne feront partie des « casques bleus » que si l'accord de paix est *« juste »* et viable, que si la force de maintien de la paix est placée sous le commandement de l'OTAN – et pas des Nations unies, a précisé M. Clinton – et, enfin, que si le Congrès donne son approbation à la participation des Etats-Unis.

M. Clinton a insisté à quatre reprises sur le nécessaire feu vert du Congrès. Prises à la lettre, ce sont des conditions à peu près impossibles à remplir. Signé par des protagonistes qui ont tous des arrière-pensées et des objectifs distincts – les Serbes et les Croates bosniaques veulent s'allier avec la Serbie et la Croatie, les Musulmans, eux, signent leur défaite militaire, – on voit mal comment l'accord de paix pourrait être considéré comme *« juste »* ou conclu *« de bonne foi »* par les uns ou par les autres.

La question du contrôle de l'opération de maintien de la paix par l'OTAN n'est pas moins délicate. Quand il s'est agi, le mois dernier, de définir le cadre d'éventuelles frappes aériennes, la France, la Grande-Bretagne et M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, ont tous insisté pour que la décision finale reste du ressort des Nations unies. Le secrétaire général a d'ailleurs cru bon de rappeler, mercredi, à l'intention de Washington, que toute opération de maintien de la paix devra se faire *« en coordination »* entre l'OTAN et l'ONU.

Enfin, à en juger par les réactions de la presse, l'approbation du Congrès – échaudé, lui aussi, par le précédent somalien – n'est pas non plus acquise ; elle paraît même très aléatoire. Tel qu'il est aujourd'hui, le projet d'accord élaboré à Genève est impopulaire aux Etats-Unis. Résumant l'opinion de beaucoup, le *Washington Post* écrivait, mercredi, que ce document – préparé par les deux médiateurs de la communauté internationale, David Owen (pour la CEE) et Thorvald Stoltenberg (au nom de l'ONU) – ne valait pas grand-chose : *« Il récompense l'épuration ethnique pratiquée par les Serbes et les Croates, il entérine la modification des frontières par la force, il impose de nouvelles humiliations aux Musulmans et assure ainsi la poursuite du conflit »*, écrit l'éditorialiste du *Post*.

Bref, la disposition des Etats-Unis à participer à l'application d'un accord de paix paraît bien conditionnelle – même si un haut responsable de la Maison Blanche disait récemment à des journalistes européens que les Etats-Unis, en cas d'accord, *« iraient sur le terrain »*. Venu sonder les intentions des Etats-Unis, le président bosniaque pouvait à bon droit éprouver quelque perplexité. Snobé la veille à New York, à l'ONU, où il avait parlé dans le vide (*le Monde* du 9 septembre), il aura eu à Washington des interlocuteurs plus chaleureux mais qui, sur le fond, ne paraissent guère plus décidés que les Européens à lui venir en aide.

ALAIN FRACHON

Sur le terrain
Les combats diminuent mais une forte tension persiste

Bien que les combats aient considérablement diminué d'intensité en Bosnie-Herzégovine ces derniers temps – alors que les négociations de Genève sont suspendues – et mettent essentiellement aux prises les forces musulmanes et croates, la tension est telle que le moindre mouvement de troupes fait craindre une nouvelle conflagration.

Ainsi, sur les monts Igman, qui surplombent Sarajevo, le déplacement de forces musulmanes a immédiatement entraîné le même phénomène côté serbe, amenant un porte-parole des « casques bleus » à annoncer que *« les deux camps se préparent à de violents combats »*. La tension est finalement retombée en fin de journée, tandis qu'à Mostar (dans le sud-ouest de la République), Croates et Musulmans continuent, en revanche, à se battre pour le contrôle de la ville. – *(Reuter, AFP.)*

TURQUIE : après la révélation de deux scandales

Le gouvernement s'affirme déterminé à lutter contre la corruption

Deux affaires de corruption chez des hauts fonctionnaires viennent de révéler l'ampleur de ce mal en Turquie.

ISTANBUL

de notre correspondante

L'histoire avait débuté comme un mauvais roman-photo, à la « une » des quotidiens : l'épouse aigrie, abandonnée par son mari pour une femme plus jeune, prend sa revanche. Le mari volage, Ergun Göknel, ancien directeur de la compagnie des eaux d'Istanbul (ISKI), se trouve aujourd'hui au centre d'un scandale de corruption qui, contrairement à beaucoup d'autres, rapidement oubliés, continue de prendre de l'ampleur et secoue les milieux politiques turcs.

Dénoncé par son ex-épouse, dont il avait acheté le silence pour l'équivalent de 800 000 dollars (environ 4,8 millions de francs), une maison et une voiture, M. Göknel a aujourd'hui perdu son emploi et se trouve en prison, officiellement inculpé pour avoir touché des pots-de-vin importants.

Le maire d'Istanbul, Nurettin Sozen, membre du Parti populaire social-démocrate (SHP), avait congédié le directeur de la compagnie des eaux lorsque les accusations de l'ex-Mme Göknel avaient été révélées au grand jour. M. Göknel se trouvait alors à l'étranger, en lune de miel avec sa nouvelle épouse, une jeune employée de la compagnie.

« Encouragements » et pots-de-vin

Le directeur d'ISKI, qui refuse de se déclarer vaincu, a riposté, accusant le maire d'avoir été l'amant de son ancienne épouse. Il semble également déterminé à entraîner d'autres personnalités dans sa chute : ses accusations ont déjà éclaboussé un ministre, un haut responsable du SHP et vingt-neuf journalistes, accusés de toucher des « salaires » d'ISKI. Récemment, le quotidien *Sabah* avait exigé, à la « une », la démission du maire d'Istanbul et du vice-premier ministre Erdal Inönü, dirigeant du SHP.

La corruption est présente en Turquie à tous les échelons. Chacun a sa petite histoire à raconter, des billets de banque transmis discrètement pour encourager le douanier de l'aéroport à fermer les yeux aux larges pots-de-vins versés aux politiciens. La plupart des importateurs tiennent compte de ce facteur pour établir leurs prix. *« La corruption figure pour 2 % dans mon budget »*, explique un importateur de produits électroniques.

Les Turcs distinguent, cependant, deux types de corruption : d'une part, les « encouragements » financiers glissés aux petits bureaucrates – si mal payés qu'ils vivent parfois à la limite de la pauvreté, – qui permettent de sauter des échelons ou du moins d'accélérer le fonctionnement de la lourde machine bureaucratique ; d'autre part, plus sérieux, les pots-de-vin versés pour transgresser la loi.

Les rives du Bosphore sont ainsi défigurées par des centaines de bâtiments construits en violation de règles strictes introduites pour protéger la beauté du site. A la fin des années 80, les spéculations boursières de la famille du président Ozal – dans un pays où un large pourcentage des sociétés cotées appartiennent à l'État – avaient alimenté la chronique, mais aucune suite légale n'avait été donnée à ces accusations.

L'exemple de l'Italie et du Japon ont probablement influencé la population, qui, jusqu'à présent, acceptait la corruption avec fatalisme. *« La conviction que la corruption règne partout en Turquie est profondément ancrée dans l'esprit de la population, c'est un problème sérieux »*, a déclaré le premier ministre, Mme Ciller. La presse turque poursuit son enquête et s'attaque à une nouvelle cible, le préfet d'Istanbul, Hayri Kozakcioglu, accusé d'avoir détourné des fonds versés par les Nations unies pour les réfugiés kurdes irakiens, lorsqu'il était le super-préfet du Sud-Est anatolien. Mme Ciller a affirmé que son gouvernement suivait de très près les développements de ces deux dossiers : *« Notre gouvernement*, a-t-elle dit, *s'attaquera avec détermination et courage à la maladie de* [la] *corruption et* [des] *pots-de-vin qui ronge notre vie publique. »*

La résolution du premier ministre pourrait être mise à l'épreuve rapidement. La presse turque a fréquemment accusé Mme Ciller et son époux, Ozer, qui ont fait fortune dans la spéculation immobilière, de pratiques irrégulières. La presse avait également mis en cause le rôle d'Ozer Ciller dans la faillite retentissante, dans les années 80, de la banque dont il était le directeur.

NICOLE POPE

LITUANIE : fort des résultats économiques obtenus

Le premier ministre affiche sa confiance

VILNIUS

de notre envoyé spécial

Grand comme le joueur de basket qu'il fut et reste *« une fois par semaine »*, le premier ministre lituanien respire l'énergie. Depuis que son pays est indépendant, guère plus de trois ans, Alfredas Slezevicius est le sixième chef de gouvernement en titre, signe que le poste n'est pas des plus confortables. Nommé par le président Brazauskas, il est comme lui un ancien membre du Parti communiste. *« C'était indispensable pour ma carrière »*, explique-t-il sans détour.

Autant dire qu'il n'appartient pas à la famille des opposants et des nationalistes de toujours, et qu'il aura du mal à s'en faire apprécier. Mais quand il étudiait à l'académie de gestion de Moscou et quand, en 1975, il a adhéré au parti, il n'imaginait même pas que la Lituanie puisse recouvrer son indépendance : *« L'empire était si fort, le KGB contrôlait tout, on vivait sous une cloche. »* Aujourd'hui, à quarante-cinq ans, il est premier ministre et président du Parti travailliste, le parti du président Brazauskas et de nombreux autres anciens communistes.

Sa « carrière », il l'a faite comme ingénieur en chef d'une grande laiterie avant de devenir, après un bref passage comme vice-ministre de l'agriculture, responsable d'une joint-venture laitière lituano-norvégienne. Et c'est l'argent qu'il a alors gagné qui lui permet aujourd'hui de s'offrir le luxe d'être premier ministre, avec un salaire, dit-il, de 130 dollars par mois...

Le lait, le litas et l'énergie

Sévère pour la politique menée par l'équipe de l'ex-président Landsbergis, il met en avant les résultats obtenus depuis le début de l'année (il n'est lui-même en fonctions que depuis mars). L'inflation a baissé de 25 %, à guère plus de 2 % par mois, et le pouvoir d'achat s'est stabilisé à un tiers, officiellement, de ce qu'il était en 1991. M. Slezevicius considère comme sa priorité la poursuite de la privatisation des terres, mais veut éviter un morcellement en autorisant les propriétaires à louer et même à vendre leurs possessions.

Actuellement, cet ancien spécialiste du lait se trouve confronté à des grèves dans ce même secteur – la hausse, un peu surprenante, du cours du litas, la nouvelle monnaie, ayant placé les exportateurs dans une situation intenable. *« Il y a des difficultés d'adaptation du cours du litas »*, explique-t-il seulement. Mais il se refuse à intervenir dans ce qu'il considère comme un conflit privé.

L'autre préoccupation majeure, c'est l'énergie pour l'hiver : il pense que, cette année, on pourra chauffer les appartements. Quarante-huit millions de dollars, pris sur une aide d'environ 200 millions de dollars venue d'institutions internationales, serviront à l'achat de produits énergétiques. Pour le reste, la hausse des prix devrait permettre d'assurer l'équilibre, même si l'Etat doit continuer à subventionner le chauffage des immeubles collectifs.

M. Slezevicius va aussi reprendre les négociations avec la Russie, avec laquelle la Lituanie continue à faire 40 % de ses échanges. Mais ce n'est pas facile par les temps qui courent à Moscou. Au cours des derniers mois, M. Slezevicius a signé trois accords économiques avec le premier ministre russe Tchernomyrdine, deux autres avec un des vice-premiers ministres, M. Chakhraï. Aucun, dit-il, n'a été appliqué.

JAN KRAUZE

□ **ALLEMAGNE : profanation d'un cimetière juif.** – Plusieurs dizaines de tombes du cimetière juif de Wriezen (ex-RDA) ont été renversées et recouvertes de croix gammées ou de slogans néo-nazis, a indiqué la police, mercredi 8 septembre. Le procureur de Francfort-sur-l'Oder a immédiatement offert une récompense de 5 000 marks pour toute information permettant l'arrestation des coupables. Plusieurs des inscriptions retrouvées sur place reproduisaient le sigle du Parti des travailleurs libres d'Allemagne (FAP), une formation d'extrême droite dont un ancien dirigeant régional a été condamné, mardi, à un an de prison. – *(AFP, AP.)*

□ **ANDORRE : premier scrutin constitutionnel le 12 décembre.** – Les électeurs de la principauté d'Andorre se rendront aux urnes le 12 décembre pour leur premier scrutin constitutionnel, a annoncé, mercredi 8 septembre, le *Journal officiel* de la principauté. Près de dix mille électeurs devraient participer à ce scrutin, qui mettra fin à un mode de gouvernement vieux de sept siècles. Pour la première fois, la moitié des vingt-huit membres du Parlement andorran seront élus à l'échelon national et non plus au niveau des sept paroisses de la principauté. Jusqu'à l'adoption de la première Constitution, le 14 mars, les partis politiques et les organisations syndicales étaient interdits en Andorre dont le chef d'Etat français et l'évêque espagnol de Seo d'Urgell se partagent la souveraineté. – *(Reuter.)*

□ **AZERBAÏDJAN : « report » des pourparlers entre Azerbaïdjanais et Arméniens du Haut-Karabakh.** – Les pourparlers prévus, mercredi 8 septembre à Moscou, entre une délégation azerbaïdjanaise et des Arméniens du Haut-Karabakh, en présence de diplomates russes, ont été *« reportés »* à une date non précisée. Le président azerbaïdjanais en exercice, Guaïdar Aliev, a, en revanche, prolongé de vingt-quatre heures sa visite à Moscou. Lors d'une conférence de presse, mercredi, il a réaffirmé sa volonté de négocier une solution du conflit, sa satisfaction de voir la Russie désormais *« convaincue d'un danger réel de son internationalisation »* et s'est prononcé contre l'introduction d'une force de paix dans la région, estimant que la présence des observateurs de la CSCE suffira. – *(Itar-Tass.)*

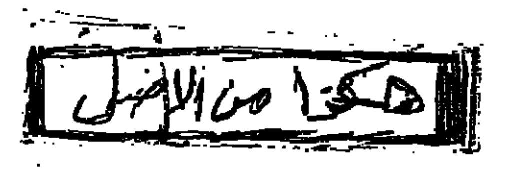
□ **BULGARIE : démission du vice-premier ministre.** – Le Parlement bulgare a entériné, mercredi 8 septembre, la démission du vice-premier ministre, Neitcho Néev, par 129 voix pour, 81 contre et 5 abstentions. Le premier ministre, Luben Berov, a déclaré aux députés que M. Néev avait *« violé les règles du jeu »* en ayant notamment participé à une rencontre non officielle à Sofia, le 25 août dernier, avec des représentants de la Serbie et du Monténégro, dont le vice-premier ministre serbe Danilo Markovic. M. Néev n'avait pas été autorisé par le gouvernement à participer à cette rencontre, selon le premier ministre. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : le dirigeant historique des Brigades rouges de retour en prison.** – Le dirigeant historique du mouvement terroriste d'extrême gauche des Brigades rouges (BR), Renato Curcio, est retourné en prison à Rome, alors qu'il bénéficiait, depuis début avril, d'un régime de semi-liberté, a-t-on appris, mercredi 8 septembre, de source judiciaire. Sa remise en prison est *« une mesure de précaution qui devra être confirmée par le tribunal d'ici trente jours »*, a expliqué le porte-parole de la prison Rebibbia où se trouve Renato Curcio. Celui-ci, qui n'a jamais commis d'assassinat mais a refusé de signer une lettre exprimant son refus moral de la lutte qu'il avait dirigée politiquement, devrait en principe rester en prison jusqu'en l'an 2 004. – *(AFP.)*

□ **LETTONIE : le pape sur la tombe d'un archevêque.** – Au deuxième jour de sa visite en Lettonie, le pape Jean-Paul II devait se rendre, jeudi 9 septembre, à 200 kilomètres de Riga, sur la tombe de l'archevêque letton Juilijonas Vaivod, le premier cardinal à avoir été nommé par le pape en ex-URSS, en 1983. La veille, le pape avait appelé les Lettons à un *« pardon généreux, total et franc »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **POLOGNE : inculpation d'un ancien ministre.** – L'ancien ministre polonais de l'intérieur Antoni Macierewicz a été inculpé de trahison de secrets d'Etat et risque une peine maximale de dix ans de prison, a annoncé, mercredi 8 septembre, l'agence PAP. Les services de M. Macierewicz avaient rédigé une liste de soixante-quatre personnes, dont le président Lech Walesa lui-même, supposées avoir collaboré avec la police politique du régime communiste. Rendue publique à la tribune de la Diète en juin 1992, la liste avait déclenché une grave crise politique débouchant sur la chute du gouvernement du premier ministre Jan Olszewski. Les archives des services secrets communistes sur lesquelles s'appuyaient les rédacteurs de la liste ne recelaient aucun élément prouvant la collaboration des personnes citées. – *(Reuter.)*

□ **RUSSIE : le maréchal Chapochnikov nommé ambassadeur en Nouvelle-Zélande.** – Le maréchal Evgueni Chapochnikov, ancien commandant en chef des forces armées de la CEI, a été nommé ambassadeur de Russie en Nouvelle-Zélande, a affirmé, mercredi 8 septembre, l'agence Interfax. Cet « exil » de l'homme qui avait soutenu Boris Eltsine lors du putsch et pris la *« valise nucléaire »* des mains de M. Gorbatchev intervient un mois après qu'il eut démissionné de son poste, controversé par le Parlement, de secrétaire du Conseil de sécurité de Russie – organisme suprême de consultation présidé par Boris Eltsine et parfois qualifié dans la presse de « nouveau bureau politique ». M. Vladimir Roubanov, ancien responsable du KGB et adjoint du maréchal Chapochnikov, a été temporairement nommé secrétaire du Conseil de sécurité. M. Roubanov avait créé il y a un an une société de consultation judiciaire et commerciale. – *(AFP.)*



après la révélation de deux scandales

…nent s'affirme détermi… contre la corruption

LITUANIE : fort des résultats économiques obte…

Le premier ministre affiche sa confiance

ASIE

La visite de Narasimha Rao à Pékin

Chinois et Indiens se promettent de ne plus recourir à la force

PÉKIN

de notre correspondant

La visite à Pékin du premier ministre indien, Narasimha Rao, couronnée par la signature en sa présence et celle de son homologue Li Peng d'un accord destiné à réduire les risques de tension frontalière (*le Monde* du 9 septembre) aura confirmé la volonté de réalisme des deux géants asiatiques, sans dissiper une suspicion mutuelle. L'accord prévoit principalement que les deux pays s'engagent à respecter la *« ligne de contrôle effectif »* qui sépare leurs troupes depuis la guerre de 1962, et se promettent de ne pas recourir à la force ou à la menace. Aucune partie ne renonce à ses revendications de souveraineté sur les vastes territoires contestés, mais le texte représente un pas vers la négociation, la région de l'Aksai Chin demeurant sous contrôle chinois et l'Inde conservant l'Arunachal Pradesh.

La Chine a insisté sur *« la satisfaction et la joie »* que lui a procurées le séjour de M. Rao dans une ambiance *« très harmonieuse »*. Pourtant, les limites de cette bonne entente sautent aux yeux. A la manière dont la Chine traite ses autres différends territoriaux, le problème avec l'Inde est mis de côté pour une double raison : dans l'espoir que le temps permettra de le régler et, corollaire tactique, avec la certitude qu'il pourra toujours être réactivé en cas de nouveaux désaccords.

Pour le moment, la Chine est satisfaite de pouvoir amener l'Inde à l'accompagner dans un pas-de-deux diplomatique visant à montrer aux grandes puissances que les deux pays les plus peuplés de la planète ont leur mot à dire dans la communauté des nations et qu'ils parviennent à s'entendre sur un mode pragmatique forçant à tenir compte de leurs intérêts. Le message est surtout destiné à Washington : les Chinois n'ont pas hésité à tonner devant M. Rao contre *« l'hégémonisme et la politique de grandes puissances »* menant à *« des ingérences grossières dans les affaires intérieures d'autres pays »*.

Les ombres n'ont cependant pas disparu du tableau. Ainsi M. Rao a-t-il exprimé l'inquiétude suscitée en Inde par les fournitures d'armes chinoises au Pakistan et à la Birmanie, les premières en raison de la traditionnelle hostilité indo-pakistanaise, les secondes en raison des risques de les voir tomber dans les mains des maquisards maoïstes qui hantent encore le nord de l'Assam. On ignore quelle fut la réponse chinoise, mais on sait que Pékin dispose d'une rhétorique à toute épreuve pour éviter d'entrer dans de telles discussions.

Pékin s'est, en revanche, réjoui de voir que l'Inde n'avait toujours pas l'intention de soutenir les Tibétains ni la campagne du dalaï-lama pour un assouplissement de la domination chinoise sur le « toit du monde ». C'est sans grand risque de heurter l'hôte indien que le ministère chinois des affaires étrangères a, de nouveau, attaqué le « dieu-roi » exilé pour ses propos *« irresponsables »* : celui-ci vient de formuler l'espoir que les Jeux olympiques de l'an 2000 ne seront pas organisés à Pékin.

FRANCIS DERON

Les limites de l'« ouverture » en Chine

PÉKIN

de notre correspondant

Les conditions mises par Pékin à la restitution au syndicaliste indépendant Han Dongfang de son passeport, *« annulé »* après qu'il eût tenté de rentrer au pays, montrent à quel point c'est une Chine *« plus ouverte »* qui espère être choisie, le 23 septembre, pour organiser les Jeux olympiques en l'an 2000.

M. Han, a indiqué un anonyme *« responsable dirigeant du ministère de la sécurité publique »* cité par la presse officielle, peut espérer redevenir citoyen chinois s'il *« confesse d'avoir entrepris à l'étranger des activités nuisibles aux intérêts et au prestige de son pays »* et *« promet de ne plus jamais s'engager dans des activités d'opposition envers le gouvernement chinois et violant la loi chinoise »*. En d'autre termes, qu'il renonce à être Han Dongfang, le *« Lech Walesa chinois »*.

M. Han est donc libre de se rendre auprès d'une ambassade de Chine de son choix, d'y prêter ce serment et de demander un nouveau passeport, droit garanti par la loi aux citoyen de la République populaire. Mais le responsable a précisé qu'il lui faudrait attendre *« un certain temps »* pour être satisfait, une observation de son comportement étant nécessaire du fait de sa propension à se dédire. L'affaire continue de susciter une émotion certaine à Hongkong, où le jeune animateur ouvrier a été littéralement jeté comme un malpropre par la police après avoir pénétré en Chine.

Divers commentateurs ont estimé que cette action augurait mal des perspectives d'avenir des futurs citoyens de la « région administrative spéciale » de Hongkong après sa rétrocession à la Chine en 1997. Cependant, la communauté d'affaires, proche du gouvernement de Pékin, a nettement donné l'impression de ne pas vouloir prendre de risques en élevant la voix en faveur de ce citoyen banni de son pays.

F. D.

[Dans le même ordre d'« ouverture », le correspondant du Monde à Pékin s'est vu signifier, avec beaucoup de gentillesse mais tout autant de fermeté, qu'il ne pouvait pas assister à un congrès académique devant se tenir d'ici quelques jours à Chengde, ville proche de Pékin où les empereurs mandchous avaient coutume de se rendre en été pour fuir la touffeur de la capitale. Le colloque, auquel diverses personnalités universitaires étrangères sont attendues, doit marquer le bicentenaire de la célèbre ambassade MacCartney envoyée par le Royaume-Uni auprès de l'empereur Qian Long. Les divergences de vues protocolaires avaient installé un climat de solide méfiance mutuelle entre les deux pays, qui n'est pas sans évoquer les grincements de dents entre Pékin et l'actuel gouverneur de Hongkong, Chris Patten.]

PHILIPPINES

Seuls quelques milliers de fidèles ont accueilli la dépouille mortelle de l'ex-président Marcos

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Quatre ans après sa mort à Honolulu, la dépouille mortelle de Ferdinand Marcos – le plus grand voleur des temps modernes, selon le *Livre des records Guinness* – a été rapatriée, mardi 7 septembre, à Ilocos-Norte, la province de Luçon dont il est originaire.

Le corps embaumé de l'ancien dictateur – élu président une première fois en 1965 et une deuxième en 1969, il a imposé la loi martiale de 1972 à 1981 avant d'être chassé du pouvoir en 1986 – devait être déposé vendredi dans un mausolée élevé pour la coquette somme de 450 000 francs à Batac, la ville qu'il a représentée au Congrès philippin pendant de longues années.

De peur d'affrontements, le président actuel, Fidel Ramos – un cousin éloigné de Marcos – avait interdit que le corps transite par Manille. Le risque s'est révélé, pourtant, moins grand que prévu : lorsque le Boeing-727, affrété à cet effet, a atterri à Ilocos-Norte, 7 000 fidèles seulement étaient présents alors que les organisateurs avaient annoncé la venue de dizaines de milliers de gens.

En 1983, les funérailles du principal adversaire de Marcos, Benigno Aquino – assassiné à son retour d'exil – avaient rassemblé un million de personnes. Cet assassinat, que les proches d'Aquino imputent aux services secrets de Marcos, avait d'ailleurs marqué le début d'un mouvement populaire qui devait contraindre, trois ans plus tard, la famille Marcos à s'exiler.

Quant à ceux qui ont voulu exploiter politiquement le rapatriement de la dépouille de l'ancien dictateur, ils doivent désormais mieux jauger les limites de leurs ambitions.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après l'accord sur le Conseil exécutif de transition

Nelson Mandela demande la levée des dernières sanctions économiques

L'accord conclu entre le gouvernement de Frederik De Klerk et l'ANC de Nelson Mandela sur la création d'un Conseil exécutif de transition (TEC), mardi 7 septembre, a été bien accueilli à l'étranger. *« C'est un pas important sur le chemin de la transition vers une démocratie non raciale »*, a déclaré à Washington le porte-parole du département d'Etat. Le ministre canadien des affaires étrangères, Perrin Beatty, a félicité *« tous ceux qui ont œuvré avec dévouement pour atteindre cette étape »*. De son côté, le commissaire européen chargé des relations extérieures, Hans Van den Roek, a qualifié l'accord de *« percée »* qui devrait *« aboutir à la levée des sanctions »*.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, a officiellement confirmé, mercredi 8 septembre, la demande de levée des dernières sanctions économiques frappant encore l'Afrique du Sud. La veille, Thabo Mbeki, président national de l'ANC, avait annoncé l'imminence de cette décision dans la foulée de l'accord conclu sur le Conseil exécutif de transition (*le Monde* du 9 septembre).

La levée des sanctions a surtout une valeur symbolique en ce qu'elle ponctue le passage à une nouvelle ère politique mais ne constitue pas en soi une grande surprise : dès le mois de janvier, à l'occasion de son voyage aux Etats-Unis, Nelson Mandela s'était déjà prononcé sur la possibilité de lier l'accord sur une transition politique et la levée officielle des sanctions. Celles-ci ne jouaient plus en fait qu'un rôle mineur : les Etats et organisations ayant participé au boycottage économique s'étaient chargés eux-mêmes depuis 1990 d'atténuer ou de lever bon nombre des mesures restrictives portant sur les échanges commerciaux et financiers.

Le débat sur l'efficacité des sanctions reste très controversé. Ainsi, dans le domaine de l'armement, l'embargo, loin d'affaiblir l'Afrique du Sud, a au contraire incité Pretoria à développer sa propre industrie de défense. La compagnie Armcor a non seulement conféré au pays une certaine autonomie en matière d'armement, mais aussi ouvert de fructueux marchés à l'étranger. Contourner les sanctions s'est aussi avéré un jeu relativement facile : la France, tout en ayant opté officiellement pour une politique de boycottage, a discrètement développé la centrale nucléaire de Koeberg – dont EDF assure toujours la maintenance.

Rôle-clé du FMI et de la Banque mondiale

Dans les autres domaines industriels, le jeu des filiales locales des multinationales a également permis aux pays partisans des sanctions de se donner une image officielle respectable, tout en continuant à conclure des affaires au pays de l'apartheid. Mais les attraits potentiels de la nouvelle Afrique du Sud n'ont qu'un effet mitigé sur les investisseurs étrangers.

Les premiers à avoir renforcé leur présence sont ceux qui ne s'étaient pas joints aux sanctions officielles : l'Allemagne, la Suisse, Taïwan, le Japon ou – dans une moindre mesure – la Grande-Bretagne. Il y a bien eu, ces derniers mois, de nouveaux venus, tels que les Emirats arabes, qui ont investi dans le domaine foncier et le tourisme, mais le contexte mondial n'est pas favorable. Le retour tant espéré des Etats-Unis sur la scène sud-africaine se fait attendre. Le coût de la main-d'œuvre locale, le climat d'instabilité et la violence politique ne contribuent pas à inspirer confiance.

En fait, la clé du futur économique de l'Afrique du Sud est plutôt à chercher du côté de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) : début juillet, lors de sa visite aux Etats-Unis, le président De Klerk confiait que quelque 850 millions de dollars attendaient l'Afrique du Sud si un accord sur la transition politique était rapidement conclu. Cela étant chose faite, ce n'est pas un hasard si Nelson Mandela et Frederik De Klerk se rendront à Washington à la fin du mois, au moment de la réunion annuelle de la Banque mondiale et du FMI. De nombreux investisseurs étrangers considèrent en effet que les prêts de ces institutions donneraient une certaine garantie sur la viabilité économique de la nouvelle Afrique du Sud. – *(Intérim.)*

Reprise progressive des échanges internationaux

Les sanctions frappant l'Afrique du Sud depuis une vingtaine d'années ont été levées au fur et à mesure de la suppression des lois de l'apartheid. Les boycottages culturels et sportifs ont notamment été supprimés en 1991 et 1992. Les Etats-Unis ont joué un rôle important, avec un embargo sur les échanges financiers pratiqué par 27 Etats et 89 villes, en dépit de la décision de Washington du 10 juillet 1991 de lever les sanctions économiques imposées en 1986. Washington, par son droit de veto, interdit toujours l'accès de l'Afrique du Sud au FMI.

■ **ONU.** – En mai 1992, l'Afrique du Sud a de nouveau siégé à la Conférence du désarmement, dix-huit ans après l'exclusion dont elle avait été frappée par l'Assemblée générale de l'ONU. La décision prise en 1974 avait entraîné l'expulsion de l'Afrique du Sud de tous les organes de l'ONU, à l'exception toutefois du Conseil de sécurité, où elle pouvait toujours faire entendre sa voix dans les affaires la concernant. Cependant, toutes les sanctions décrétées par l'ONU demeurent théoriquement en place, même si elles commencent à ne plus être appliquées, sauf en ce qui concerne les armes (résolution adoptée en 1977) et le pétrole.

■ **CEE.** – En 1985, la Communauté européenne avait adopté un train de mesures comprenant notamment un embargo sur les exportations d'armes, l'arrêt des exportations pétrolières et énergétiques et l'interdiction de toute coopération nouvelle dans le domaine nucléaire. Elles restent en vigueur, à l'exception de l'embargo pétrolier levé le 6 avril 1992. La CEE a également décidé, le 27 janvier 1992, la levée de l'embargo sur les pièces d'or, le fer et l'acier décidé en 1986. Les liens dans les domaines sportif, culturel et scientifique ont été rétablis le 6 avril 1992. La France avait également décrété une mesure nationale d'embargo sur le charbon, appliquée depuis 1985 et levée en mars 1992.

■ **COMMONWEALTH.** – L'organisation (50 Etats membres), qui avait pris en 1985 une série de sanctions similaires à celles de la CEE, a décidé une levée partielle de ces mesures le 21 octobre 1991, dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, des relations scientifiques et du tourisme. L'embargo sur les ventes d'armes et les investissements est maintenu.

■ **JAPON.** – Tokyo a levé la quasi-totalité des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, à l'exception des ventes d'armes et des ordinateurs pour des usages militaires, le 22 octobre 1991.

Trois attentats font vingt-cinq victimes noires dans la région de Johannesburg

Vingt-cinq Noirs ont été tués, mercredi 8 septembre, dans la région de Johannesburg, au cours de trois attaques distinctes, selon la police. Ces attaques interviennent moins de vingt-quatre heures après l'annonce, mardi soir, de la création prochaine d'un Conseil exécutif de transition qui devrait mettre fin à l'hégémonie des Blancs en Afrique du Sud.

Le ministre de la loi et de l'ordre, Hernus Kriel, a immédiatement condamné ces massacres, déclarant, dans un communiqué, qu'ils soulignent l'urgence d'une solution politique au climat de violence. *Lors de la plus grave attaque*, qualifiée par un porte-parole de la police de *« massacre perpétré de sang-froid »*, dix-neuf personnes ont été tuées et trente-trois autres ont été blessées lorsqu'une dizaine d'hommes armés ont ouvert le feu sur la foule qui attendait à une station de taxi collectifs dans la zone industrielle de Wadeville, à l'est de Johannesburg.

Une deuxième attaque a fait deux morts et trois blessés près de l'entrée du ghetto noir de Katlehong, qui a souvent été le théâtre de violences. Enfin, quatre personnes ont trouvé la mort lorsqu'un commando armé a fait irruption dans une grande salle de la cité noire de Soweto et ont ouvert le feu sur une réunion de chauffeurs de taxi. Deux des attaquants figurent parmi les victimes.

Cette nouvelle flambée de violence intervient moins d'une semaine après l'organisation d'une *Journée nationale de la paix*, jeudi 2 septembre. Cent six personnes ont été tuées depuis lors, ce qui constitue une nette recrudescence de la violence politique par rapport au mois d'août, au cours duquel une quarantaine de personnes ont été tuées chaque semaine. – *(AFP, AP, Reuter.)*

L'enclave de Walvis-Bay sera restituée à la Namibie le 1er mars

L'Afrique du Sud et la Namibie sont tombées d'accord, mercredi 8 septembre, pour transférer la souveraineté sur l'enclave de Walvis-Bay aux autorités de Windhoek le 1er mars, a indiqué un porte-parole du ministère des affaires étrangères sud-africain. Cette date a été fixée lors d'une rencontre à Pretoria entre le ministre des affaires étrangères sud-africain, Pik Botha, et son homologue namibien, Theo Ben Gurirab.

Les deux parties ont précisé que les habitants de cette ville portuaire située sur la côte atlantique namibienne seraient consultés sur ce transfert à une date restant à déterminer. La restitution de Walvis-Bay à la Namibie sera soumise au Parlement sud-africain *« avant la fin 1993 »*, précise un communiqué du ministère sud-africain.

L'enclave de Walvis-Bay et douze îlots environnants étaient restés sud-africains quand la Namibie, colonie sud-africaine depuis 1910 était devenue indépendante en mars 1990. Elle est conjointement administrée par les deux pays depuis novembre 1992. Le 16 août, les partis négociant l'avenir de l'Afrique du Sud s'étaient prononcés pour son rattachement rapide à la Namibie qui, depuis son indépendance, réclamait la réintégration de l'enclave avec le soutien de l'ANC et d'autres mouvements anti-apartheid. La réintégration était également demandée depuis de nombreuses années par l'ONU et l'OUA. – *(AFP.*

ANGOLA

Violents combats entre l'armée et l'UNITA pour le contrôle de Cuito

Selon des sources militaires et diplomatiques à Luanda, les combats, opposant les forces gouvernementales et les troupes de l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (UNITA), pour le contrôle de la ville de Cuito, assiégée depuis huit mois, dans le centre du pays, se sont intensifiés au cours des derniers jours. *« Les combats sont beaucoup plus violents et sont concentrés dans le quartier sud de la ville »*, a précisé mercredi 8 septembre un attaché militaire occidental dans la capitale angolaise.

La radio nationale précise que l'UNITA a déployé trois bataillons et des pièces d'artillerie autour de Cuito, la capitale de la province de Bié, sur le plateau central angolais. Le palais du gouverneur serait encore entre les mains des forces armées angolaises (FAA) mais les combats feraient rage, rue par rue, dans certains quartiers. L'armée angolaise a revendiqué mercredi la mort de cinquante-six soldats de l'UNITA.

La bataille de Cuito semble déjà dépasser en horreur celle de Huambo, autre capitale provinciale du centre de l'Angola, tombée aux mains de l'UNITA en mars dernier, après cinquante-cinq jours de combats, selon les organisations humanitaires. Bien que les chiffres soient impossibles à vérifier, certaines estimations font état d'au moins quinze mille morts depuis le début du siège de Cuito, en janvier. Selon le programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), la ville étranglée par huit mois de siège, privée d'eau, de vivres et de médicaments, est devenue le *« Sarajevo de l'Angola »*.

Le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi, s'est entretenu mardi 7 septembre au téléphone avec le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, George Moose. Il aurait évoqué avec ses interlocuteurs une éventuelle relance du dialogue avec le gouvernement de Luanda, sous un double patronnage de l'ONU et de l'administration américaine. L'ONU, de son côté, envisage de réunir plusieurs chefs d'Etat africains à Libreville, peu après la réunion du Conseil de sécurité prévue pour le 15 septembre, pour discuter de la situation en Angola. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : un militaire et un policier assassinés.** – Les services de sécurité algériens ont annoncé, mercredi 8 septembre, qu'un militaire, dont le grade n'a pas été précisé, et un policier avaient été assassinés lundi, le premier à Alger et le second à Sidi-Bel-Abbès. Le militaire a été tué à coups de couteaux alors qu'il sortait de la mosquée. Le policier a été tué par quatre hommes armés. Ces derniers morts portent à cinq le nombre d'agents des forces de sécurité tués depuis le 1er septembre. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : la date du 19 février proposée pour l'élection présidentielle.** – La commission électorale nationale a proposé la date du 19 février pour la prochaine élection présidentielle, a rapporté mercredi 8 septembre le quotidien *Champion*. Si cette date était adoptée par le gouvernement intérimaire et les représentants des deux seuls partis politiques autorisés, le nouveau président prêterait serment le 31 mars, date à laquelle le gouvernement intérimaire doit céder la place à un chef de l'Etat démocratiquement élu. – *(AFP.)*

□ **TANZANIE : formation prochaine d'un gouvernement autonome au Tanganyika.** – Le journal *Uhuru*, organe du Parti révolutionnaire (CCM, au pouvoir), a indiqué, mardi 7 septembre, qu'un gouvernement distinct pour le Tanganyika (Tanzanie continentale) sera formé avant les premières élections pluralistes, prévues pour 1994. Ce nouveau gouvernement sera le deuxième dans le cadre de l'Union tanzanienne, constituée en 1964 entre la partie continentale et les îles jumelles de Zanzibar et de Pemba, qui avaient conservé un gouvernement autonome disctinct. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : ouverture de négociations entre le pouvoir et l'opposition.** – Les participants aux pré-négociations ouvertes le 19 août au Palais du peuple à Kinshasa ont fixé au vendredi 10 septembre l'ouverture de concertations entre la mouvance présidentielle et l'opposition. La cérémonie d'ouverture sera présidée par Mgr Laurent Monsengwo, président du Haut Conseil de la République (HCR, Parlement de transition), celle de clôture par le maréchal Mobutu. L'ordre du jour prévoit notamment l'examen des textes devant régir la période de transition et l'organisation des échéances électorales ; cent soixante délégués participeront aux négociations. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Chili : l'hypocrisie et l'oubli

Suite de la première page

Après dix-sept années de dictature, le président Patricio Aylwin a été élu, en décembre 1989, à la tête d'une coalition de centre-gauche (regroupant démocrates-chrétiens et socialistes), dont le programme promettait le jugement des responsables des violations des droits de l'homme. *« En fait, le président a tout de suite pu mesurer les obstacles qui empêchaient que la justice ne l'emporte »*, affirme José Luis Zalaquett, proche conseiller du chef de l'Etat, qui fut membre de la commission Rettig *« pour la vérité et la réconciliation »*.

L'un de ces obstacles est le maintien du général Pinochet au poste de commandant en chef de l'armée de terre, que celui-ci a voulu conserver, nous a-t-il récemment déclaré, *« pour protéger* [ses] *soldats »*.

La Constitution que le dictateur a fait approuver en 1980 et l'existence d'une Cour suprême plutôt favorable aux militaires constituent d'autres « legs » que le nouveau pouvoir n'a pas voulu remettre en cause. De même, la loi d'amnistie promulguée par le régime militaire n'a pas été abrogée.

Cette loi concerne toutes les atteintes aux droits de l'homme commises entre le 11 septembre 1973 et le 10 mars 1978. Elle couvre la période la plus noire de la dictature, celle où plus de 7 000 personnes furent parquées dans les stades et déportées, au moins un millier exécutées ou torturées à mort. Près de 1 100 personnes disparurent et 250 000 furent contraintes à l'exil. Au cœur de la répression se trouvait la DINA, la police secrète, créée en novembre 1973. Cette « direction nationale du renseignement », dont l'emblème était un poing d'acier fermé, était dirigée par le colonel (puis général) Manuel Contreras, qui souhaitait *« exterminer tout ce qui ressemble au marxisme »*. Jusqu'à sa dissolution en 1977, la DINA était placée sous l'autorité du général Pinochet.

Le gouvernement de M. Aylwin a estimé qu'il était devant le même dilemme que ses voisins argentin et uruguayen : la démocratie, quitte à sacrifier la justice, ou la justice, quitte à mettre en péril la démocratie. *« Le président a choisi de se fixer deux objectifs : la justice dans la mesure du possible, et la vérité »*, dit José Luis Zalaquett. La justice s'est seulement appliquée à quelques crimes symboliques non couverts par la loi d'amnistie, parmi lesquels l'assassinat d'un ancien ministre du président Salvador Allende, Orlando Letellier, tué dans un attentat le 21 septembre 1976 à Washington. Suite aux aveux du poseur de la bombe, le général Contreras est aujourd'hui jugé et pourrait être condamné dans les prochaines semaines.

La commission présidée par l'ex-sénateur Paul Rettig et formée à l'initiative de M. Aylwin a eu pour principale tâche de *« rechercher la vérité »* sur les exécutions et les disparitions. *Elle a chiffré à 2 279 le* nombre des assassinats politiques sous la dictature, mais elle n'a pas publié de liste des auteurs des violations des droits de l'homme. Les victimes n'oublieront sans doute jamais le message à la nation du 4 mars 1991, au cours duquel le président Aylwin, rendant public le rapport de cette commission, demanda, au bord des larmes, *« pardon aux victimes au nom de l'Etat chilien »*. *« Le rapport a eu l'immense mérite de rendre officielle une vérité que nous clamions depuis longtemps et que d'aucuns niaient*, souligne Sola Sierra, présidente du Groupement des familles des détenus disparus (AFDD), et dont le mari disparut après son arrestation en 1975. *Mais il est incomplet, car il n'a pas désigné les coupables »*.

Le cas Chanfreau

Cette tâche devait incomber à la justice. *« Le président Aylwin souhaitait que la justice détermine l'ensemble des circonstances d'un crime ou d'une disparition, avant d'appliquer l'amnistie. C'est ce qu'on a appelé la doctrine Aylwin »*, explique Veronica Reyna, avocate et dirigeante du FASIC, l'association œcuménique qui s'occupe des 200 procès en cours. Cette « doctrine » a été affirmée dans le cas Chanfreau.

Ayant la double nationalité chilienne et française, Alfonso Chanfreau, l'un des dirigeants du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire, extrême gauche), fut enlevé à son domicile en juillet 1974 et emmené au centre de torture situé au 38, rue de Londres. Voyant qu'il ne parlait pas, même sous les sévices, les policiers arrêtèrent son épouse, Erika. Celle-ci se souvient des dix-huit jours d'enfer passés dans les locaux de la DINA. Les agents forcèrent son mari à assister aux tortures auxquelles elle était soumise : viol, application d'électrodes sur le vagin, coups, insultes, etc. *« La personne qui dirigeait la séance était le lieutenant Miguel Krassnoff »*, accuse Mme Chanfreau, à l'instar de tous les survivants de ce centre de torture. Elle fut expulsée vers Paris avec sept autres Franco-Chiliens, mais son mari, lui, disparut à jamais.

Grâce aux efforts de la famille et à l'obstination du juge Gloria Olivares, une instruction a été ouverte en 1992, au cours de laquelle Miguel Krassnoff a été cité comme témoin. *« Ce fut un moment très important, car j'ai enfin pu exprimer ma vérité face à nos bourreaux*, explique Mme Chanfreau. *Ma fille, Natalia, qui avait quinze mois lors de l'arrestation de son père, était terrorisée. Aujourd'hui elle est désespérée. »* Car, après quelques semaines d'audition, la Cour suprême a décidé de transmettre le dossier à la justice militaire qui a aussitôt appliqué l'amnistie, *sans respecter la « doctrine* Aylwin ». *« J'ai perdu tout espoir de savoir où repose Alfonso »*, dit Erika Chanfreau.

Les militaires de l'armée de terre n'ont pas apprécié d'être cités à comparaître comme témoins dans le cas Chanfreau, comme dans beaucoup des 200 autres procès en cours. Ils ont effectué une démonstration de force le 28 mai 1993, qui a amené le gouvernement à négocier un compromis. Le projet de loi proposé par le président Aylwin, qui veut *« accélérer les procès en évitant les vexations aux militaires »* a été surtout critiqué par les défenseurs des disparus. *« On essaie de tromper le pays*, estime Veronica Reyna, *en présentant comme une solution ce qui n'est qu'une loi garantissant l'impunité. Beaucoup étaient prêts à accepter que les coupables ne soient pas punis si l'on obtenait que la vérité soit établie, ce qui dépendra maintenant du bon vouloir des militaires. »*

« Le problème reste entier »

Sola Sierra *« mène combat pour que cette loi ne soit pas votée »*. Dans le local de son association, plusieurs mères, femmes, compagnes ou sœurs de disparus, emmitouflées dans des couvertures, observent temporairement un jeûne de protestation. Sur les murs sont affichés quelques portraits accompagnés de la question *« Donde estan ? »* (Où sont-ils ?) Des étudiants viennent exprimer une solidarité que l'ensemble du pays ne démontre guère. *« Nous sommes là pour essayer de réveiller les Chiliens : les gens s'en fichent, et le gouvernement veut enterrer la question »*, dit l'un d'entre eux. *« Le pays préfère se voiler la face pour ne pas se sentir coupable »*, ajoute un avocat.

Natalia Chanfreau, âgée aujourd'hui de vingt ans, a pu constater à ses dépens cette volonté d'occulter l'histoire récente. Après la découverte d'un charnier à Pisagua, en 1990, elle voulut, avec des camarades de classe, organiser une exposition au lycée français de Santiago, afin de rappeler le destin des disparus. L'exposition fut interdite par le directeur du lycée français, qui est aussi directeur de l'Alliance française.

Le combat des associations de défense des droits de l'homme aura finalement réussi à produire un résultat. Sous la pression des socialistes, le président Aylwin a choisi de retirer son projet de loi, vendredi 3 septembre, reconnaissant avoir connu *« l'échec le plus sévère de sa présidence »*.

Du côté des militaires, on regrette officieusement que *« l'effort de solution ait abouti à une impasse »*. Encouragées par cette décision, les associations de victimes soulignent toutefois que *« le problème reste entier »*. Les tribunaux militaires ont en effet multiplié, ces dernières semaines, les amnisties prononcées en l'absence de toute enquête.

BRUNO ADRIAN



Le suicide de Salvador Allende

En ce mardi 11 septembre 1973, le président Salvador Allende est réveillé, aux petites heures, par l'annonce *du soulèvement de la marine* à Valparaiso. Retranché dans le palais présidentiel de La Moneda à Santiago avec ses compagnons les plus fidèles, il essuie d'abord les tirs de l'artillerie puis ceux des chars qui font voler les vitres en éclats. Aux militaires qui lui proposent *l'exil, il* répond : *« Vous autres ignorez ce qu'est l'honneur ! »* A midi, l'aviation bombarde le palais, y mettant le feu. Saldavor Allende affirme alors qu'il va se rendre. Après un dernier adieu, il laisse ses collaborateurs se diriger vers la sortie, entre dans le salon de l'Indépendance, ferme toutes les portes, s'empare de son arme (un pistolet-mitrailleur offert par Fidel Castro), pose son menton sur le canon et appuie sur la gâchette. Le crâne explose sous le choc.

Ce suicide, longtemps contesté, est aujourd'hui confirmé par ceux de ses proches qui lui survécurent, comme son ami, le Dr Patricio Guijon, qui fut le premier à trouver le corps, ou Carlos Jorquera, l'attaché de presse du président.

L'aventure de l'Unité populaire, *« la voie chilienne vers le socialisme »*, avait commencé le 4 septembre 1970, par l'élection de Salvador Allende avec un peu plus de 36 % des voix. Elle s'est achevée dans le sang, après *trois années de crise intense*. Salvador Allende fut trahi par le général Pinochet – qu'il avait lui-même nommé à la tête de l'armée de terre le 23 août 1973 parce qu'il le considérait comme « légaliste ». Il fut trahi par la démocratie-chrétienne qui, *après avoir facilité son élection*, préféra adopter une politique d'opposition totale, rendant impossible toute sortie négociée à la crise politique.

Le président fut surtout écartelé entre deux extrêmes : la droite conservatrice, soutenue par les Etats-Unis, pressée de mettre un terme à l'expérience socialiste quel qu'en soit le prix, et l'extrême gauche, désireuse de provoquer l'affrontement afin de déclencher la Révolution. *« Face à la tempête, le président parut quelquefois dépassé par les événements. Plus qu'un homme de gouvernement, c'était l'homme d'une idée. Il s'est donné la mort pour lui être fidèle face à l'Histoire »*, conclut Carlos Jorquera.

B. A.

La libération des prisonniers politiques

Lorsque le président Patricio Aylwin prend ses fonctions, le 11 mars 1990, quatre cents prisonniers politiques se trouvent *dans les geôles chiliennes*. Ils ne sont plus aujourd'hui que dix-neuf à être considérés comme tels, y compris par Amnesty International. Le Vicariat de la solidarité, créée par l'Eglise catholique dès les premiers jours de la dictature (sous le nom de Comité pro-paz), a joué un rôle déterminant pour obtenir leur libération. Cet organisme a compté jusqu'à cent vint employés et une vingtaine d'avocats.

Il a été entendu au cas par cas, suivant la formule choisie par le président Aylwin. Celui-ci *a utilisé son droit de grâce pour* les prisonniers qui avaient déjà été condamnés, par la justice militaire le plus souvent. Lorsque cette dernière a fait traîner les procédures, les autorités les ont libérés sous caution.

Les prisonniers restants sont tous accusés d'avoir été mêlés, de près ou de loin, à la mort d'un membre des forces de l'ordre. *« Le Vicariat a toujours refusé de les considérer comme des prisonniers politiques, même s'il a lutté pour que leurs droits soient respectés »*, explique Eduardo Rojas, ancien membre du Vicariat, organisme qui s'est dissous en novembre 1992, considérant qu'il était parvenu au terme de sa mission. Lorsqu'il a fait usage de *son droit de grâce pour cette* catégorie de prisonniers, le président Aylwin a, du même coup, décidé leur bannissement. Pour sortir de prison et du pays, il leur faut obtenir l'asile d'un quelconque autre pays. En 1991, le président François Mitterrand avait fait savoir par écrit aux autorités chiliennes que toute demande de visa dans ce cadre serait étudiée de façon favorable par la France. Deux jeunes prisonniers, Rodrigo Lavin Salgado et Marco Paulsen Figueroa, attendent ainsi une réponse à leur requête.

B. A.

HAÏTI : hostiles au président Aristide

Des auxiliaires de police provoquent de graves incidents à Port-au-Prince

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Défiant ouvertement l'autorité du nouveau premier ministre Robert Malval, une centaine de civils armés, hostiles au retour du président Aristide, ont provoqué de graves incidents, mercredi 8 septembre, au centre de Port-au-Prince lorsque le maire de la capitale, Evans Paul, a tenté de reprendre ses fonctions.

Au moins une personne a été tuée à bout portant et plusieurs autres ont été blessées par balle ou à coups de gourdin et de machette. Les militaires déployés à l'entrée de la mairie ne sont pas intervenus lorsque le groupe vociférant d'« attachés » (c'est ainsi qu'on désigne les auxiliaires de police en civil) s'est précipité sur le cortège officiel à la fin de la brève cérémonie. Le ministre de l'information, Hervé Denis, a été blessé par un éclat de verre de son pare-brise cassé à coups de barre de fer, tandis que la voiture du chargé d'affaires américain, Vicky Huddleston, était également attaquée. Emmanuel Laurent, reporter d'une station de radio locale, Tropic FM, a été blessé.

« La complicité des militaires »

Depuis plusieurs jours, une grande tension règne autour du bâtiment de deux étages qui abrite la mairie, non loin du bord de mer. Les civils armés, qui avaient occupé l'édifice, avaient annoncé qu'ils s'opposeraient au retour d'Evans Paul et avaient proféré des menaces de mort contre lui. Mercredi matin, une unité de la police militaire a fait évacuer le bâtiment peu avant l'arrivée du premier ministre, de plusieurs ministres, du maire et de membres du corps diplomatique. Mais les militaires n'ont rien fait pour neutraliser les occupants, qui se sont alors regroupés à proximité de la mairie.

Lors de la cérémonie, alors que les coups de feu claquaient sous les fenêtres de la mairie, Robert Malval a affirmé que son gouvernement ne se laiserait pas intimider. Les nouvelles autorités doivent affronter une autre épreuve de force à la radio et à la télévision nationales où les journalistes nommés après le coup d'Etat de septembre 1991 refusent de laisser la place à de nouvelles équipes.

Les violents incidents de mercredi confirment les craintes de nombreux Haïtiens qui doutent que le président Jean-Bertrand Aristide puisse revenir à Port-au-Prince le 30 octobre, comme le prévoit l'accord qu'il a signé, le 3 juillet dernier, avec le commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cedras.

« Le gouvernement ne contrôle pas la situation. Les civils armés ne pourraient agir comme ils le font sans la complicité active des militaires », souligne un journaliste haïtien. La tâche du médiateur des Nations unies, Dante Caputo, qui est arrivé, mercredi, dans la capitale, accompagné d'un contingent de trente « experts militaires » internationaux, est loin d'être terminée.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **MEXIQUE : un homme accusé de l'assassinat du cardinal Posadas Ocampo meurt en prison.** – L'un des hommes accusés de l'assassinat du cardinal Juan Posadas Ocampo, en mai, été retrouvé mort dans sa cellule, rapporte, mercredi 8 septembre, l'agence mexicaine Notimex. Le corps de Ramon Torres Mendez, alias « El Spunky », ne portait aucune trace de violence physique, a déclaré le directeur de la prison de Guadalajara, cité par Notimex. Ce dernier a ajouté qu'une autopsie serait pratiquée sur le corps pour déterminer la cause du décès. « El Spunky » avait été arrêté peu après l'assassinat, le 24 mai, du cardinal et de six autres personnes à l'aéroport de Guadalajara. Il attendait en prison d'être jugé pour ces assassinats et différents délits liés au trafic de drogue. Il aurait ouvert le feu sur le cardinal par erreur, alors qu'il cherchait en fait à atteindre un trafiquant de drogue. – (*Reuter.*)

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

Assassinats en série de touristes étrangers à Miami

Un touriste allemand, Uwe-Wilhelm Rakebrand, a été tué par balles, dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 septembre, alors qu'il se rendait avec son épouse, dans une voiture de location, de l'aéroport international de Miami (Floride) jusqu'à son hôtel. Il est le quatrième touriste allemand et le huitième touriste étranger tué dans des circonstances analogues dans la région de Miami depuis un an. Une camionnette avec deux hommes à bord a heurté à plusieurs reprises son véhicule, puis un des deux occupants de la camionnette a ouvert le feu sur lui.

Le meurtrier présumé d'Uwe-Wilhelm Rakebrand a été arrêté, a annoncé la police de Miami. Il est âgé de dix-neuf ans. Comme dans les affaires précédentes, le mobile est le vol. Lorsque son mari a été *assassiné, Mme Rakebrand était* précisément en train de lire la brochure de la police locale conseillant aux touristes étrangers de ne pas s'arrêter lorsque leur véhicule est heurté par l'arrière ou lorsque des inconnus leur font signe de stopper. Cette méthode est, en effet, utilisée par les voleurs pour dévaliser, sous la menace de leurs armes, les touristes en villégiature à Miami.

Ce huitième assassinat a eu un grand retentissement aux Etats-Unis. Bill Clinton est *« très inquiet »* devant cette violence *« qu'elle touche les étrangers ou les Américains »*, a déclaré son porte-parole, Mme Myers. – *(AFP, AP.)*

GRÈCE

Le premier ministre annonce des élections anticipées

Le premier ministre grec Constantin Mitsotakis a décidé, jeudi 9 septembre, d'organiser des élections législatives anticipées après avoir perdu la majorité absolue au Parlement. Le président Constantin Caramanlis a accepté sa demande de dissoudre le Parlement, précise un communiqué du chef de l'Etat. Selon des sources autorisées, les élections devraient avoir lieu début octobre.

Constantin Mitsotakis, soixante-quatorze ans, a pris cette décision quelques heures après la défection du député George Symbilidisie, qui a quitté le parti conservateur au pouvoir, Nouvelle Démocratie (PND), pour rejoindre les rangs des indépendants. Ce départ ne laisse au PND que 150 sièges sur les 300 que compte le Parlement.

La crise actuelle a débuté, lundi, après un appel de l'ancien ministre des affaires étrangères Antonis Samaras, renvoyé en mars 1992, en direction des membres de la majorité, leur demandant de rejoindre son mouvement. Trois députés ont répondu à cet appel et rejoint le Parti ultranationaliste de M. Samaras, fragilisant ainsi la majorité du parti du premier ministre au Parlement. – *(Reuter.)*

Provoquée par l'annulation du scrutin de mars

La « belle » de Saint-Nazaire sera un test pour la popularité du premier ministre

Battu d'une courte tête, en mars, par Etienne Garnier (RPR), Claude Evin (PS), ancien ministre de la santé, tente de reconquérir son siège de député de la huitième circonscription de la Loire-Atlantique (Saint-Nazaire). L'élection législative partielle, dont le premier tour est organisé le 12 septembre, a été provoquée par l'annulation du *scrutin de mars, le 8 juillet, par* le Conseil constitutionnel. Le candidat du RPR, que plusieurs ministres sont venus soutenir, se réclamant avec insistance du soutien à Edouard Balladur, cette élection prend valeur de test des virtualités électorales que recèle la popularité du premier ministre.

SAINT-NAZAIRE

de notre envoyée spéciale

« Ne serait le ballet des voitures officielles, on ne se croirait pas en campagne électorale », remarque, ironique, Joël Batteux, maire chevènementiste de Saint-Nazaire, en contemplant des fenêtres de son hôtel de ville la place inondée par un soleil d'arrière-saison. Les Nazairiens n'en reviennent pas de voir défiler autant de ministres en cette fin de vacances estivales : Hervé de Charette, Charles Pasqua, Gérard Longuet, Alain Madelin... le ban et l'arrière-ban du gouvernement, les poches pleines de promesses ou d'annonces pour cette région touchée par un peu plus de 16 % de chômage. Sans oublier les parlementaires de la majorité de la Loire-Atlantique, dont le président de la région Pays de la Loire, Olivier Guichard, et en attendant la venue de Jacques Chirac, programmée pour le 14 septembre, entre les deux tours.

Le duel continue entre Etienne Garnier (RPR) et Claude Evin, socialiste rocardien, pour le siège de député de la huitième circonscription de Loire-Atlantique. Le 12 septembre, premier tour de la législative partielle, ce sera la troisième fois en deux ans – pratiquement jour pour jour – et la cinquième, avec les scrutins de 1978 et 1988, que les deux hommes s'affronteront. Cette fois-ci la donne a changé. Jusque là, Claude Evin était le député sortant. Brillamment réélu en 1988, avec 67,28 % des suffrages au second tour et plus de 15 000 voix d'avance sur Etienne Garnier, l'ancien ministre de la santé de Michel Rocard, après la démission de sa suppléante, avait *récupéré son siège avec une marge* réduite à 300 voix, au second tour de la législative partielle de septembre 1991.

Dimanche 12 septembre, pour la première fois, c'est Etienne Garnier, parisien de cinquante-huit ans émigré à Saint-Nazaire, qui défendra son siège après l'annulation, par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 10 juillet), de l'élection de mars, qui lui avait valu son premier mandat *de député. Vingt ans d'entêtement* électoral sur tous les fronts étaient enfin récompensés par une victoire à l'arraché : 50,26 % des suffrages et 234 voix de plus que Claude Evin. Un véritable triomphe pour la droite dans ce fief historique de la gauche depuis le début du siècle, si l'on excepte la parenthèse MRP de 1958. *« C'est l'homme qui a fait naître l'espoir à droite »*, reconnaît Olivier Guichard, dans un bel élan qui lui *fait passer outre à « l'enthousiasme offensif et parfois offensant »* d'Etienne Garnier, dont le tempérament fantasque n'épargne personne, et surtout pas ses amis de la majorité.

74 000 électeurs inscrits

D'où l'enjeu formidable de ce scrutin, assez paradoxal pour une élection partielle qui ne déplace généralement pas les foules. Les tentatives de mobilisation des quelque 74 000 électeurs inscrits dans la huitième circonscription vont donc bon train, à droite comme à gauche, car les jeux sont loin d'être faits, comme en témoignent les scrutins serrés de septembre 1991 et de mars 1993. La « belle » de septembre 1993 promet d'être tout aussi disputée.

Si ses trois mois de mandat n'ont pas permis à Etienne Garnier d'acquérir une notoriété nationale, il les a mis à profit pour être présent sur le terrain et actif sur les problèmes locaux, faisant jouer à plein son entregent dans la majorité et au gouvernement. Ainsi s'attribue-t-il, dans son journal électoral, baptisé *la Lettre de la majorité*, le bénéfice de *« résultats importants »* dans les dossiers des Chantiers de l'Atlantique, d'Aérospatiale ou du terminal fruitier. Plus encore que sur ses propres mérites, Etienne Garnier compte sur la popularité d'Edouard Balladur comme locomotive. *« Dire « oui » à Etienne Garnier, c'est dire « oui » à Edouard Balladur »*, proclamait Hervé de Charette, ministre du logement. Le journal électoral d'Etienne Garnier affiche en première page la photo du chef du gouvernement côte à côte avec celle du candidat, surmontée du slogan : *« Confiance à Balladur. Mobilisons-nous ! »*

Du côté de Claude Evin, qui a quitté Paris pour réélire domicile à Saint-Nazaire, la préparation de l'élection est plus discrète. Il n'est pas facile de se remettre d'un tel échec dans une circonscription que l'on croyait à jamais vouée à la gauche. Face au tir d'artillerie de la majorité, l'ancien ministre paraît bien isolé, même avec la venue, le 6 septembre, de Véronique Neiertz et celle, le 9 septembre, de Michel Rocard, dont il est très proche et avec lequel il continue à travailler. C'est, d'ailleurs, tout le Parti socialiste qui est isolé dans les Pays de la Loire, où il ne compte plus que deux députés sur trente : Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, et Jacques Floch, maire de Rezé, tous deux en Loire-Atlantique.

Le plus lourd handicap, pour Claude Evin, est la présence à la tête de la municipalité de Saint-Nazaire de Joël Batteux, socialiste dissident, désormais membre du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement et dont le premier adjoint, Jean Fabry, est le suppléant du candidat socialiste. Leurs relations n'ont jamais été bonnes mais, en mars dernier, le maire était encore membre du comité de soutien de Claude Evin, même si c'était du bout des lèvres. Désormais les ponts sont carrément coupés.

Joël Batteux fait des déclarations qui laissent peu de doute sur ses sentiments : *« L'électorat de gauche devrait se prononcer dès le premier tour soit pour le candidat socialiste, soit pour le candidat communiste. Au second tour, c'est la discipline républicaine qui doit jouer sans états d'âme. »* Quoiqu'il ne veuille guère être plus explicite, le maire reconnaît qu'il pouvait envisager d'être candidat du Mouvement des citoyens à condition de se fédérer avec les communistes ou avec l'AREV (Alternative rouge et verte). Quand on sait que les communistes locaux n'appartiennent pas au camp des « rénovateurs », l'idée d'une telle coopération était tout utopique.

Bien sûr, Claude Evin compte sur le réveil des électeurs de gauche. Même s'ils voulaient sanctionner les dirigeants socialistes, une partie d'entre eux se sont retrouvés un peu groggy au lendemain du 28 mars. *« Quand je les rencontre, certains, qui n'ont pas voté pour moi en mars, m'assurent de leur soutien cette fois-ci »*, affirme l'ancien député, qui fait campagne en dressant le bilan des cinq mois de gouvernement de la majorité RPR-UDF : *« Eté : bonjour tristesse (...). Le gouvernement de droite a choisi ses cibles : les salariés, les retraités et les Français de condition modeste. »*

Le candidat socialiste n'est pas le seul à compter sur la reprise de conscience des électeurs de gauche. *« Garnier a gagné par défaut »*, affirme Jean-René Teillant, nouveau candidat communiste, qui a la lourde tâche de succéder à Jean-Louis Le Corre, populaire maire de Trignac, dont il est le premier adjoint. *Indéracinable* représentant du PC à toutes les élections depuis 1965 et jusqu'en mars, Jean-Louis Le Corre avoue avoir voulu *« souffler un peu »*. Ne bénéficiant pas de l'ancienneté ni de l'aura de son prédécesseur, mais comptant sur son soutien, Jean-René Teillant rêve, cependant, d'être présent au second tour.

Une mobilisation difficile

Pour tous, même si c'est dans une proportion moindre pour les petits partis composés de militants souvent plus pugnaces, l'ennemi principal est l'abstentionnisme. *« Spécialiste des partielles »*, comme il se qualifie lui-même, Claude Evin en sait quelque chose. En septembre 1991, il ne l'avait emporté qu'avec 17,49 % des inscrits, l'abstention ayant dépassé les 60 %. D'autant que les handicaps ne manquent pas pour rendre la mobilisation difficile. Le ras-le-bol des électeurs, appelés pour la troisième fois aux urnes en deux ans, et, parfois, leur incompréhension devant l'annulation de l'élection de mars sont évidents. *« Certains pensent qu'on revote pour le second tour »*, constate Jean-René Teillant.

Bien que courte, la campagne électorale a été marquée par son lot d'accusations, de plaintes et de relents d'affaires. René Trager, l'industriel nantais impliqué dans le financement occulte du parti socialiste, a déposé plainte contre Claude Evin en l'accusant d'avoir touché 800 000 francs à l'occasion de l'attribution d'un marché de travaux pour l'hôpital de Saint-Nazaire dont il était le président. Cette démarche a entraîné des plaintes en retour de Claude Evin. Quant à Etienne Garnier, il n'a pas apprécié un tract du PS intitulé : *« Les tricheurs ont été sanctionnés »*, qui faisait référence au motif de l'annulation de son élection – la distribution massive, à la veille du scrutin, d' *« un tract contenant des allégations particulièrement violentes et mensongères à l'encontre de M. Evin »*, selon les termes du Conseil constitutionnel – et il a porté plainte contre l'ancien député socialiste.

On compte douze candidats, au lieu de dix en mars 1993 et de sept en septembre 1991. Si les traditionnels représentants du Front national (René Bouin), de Lutte ouvrière (Marie-France Belin) et du Parti des travailleurs (Bernard Hazo) sont fidèles au poste, de nouvelles têtes ont fait leur apparition. Outre Jean-René Teillant pour le PCF, on en dénombre quatre : Monique Jacobs, commerçante parisienne venue représenter l'Alliance populaire et épouse de Jean-François Touzé, fondateur de ce mouvement dissident du Front national ; Nicole Girel, nouvelle représentante des Nouveaux Ecologistes déjà présents en mars ; Charles Genaudeau, candidat du Parti de la loi naturelle ; enfin André Fagès, ancien pilote de chasse et président du Syndicat national des retraités.

Les écologistes, qui ont pâti de leurs dissensions locales, restent divisés. Philippe Bodard, Nazairien d'origine, mais élu conseiller régional de Génération Ecologie dans le Maine-et-Loire, prône, sous cette étiquette, *« le choix d'un développement économique de l'estuaire dans le respect de l'écologie »* et se classe résolument dans l'opposition. Joël Gicquiaud, représentant des Verts, solidement implanté (il avait obtenu 9,38 % des suffrages au premier tour de septembre 1991), reprend, après un intermède en mars, sa place de candidat officiel des Verts, tendance Waechter, refusant tout classement à droite ou à gauche et proposant une *« alternative au duel Evin-Garnier »*.

L'élection de Saint-Nazaire a un enjeu symbolique national : si Claude Evin reprend son siège, ce sera un retour à la normale, qui montrera que les bases électorales de la gauche dans ses anciens fiefs n'ont pas disparu ; si Etienne Garnier l'emporte, on en conclura que les résultats de mars n'étaient pas le produit d'une perturbation atmosphérique passagère et que la popularité du premier ministre peut se transformer en assise électorale. A cette dimension de test général s'ajoute, localement, tout un écheveau de considérations et de tractations en vue des prochaines échéances, principalement pour les municipales de 1995 à Saint-Nazaire.

CLAIRE BLANDIN

La réforme constitutionnelle sur le droit d'asile

M. Mélenchon dénonce l'apparition d'une « gauche balladurienne »

Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, a annoncé, mercredi 8 septembre, après la réunion du bureau exécutif du parti, le lancement d'une campagne *« pour démystifier la politique de M. Balladur »*. Entre le 15 septembre et le 15 octobre, cette campagne s'animera autour de quatre thèmes : « les erreurs économiques de M. Balladur », « la régression sociale qu'il organise », son « clientélisme », sa « fuite en avant sur les terres du Front national ».

M. Glavany a reproché à certains socialistes de *« se tromper d'adversaire »* et de *« discréditer le PS en disant qu'il serait muet »*, en faisant *« trop l'éloge de M. Balladur »*. Dans l'éditorial de sa lettre hebdomadaire *A gauche* (datée 9 septembre), Jean-Luc Mélenchon, membre de la direction nationale du PS, condamne, lui aussi, *« la gauche balladurienne »*.

« Il faut l'affronter »

Reprochant implicitement aux amis de François Mitterrand et de Laurent Fabius d'avoir *« embourbé le Parti socialiste dans un imbroglio illisible à propos de la réforme constitutionnelle sur le droit d'asile »*, en proposant, pour finir, *« un alignement pur et simple sur les exigences de la cohabitation »*, le sénateur de l'Essonne tire les leçons de *« ce croche-pied avec préméditation »* : *« Protéger le meilleur présidentiable de droite avec de criminels raisonnements de Café du Commerce et tirer dans le dos de celui de la gauche, par esprit de revanche, voilà ce qu'il faut bien appeler le programme commun de la gauche balladurienne*, écrit-il. *Il faut l'affronter. C'est-à-dire qu'il faut affronter Balladur. La matière ne manque pas. »*

Pour sa part, M. Glavany a indiqué que son parti *« se réjouit de la saisine du Conseil d'Etat »*, en précisant qu'il n'aurait pas de raison de s'opposer à une révision si elle s'avérait *« de caractère simple et légère »*. Dans un entretien publié jeudi par *le Parisien*, le porte-parole du PS observe que *« tout se passe comme si c'était Charles Pasqua qui avait tenu la plume avec laquelle a écrit Edouard Balladur »* dans sa demande d'avis au Conseil d'Etat. *« Nous continuons à faire entièrement confiance au président de la République*, conclut-il. *Nous avons la conviction qu'il n'acceptera pas de procéder à une révision de la Constitution qui porterait atteinte au droit d'asile. »*

D. C.

□ **M. Juppé estime qu'une réforme est indispensable.** – *« Ma lecture personnelle des textes de la Constitution*, a expliqué Alain Juppé, mercredi 8 septembre devant l'Association de la presse diplomatique française, *me donne à penser qu'on ne peut pas s'en tirer sans une réforme de la Constitution. » « Si on me démontre le contraire*, a ajouté le secrétaire général du RPR, *je ne suis pas têtu, mais en tout cas je sais que le* statu quo *actuel comporte des inconvénients insupportables pour la politique d'immigration que nous voulons mener. »*

Entracte commémoratif en Corse

Suite de la première page

Onze unités mobiles de sécurité (compagnies républicaines de sécurité (CRS) ou escadrons de gendarmerie mobile) viendront renforcer les unités présentes en permanence sur l'île (deux CRS et trois escadrons de gendarmes), ce qui représentera environ mille deux cents hommes chargés du maintien de l'ordre.

« Il n'y a pas de menaces réelles de nature à nous alarmer », indique-t-on pourtant à la préfecture. Il est vrai qu'en dehors d'un rassemblement à Ajaccio annoncé par l'Accolta naziunale corsa (ANC), une des factions de la galaxie nationaliste, et diverses micromanifestations prévues par les postiers, les transporteurs ou les enseignants, le climat ne paraît pas spécialement orageux. Qui oserait donc prendre la responsabilité de perturber un tel hommage rendu à une insurrection dont les Corses s'enorgueillissent à l'unanimité ?

Cela ne signifie pas que regrets, réticences, voire frustrations, soient absents de l'événement. Le grand déploiement de moyens voulu par l'Etat fait grincer quelques dents. *« On a été à deux doigts de les boycotter, car ces cérémonies ne prennent absolument pas l'allure d'une fête populaire »*, déplore Léo Micheli, ancien membre de la direction du Front national des années de résistance, qui était une organisation contrôlée par les communistes, et animateur de la section bastiaise de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR). Autre « couac » qui a chagriné les résistants, le programme a prévu que François Mitterrand foulera, à Bastia, la chaussée de l'avenue François-Piétri, du nom d'un chef de clan qui fut notoirement pétainiste, ancien ministre du maréchal, avant de finir ambassadeur de Vichy à Madrid.

Il n'est pas jusqu'à François Giacobbi, sénateur (radical de gauche) qui ne tempête, avertissant que les cérémonies ne sauraient passer sous silence que son propre père, Paul Giacobbi, sénateur lui aussi, fut le seul parlementaire corse à avoir voté contre les pleins pouvoirs de Pétain en juillet 1940. Il entend répondre ainsi aux communistes corses qui, eux, ne manquent pas de glorifier la geste de leur Front national. On s'attriste aussi, dans certains cercles universitaires, que l'« orthodoxie gaullo-communiste » ambiante rejette dans l'ombre la contribution des goumiers et des tabors marocains, tout comme le rôle joué par l'armée italienne, qui s'est retournée contre ses anciens alliés allemands. Il n'y a, malgré tout, rien de très dramatique dans ces tiraillements commémoratifs. Ils en annoncent bien d'autres sur le continent.

L'affaire Sozzi

Les nationalistes, de leur côté, restent en marge de l'événement. Ils le boycottent ostensiblement. *« La Libération, c'est le peuple corse qui s'est soulevé contre l'occupant étranger*, explique François Viola, membre de l'exécutif d'A Cuncolta naziunalista, l'organisation qui regroupe les plus « durs » des nationalistes. *Il est donc hors de question, pour nous, de provoquer un esclandre ou de tourner en dérision ce souvenir, mais nous dénonçons la récupération éhontée de l'événement par ceux qui en profitent pour exalter le rattachement patriotique de la Corse à la France. »*

« Cette page d'histoire appartient à tout le monde, mais on nous enferme dans les flonflons tricolores », enchérit François Alfonsi, secrétaire général de l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste). Il est pourtant loin le temps où ces commémorations fournissaient aux adversaires des nationalistes l'occasion de rappeler que certains des autonomistes des années 30 s'étaient compromis dans l'irrédentisme italien. François Giacobbi s'y était essayé au lendemain des événements d'Aléria, en août 1975, mais il n'avait pas insisté longtemps.

Il ne faudra donc pas s'attendre à ce que cette commémoration prenne une coloration ouvertement antinationaliste, même si maints discours officiels ne manqueront pas de louer le loyalisme français des Corses. Le climat étant à l'apaisement avec les nationalistes, le gouvernement ne veut pas prendre le risque de rallumer les passions. Depuis sa visite sur l'île de Beauté, le 17 mai dernier, Charles Pasqua a confirmé ses dispositions au dialogue à l'égard de ceux qu'il avait âprement combattus entre 1986 et 1988. Comment donc faire l'impasse sur une sensibilité qui a su fidéliser entre 20 % et 25 % des suffrages locaux ?

Si Pierre Joxe avait tenté de vider l'abcès corse en ouvrant le chantier d'une grande réforme institutionnelle – le fameux « statut Joxe », – M. Pasqua préfère cristalliser les énergies autour de son grand dessein de l'aménagement du territoire. Sous couvert de réunions préparatoires au plan de développement régional, qui doit être bouclé le 30 septembre, il multiplie les contacts. Il a rencontré cet été, à Paris, une délégation de Rialzu economicu, une association regroupant des socioprofessionnels proches du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), organisation qui entend promouvoir un *« nationalisme moderne »*. Plus récemment, un proche collaborateur de M. Pasqua s'est entretenu, à Bastia, avec une délégation d'A Cuncolta naziunalista sur les problèmes de fiscalité et d'aménagement du territoire. *« Nous avons senti une oreille favorable »*, commente Jean-Guy Talamoni, un membre de cette délégation.

L'opération Pasqua en Corse est double, car le dialogue se conjugue avec une volonté de rigueur accrue en matière d'ordre public. Alors que l'île vient de connaître, fin août, son vingtième meurtre (l'année 1992 avait été une année noire, avec quarante homicides volontaires), les services de police et de gendarmerie resserrent leur étau et affirment déceler un *« frémissement »*, selon le mot d'un responsable policier, dans les résultats. Ainsi nourrit-on les plus grands espoirs en notant que le taux d'élucidation des crimes et délits est passé de 21 %, dans la période janvier-juillet 1992, à 31 % pour la période correspondante de 1993. On se dit également encouragé par une meilleure participation de la population dans les enquêtes. La loi du silence insulaire, ce cauchemar des enquêteurs, commencerait-elle à trahir quelques signes de faiblesses ? Il s'en faut encore de beaucoup, pourtant, avant que le sentiment d'un retour de l'état de droit s'enracine dans l'opinion. *« La Corse demeure un peu hors de la République »*, continue de s'inquiéter José Rossi, député (UDF-PR) de Corse-du-Sud.

Entre alliances et mésalliances

Les turbulences de l'été ont confirmé à quel point la situation reste fragile. Alors que le FLNC-Canal historique, la branche « dure » des clandestins, avait décrété, fin juin, la trêve des actions militaires sur l'île, ce qui n'avait pas empêché des plasticages à Nice et à Marseille, la mouvance nationaliste a aussitôt été ébranlée par ce qu'il est convenu d'appeler l' *« affaire Sozzi »* (*le Monde* des 10 et 13 août). En revendiquant, à la tribune des journées annuelles d'A Cuncolta naziunalista, à Corte, l'assassinat de Robert Sozzi, un de leurs propres « frères d'armes », qui glissait inéluctablement vers la dissidence, les clandestins du Canal historique ont semé le trouble et l'indignation dans bien des secteurs du camp nationaliste.

Si la Cuncolta Naziunalista, mouvement public solidaire du Canal historique, met ces réactions sur le compte d'une *« campagne de déstabilisation »*, le mensuel *Agora*, animé par des nationalistes dissidents, résume une opinion loin d'être marginale en écrivant amèrement, dans son numéro d'août : *« Le peuple corse, qui, même s'il ne les suivait pas toujours, admirait secrètement les « chevaliers blancs de la corsitude », apprend de la bouche de plusieurs d'entre eux que le fascisme sévit dans leurs rangs. »*

L'onde de choc créée par l'affaire Sozzi annonce-t-elle une nouvelle géographie des alliances au sein du camp nationaliste et, au-delà, dans le paysage politique insulaire ? Va-t-elle fournir le prétexte à Edmond Siméoni, éminemment embarrassé par cet assassinat, pour marginaliser les clandestins les plus radicaux afin d'affranchir Corsica Nazione, la coalition électorale dont il est la figure emblématique, de tout lien avec les « militaires » de l'ombre ? Va-t-elle redonner de l'oxygène à une gauche insulaire en pleine débandade, en confortant l'ancrage personnel d'Emile Zuccarelli, maire (MRG) de Bastia, ou en offrant un « créneau » à une association comme Espace progressiste, qui regroupe des dissidents de tout acabit, venant du PS, du PC comme du nationalisme ? Va-t-elle amorcer un rapprochement entre des tenants du nationalisme « libéral » et des personnalités de droite qui, tel Paul Patriarche, s'ouvrent à la thématique « identitaire » ?

Une fois encore, la Corse hésite entre le vieux et le neuf et oscille entre alliances et mésalliances. François Mitterrand et Edouard Balladur sauront-ils trouver les mots justes pour provoquer, à l'occasion de cette introspection collective, le petit déclic salutaire ? Sauront-ils aider la Corse à conjurer cette affection intime que diagnostique Tony Casalonga, poète et président du conseil économique, social et culturel, en écrivant que l'île *« a mal à sa terre »* ? Il faudra, pour cela, que l'éclat de cette commémoration n'apparaisse pas trop étranger aux Corses eux-mêmes.

FRÉDÉRIC BOBIN

POLITIQUE

Les dissensions chez les écologistes

La direction de Génération Ecologie choisit l'apaisement à l'égard de ses contestataires

Au terme d'une longue réunion, le bureau national de Génération Ecologie a manifesté une volonté d'apaisement, mercredi 8 septembre, vis-à-vis de cinq conseillers régionaux contestataires qui avaient été exclus, le 18 août, officiellement pour n'avoir pas reversé au mouvement une quote-part de leurs indemnités d'élus (*le Monde* du 21 août). Les membres du bureau se sont cependant divisés, par quatorze voix contre douze, sur la conduite à tenir, entre ceux qui, comme Brice Lalonde, *« souhaitent une réintégration »*, quand les exclus auront régularisé leur situation financière, et ceux qui voulaient annuler sans plus attendre la décision d'exclusion.

Le cas de l'ancien président de SOS-Racisme, Harlem Désir, considéré comme un *« militant manœuvrier »* qui ferait le jeu du Parti socialiste, a également été évoqué au cours de cette réunion : M. Lalonde a exprimé le vœu que celui-ci quitte GE *« à l'amiable »*.

Le bureau national a par ailleurs décidé de soumettre au prochain conseil national du mouvement écologiste, les 25 et 26 septembre, une proposition émanant d'un conseiller régional d'Aquitaine, Pierre Hurmic, selon laquelle Génération Ecologie proposerait, pour les élections européennes de 1994, *« une liste écologiste, réformiste et ouverte »*. La présentation d'une telle liste consacrerait la fin de l'alliance intervenue entre GE et les Verts, ce que ne souhaite pas la minorité du mouvement.

J.-L. S.

□ **Dominique Voynet (Verts) rejette Antoine Waechter et Brice Lalonde.** – Dominique Voynet, porte-parole des Verts, a affirmé, mercredi 8 septembre à Radio-Shalom, qu'*« Antoine Waechter a incarné une étape du mouvement écologiste qui est aujourd'hui terminée ». « Il ne peut,* a-t-elle ajouté, *incarner à lui seul la diversité* [du] *mouvement. »* Mme Voynet, longtemps minoritaire au sein des Verts, a également critiqué le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, en dénonçant sa *« capacité de nuisance »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 8 septembre 1993, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont nous publions les principaux extraits.

• Cour de justice de la République

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi organique relatif à la cour de justice de la République (*le Monde* du 9 septembre).

• Conseil supérieur de la magistrature et statut de la magistrature

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté un projet de loi organique sur le conseil supérieur de la magistrature et un projet de loi organique modifiant l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature (*le Monde* du 9 septembre).

Le projet de loi modifiant l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature comprend aussi certaines dispositions indépendantes de la réforme du conseil supérieur de la magistrature. Les incompatibilités entre, selon le cas, les fonctions de magistrat ou la situation d'ancien magistrat et certaines fonctions électives ou professionnelles sont renforcées. Dans toute la mesure compatible avec le bon fonctionnement du service et les particularités de l'organisation judiciaire, les nominations des magistrats tiendront compte de la situation de famille des candidats.

• Convention internationale

Le ministre des affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant nº 1 à la convention générale de Sécurité sociale du 29 mars 1974 entre la France et le Sénégal. L'avenant adapte la convention à l'évolution des deux législations nationales en matière de Sécurité sociale et rapproche son contenu de celui des conventions plus récemment conclues par la France en ce domaine avec d'autres Etats africains.

• La rentrée scolaire

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sur la rentrée scolaire.

(*Le Monde* des 7 et 9 septembre)

• La politique du sport en faveur des jeunes

Le ministre de la jeunesse et des sports a présenté une communication sur la politique du sport en faveur des jeunes.

Dans une société soumise aux tensions sociales et aux incertitudes liées à la crise de l'emploi, les jeunes continuent de placer leur confiance dans le sport et dans ses valeurs. Les nouvelles orientations de la politique du gouvernement en ce domaine en tiennent compte et visent à renforcer le rôle du sport comme élément de cohésion sociale parmi les jeunes.

La pratique d'une activité sportive contribue à la prévention en matière de santé publique, notamment à la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie. Le sport apprend la tolérance et facilite l'intégration sociale. Il est aussi la première initiation concrète au respect de la règle de droit. Le sport apprend enfin aux plus jeunes à affronter la compétition.

1. – Tous les jeunes doivent pouvoir bénéficier de la politique suivie en faveur du sport, quelle que soit leur situation sociale, culturelle ou géographique. Ainsi, en plus des aides prévues pour réaliser des équipements sportifs de proximité dans le cadre de la politique de la ville, 60 millions de francs seront consacrés à des projets d'équipement et d'animation sportifs conçus par les collectivités locales et les associations sportives dans les communes rurales ou d'importance moyenne.

2. – Pour favoriser l'initiation sportive des plus jeunes, 5 millions de francs seront utilisés pour aider les collectivités locales qui souhaitent développer, avec les responsables de l'éducation nationale et les associations, la pratique du sport par les jeunes d'âge scolaire.

3. – Les actions d'aménagement du temps de l'enfant seront poursuivies, selon des modalités plus simples qu'aujourd'hui.

4. – De nombreuses possibilités de création d'emplois existent dans le domaine du sport, dans les métiers traditionnels d'encadrement et d'animation, mais aussi dans la gestion et la maintenance des équipements ou l'entretien des sites pour les sports de plein air. Les services déconcentrés du ministère de la jeunesse et des sports feront un recensement de ces possibilités et proposeront les aides appropriées. L'apprentissage sera mis en œuvre pour la première fois dans les métiers du sport : dans dix départements pilotes, des contrats d'apprentissage seront proposés aux jeunes ; ces contrats devraient déboucher sur la création de 10 000 emplois en deux ans. Les brevets d'Etat seront modernisés.

Avant la fête annuelle du quotidien communiste

Roland Leroy annonce une augmentation de la diffusion de « l'Humanité »

Lors de la présentation de la fête de *l'Humanité*, organisée les 11 et 12 septembre à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), le directeur de l'organe central du PCF, Roland Leroy, a affirmé, mercredi 8 septembre, que celle-ci doit constituer *« le premier grand rassemblement actif contre la politique du gouvernement de M. Balladur ». « Le code du travail, le code de la nationalité, le code de procédure pénale sont mis en pièces, la Constitution est menacée. Il faut faire mûrir la riposte nécessaire »*, a-t-il ajouté.

Neuf mois après l'appel lancé pour *« la sauvegarde »* du quotidien communiste, M. Leroy s'est félicité, en revanche, de l'augmentation de 10 % de la diffusion de *l'Humanité* au cours du premier semestre de 1993, augmentation due, pour l'essentiel, aux ventes militantes, au portage et aux abonnements. La situation de la presse communiste sera présentée de façon plus précise dans la soirée de vendredi, au début de la fête, mais la survie de *l'Humanité* paraît désormais assurée, au moins pour un an.

L'absence de Georges Marchais

Pour la première fois depuis son adhésion, en 1947, le secrétaire général du PCF, Georges Marchais, sera absent de la fête de *l'Humanité*. Souffrant d'arthrose de la hanche, il devrait être opéré vendredi. Son hospitalisation est prévue pour une durée de quinze jours, de sorte que M. Marchais sera également absent lors de la prochaine session du comité central, les 28, 29 et 30 septembre, destinée à fixer le cadre d'organisation du vingt-huitième congrès du PCF.

Avant cette absence prolongée, le secrétaire général du PCF a précisé, toutefois, dans un entretien accordé à *l'Humanité-Dimanche* (daté 9 septembre), qu'il attend de son parti *« de nouveaux progrès dans ses analyses, ses propositions, ses comportements, ses règles de vie »*. Au sujet de l'abandon du centralisme démocratique, qu'il avait lui-même proposé, le 16 juin, devant le comité central, M. Marchais affirme : *« Je pense que le centralisme démocratique a, certes, préservé le Parti communiste de la pratique profondément antidémocratique des tendances organisées et des combats de chefs qui lui sont liés – pratique qu'il ne saurait être question d'adopter, – mais que ce principe correspond à une conception du débat politique que nous avons dépassée. »* Enfin, interrogé sur son rôle futur à la tête du PCF, M. Marchais confirme que sa décision est prise et que le *« moment approche »* pour la rendre publique.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **Les dirigeants du CDS à Matignon.** – Les principaux responsables du CDS, parmi lesquels Pierre Méhaignerie, Bernard Bosson, Jacques Barrot et Dominique Baudis, ont été reçus à déjeuner à Matignon, mercredi 8 septembre, par Edouard Balladur pour évoquer les dossiers de la rentrée comme la révision constitutionnelle ou les négociations du GATT. Mardi 7 septembre, le premier ministre avait reçu à déjeuner plusieurs dirigeants du Parti républicain.

□ **M. Soisson crée un nouveau mouvement centriste en Bourgogne.** – Jean-Pierre Soisson, député (République et liberté) de l'Yonne a annoncé, mercredi 8 septembre, à Dijon (Côte-d'Or), la création d'un nouveau mouvement politique centriste en Bourgogne, région dont il a présidé le conseil régional du 27 mars 1992 au 1er avril 1993. Bourgogne Avant-Centre (BAC), dont il sera le président, et Claude Patriat, PS, vice-président de l'université de Bourgogne, le délégué général, devrait présenter des candidats lors des prochaines cantonales. Les adhérents pourront conserver leur appartenance à une autre formation politique.

COMMUNICATION

Un petit hebdomadaire satirique du Lot-et-Garonne devant les tribunaux

« La Feuille » au vent de la liberté de la presse

Créé il y a dix-sept ans à Fumel (Lot-et-Garonne), celui qui fut *« le plus petit journal de France »* a dû affronter les foudres de la justice pour avoir un peu trop malmené les notables locaux. Mais *la Feuille* a été relaxée et pourra continuer à tirer entre cinq mille et six mille exemplaires. Le 10 septembre, *la Feuille* doit recevoir le prix 1993 de l'Association de défense des libertés dans l'institution française (ADLEIF), remis à une personne physique ou morale qui défend la libre expression.

FUMEL

de notre envoyé spécial

Avant de rire au nez des notables locaux, Anne Carpentier a pris le temps de se moquer de son propre destin. A l'été 1976, après avoir combiné de façon très personnelle un doctorat de philosophie, une licence de linguistique, un diplôme de chinois et une éducation reçue dans le seizième arrondissement parisien, elle est logiquement partie, en compagnie d'un autre sinologue, créer *« le plus petit journal de France », la Feuille*, à Fumel (Lot-et-Garonne).

Les débuts de *la Feuille* appartiennent déjà à l'histoire ancienne. Le deux-pièces sans téléphone d'une cité HLM pour premier siège du journal ; la « campagne de lancement » avec pour instrument une simple affiche, « la Feuille *tombera le 17 septembre »* ; l'unique participant au premier concours, qu'il fallut se résigner à envoyer aux Baléares ; les tournées en Renault 4, pour porter le journal et convaincre dépositaires, cafés et épiceries, de l'accepter. Pour le premier anniversaire du journal, Pierre Viansson-Ponté saluait ainsi l'expérience dans les colonnes du *Monde* : *« On dit ce qu'on pense – pas forcément tout, mais beaucoup, – et on pense ce qu'on dit. A chaque ligne, la vie toute simple est là, chaude, drôle ou triste. Un journal pas comme les autres* (1). » Par la suite, d'autres confrères (2) sont « descendus » épisodiquement pour raconter la singulière *« aventure d'un journal artisanal dans la vallée du Lot »*, selon les termes du bandeau d'une brochure écrite en 1977 par Anne Carpentier, et pour observer la croissance régulière de la jeune pousse.

Les locaux de *la Feuille* occupent aujourd'hui les étages d'un bel immeuble ancien, au cœur de Villeneuve-sur-Lot. Il est vrai que le deux-pièces pouvait difficilement contenir les initiatives de ses occupants, soucieux de prouver qu'*« un journal local n'est pas poussiéreux mais peut faire de l'avant-garde »* : ainsi, le Parti d'en rire (PER), dix-huit adhérents, qui vit le jour il y a deux ans. Anne Carpentier, affublée d'un nez rouge, d'un tee-shirt alléchant (*« Combien vous a-t-il promis ? Moi c'est le double ! »*) et d'une *« machine à chaleureuses poignées de mains »*, a suivi comme leur ombre les candidats du cru officiant sur les marchés. Résultat : le PER a récolté presque 10 % des suffrages exprimés à Fumel, lors des cantonales de mars 1992. A Villeneuve-sur-Lot même, le PER devançait ses adversaires écologistes et communistes. La journaliste lorgne désormais la prochaine présidentielle.

Auparavant, Guy Nanteuil, le directeur de la publication de *la Feuille* (débauché en 1986 après dix-huit ans passés à la tête d'une agence locale de *Sud-Ouest*), s'était pris de passion pour les hologrammes. Anne et Guy ont donc créé une deuxième société, leur *« danseuse »*, ouvert une galerie à Paris, racheté le matériel d'un laboratoire... Et, l'été, ils poussent un peu *la Feuille*, pour exposer à Villeneuve.

L'équipe de l'hebdomadaire, qui tire actuellement de cinq mille à six mille exemplaires, s'est étoffée, tout en restant polyvalente. Ses huit salariés, dont quatre journalistes, sont tous associés au capital. La plupart des nouveaux arrivants étaient au chômage. L'un d'entre eux, auparavant enfermé dans un profond mutisme pour des raisons personnelles, aurait ici retrouvé le goût du travail, illustrant ainsi l'adage de Guy Nanteuil : *« l'intelligence, c'est comme une boîte à sardines : ça s'ouvre où ça se ferme ! »*. Un autre fut « découvert » alors qu'il retapait l'immeuble du journal. Suivant de sages principes, on a investi progressivement, *« afin de réduire au maximum l'endettement »* : photocomposition, photogravure, une série de Macintosh. Et le bijou, une vieille et rutilante machine offset Heidelberg, dont la majestueuse masse noire trône... dans la salle à manger du domicile d'Anne Carpentier, le laboratoire photo occupant, quant à lui, la salle de bains. Le lieu, que ne quitteraient pour rien au monde les imprimeurs, décontenancerait les inspecteurs du travail.

Une information épicée

Retour à Villeneuve. La vieille pierre, une jolie cour intérieure et la qualité de l'accueil font que, parfois, un touriste pénètre pour demander le menu. Point de gastronomie ici. Ou d'un genre plutôt épicé. Le *« journal d'information de la région s'étendant entre Cahors, Fumel, Monflanquin, Tournon-d'Agenais, Villefranche-de-Périgord, Cazals, Catus, Montcuq et toutes les villes et villages intermédiaires »*, est en effet devenu *« l'hebdomadaire satirique de la région »*. La « une » a pris des couleurs, ses titres ont suivi : « Affaires départementales : ça s'agite dans le panier de crabes », « Formation : nouveau scandale agenais », « Elections : Villeneuve classée monument hystérique », « Un été au parfum de révolte »...

Dans un style qui rappelle bien sûr ce *Canard enchaîné* auquel Anne Carpentier voue une admiration (presque) sans bornes, on brocarde allègrement les notables locaux. Tout en faisant en sorte qu'un enfant puisse récupérer ses jouets illégalement saisis par un huissier trop zélé. Petites et grandes affaires – nationales dans l' « édito », locales dans les autres pages – sont les nervures de *la Feuille* : lucratif trafic de chiens, « vrais-faux retraités », gaspillages en tout genre... Les scandales soulevés sont aussi nombreux que les petites annonces gratuites qui, manne financière mais aussi *« mine sociologique »*, avaient fait les premiers beaux jours du journal, du temps où il voulait être *« une sorte de Centrale des particuliers »*.

Tendance politique « turbulente »

Anne et Guy, qui se disent de tendance politique *« turbulente »*, sont intarissables sur les agissements des *« mafias locales » : « Le affaires sont en recrudescenc depuis que la décentralisation a mi en place une série de petits sei gneurs locaux. »* A *la Feuille*, où l'on s'apitoie sur *« la longue tradition de notabilisme des autres... journaux »*, la première règle est d *« rester poreux »*, tout en *« écartan les mythomanes et les procédurier envoyés par des avocats et huissier qui sentent que leurs affaires son étouffées. 20 % des dossiers reçu sont publiés. »* Poujadisme ? Ann et Guy s'élèvent contre l'accusatio plusieurs fois entendue : *« On n fait que sortir des dossiers, san soutenir aucun corporatisme. Nou luttons pour le respect de la lo républicaine et de la démocrati Ainsi, il ne s'agit pas pour nous d refuser le système de protectio sociale, mais de dénoncer le fa que, parfois, des sommes so détournées dans les poches de ce tains. »*

Un procureur de la Républiqu qui n'apprécia pas d'être su nommé « Loulou », crut bon, il y peu, de ne pas goûter à cette cu sine et de poursuivre en diffama tion ceux qui avaient laissé suppo ser que le parquet, par so intermédiaire, avait tendance enterrer certaines affaires. L 26 février dernier, le tribunal d grande instance de Cahors, apr avoir constaté tour à tour la *« légi timité du but poursuivi (...) »* p *« des journalistes dont l'indépe dance d'esprit et la liberté de t ont été reconnues »* – une référen au quatrième prix de la presse lib décerné à *la Feuille* en 1985 par Fondation de la liberté de presse, – *« le sérieux de l'enquête » « l'absence d'animosité »* et *« la pr dence dans l'expression »*, a estim que les rédacteurs de *la Feuill* avaient agi de bonne foi et les relaxés. Le jugement a été confirm en appel le 4 août.

Me Michel Zaoui, qui n'en es pas à sa première plaidoirie pou *la Feuille*, souligne le fait *« excep tionnel »* qu'un procureur port plainte en son nom propre contr *« les coups de griffe, les coups d patte, les égratignures »* portés pa *« un journal qui commence à déran ger »*. Chaque procès, perdu o gagné, met à mal la trésorerie de *l Feuille*. Les frais d'avocat coûten cher, et les responsables n'excluen pas de devoir porter symbolique ment, un jour, une lettre de licen ciement collectif à la chancellerie

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALO

(1) *Le Monde* daté 11-12 septemb 1977.

(2) *Le Nouvel Observateur* du 9 décem bre 1983.

La Lyonnaise Communication critique le CSA

La décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de ne pas autoriser la distribution sur le câble français des chaînes étrangères qui ne respectent pas la réglementation européenne (*le Monde* du 9 septembre) *« n'est ni pertinente ni adaptée »*, selon le président-directeur général de la Lyonnaise Communication, Cyrille du Peloux. *« Nous devons cesser de nous bâtir des lignes Maginot »*, a précisé celui-ci, mercredi 8 septembre à l'AFP, après que le CSA eut rappelé aux câblo-opérateurs français, la veille, que la distribution de chaînes étrangères non autorisées était passible de sanctions pénales.

Cette mise au point du CSA vise principalement deux chaînes du groupe américain Turner, TNT et Cartoon, qui seront diffusées en Europe le 17 septembre, *via* le satellite Astra, mais aussi grâce au câble. La Lyonnaise Communication, seul opérateur français intéressé par la distribution des deux chaînes, estime qu'elles amélioreront l'offre des programmes, valoriseront les abonnements et permettront *in fine* des investissements supérieurs dans la production. Sinon, a ajouté M. du Pelloux, ces chaînes, qui pourront quand même être reçues grâce à des paraboles, *« seront incontrôlables et ne laisseront pas un centime pour la production de programmes »*.

Après le rachat des « Dernières Nouvelles d'Alsace »

Selon le SNJ, le groupe Hersant dépasse le seuil de 30 % autorisé par la loi

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) estime que la nomination de Michel Nozière, l'un des proches collaborateurs de Robert Hersant, à la tête des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*), en remplacement de Jacques Puymartin (*le Monde* du 9 septembre) constitue une nouvelle *« fiction »*.

Le SNJ rappelle que l'un des engagements du groupe Hersant, lorsque ce dernier a pris le contrôle du quotidien alsacien, était de *« maintenir en place l'équipe de direction »*. Yves de Chaisemartin, directeur général de la Socpresse et administrateur délégué de France-Antilles, deux des entités du groupe de communication de Robert Hersant, avait d'ailleurs confirmé le maintien de M. Puymartin dans ses fonctions de PDG (*le Monde* du 22 juillet).

Mais le SNJ, à l'instar de la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ), juge que la séparation de France-Antilles du groupe Hersant, alors qu'il s'agit d'une *« entité pleinement constitutive du groupe de Robert Hersant »*, constitue une autre *« fiction juridique »*. C'est sur cette séparation que s'es fondé le ministère de la communica tion dans ses calculs, et c'est su l'avis de celui-ci que le ministère d la justice a donné son aval au racha des *DNA* par la société à laquell participe le groupe Hersant.

Enfin, le SNJ, au regard de l'exa men des chiffres du Service juridi que et technique de l'informatio (SJTI), est en désaccord avec l ministère de la communication Selon lui, l'ensemble de la diffusio des quotidiens de la Socpresse, d France-Antilles et de l'Est républi cain (dont le groupe Hersant détien 26,98 % et dont le PDG, Gérar Lignac, est devenu administrateu de la Socpresse), auxquels i convient d'ajouter les quotidien directement contrôlés par la famill Hersant (*l'Eclair* de Nantes et *Le Havre libre*), atteint 33 % de la diffusion totale payée de la presse quotidienne d'information générale et politique (7 887 865 exemplaires en 1992). Ce taux dépasse donc les 30 % autorisés par la loi de 1986, dite « loi Léotard ». Le SNJ n'exclut pas une action devant les tribunaux.

Y.-M. L

SOCIÉTÉ

L'enquête judiciaire sur l'affaire de l'Olympique de Marseille

De nouveaux éléments fragilisent le témoignage de M. Mellick

Bernard Tapie devait s'exprimer, jeudi 9 septembre, dans l'après-midi, devant la presse puis les supporteurs marseillais pour faire connaître ses intentions sur l'avenir de l'OM, après avoir rencontré des élus et des décideurs locaux. Le procureur de Valenciennes, Eric de Mongolfier, a estimé, dans un entretien publié jeudi par *le Provençal*, que *« le choix de l'UEFA comporte un aspect dangereux car la justice a besoin de sérénité »*. Parallèlement, l'enquête judiciaire, qui se poursuit aussi bien dans le Nord qu'à Paris, met de plus en plus à mal l'alibi favorable à M. Tapie fourni par Jacques Mellick, ancien ministre socialiste.

Pendant la tempête, l'enquête continue... Alors que le nouvel épisode de l'affaire du match Valenciennes-Marseille – l'éviction de l'OM de la Coupe d'Europe – se joue entre la Suisse, Paris et Marseille, les policiers lillois et le juge valenciennois Bernard Beffy poursuivent leurs investigations. Tandis que les dirigeants de l'OM persistent à évoquer des *« rumeurs »* et constatent *« l'absence de preuves »*, les enquêteurs accumulent les éléments, chaque jour plus nombreux, qui mettent à mal la ligne de défense de Bernard Tapie. Le président du club marseillais paraît ainsi en difficulté sur le seul volet de l'affaire le concernant directement, du moins pour l'instant : la subornation de témoin dont aurait fait l'objet l'ancien entraîneur de Valenciennes Boro Primorac, le 17 juin.

Celui-ci affirme que ce jour-là, il a déjeuné au *Fouquet's*, sur les Champs-Elysées, en compagnie du restaurateur corse André-Noël Filippeddu mais aussi d'un troisième homme dont il ne connaissait pas l'identité. Confirmée par les serveurs du célèbre restaurant, l'existence de ce déjeuner a été reconnue par M. Filippeddu qui, affirmant ne pas connaître non plus le troisième homme, diverge radicalement avec M. Primorac sur la suite de la journée. Selon l'entraîneur, à 15 heures, accompagné des deux hommes, il se serait rendu à pied au siège du groupe Bernard Tapie finance (BTF), avenue de Friedland, dans le dix-septième arrondissement de Paris. Le président de l'OM l'aurait reçu pour lui parler de l'affaire du match VA-OM avant de l'inviter *« à discuter avec Monsieur Noël »* (André-Noël Filippeddu). Le restaurateur corse, ami de plusieurs joueurs marseillais, aurait ensuite proposé à Boro Primorac de « porter le chapeau » dans l'affaire de corruption. En échange, il se serait vu proposer de l'argent et un poste d'entraîneur dans une autre équipe.

M. Filippeddu conteste totalement ce rendez-vous au siège de BTF. Tout comme M. Tapie qui, depuis le début de ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire dans l'affaire », nie avoir rencontré Boro Primorac le 17 juin, précisant qu'il était ce jour-là, à 15 heures, en compagnie de l'ancien ministre socialiste Jacques Mellick, par ailleurs adjoint au maire de Béthune et député du Pas-de-Calais. D'autres personnes, collaborateurs de *MM. Tapie et Mellick*, auraient assisté à cette réunion. Cet alibi tardif – connu trois semaines après le début de l'affaire de la tentative de subornation de témoin – a fait l'objet de multiples vérifications. Les déclarations de M. Mellick, confirmant celles de M. Tapie, ont toujours laissé les policiers sceptiques, notamment en raison de ses nombreuses imprécisions sur le déroulement exact de cette journée du 17 juin (*le Monde* du 4 août).

Un policier en garde à vue

Au mois d'août, l'enquête a confirmé le bien-fondé de ces « doutes ». Les éléments indiquant que M. Mellick ne pouvait être à Paris le 17 juin se sont accumulés : le chauffeur de l'ancien ministre aurait fait le plein d'essence à la station Esso de Béthune à 13 h 20 (M. Mellick prétend qu'il était à *Paris à cette heure-là*) ; la carte magnétique utilisée d'ordinaire par M. Mellick pour régler les péages de l'autoroute du Nord, entre Béthune et Paris, n'a pas servi le 17 juin mais le 16 et le 18 ; et, surtout, une douzaine de personnes ayant assisté à une réunion à la mairie de Béthune affirment que M. Mellick les a rejoint *« entre 15 h 30 et 16 h 30 »*, ce qui implique qu'il ne pouvait être avenue de Friedland à 15 h 30 (220 kilomètres séparant Paris de Béthune)... L'ancien ministre réfute ces arguments, expliquant que les policiers ont exercé des *« pressions »* sur certains témoins.

Cette contre-attaque, si elle a obtenu le soutien de M. Tapie, n'a pas ralenti l'enquête. Au contraire, de nouveaux éléments viennent fragiliser la thèse de MM. Tapie et Mellick. Les enquêteurs sont plus que jamais persuadés que l'ancien *ministre n'était pas à Paris* le 17 juin. Dès lors, la réalité d'une rencontre Tapie-Primorac leur paraît probable. Quels sont ces éléments ?

• **Le témoignage d'une jeune femme.** – La version présentée par le député du Pas-de-Calais, qui affirme avoir rencontré Bernard *Tapie à Paris le 17 juin* à une heure où Boro Primorac assure avoir été reçu par le président de l'OM, a été mise à mal par un nouveau témoignage. Sophie F., attachée commerciale dans une société de services informatiques, a en effet déclaré aux policiers s'être entretenue à Béthune, ce jour-là et dans le même créneau horaire, avec M. Mellick et son assistante parlementaire, Corinne Krajewski. Sophie F. a spontanément apporté son témoignage lorsqu'elle a appris, à la mi-août, par le truchement des *médias, que les enquêteurs se rendaient* aux Antilles pour interroger M[lle] Krajewski sur son lieu de vacances. Sur l'agenda de l'attachée parlementaire qu'ils ont examiné en Martinique, les policiers ont constaté qu'un rendez-vous avait bien été fixé – le 17 juin à 15 heures – avec une personne prénommée *« Sophie »*. Mais le patronyme inscrit sur l'agenda à la suite de ce prénom avait été soigneusement rayé. A l'instar de M. Mellick, M[lle] Krajewski soutient cependant qu'elle a rencontré le président de l'OM, ce même jour, au siège parisien de Bernard Tapie Finance.

• **Un appel téléphonique.** – Boro *Primorac affirme que, au cours de* sa discussion avec Bernard Tapie, le président de l'OM a reçu un appel téléphonique de Marc Bourrier, l'entraîneur de l'équipe marseillaise, qui se trouvait ce jour-là à Alès avec l'équipe de France « espoir ». Les vérifications effectuées auprès des Télécom confirment l'existence d'un appel, à 15 h 04, entre l'hôtel Ibis d'Alès et le siège de BTF. Il est néanmoins impossible de savoir s'il émanait de Marc Bourrier ou d'une autre personne. M. Tapie s'est d'ailleurs empressé d'indiquer que l'un *de ces collaborateurs reçoit* souvent des appels de cette région. Il reste que cet élément vient s'ajouter à un faisceau d'indices pour le moins troublants. Précisons enfin qu'aucun joueur marseillais ne figurait dans la sélection « espoir » de Marc Bourrier. Autrement dit, en dehors de ce dernier, personne, à l'hôtel Ibis d'Alès, n'avait, semble-t-il, une raison quelconque de téléphoner avenue de Friedland.

• **Le troisième homme.** – Boro Primorac a un temps cru avoir identifié le troisième homme en la personne d'un policier actuellement en poste au service de sécurité du ministère de l'intérieur et qui fut, dans le passé, chargé de la protection rapprochée de M. Tapie. Cette piste a été révélée par *l'Express* du 9 septembre. C'est un journaliste de l'hebdomadaire qui lui a présenté, dans le bureau de son avocat, M[e] Jean-Jacques Bertrand, pour la première fois des photos de cet homme. M. Primorac a alors affirmé reconnaître *« à 90 % »* le troisième homme, ajoutant : *« Si ce n'est pas lui, c'est son frère jumeau. »* Placé en garde à vue, mercredi 8 septembre, le policier a été confronté à M. Primorac, après que celui-ci l'eut distingué parmi plusieurs hommes qui lui étaient présentés. Mais, une fois en présence du policier, l'entraîneur n'a plus été formel.

Les précisions de Jorge Burruchaga

Alors chargé d'assurer la protection rapprochée d'un juge d'instruction parisien, le policier a affirmé n'avoir été libre que durant cinquante *minutes à l'heure du déjeuner*, le 17 juin, ce qui ne lui aurait pas laissé le temps de participer au repas du Fouquet's. Selon M[e] Bertrand, l'avocat de M. Primorac, son client lui a déclaré, à l'issue de la confrontation avec le policier, qu'il y avait *« beaucoup de ressemblances mais qu'il ne pouvait pas être formel parce qu'il n'avait pas le droit d'accuser un homme sans en être absolument sûr »*. Selon les enquêteurs, cette piste serait désormais très fragile, même s'ils paraissent toujours aussi déterminés à identifier le troisième homme dont le témoignage pourrait enfin départager les versions contradictoires de MM. Primorac et Filippeddu.

Parallèlement à ces investigations sur le volet « subornation de témoin », l'enquête sur la tentative de corruption se poursuit. Le juge Bernard Beffy a entendu, mercredi 8 septembre, le joueur argentin Jorge Burruchaga, l'un des trois Valenciennois qui assurent avoir été « approchés » par l'OM. Jorge Burruchaga a indiqué au magistrat instructeur qu'il avait lui-aussi fait l'objet d'une tentative de subornation de témoin de la part d'un homme affirmant représenter le club de M. Tapie. Cet homme serait Alain Migliaccio, un intermédiaire (imprésario de joueurs) très en vue dans le milieu du football. Le 23 juin, M. Migliaccio aurait téléphoné à Burruchaga en Argentine afin de lui proposer d'apporter un faux témoignage destiné à disculper l'OM. Lors de ces premières auditions, en juin et juillet, Jorge Burruchaga n'avait pas mentionné ce fait.

L'ancien international argentin a par ailleurs mis en cause les dirigeants valenciennois – qu'il suspecte d'un double-jeu. Avant même sa déposition, les enquêteurs envisageaient d'ailleurs d'intensifier leurs investigations du côté valenciennois. Dans l'entretien qu'il a accordé au *Provençal*, le procureur de Montgolfier déclare à ce propos : *« J'ai toujours dit qu'aucun volet du dossier ne sera négligé. Lorqu'il arrivera devant la juridiction, tout aura été étudié, la corruption, la subornation de témoin et la contre-corruption, c'est-à-dire ce qui s'est passé du côté de l'US Valenciennes. »*

PHILIPPE BROUSSARD et ERICH INCIYAN

A propos du financement d'une campagne d'affichage

Le juge d'instruction demande un réquisitoire supplétif pour « abus de confiance » visant Michel Noir

La rentrée coïncide avec un nouveau rebondissement dans l'instruction de l'affaire Botton, à Lyon. Au cours de la première *semaine de septembre*, le magistrat instructeur, Philippe Courroye, a demandé au parquet un réquisitoire supplétif pour *« abus de confiance »* visant le maire de Lyon. Ce dernier avait été mis en examen le 29 mars, pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.

LYON

de notre bureau régional

En février 1989, Michel Noir avait réglé une dette remontant à 1986 en tirant une traite sur une association constituée... en 1987. C'est la déposition du directeur régional de la société Dauphin SA, enregistrée fin juillet par les enquêteurs, qui a permis de mettre cet élément au jour.

En janvier 1989, pour sa campagne (victorieuse) aux élections municipales, Michel Noir et son équipe avaient fait appel à la société d'affichage Dauphin dans l'intention de louer une série de panneaux 4 × 3. Cette société avait refusé de signer un contrat, sous le prétexte qu'en 1986, lors de la campagne pour les élections législatives où M. Noir était tête de liste, la permanence du député (RPR) du *Rhône* avait « oublié » de régler une note de 332 622 francs. Pour obtenir néanmoins les services de l'entreprise de publicité, le futur maire de Lyon tira, le 28 février 1989, une traite de 332 000 francs sur le compte de l'association J'aime Lyon, dont la présidente est Danielle Noir, son épouse, et le trésorier Pascal Parent, son actuel chef de cabinet. Or l'association en question n'a été constituée que le 8 juillet 1987, soit près de dix-huit mois après que la campagne d'affichage impayée eut été réalisée.

Non seulement la traite de 332 622 francs restera impayée, mais il en ira de même pour les deux nouvelles campagnes d'affichage assurées à la veille des municipales par Dauphin SA, pour 44 000 et 154 000 francs. Au total, la société Dauphin aurait donc subi un préjudice de plus de 300 000 francs sans poursuivre M. Noir, *« du fait de ses fonctions »* et de *« l'insolvabilité notoire de J'aime Lyon »*. De fait, la Lyonnaise de banque, qui gérait le compte de l'association, a dû se résigner, trois ans plus tard, à passer 549 970 francs de découvert sur son compte de « pertes » *tandis que le maire, après* avoir été relancé à trois reprises, finissait par verser, le 24 décembre 1992 dans son bureau de l'hôtel de ville, une somme de 500 000 francs « en espèces » au président de la Lyonnaise de banque (*le Monde* du 29 juin 1993).

R. B.

L'impossible testament de Charles Benjamin Chameau

Dans le village de France où la Fête des rosières donne lieu à un véritable mariage les jeunes filles assez « sages et laborieuses » pour mériter cet honneur se font rares

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY (Deux-Sèvres)

de notre envoyé spécial

Le garde-champêtre, engoncé et martial, ouvre la marche d'un pas d'automate contraint. Puis vient la fanfare, tonitruante, cuivres et cuirs astiqués de frais. Enfin, devant les notables rangés deux par deux et ceints d'une écharpe tricolore, agrippée au bras du maire, s'avance la blanche rosière, coiffe mothaise et accroche-cœur sur le front. Tout autour, une foule bon enfant assiste au défilé, tandis que les forains font tourner leurs manèges.

De la perception à l'église, en passant par la mairie et retour, le convoi solennel sillonne La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), selon un rite immuable institué au siècle dernier. Cette année encore, le chef-lieu de canton de presque deux mille habitants marie sa rosière, le premier samedi de septembre. Avant le consentement des époux, crachoté par microphone à travers le village, nulle voix ne s'est élevée pour dénoncer l'union de Stéphane et Nathalie, tous deux vingt-deux ans, les héros du jour.

« Dans la classe la plus indigente »

Pourtant, derrière les persiennes closes de la bourgade ensoleillée, certains ne participent pas à la liesse. On y murmure que cette fête n'est qu'une mascarade, que la tradition est trahie, que l'impétrante n'a de rosière que le nom. *« Charles Benjamin Chameau doit se retourner dans sa tombe. »* Parole de dame patronnesse, le testament du notaire excentrique, mort célibataire et sans héritier en 1816, n'a pas été respecté. Par un legs universel, cet enfant du pays monté à Paris avait décidé de doter à perpétuité de 600 francs-or les rosières mothaises.

Selon le règlement, celles-ci devaient être choisies *« dans la classe la plus indigente et parmi les jeunes filles reconnues avoir, depuis leur première communion, donné le plus de preuves, par leurs actions, de l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu, la Patrie et le Souverain, leurs parents et l'humanité, et qui seront sages et laborieuses »*. Des qualités du « rosier », il n'est pas fait mention. Le Souverain a disparu, mais Nathalie, si elle est bien du pays, n'a pas été baptisée. Bien pis, elle vit avec Stéphane depuis quatre ans, aux yeux de tous.

C'est pour cette dernière raison que sa candidature n'a, selon l'expression du maire et général en retraite Jacques Massé, *« pas fait l'unanimité »*. Déjà examinée il y a deux ans, elle avait été rejetée. Le comité de sélection, composé du curé, du maire et de son premier adjoint, assistés de *« trois dames notables de la commune, connues être les plus vertueuses et les plus bienfaisantes »*, anciennes rosières elles-mêmes, disposait alors d'une autre candidate acceptable. Mais cette année, aucune ne répondait aux critères.

« A mesure que le printemps avance, on commence à paniquer, dit Jacques Massé. *La fête, avec tous ses engagements financiers et l'investissement d'une partie de la population, est subordonnée à l'existence d'une rosière conforme. »* Il convoque donc le comité pour réexaminer l'unique candidature de Nathalie, à la mi-juin. Le curé et les dames patronnesses, épaulés par le premier adjoint, la repoussent fermement.

En désespoir de cause, le maire réunit à nouveau le comité. Profitant de l'absence d'une des dames patronnesses et du curé qui vient d'être muté, et fort de l'appui de son second adjoint, il renverse le vote. La candidate est élue. Deux des dames patronnesses démissionnent, après vingt-cinq ans de bons et loyaux services. Dans la commune, on parle d'un coup de force : *« Le vote doit avoir lieu à bulletin secret, à la majorité absolue des suffrages et en présence des trois quarts des membres du comité »*, s'insurge un exégète du testament de M. Chameau, qui n'entend pas *« obéir au général »*.

« Vatican II est passé par là »

Celui-ci reconnaît avoir fait *« acte d'autorité »*. *« Nous avons la chance d'avoir une tradition vivace, alors que d'autres créent de toute pièces un festival de l'andouille. J'ai estimé qu'il ne fallait pas casser une fête qui joue un grand rôle dans la remobilisation du village »*, par ailleurs touché par l'exode rural et la crise. Jacques Massé prétend respecter le point de vue de ceux *« qui préfèrent que la tradition s'interrompe plutôt que d'y déroger »*, même s'il rappelle que *« Vatican II est passé par là »*. En l'occurrence, il estime que l'esprit de l'institution est préservé, qui consiste à aider un jeune couple à démarrer dans la vie, pour qu'il puisse *« continuer de vivre et travailler au pays »*.

Ses détracteurs considèrent au contraire que l'institution n'aurait pas souffert d'une interruption d'une année. *« En 1971, on avait fait la fête sans qu'il y ait de rosière »*. Pendant les guerres successives, il n'y avait pas eu de cérémonie, et à l'époque, on n'avait pas ces scrupules *« sociaux »*. *« C'est un peu Clochemerle »*, regrette une des dames démissionnaires. Mais dans un village dont un tiers de la population a plus de soixante ans, on ne badine pas avec la tradition. Ici, on le dit sans détour, on est *« chauvin »*. Le nouveau curé se garde bien de tout commentaire sur cette *« coutume folklorique »*. Il s'en lave les mains et se contente de célébrer le sacrement du mariage.

Paradoxalement, le testament de Charles Benjamin Chameau, aujourd'hui objet de discorde, avait pu être par le passé une sorte de trait d'union dans une commune marquée par un fort clivage religieux. *« Au début du siècle,* rappelle René Cousineau, pasteur en retraite à La Mothe, *la population était pour moitié protestante et il n'était pas rare qu'un maire réformé et radical soit élu. »* L'Etablissement des rosières était l'un des rares lieux où les républicains « huguenots » et les conservateurs « papistes » devaient se rencontrer, pour décider d'une fête. Aujourd'hui, les protestants ont presque tous « quitté la terre », et l'indifférence tient lieu de neutralité.

Le séculier et le religieux s'imbriquent d'une autre manière : c'est le loyer payé par la perception, sise en la maison des rosières, qui constitue la « dot » des jeunes filles. Réévaluée l'an dernier, elle représente plus de 10 000 francs en argent et cadeaux. Les mauvaises langues prétendent qu'ils sont *aussitôt engloutis dans le repas de mariage.*

Mais Nathalie, qui *« n'a jamais manqué une Fête de la rosière »*, n'a que faire de toutes ces querelles. Du balcon de la maison des rosières, elle salue la foule et sèche une larme de bonheur : c'est le plus beau jour de sa vie, *« le rêve de son enfance »*.

HERVÉ MORIN

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après le refus d'une greffe cardiaque au CHU de Tours

Deux cœurs pour un même malade

Il y a quelques semaines le service de cardiologie de Tours que dirige le professeur Philippe Marchand devait, pour des raisons financières, renoncer à effectuer une transplantation cardiaque sur l'un de ses patients (*le Monde* daté 29-30 août). La direction de l'établissement hospitalier tourangeau expliquait alors que les moyens budgétaires dont disposait l'établissement ne permettaient pas de réaliser plus de quatre transplantations par an. La quatrième greffe ayant été pratiquée en août, l'autorisation d'en réaliser une cinquième fut refusée et le greffon disponible adressé au CHU de Rennes.

Incohérences du système

Quelques jours plus tard, toutefois, l'équipe du professeur Marchand pratiquait une transplantation cardiaque (*le Monde* du 7 septembre). Celle-ci avait été autorisée compte tenu du caractère « *d'urgence* » de la situation. « *Quelles que soient les contraintes financières auxquelles nous devons faire face, l'hôpital public se doit de remplir sa mission,* nous déclarait alors Michel Moujart, directeur du CHU. *Lorsqu'il s'agit d'une question médicale d'urgence, nous devons être en mesure de répondre.* »

Or il apparaît aujourd'hui que la malade (une jeune femme souffrant d'une forme sévère de cardiomyopathie) qui vient de subir cette greffe est celle qui se l'était vu refuser fin août. Comment comprendre ? La situation médicale a-t-elle évolué de manière tellement rapide que ce qui n'était pas considéré urgent le serait, brutalement, devenu ? On évoque, côté médical, les fâcheuses conséquences psychologiques du refus opposé par l'administration hospitalière chez une personne qui voyait s'échapper une chance d'être sauvée.

Mais on souligne aussi, d'autre part et avec force, l'erreur qui consiste à ne pas considérer comme une situation d'urgence le fait d'être inscrit sur une liste d'attente pour une greffe de cœur.

On fait aussi remarquer à quel point cette affaire témoigne à la fois des incohérences actuelles du système de distribution de soins et des dangers que peut faire courir à certains malades le budget global des hôpitaux publics.

JEAN-YVES NAU

DÉFENSE

Contestant la thèse des « dividendes de la paix »

M. Léotard estime qu'« il y aurait un grave risque à se lancer dans un désarmement budgétaire »

Devant les stagiaires civils et militaires du Centre des hautes études de l'armement, le ministre de la défense s'en est pris, mercredi 8 septembre, à Paris, aux partisans de la thèse – exprimée par Laurent Fabius du temps où il était premier secrétaire du PS – selon laquelle la France se devait désormais de savoir engranger « *les dividendes de la paix* » en diminuant son budget militaire. « *Il y aurait un grave risque*, a expliqué François Léotard, *pour notre pays et pour la paix elle-même, à se lancer dans un « désarmement budgétaire.* »

« *Selon les tenants du thème des « dividendes de la paix »*, a considéré le ministre, *l'écroulement de la Russie soviétique, le développement prétendu inévitable de la démocratie à l'échelle mondiale, l'extension du libéralisme économique, justifieraient la baisse des dépenses de sécurité et de défense. C'est un contresens à la fois sémantique et historique. Sémantique, d'abord. Que sont les dividendes, sinon un bénéfice qui résulte d'un investissement ? La paix est donc le dividende des investissements que les nations du monde libre ont consacrés à leur défense. Il n'y a pas à proprement parler de dividendes de la paix. Il y a des dividendes de l'effort. Et ces dividendes-là doivent être aussitôt réinvestis. La défense, c'est le prix de la liberté. Ensuite, parce que chaque jour qui passe, en Bosnie ou ailleurs, des conflits meurtriers et multiples, nous imposent de réfléchir à notre capacité à prévenir, à contenir, à intervenir.* »

M. Léotard a admis cependant que la France devait inscrire l'autonomie de sa défense dans une perspective européenne. « *Il est d'ores et déjà évident*, a affirmé le ministre, *que notre pays doit s'interroger pour savoir s'il pourra maintenir avec ses seuls moyens nationaux sa capacité à développer l'ensemble des moyens nécessaires à sa sécurité.* » M. Léotard a ajouté une réserve « *Les moyens industriels et technologiques directement liés à la dissuasion nucléaire, doivent rester du domaine exclusif de la compétence nationale* », a-t-il conclu.

A Metz

L'armée de terre installe son commandement de la doctrine et de l'entraînement

Le général d'armée Amédée Monchal, chef d'état-major de l'armée de terre, a installé, jeudi matin 9 septembre, à Mercy-lès-Metz (Moselle), le général de division Marc Waymel à la tête du commandement de la doctrine et de l'entraînement (CDE).

Cette nouvelle institution succède au commandement de la 1re armée, dissoute au début de l'été dans le cadre des restructurations du dispositif militaire. L'état-major du CDE est fort d'une centaine de personnes – la moitié sont des officiers – qui relèvent directement du chef d'état-major de l'armée de terre. Agé de cinquante-six ans, le général Waymel, polytechnicien et artilleur, était, depuis août 1991, à Metz, adjoint au général commandant la VIe région militaire.

Le CDE est un centre de réflexion chargé de participer à l'élaboration de la doctrine d'emploi des forces et de coordonner les activités en la matière des états-majors, des écoles d'armes et des centres d'expérimentation de l'armée de terre. Il est aussi chargé de développer l'entraînement des forces grâce à l'utilisation de l'informatique et de la simulation, dans la mesure où l'armée de terre doit optimiser les moyens d'exercice mis à sa disposition, compte tenu des coûts sans cesse croissants, des limitations à ses espaces de manœuvre et de la nécessité de protéger l'environnement.

Une grande unité interarmes, rassemblant quelque quatre mille hommes, dépend du CDE : la brigade de renseignement et de guerre électronique (BRGE), qui travaille au profit de la direction du renseignement militaire (DRM) sous les ordres du chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade.

Commandée par le général de brigade Michel Théodoly-Lannes, la BRGE regroupe le 13e régiment de dragons parachutistes, le 7e régiment d'artillerie, les 44e et 54e régiments de transmissions et des unités spécialisées dans l'interprétation photographique. Elle a pour mission d'acquérir – par le biais d'équipes de recherche et de moyens techniques sur le terrain – la documentation et le renseignement opérationnel qui sont nécessaires en cas d'un engagement militaire de la France.

NOMINATIONS

Claude Guérin : directeur central de la sécurité publique

Claude Guérin a été nommé, mercredi 8 septembre, en conseil des ministres, directeur central de la sécurité publique, sur proposition de Charles Pasqua. Cette nomination est dans l'ordre des choses.

Par arrêté du ministre de l'intérieur daté du 6 juillet, M. Guérin, fidèle parmi les fidèles de M. Pasqua, était en effet devenu chef du service central de la police urbaine (*le Monde* du 9 juillet).

Or, la transformation de ce dernier service en une direction centrale était annoncée depuis que le ministre de l'intérieur avait supprimé la départementalisation de la police nationale mise en place par ses prédécesseurs socialistes (*le Monde* du 18 juin).

Officialisée par la publication au *Journal officiel* du 2 septembre d'un décret relatif à l'organisation de la direction générale de la police nationale, la création de cette direction centrale de la sécurité publique a logiquement conduit à maintenir M. Guérin à la tête de cet ensemble regroupant quelque soixante-dix mille policiers.

M. Milland : directeur du SRPJ de Versailles
Mme Ballestrazzi : directrice du SRPJ d'Ajaccio

Le ministre de l'intérieur a rendu publiques, mercredi 8 septembre, plusieurs nominations à la tête d'importants services policiers. Le commissaire divisionnaire Jean-Paul Milland est nommé directeur du service régional de police judiciaire de Versailles, le plus gros SRPJ de France après celui de Marseille. Né le 20 janvier 1946, M. Milland a effectué l'essentiel de sa carrière dans la police judiciaire, à Versailles notamment. Depuis 1988, il était le chef de la division des relations internationales de la direction centrale de la PJ.

Le commissaire divisionnaire Mireille Ballestrazzi, qui était depuis 1987 le chef de l'office central de répression du vol d'œuvres et objets d'art, devient directeur du SRPJ d'Ajaccio. Née le 2 septembre 1954 à Orange (Vaucluse), Mme Ballestrazzi a, elle aussi, effectué l'essentiel de sa carrière dans la PJ. A Ajaccio, elle succède au commissaire divisionnaire Jean Espitalier, qui est nommé adjoint du directeur du SRPJ de Versailles.

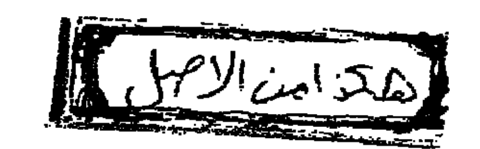
Enfin, Charles Pasqua a mis fin aux fonctions du contrôleur général Sid-Ali Benhafessa, qui avait été nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure de la police lorqu'il avait quitté en février 1993 le cabinet du ministre de l'intérieur Paul Quilès. Le contrôleur général Michel Richardot, jusqu'alors directeur départemental de la police nationale dans le Rhône, le remplacera à la tête de l'école des commissaires.

Jean-Louis Keene : directeur de l'Office des migrations internationales

Jean-Louis Keene, directeur à l'Agence du médicament, a été nommé directeur de l'Office des migrations internationales (OMI), mercredi 8 septembre en conseil des ministres. Il remplace Dominique Bur, qui occupait cette fonction depuis mars 1990. Ce remplacement du directeur de l'OMI intervient quelques semaines après celui de son président. En juin dernier, Pierre Pascal avait succédé à ce poste à Pierre-Louis Rémy, qui avait démissionné en protestant contre les textes gouvernementaux sur l'immigration.

[Né le 1er janvier 1941 à Paris, Jean-Louis Keene est diplômé de l'Ecole nationale d'administration. Administrateur civil au ministère de la santé publique et de la Sécurité sociale où il est chargé de la politique familiale de 1971 à 1975, M. Keene est ensuite adjoint au directeur de l'Institut national d'études démographiques (1975-1978) puis dirige quelques mois le cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'emploi féminin, Nicole Pasquier. Il est ensuite nommé sous-directeur des affaires économiques et industrielles à la direction de la pharmacie et du médicament du ministère de la santé (1978-1982), avant de passer au ministère de l'industrie où il est sous-directeur des industries pharmaceutiques et chimie fine. En 1987, M. Keene rejoint le ministère de la santé comme adjoint au directeur de la pharmacie et du médicament, puis, depuis début 1993, comme directeur auprès du directeur général de l'Agence du médicament.]

□ **Sûreté nucléaire : nominations de trois nouvelles personnalités à l'IPSN.** – MM. Claude Birraux et Yves Bonnet, députés UDF de la Haute-Savoie et de la Manche, et M. Jean-Marc Bruel, vice-président du groupe Rhône-Poulenc, ont été nommés au comité de direction de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Ces nominations, annoncées mercredi 8 septembre, font suite à la modification de statut de l'IPSN entreprise par les ministères de l'industrie et de l'environnement.



SOCIÉTÉ

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Pete Sampras, par K-O

L'une des demi-finales du simple messieurs des Internationaux de tennis des Etats-Unis opposera Pete Sampras, tête de série n° 2, à Alexander Volkov (n° 14). L'Américain a battu, mercredi 8 septembre, son compatriote Michael Chang (n° 7) et le Russe a éliminé l'Autrichien Thomas Muster (n° 12). La deuxième demi-finale du simple dames mettra aux prises Helena Sukova (n° 12) et Arantxa Sanchez-Vicario (n° 2). La Tchèque a dominé la Bulgare Katerina Maleeva. L'Espagnole est restée huit minutes sur le court, son adversaire Natalia Zvereva, grippée, a abandonné alors qu'elle était menée trois jeux à zéro.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

La lumière crue des projecteurs tranche une brume qui ressemble à des volutes de cigarette, la clameur est encore plus turbulente et goguenarde que de coutume. Ce n'est plus Flushing Meadow, c'est le Madison Square Garden un jour de combat de boxe. L'affiche est, il est vrai, alléchante : l'affrontement de deux Américains, Pete Sampras et Michael Chang, qui sera aussi le premier match de la journée. Il est 20 heures et la pluie s'est enfin arrêtée. Lorsque les deux hommes pénètrent sur le court, la foule attend plus qu'une rencontre. Elle veut un combat, elle veut du sang.

Pete Sampras et Michael Chang se connaissent depuis l'enfance. Chacun a appris par cœur les bottes et les parades de l'autre. Alors, pendant une manche, Pete Sampras et Michael Chang font un round d'observation. Le premier asticote le menton de son adversaire d'aces plus percutants que de coutume. Le second fait mouliner son jeu de jambes à la vitesse d'un turbo et, forçant sa nature de défenseur, vient parfois agacer Sampras à la volée.

Cela fait douze jeux que l'exercice dure. Chacun des joueurs se retranche dans son camp, refusant de céder son service. Ils ne se font pas de cadeau, ils se sapent le moral. Ils cognent un smash au lieu de renvoyer une amortie pour finir un point facile, histoire de bluffer l'autre, de lui montrer ses muscles. Le stade hésite entre l'engourdissement et la tension, ne parvient pas à se trouver un favori. Et puis, lorsque Michael Chang remporte le tie-break par sept points à zéro, on se dit que tout est terminé. La boxe trapue de Chang, rivé maintenant, le plus souvent, derrière la ligne de fond de court, a usé le swing de Sampras, qui se vautre dans les cordes comme un malheureux outsider.

Mais Pete Sampras n'est pas numéro deux mondial et vainqueur de Wimbledon pour rien. Malgré son visage de premier communiant, c'est un puncheur des courts. Au changement de côté, il se parle, le cou enserré dans une serviette-éponge. Quand il revient sur le ring, il n'est plus le même, devenu Muhammad Ali du tennis. Il rentre la tête dans les épaules, remonte la garde de sa raquette et cogne avec plus de précision : une gauche, une droite. Chang, obligé de se ruer à la volée ou d'aller s'allonger dans les bâches pour reprendre une balle, commence à souffrir. Sonné, exténué, il boxe dans le vide, hors des limites du court et geint à chaque impact.

Le combat se fait âpre. Cela cogne, cela fait mal et les hurlements de la foule enflent. Pete Sampras remporte la deuxième manche au tie-break. Ce n'est pas suffisant. Sa boxe se fait blitz, carénée à coups d'aces et de services gagnants. Il en servira une quarantaine au total. Il va remporter onze jeux d'affilée, autant de coups frappés de plus en plus fort, qui brisent l'échine de Chang. Ce dernier glanera vingt-quatre petits points quand Sampras en arrachera près de soixante. Cela va très vite, trop vite. Le prochain vainqueur ne perd plus de temps inutile avant de servir, sautillant pour garder le rythme. *«J'avais envie d'en finir,* explique-t-il. *Quand je joue mon meilleur tennis, comme je l'ai fait ce soir, je ne pense plus à rien. Je réagis juste à ce qui m'arrive dessus, et je cogne, sans plus me poser de question.»*

En demi-finale, l'Américain, donné comme grand favori du tournoi, à deux contre un, rencontrera Alexandre Volkov, qui, un peu plus tard dans la nuit, a fini par battre Thomas Muster aux points, dans un match au finish, après avoir sauvé deux balles de match.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mercredi 8 septembre

Simple Messieurs
Quarts de finale

P. Sampras (EU, n° 2) b. M. Chang (EU, n° 7), 6-7, 7-6, 6-1, 6-1 ; A. Volkov (Rus., n° 14) b. T. Muster (Aut., n° 12), 7-6, 6-3, 3-6, 2-6, 7-5.

Simple Dames
Quarts de finale

H. Sukova (Rép. tch., n° 12) b. K. Maleeva (Bul.), 6-4, 6-7, 6-3 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2), b. N. Zvereva (BiéL), 3-0, ab.

FOOTBALL : pratiquement qualifiée pour la Coupe du monde après sa victoire (2-0) en Finlande

L'équipe de France se met à l'abri

En allant s'imposer en Finlande, par 2 buts à 0, mercredi 9 septembre à Tampere, l'équipe de France s'est pratiquement qualifiée pour la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis. Grâce à cette victoire, obtenue en début de seconde mi-temps (buts de Laurent Blanc et de Jean-Pierre Papin sur penalty), les Français ont pris la tête du groupe 6, avec un point d'avance sur les Suédois et trois points sur les Bulgares – ces deux équipes ayant fait match nul, 1-1, mercredi soir à Sofia. Ils n'ont plus besoin que de gagner deux points lors de leurs deux derniers matches à Paris, le 13 octobre contre Israël et le 17 novembre contre la Bulgarie, pour s'assurer une qualification définitive.

TAMPERE

de notre envoyé spécial

Il était temps. Dans l'avion qui le ramène à Paris, Gérard Houllier *a l'air soulagé d'un agriculteur qui* aurait fini de rentrer sa récolte sous les premières pluies. Bien à l'abri, le sélectionneur peut regarder la tempête s'abattre sur le football français. Avec treize points engrangés, ses joueurs peuvent voir venir l'hiver sans soucis. Une victoire contre Israël, en octobre, leur suffira pour gagner leur place en Amérique, et devenir ainsi la première sélection française assurée de participer à une Coupe du monde avant le terme des matches éliminatoires. Un luxe auquel Gérard Houllier n'aurait pas osé rêver, il y a un an jour pour jour, lorsque les Bleus avaient entamé leur campagne par une déroute en Bulgarie.

Ce jour-là, le sélectionneur avait pourtant cru lire les signes d'un renouveau entre les lignes disloquées de sa formation. *«J'avais raison sur tout»*, dit-il aujourd'hui, avec la fierté de celui qui a fait taire les ricanements. En un an, l'ancien professeur d'anglais aura réussi à rebâtir un groupe, à amalgamer vieux briscards et jeunes recrues. Au passage, l'équipe de France aura gagné un style de jeu, parfois agréable à l'œil. Mais le principal mérite du sélectionneur restera surtout d'avoir su réhabiliter quelques clichés du ballon rond, au sein de son équipe : solidarité et cohésion. Au creux de l'hiver dernier, les joueurs français auraient-ils su se dépêtrer d'un passage à vide, comme celui qu'ils ont connu en fin de première mi-temps à Tampere ? Auraient-ils pu apporter une réponse collective à leur manque soudain d'inspiration ?

Mercredi, l'équipe de France n'a pas su faire l'économie de quelques angoisses superflues. Elle a dû compter sur les arrêts de Bernard Lama, et sur le poteau, pour endiguer les tirs du seul vrai footballeur finlandais, l'attaquant Jari Litmanen. Mais elle est parvenue à reprendre ses esprits après la mi-temps, à se remettre dans le sens du but sans sombrer dans le désarroi. Elle a accouché d'une victoire grâce à son état d'esprit, au terme de journées qui auraient pu la disloquer.

En Finlande, le sélectionneur a pu tester cette cohésion à l'épreuve des remous créés par la suspension de l'OM. Il s'est dépensé sans compter pour assourdir les échos du psychodrame qui agitait le football français. Il s'est employé à colmater les brèches naissantes, à fondre les antagonismes potentiels dans le désir d'une Coupe du monde en Amérique. Gérard Houllier a l'habitude de ces forces centrifuges qui menacent son groupe. L'hiver dernier, il avait dû réduire la fracture entre joueurs de l'OM et du Paris-SG, au plus fort de la «guéguerre» qui opposait les deux clubs.

Parenthèse bleue

«J'ai trop de respect pour la pensée libre pour dicter quoi que ce soit aux joueurs, explique-t-il. *Mais, sur cette affaire, ils savaient que si l'un d'entre eux s'exprimait, un autre pouvait se sentir blessé et réagir à son tour. Mon devoir était de verrouiller.»* L'union sacrée a été décrétée autour des deux Marseillais, Didier Deschamps et Marcel Desailly, qui se sont en retour signalés par la mesure de leurs réactions à la nouvelle de la suspension de leur club. Et mercredi soir, comme un post-scriptum à l'union sur le terrain, Jean-Pierre Papin s'est empressé de dédier la victoire à ses deux anciens coéquipiers.

Gérard Houllier craint pourtant de n'avoir vécu qu'une parenthèse bleue dans un mauvais feuilleton. Il sait que sur le petit stade de sous-préfecture de Tampere, sa sélection a traversé une zone de calme précaire. De nouvelles turbulences guettent l'équipe de France. *«Vous allez voir,* prédit-il, *dans les prochains jours on va essayer d'attaquer l'équipe de France. Il y aura de nouveaux moments difficiles. Et il faudra être capable de ficeler tout ça.»*

Mercredi soir, alors que la trêve était dissoute, il suffisait d'écouter Eric Cantona reprendre sa liberté de parole et évoquer les dirigeants de l'OM, son ancien club, pour comprendre à quelles tensions risque d'être soumis le groupe France. *«Peut-être méritent-ils ce qui leur arrive,* expliquait l'attaquant de Manchester United. *Ceux qui ont fauté auraient dû prendre la décision de partir pour sauver le club et ceux qu'«ils aiment», entre guillemets. Moi j'ai fait des bêtises, j'ai été suspendu d'équipe de France, j'ai payé.»*

JÉROME FENOGLIO

Le point sur le groupe 6

Classement : 1. France, 13 pts ; 2. Suède, 12 ; 3. Bulgarie, 10 (tous 8 matches) ; 4. Autriche, 6 (7 matches) ; 5. Finlande, 3 (8 matches) ; 6. Israël, 2 (7 matches).

Restent à jouer : 13 octobre : France-Israël ; Bulgarie-Autriche ; Suède-Finlande. 27 octobre : Israël-Autriche. 10 novembre : Autriche-Suède ; Israël-Finlande. 17 novembre : France-Bulgarie.

EN BREF

□ **Une enseignante retrouvée morte dans les Vosges.** – Le corps d'Anne-Marie Gélinotte, professeur au collège Jules-Ferry du Thillot (Vosges), qui avait disparu depuis le 2 septembre, a été découvert *mercredi 8 septembre à Saint-Maurice-sur-Moselle* (Vosges). La voiture de l'enseignante avait été retrouvée abandonnée, samedi 4. Le corps gisait dans les bois à quelques kilomètres du véhicule . Selon les gendarmes, qui ont constaté des traces d'effraction sur l'une des portes de l'appartement, l'enseignante aurait été tuée après avoir surpris un ou des cambrioleurs en rentrant chez elle.

□ **L'accident du car hollandais : hypothèse d'une défaillance technique.** – L'accident du car, survenu mercredi matin 8 septembre, sur l'A6 à hauteur d'Anse (Rhône), au nord de Lyon (*le Monde* du 9 septembre), pourrait être dû à une défaillance du train avant du véhicule. C'est la thèse actuellement privilégiée par les enquêteurs nommés par le préfet de la région Rhône-Alpes, qui ont recueilli certains témoignages faisant état d'un éclatement de pneu ou d'un détachement de la roue avant du véhicule. Le parquet de Villefranche-sur-Saône a ouvert une information judiciaire. L'accident a fait 5 morts et 54 blessés, dont 7 sont dans un état grave. Près de 30 victimes devaient être rapatriées par avion jeudi dans la journée vers Rotterdam.

□ **M. Laffineur (UDF) : l'exclusion de l'OM est une *«décision saine»*.** – Marc Laffineur, secrétaire général adjoint de l'UDF et député du Maine-et-Loire, a estimé mercredi 8 septembre, dans un communiqué, que l'exclusion de l'Olympique de Marseille de la Coupe d'Europe des clubs champions est *«une décision saine et courageuse». «Il est réconfortant de constater que la morale sportive prime encore quelquefois sur des considérations d'ordre financier»*, a ajouté M. Laffineur.

A Metz

…rmée de terre installe son commandement de la doctrine et de l'entraînement

CULTURE

ARTS

GASIOROWSKI *au château de Jau (Pyrénées-Orientales)*

La peinture à cache-cache

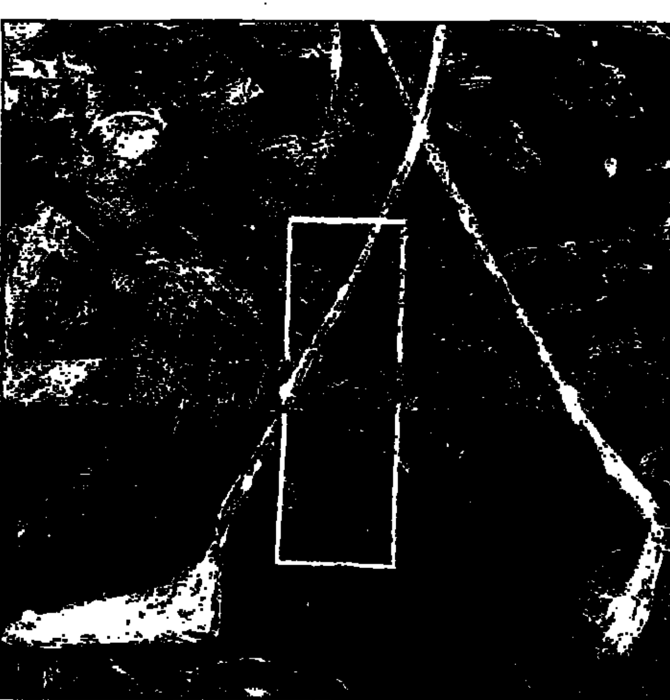
De l'ironie à la gravité, un itinéraire hors des lieux communs

Se pourrait-il que Gérard Gasiorowski ait été, dans les années 70 et 80, le grand peintre méconnu que les historiens aiment à découvrir, *a posteriori*, dans chaque époque, afin de mieux rire de l'aveuglement de ceux qui, alors, n'avaient pas su le reconnaître? Se pourrait-il que le temps lui rende justice et qu'il devienne presque banal de tenir son œuvre pour exemplaire? Serait-il, en somme, un classique en puissance? La prudence exige de laisser ces questions suspendues, simple précaution. Mais la vue d'une rétrospective de Gasiorowski, fût-elle assez courte et elliptique, incite à moins de réserve et à suggérer que, oui, décidément, cet artiste fut d'exception, son regard juste, son intelligence habile à déjouer les lieux communs.

Que revoit-on, dans les salles claires du château de Jau, pour une exposition bien choisie et bien accrochée? Les premières toiles hyperréalistes de la fin des années 60 – nettes comme des clichés, pâles et fantomatiques comme des photographies surexposées; puis les *Croûtes*, chromos délibérés, soleils couchants derrière l'Arc de triomphe et villages provençaux post-brayeriennes; puis, après ces parodies, le parcours organisé de l'histoire de l'humanité et de l'histoire de l'art par pastiches, allusions, à la manière de simulacres, dérisions et détournements. Ce sont des séries, des séries infinies de plusieurs centaines de variations sur un motif que l'on ne croyait pas digne de tant d'attention, pot de fleurs ou chapeau mou.

Soit le premier cas, celui du pot de fleurs. L'objet se décompose en deux parties – le pot, généralement rond, rose et lisse, et les fleurs, leurs tiges, leurs feuilles et leurs couleurs. Il n'y a là rien de très exaltant, sauf pour Gasiorowski qui récapitule les innombrables manières de peindre les deux parties, du plus naïf au plus allusif, du plus léché au plus lâché, de Fantin-Latour à De Kooning ou de Matisse à Dieu sait qui. Version après version, il accumule en frise tous les états picturaux du pot de fleurs à travers les âges, de la préhistoire – presque – à nos jours. Le résultat est une collection comique et séduisante, chamarrée, pleine de morceaux de bravoure et d'adresse. Il en va de même des chapeaux mous.

D'autres exercices sont moins légers. Par les temps qui courent, la *Guerre* – très vaste et complexe installation – sonne vrai, trop vrai. Sur le sol s'entassent des maquettes à moitié carbonisées de chars d'assaut et de canons, des débris de plastique et de carton brûlés et d'innommables et misérables vestiges. Tout à côté, dans des boîtes noires, Gasiorowski avait reconstitué, si l'on peut dire, des catastrophes ferroviaires miniatures, voies arrachées et tordues, wagons éventrés, locomotives renversées. Ainsi manipulés, jouets et modèles réduits cessaient d'être des instruments de distraction pour se muer en symboles. Aux murs, tout autour, des images de bombardements et d'explosions peintes sur papier avec une violence à la mesure du sujet. On ne peut s'empêcher de penser alors à Malcolm Morley, que Gasiorowski rencontra.


AR.
« Ex-Voto » de Gérard Gasiorowski

Plus question de rire. En allé, le charme drôle des pots de fleurs. La visite du musée imaginaire a cessé. Le peintre est sorti des salles où il aimait à rêver aux maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui. Dans la rue, devant le palais des Beaux-Arts, il a découvert des carcasses qui se consument et des corps. Le peintre, tout à l'heure, semblait se demander que faire, à quel emploi consacrer ses dons. Il le sait désormais : il va, en peinture, dire ce qu'il pense et le drame de l'époque.

Dès le début des années 80, la métamorphose de Gasiorowski est claire et avouée. Il sort de sa période critique et récapitulatrice. Il aspire à l'expression, à une expression puissante et sombre, tracée à larges gestes noirs et gris qui masquent les figures et obscurcissent la surface. Ce que les séries précédentes suggéraient se révèle jusqu'à l'évidence : l'amour de la matière, le sens du rythme et de la composition. Le format de la toile grandit, elle se bâtit par superpositions d'images contradictoires, effacements et reprises. Dans les dernières, un personnage filiforme et blanc, fantôme de Giacometti, avance de profil sur des fonds ocres, bruns, gris, cendreux, charbonneux ou nocturnes. Le peintre appelle *Ex-Voto* ces œuvres dépouillées d'allusions, ces œuvres sobres et même un peu sévères.

Quelques mois après les avoir achevées, à l'été 1986, Gasiorowski meurt soudainement.

PHILIPPE DAGEN

► **Château de Jau, 66600 Cases-de-Pène. Tél. : 68-38-91-38. Jusqu'au 30 septembre.**

MUSIQUES

LES SMASHING PUMPKINS *au Bataclan*

Un art du contraste

Le groupe de Chicago a donné un concert unique à Paris

En 1991, les Smashing Pumpkins furent de ceux qui profitèrent de la brèche créée par le triomphe de Nirvana et de l'avènement grand public de *l'alternative rock*. A Chicago, quelques années auparavant, à un concert du groupe Kiss, Billy Corgan (chanteur et guitariste) rencontrait la blonde d'Arcy Wretsky (basse) et l'Américano-Asiate James Iha (guitare), formait avec eux les Citrouilles fracassantes qui donnaient en 1988 leur premier concert. Vite remarqués et rejoints par le batteur Jimmy Chamberlin, ils signaient un premier quarante-cinq tours symboliquement publié par Sub Pop, le petit label de Seattle, qui allait révéler le son du *grunge rock*. Accueillis ensuite sur le catalogue d'une multinationale, les Smashing Pumpkins sortaient un premier album, *Gish*, chaleureusement reçu, suivi, cette année, par *Siamese Dream*, deuxième opus qui confirme leur spécificité.

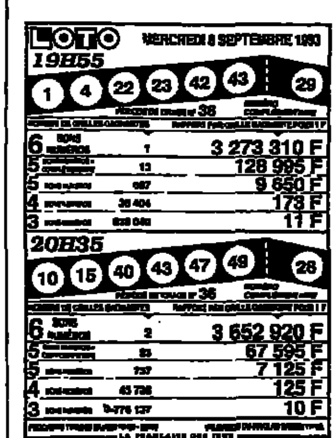
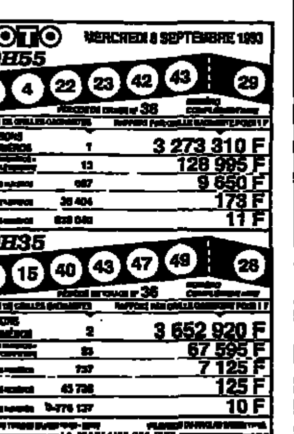
Bien sûr, ils partagent avec d'autres des points communs. Cette façon de redonner au rock ses lettres de noblesse en lui confiant l'expression de leur frustration, séduits par l'éthique punk mais musicalement plus sensibles aux sons des années 70 et à la puissance du *heavy metal*. Mais cette nouvelle vague se heurte souvent au mur du son qu'elle façonne. Les décibels prennent le pas sur l'émotion et cachent mal le conformisme de ce recyclage. C'est ici que les Smashing Pumpkins se singularisent par la grâce de Billy Corgan leur leader, jeune homme au visage androgyne, suffisamment mal dans sa peau pour composer des chansons vraiment personnelles, avec une part de sensualité, d'ambiguïté et de mystère.

Mercredi 8 septembre à Paris, au Bataclan, on eut un aperçu de cet art du contraste. Transformée en un véritable sauna, la salle du boulevard Voltaire se préparait à une épreuve physique. Elle n'eut pas vraiment lieu. Certes, des fans plongent de la scène, portés par des premiers rangs extatiques. Les *riffs* tombent en cascades, et terrassent le public en quelques accélérations pendant que la voix nasillarde de Billy Corgan déverse son fiel, mais les moments les plus intenses ne sont pas ceux qu'on croit. C'est dans la subite douceur d'un chant presque féminin, dans l'intimisme des harmonies presque pop de titres comme *Today*, *Disarm* ou *Space Boy* que le groupe se fait plus subversif.

Pourtant, malgré quelques réussites exceptionnelles (le *single*, *Cherub Rock*), on a l'impression que cette position médiane entre frénésie et apaisement, l'absence d'un parti pris plus tranché, les paralysent parfois et brouillent leur image. Trop statique sur scène, le groupe prend le risque de l'anonymat et des comparaisons défavorables. Pour cela, sans doute, l'enthousiasme du public, mercredi soir, ne déborda pas jusqu'à l'emballement.

STÉPHANE DAVET

► ***Siamese Dream*. 1 CD Hut. Distribution Virgin. Réf. CD Hut 11 4650102.**

CINÉMA

MOSTRA DE VENISE

Les dinosaures et le Lion

VENISE
de notre envoyée spéciale

Dans la grande salle Visconti de l'Hôtel des Bains (décor inchangé de *Mort à Venise*) vont s'achever les travaux des Assises internationales des auteurs, réunies pendant deux jours à l'initiative du directeur de la Mostra, Gillo Pontecorvo. *« Les conditions de liberté créatrice nécessaires afin que notre métier puisse être également un art »* se réduisant chaque jour davantage, plus de cent vingt cinéastes du monde entier se sont mobilisés.

On a vu le vétéran Fred Zinnemann, quatre-vingt-cinq ans, se définir comme *« le plus jeune metteur en scène de sa génération »*, puisque les autres, John Ford, John Huston, David Lean, ont eu le mauvais goût de déserter. On a vu s'exprimer Robert Altman, Ettore Scola, Stephen Frears ou Francesco Rosi. Puis cinq commissions ont planché à huis clos. La quatrième, *« pour la création d'un label à décerner chaque année à un nombre limité de films d'auteur »*, se sabordera d'ailleurs. On va maintenant connaître les conclusions.

Un mur opaque de photographes masque la tribune. Soudain bousculade, cris, on ne voit toujours rien, si ce n'est un orage de flashes hystériques. On se penche, on se lève, et soudain on réalise que l'objet de l'émeute est la rencontre de Jack Lang, qui a déjà présidé brillamment la séance inaugurale, et de Jacques Toubon, venu prononcer un discours *« au nom de son gouvernement »*. Deux ministres de la culture français, l'ancien et le nouveau, côte à côte, c'est certes un spectacle réjouissant et heureusement cohabitationniste, mais de là à enfiévrer les *paparazzi* à ce point... C'est alors qu'on s'aperçoit que, sauf le respect qu'on leur doit, les deux ministres servent de serre-livres à un troisième personnage, tout menu, un peu barbu : Steven Spielberg, assis entre eux.

La suite de la séance sera surréaliste. Avant de conclure le symposium en créant *« sur la volonté des cinéastes des cinq continents l'Union mondiale des auteurs »* et, autre instance plus poétique que politique, *« la Haute Cour internationale pour la liberté d'expression dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel »*, on aura débattu de droit moral, de libre circulation des œuvres, et surtout, évidemment, de la *« standardisation des grosses machines américaines »* et de l'abominable GATT, qui, devait souligner Jacques Toubon, *« avilit et réduit la culture à une marchandise en privant notre âme de souffle »*.

Spielberg écoutera sans broncher, puis viendra à la tribune raconter une petite histoire. Il y a quelques années une vente aux enchères était organisée à Los Angeles afin de financer leur bataille à eux pour les droits moraux, surtout sur le *final cut*, le montage final. Les créateurs européens s'étaient associés à cette initiative, Marcel Carné avait envoyé un de ses scénarios, Monica Vitti sa robe dans *Modesty Blaise*, un metteur en scène italien s'était même séparé du Lion d'or qui lui avait été attribué. Un jeune metteur en scène américain avait acheté le trophée. Il n'était venu aujourd'hui que pour le rendre, puisque le jeune Américain, c'était lui et le généreux Italien, c'était Gillo Pontecorvo, Lion d'or 1966 pour *la Bataille d'Alger*... Ovation.

Ovation qui devait se poursuivre le soir dans la grande salle bondée du Palazzo du cinéma. Un rendu pour un donné, on offrait à Steven Spielberg *« un Lion d'or à la carrière »*. *« Mes films, d'habitude, ne vont pas dans les festivals »*, faisait-il remarquer. On ne voulut rien entendre, l'euphorie était à son comble. La projection du pachydermique *Jurassic Park* pouvait commencer. Ainsi s'achevait, le 7 septembre au Lido, la fable des dinosaures et du Lion. La moralité? Il n'y en a pas.

DANIÈLE HEYMANN

L'AVOCAT DU DIABLE

de Sidney Lumet

Dans *l'Avocat du diable*, l'avocat est une avocate. Blonde, libre de mœurs, c'est une « tueuse », prompte à exploiter les failles du système judiciaire, même pour faire acquitter le plus ignoble des criminels. Le diable, lui, est un gigolo et il ne s'en cache pas, sûr de son chic et de son charme. Accusé d'avoir défenestré sa femme, il veut que l'avocate le défende.

Il est prêt, pour cela, à la prendre au piège d'aveux non provoqués (non, sa femme n'était pas sa première victime) et à la compromettre jusqu'au cou. Il faut bien que la belle se laisse faire un peu, si l'on veut que le film existe.

Mais il n'est pas certain que Sidney Lumet, réalisateur confirmé, expert en procès cinématographiés (*Douze hommes en colère*, *le Verdict*) et en corruption policière (*Serpico*, *le Prince de New-York*), soit lui-même convaincu du bien-fondé de l'entreprise.

Comment expliquer, sinon, qu'il se laisse emprisonner dans les méandres d'un scénario à ce point dépourvu de lignes de forces, aux personnages sans éclat ni consistance, et qui ne se prive pas d'appeler à la rescousse les comparses les plus attendus (le vieil ami de l'avocate, qui aurait pu être son père si sa mère avait accepté de l'épouser et qui enquête pour elle dans l'ombre)?

Il est vrai que le cinéma américain a tant exploré les prétoires et tant détaillé les relations, perverses ou non, entre avocats et prévenus, que les films finissent par se ressembler fâcheusement. Il est vrai aussi que la transparence des interprètes n'aide guère le réalisateur : Rebecca De Mornay manque singulièrement de flamme, les séries télévisées ont fait de Don Johnson une vedette, pas un comédien. Sidney Lumet lui-même finit par baisser les bras.

Il se satisfait d'une chute aussi fatale pour le méchant que pour le film. On n'imaginait pas sérieusement que le premier puisse s'en sortir, on savait depuis longtemps le second condamné.

P. M.

MEDITERRANEO

de Gabriele Salvatores

Sept hommes en uniforme sur un bateau : ce n'est pas un peloton de soldats italiens, comme le prétend le scénario, mais un « panel » de cinéma : le baroudeur macho, l'intellectuel torturé, le puceau sentimental, le paysan nostalgique de son lopin, etc.

L'histoire se passe pendant la deuxième guerre mondiale, les bidasses sont envoyés en mission sur une île de la mer Egée. Ils se retrouvent dans une publicité pour le Club qu'évoque le titre. Le Club Salvatores offre deux types d'activités à ses gentils membres, bientôt dépouillés de leur attirail militaire. D'abord, jouer les Robinson dans la solitude enchanteresse, avec retour à la nature, fromage de chèvre et méditation « Barbara quelle connerie la guerre » en option.

Seconde étape de ce séjour dont on chérira toute sa vie le souvenir, la fraternisation avec les indigènes, danses folkloriques, apéritifs sous la tonnelle, stage « fresques », parties de ballon. Et plus si affinités, les demoiselles locales étant girondes et peu farouches.

L'option métaphysique mentionnée ci-dessus reste disponible moyennant un modeste supplément en forme d'irruption de soldats anglais (allons bon, la guerre est finie), puis de saut dans le temps présent. Que reste-t-il des belles vacances organisées par Tonton Benito? Des photos de vacances, évidemment.

Les Américains, qui sont de grands farceurs, ont donné un oscar du meilleur film étranger à *Mediterraneo*. Les Européens, grincheux, prétendent que les Yankees font exprès de ne pas récompenser les bons films pour protéger leur marché.

J.-M. F.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 8 septembre figure page 14. Sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

CULTURE

MOSTRA DE VENISE

Les dinosaures et le Lion

DANIÈLE HEYMANN

MEDITERRANEO

J.-M. F.

P. M.

CINÉMA

HÉLAS POUR MOI, *de Jean-Luc Godard*

Les escaliers du ciel

Régis Debray, auteur de *Vie et mort des images*, a vu le nouveau film de Jean-Luc Godard (« le Monde-Arts et Spectacles » du 26 août), sorti le 8 septembre.

par Régis Debray

Qu'est-ce qu'il disait déjà, le père du père du père du père...? Venant de nulle part, allant nulle part, *Homo viator* – Bernard Verley sur une route de campagne – est bien embarrassé. Une mémoire s'est perdue : la forêt, *les prières, les origines*. Les mythes de fondation, comme disent les ethnologues. Cela s'apprenait jadis à l'école, mais l'école est fermée et les librairies un fouillis. La maîtresse, justement, part en vacances et ferme boutique. Maîtresse, racontez-nous des histoires, on manque d'histoires. On ne sait plus rien interpréter. On ne s'entend même plus, avec les trains qui passent. Conséquence : la vie n'est plus vivable, les femmes ne sont plus aimables, les arbres ne sont plus regardables. Riches, nous vivons pauvrement.

Arrive alors l'aède du coin, pour faire son métier d'aède : un récit fait de toutes les histoires, de toutes les origines, de tous les poèmes qu'on n'apprend plus à l'école. Le cinéma, c'est notre dernière classe, comme il y avait le dernier métro, sous l'Occupation. Godard, théologien mélancolique et fantaisiste, compose une fable, intimiste et cosmique à la fois, qui ressemble à *Amphitryon* et raconte la Création. Livre I, Livre II, III, etc.

Nous aurons bientôt, paraît-il, au palais de Tokyo, une filmothèque-bibliothèque. Cela fait belle lurette que Godard travaille sur le trait d'union. Il l'a tendu comme une corde et danse dessus en funambule. Rarement les images auront mieux joué à cache-cache avec les mots. Tout y passe : Zeus-Depardieu et la Genèse, la Trinité et la Yougoslavie. Cela ferait un film de tête un peu sec, si chaque plan n'avait du cœur. S'il n'y avait ces images de début du monde, la nuit, le jour, l'eau, le tonnerre, des coquelicots plus rouges qu'au septième jour, des chevelures ensoleillées de Madone, et des ventres ronds d'avant le péché. L'ensemble a la densité du météore et la cadence d'une fugue embellée.

Leitmotiv visuel, sonore, écrit : il y a de l'éternité dans les événements, et de l'ailleurs dans l'ici. Il y a du surnaturel à ramasser dans les rues. Comment rendre visible l'invisible? Comment montrer avec des images ce qu'aucune image ne peut montrer? Et mettre du lointain dans le proche? Godard répond en cubiste. La Dolby-stéréo aidant, il éclate chaque séquence en à-plats, sans perspectives, et le relief est pourtant là : deux ou trois actions dans le même plan, deux ou trois niveaux dans la bande-sonore. Résultat : un vitrail à contre-jour. Un collage en mosaïque naïve, avec des rais de lumière entre les facettes. Cela fait de Laurence Masliah, parfois, un Klimt éclairé par Georges de La Tour.

Et plein de petits escaliers qui montent et descendent entre le ciel et la terre, les mythes et les amours. Un personnage se demande justement où sont passés les ziggourats de Mésopotamie après la guerre du Golfe. A trop courir après son pétrole, on se fait voler sa femme et sa mémoire. Telle serait, si l'on comprend bien, la leçon à tirer des mésaventures de Simon-Amphitryon et Rachel-Alcmène.

Le sens de l'histoire effondré, émerge des décombres la nostalgie des origines. Comment savoir où l'on va, si l'on ne sait plus d'où l'on vient? *« Un poète, c'est un monde enfermé dans un homme. »* Un film de poète, c'est une époque prise au piège de l'écran. La nôtre est là tout entière, dans ce rébus mystique et crépitant. Le nom de Godard (profession : prophète-reporter) n'apparaît pas au générique. Mais rassurez-vous : Depardieu, ou son double, Dieu, est dans chaque fourmi.

THÉATRE

Un rôle à réinventer

Jacques Toubon devrait décider en septembre du sort du Théâtre national de Strasbourg et de son directeur

En septembre, le ministre de la culture et de la francophonie devrait rencontrer Jean-Marie Villégier, directeur du Théâtre national de Strasbourg jusqu'en novembre, date à laquelle s'achève son premier mandat. Ce dernier avait remplacé Jacques Lassalle, nommé administrateur général de la Comédie-Française, en 1991. A vrai dire, le choix paraissait surprenant. Certes, Jean-Marie Villégier, metteur en scène d'*Atys*, grand redécouvreur du théâtre et de l'opéra baroque, connaissait le lieu pour avoir enseigné à l'école qui y est attachée, mais il n'avait jamais dirigé d'institution ni de théâtre d'aucune sorte. Or le TNS est un établissement public – le seul de son espèce en région – soumis à un cahier des charges, à des contraintes statutaires strictes. Un établissement sur lequel pèse un passé prestigieux.

Le Théâtre de Strasbourg naît en 1952, le temps des pionniers. Il s'appelle la Comédie de l'Est, c'est un centre dramatique national dirigé par Michel Saint-Denis, neveu de Jacques Copeau, dont il a diffusé l'enseignement jusqu'en Angleterre (pendant la guerre) et à New-York. C'est lui qui fonde l'école, lui donne son style, et une réputation internationale. Hubert Gignoux lui succède en 1957, poursuit son œuvre, la fait évoluer. Dès le début des années 60, avec l'envahissement télévisuel, « défricher les déserts culturels » – mission première de la décentralisation – ne signifie plus grand-chose, dévore les énergies et les subventions. Les rapports avec les instances régionales – qui cofinancent à parité avec l'Etat – dépendent trop étroitement de la politique locale. L'idée dans l'air du temps veut que le service public consiste moins à trimballer des spectacles rudimentaires de village en village, qu'à faire venir les villageois dans l'endroit même où des spectacles sophistiqués sont répétés et joués.

En demandant le statut de théâtre national, Hubert Gignoux espère des subventions plus importantes, et l'autonomie, puisqu'un théâtre national ne dépend que de l'Etat. Il obtient satisfaction en 1968, reste encore trois ans, et puis s'en va, renonce à toute responsabilité de gestion, se consacre à son métier de comédien. André-Louis Perinetti lui succède, et, en 1975, Jean-Pierre Vincent. Avec une certaine expérience en la matière, il arrive au moment où la notion de « collectif » à l'allemande, remplace celle de « troupe ». Il y a là un groupe permanent de comédiens et de dramaturges participant à l'élaboration des spectacles, au recrutement, à la formation des élèves qui, en retour, participent concrètement aux activités du théâtre.

Produire les acteurs « nouveaux »

Au temps où le Conservatoire de Paris est censé dispenser un enseignement préparant l'entrée à une Comédie-Française traditionnaliste, l'école de Strasbourg doit produire les acteurs « nouveaux », ceux de la décentralisation, et puis des scénographes, metteurs en scène, costumiers, éclairagistes... Tous les métiers du spectacle. La Comédie-Française et le Conservatoire ayant secoué leur poussière, les écoles s'étant multipliées, celle de Strasbourg risque de perdre son aura. Il se trouve qu'elle continue à attirer des vraies natures de théâtre – Philippe Clevenot, Jean-Paul Wenzel, Jean-Louis Hourdin, Charles Berling, François Chatot, entre de nombreux autres...

Jean-Pierre Vincent saisit sa chance. De plus, il s'entoure d'une équipe de jeunes intellectuels comme Dominique Müller et Michel Deutsch, très ancrés dans Strasbourg. Il donne au théâtre une tournure, qui, même si tout le monde n'aime pas tous les spectacles, le fait accepter, ce qui n'est pas si simple. Dépendre uniquement de l'Etat assure, c'est vrai, une certaine autonomie, mais risque d'isoler, dans cette ville qui possède et aime sa culture, liée aux pays rhénans. Beaucoup, semble-t-il, souhaitent poursuivre *« la conversation qu'engagèrent un jour à Strasbourg et en Alsace Goethe et Lenz »*, écrit Antoine Wicker dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 15 juillet. Un souhait encouragé par l'installation dans la ville du Parlement européen et de la chaîne franco-allemande ARTE.

« Imaginer que l'on puisse attraper à nouveau et en nombre des publics, sur la base d'une programmation nationale et européenne qui pourrait indifféremment se loger dans quelque théâtre à Paris, Bordeaux ou Marseille, n'est certes pas absurde, mais prolongerait simplement le malentendu, et pourrait bien consacrer la définitive banalisation de l'outil... », écrit encore Antoine Wicker. Naturellement, Jean-Marie Villégier n'est absolument pas d'accord avec ce point de vue, qu'il juge trop régional. Il veut un théâtre *« national et international dans une capitale européenne et pas seulement rhénane »*, donne en exemple l'accueil des Hongrois venus présenter *le Misanthrope* et *Casse-Noisette*, ou « l'opération Joël Jouanneau » qui a fait travailler les élèves sur Botho Strauss (*Ingeborg* à Avignon) et sur *l'Institut Benjamenta* de Robert Walser (un Suisse) donné à Lausanne et programmé au Festival d'Automne, ou la participation du TNS à l'année Goldoni avec une pièce inconnue, *Bettina*, coproduite par la Belgique : *« jouée par les élèves, des comédiens belges, un acteur portugais »*.

Regarder en arrière ne sert à rien

La justification paraît brève. Jean-Marie Villégier ne nie pas une baisse de fréquentation, mais remarque qu'il en va toujours ainsi aux changements de direction : *« Arrêtons de dire que je ne suis pas à ma place, parce que ma place, je voudrais qu'on me la montre. Je ne suis hostile à rien. Je ne pense pas être déplacé dans une école. Je ne fais pas d'OPA baroque. Je ne suis pas monomaniaque. Je m'intéresse au baroque parce qu'il témoigne d'un grand brassage européen. Je pense me montrer capable de mettre en scène un théâtre, et pas seulement un spectacle. »* Jean-Marie Villégier envisage de reconstituer non pas une troupe ou un collectif, mais de rassembler un noyau de comédiens avec qui il travaille habituellement. *« Quel est l'enjeu, quel est le combat? »*, interroge-t-il.

Michel Saint-Denis a créé quelque chose qui a correspondu à une attente. Hubert Gignoux et Jean-Pierre Vincent sont arrivés à des moments où ils ont pu construire. Globalement, ce qu'ils ont construit s'est avéré nécessaire. Mais regarder en arrière ne sert à rien. A Strasbourg même, le travail des troupes régionales diffère de celui d'il y a vingt et quarante ans. Un organisme comme le Maillon – un centre culturel – remplit une fonction de recherche, sur un plan national et local. La question qui se pose de façon urgente à Strasbourg, se pose pour la plupart des institutions.

La « déconcentration » a fait naître quantité de structures souples où, sans trop de limites de temps, des artistes travaillent, et trouvent un public. Structures « en marge » mais en coopération avec ces institutions. Des « passerelles » pour employer un mot à la mode. Les unes et les autres ont à inventer leurs relations. La récession oblige à inventer de nouvelles normes de production. Sans même parler des tournants politiques, la plus grande autonomie administrative et financière des villes et des régions oblige à inventer de nouvelles formes de rapport avec les autorités locales. Sans perdre son temps à regarder en arrière, il ne faut pas oublier le rôle de repère et de référence tenu par le Théâtre de Strasbourg et son école. Un rôle essentiel et singulier, plus encore qu'ailleurs, à réinventer dans une ville en pleine évolution. Quel qu'il soit, le directeur du TNS aura intérêt à se trouver au centre de ces transformations, à savoir les reconnaître et s'en servir.

COLETTE GODARD

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Photographies. Galerie du forum. Jusqu'au 13 septembre.

DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 novembre.

L'ENVERS DES CHOSES ; Annette Messager, Cindy Sherman, George Kuchar. Galeries contemporaines, studio. Jusqu'au 11 octobre.

ICI PARIS (EUROPE). Espace consultation vidéo. Jusqu'au 30 septembre.

MARTIN KIPPENBERGER, CLOSKY, WOLFGANG STAEHLE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

JORGE MOLDER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 18 octobre.

MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

NOIR DESSIN. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 26 septembre.

REVUE VIRTUELLE N° 7, LE VIRTUEL EN QUESTIONS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

GERRIT THOMAS RIETVELD. Petit foyer. Jusqu'au 27 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-65). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, jeu. de 9 h 30 à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. *Conférences les 6, 13, 20 et 27 novembre.*

DE CÉZANNE A MATISSE, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA FONDATION BARNES. Entrée : 50 F. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h.

ROBERT COMBAS. Du simple au double. Jusqu'au 12 septembre.

NIKI DE SAINT PHALLE. Jusqu'au 12 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

EN ROUTE, M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.

LE SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. (43-59-52-49). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 50 F. Du 14 septembre au 27 septembre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. à 13 h 30, 15 h, 16 h 30. sam., dim, séances supp. à 10 h 30, mar. noctunes à 18 h 30, 19 h 30 (sf les 5 et 12 octobre).

GORDON MATTA-CLARK, VIDÉOS ET FILMS. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 octobre.

TAKIS. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 octobre.

MUSÉES

ALBUM DE VOYAGE. Des artistes en expédition au pays du Levant. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). T.l.j. sf mar. de12 h 30 à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 14 h à 18 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 27 septembre.

L'AQUARELLE AUJOURD'HUI. Elie Abrahami, David Levine, Gottfried Salzman, Sam Szafran. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

LES ARDENNES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE. Musée de *l'Histoire de France, Archives nationales,* hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-00). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 octobre.

ARMES ET ARMURES DES MONTMORENCY. Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, salle de l'Arsenal, place des Invalides (44-42-37-72). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 septembre.

LES ATELIERS DE PASCIN ET DE SES AMIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 septembre.

CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h, ateliers mer. et dim. réservation au 40-67-97-66. Goûters d'anniversaire le sam. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 31 mars 1994.

CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LEIPZIG. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Du 10 septembre au 5 décembre.

CROIX ET TOTEMS. Musée d'art naïf Max-Fourny - halle Saint-Pierre, galerie, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h, mer. et dim. de 10 h à 18 h.Entrée libre. Jusqu'au 12 septembre.

DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado, Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). *T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection* d e Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.

DE PISSARRO A PICASSO. Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.

IMAGES DE TIMBRES PAR MICHEL HOSSZU. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Du 14 septembre au 20 janvier 1994.

OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXe. Un album de dessins. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 septembre.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.

LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE SALON DE LA PHOTOGRAPHIE. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 26 F. Jusqu'au 26 septembre.

EMIL STOITCHEV. Orangerie de Bagatelle, avenue de Longchamp, bois de Boulogne (40-07-97-00). T.l.j. de 11 h à18 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 12 octobre.

SYMÉTRIES. Palais de la Découverte, salle 12, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, dim. et jours fériés de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 25 septembre.

TIMBRES D'ARTISTES DE JEAN-NOL LASZLO. Musée de la Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Du 14 septembre au *20 janvier 1994.*

CENTRES CULTURELS

LES ANIMAUX SONT ROIS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42-97-27-20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 octobre.

ARCHITECTURE ET PAYSAGE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 septembre.

BEATLEMANIA, COLLECTION CHRISTIAN HIMOUN. Hôtel Ambassador, 16, boulevard Haussmann (42-46-92-63). T.l.j. 24 heures sur 24. Du 13 septembre au 13 novembre.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

BOUDERBALA, HADJADJ, VALOTA, TROIS ARTISTES MÉDITERRANÉENS. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Du 9 septembre au 30 septembre.

PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mer. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

JEAN COCTEAU ET LE MYSTÈRE. Hôtel de Ville, salon d'accueil, 29, rue de Rivoli (42-76-40-66). T.l.j. sf l u n . de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 octobre.

LES COULISSES DE L'OPÉRA. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Jusqu'au 7 novembre.

DRAGO DEDIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

DESPATIN, GOBELI. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). *T.l.j. sf lun.* de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 octobre.

DO NOT DISTURB, RÊVES D'HOTELS. Photographies, Polaroïds et *dessins de Charlélie Couture.* FNAC Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. *sf dim.* de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 11 septembre.

DUBROVNIK VILLE SINISTRÉE. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Du 9 septembre au 24 septembre.

L'ÉGYPTE AU XIXe SIÈCLE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 septembre.

JUAN ESPERANZA. Œuvres récentes. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

FORMES ET COULEURS. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 octobre.

FRÈRES D'ARMES DE LA RÉVOLUTUION ROMANTIQUE. Dumas, Taylor, Dauzats. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Du 9 septembre au 30 octobre.

GERMINATIONS VII. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

GRAIN DE BEAUTÉ. Un siècle de beauté dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 20 F. Du 14 septembre au 27 novembre.

MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

PAYSAGES EUROPÉENS-LITTORAL. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Du 10 septembre au 14 novembre.

PEINTRES FIGURATIFS HONGROIS CONTEMPORAINS. Mairie du sixième salon du Vieux-Colombier, 78, rue Bonaparte (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h. Du 10 septembre au 30 septembre.

POÉSIE DE CÉLADON, LE MONDE DE MIURA KOHEIJI. Mitsukoshi Etoile, espace des arts, 3, rue de Tilsitt (44-09-11-11). T.l.j. sf dim., jours fériés et les 1er et 11 novembre de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 14 septembre au 11 décembre.

SYRIE, MÉMOIRE ET CIVILISATION. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. *sf lun. de 10 h à 18 h. Du 14 septembre* au 28 février 1994.

YASUKO ET YUKIAKI TANAKA. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h 30 à 19 h, sam. de 1 2 h 3 0 à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

LE TIVOLI DE COPENHAGUE. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre.

MARTINE VOYEUX. Saga maure. FNAC *Forum des Halles, niveau 1,* 5, grand balcon (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Du 14 septembre au 6 novembre.

GALERIES

DANIEL ABEL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 9 au 30 septembre.

ACCROCHAGE ESTIVAL. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 18 septembre.

CARL ANDRÉ, SOL LE WITT. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 11 s e p t e m b r e au 30 octobre.

AUTOUR DU LIVRE. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Du 11 septem*bre au 2 octobre.*

JANOS BER. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Du 11 septembre au 9 octobre.

BROTO, CAMPANO, PLENSA, SICILIA. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 30 septembre.

ANNE CARDOT. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Du 9 septembre au 25 septembre.

REYNA CASTANO. La Latina, galerie Renoir 20, rue du Temple (47-34-94-29). Du 10 septembre au 10 octobre.

FLORENCE CHEVALLIER. Le Bonheur. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 9 septembre au 2 octobre.

SUEWHA CHOI. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). *Jusqu'au 18 septembre.*

PAMELA J. CROOK. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Du 14 septembre au 13 novembre.

ENZO CUCCHI. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 11 septembre au 9 octobre. / Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 11 septembre au 9 octobre.

DESSINS AMÉRICAINS ET EUROPÉENS. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Du 11 septembre au 23 octobre.

DANIEL DEZEUZE, ROSEMARIE CASTORO, SIMON HANTAI. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 2 octobre.

YVES DOARE. Ou le Pari du chaos. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Du 14 septembre au 23 octobre.

UGO DOSSI, HERWIG KEMPINGER, NEW NEW PAINTING, SUPPORT SURFACE. Galerie Dambier Masset, 5-7, rue des Beaux-Arts (46-33-02-52). Du 9 septembre au 2 octobre.

ENFANT'F 'ART. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 2 octobre.

LES FRANÇAIS, DESSINS DE JEAN-HEDERN HALLIER. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Du 9 septembre au 2 octobre.

ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 octobre.

GUDY. Galerie de Poche, 3, rue Bona*parte (43-29-76-23). Du 9 septembre* au 30 septembre.

PHILIPPE GUÉRIN. Tête à têtes. Galerie Art et Patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). Jusqu'au 29 septembre.

HERVÉ GUIBERT. Photographies. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Du 11 septembre au 23 octobre.

MARIA HAHNENKAMP. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 11 septembre au 11 octobre.

FARIBA HAJAMADI. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 11 septembre au 22 octobre.

JARKI. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Jusqu'au 2 octobre.

RENATE KOCH, CLAUDIA **SCHMACKE.** Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Du 12 septembre au 30 octobre.

HOMINN LEBIREC. Parvi, 20, rue Saint-Nicolas (43-42-52-22). Jusqu'au 11 septembre.

KEITH LONG. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Du 9 septembre au 9 octobre.

MASS PRODUCTION. Projets de mobilier de collectivité. Galerie Via, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 11 septembre.

EDITH MICHELI. Galerie Naïfs et Primitifs, 33, rue du Dragon (42-22-86-15). Du 14 septembre au 18 octobre.

LISA MILROY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Du 11 septembre au 16 octobre.

BERNARD MONINOT, MICHEL PAYSANT, KEITH SONNIER, EMMANUEL SAULNIER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 9 septembre au 2 octobre.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 11 septembre au 9 octobre.

HORST MUNCH. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Du 11 septembre au 30 octobre.

NICOLAS EXPOSE GÉRARD PUVIS. Galerie Alain Blondel 2, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Du 13 septembre au 2 octobre.

JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). Jusqu'au 30 septembre.

ALBERT OEHLEN. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-*Gervais (42-78-40-44). Du 11 septem*bre au 6 novembre.

L. OROZCO. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Du 11 septembre au 30 octobre.

HIRSCH PERLMAN. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Du 11 septembre au 30 octobre.

PHILIPPE RICHARD. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 10 septembre au 9 octobre.

JEAN-CHRISTOPHE ROBERT. Galerie Alain Gutharc, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 16 octobre.

YAMINA SALEMY. Galerie Point rouge, 45, rue de Penthièvre (42-56-10-90). Jusqu'au 18 septembre.

SIGNES & FORMES. Henry Bussière, 15, rue des Tournelles (42-72-50-37). *Du 10 septembre au 3 octobre.*

LA TAILLE DOUCE, ATELIER FRANÇOISE BRICAUT. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). Jusqu'au 18 septembre.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 septembre.

URZUA. Galerie Mailletz, 17, rue du Petit-Pont (46-34-25-11). Jusqu'au 20 *septembre.*

ANELIESE VARALDIEV, LEWIS BALTZ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Du 11 septembre au 13 novembre.

JAN VERCRUYSSE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Du 11 septembre au 16 octobre.

VINGT ARTISTES, VINGT CRITIQUES. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Du 9 septembre au 2 octobre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Dirk de Herdler. The European Art Union. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). *T.l.j. de 10 h à 12 h* et de 14 h à 18 h. Du 10 septembre au 2 novembre.

CLAMART-MEUDON. Faria. Absalon. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA COURNEUVE. Art grandeur nature, Corillon, Ecker, Goldsworthy, Luy, O'Loughlin. Parc départemental de La Courneuve, entrée Tapis vert avenue Waldeck-Rochet. Jusqu'au 31 octobre.

LA DÉFENSE. Différentes natures. Vision de l'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, place de la Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 26 septembre.

ÉLANCOURT. Architecture rurale à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les grandes fermes du plateau en 1900. Centre culturel de la Commanderie des Templiers de la Villedieu, CD 58 (30-50-82-21). T.l.j. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

FONTAINEBLEAU. Tapisseries des Gobelins au château de Fontainebleau. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Azur. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LEVALLOIS. Francisco Infante-Arana. La Base, Centre d'art contemporain, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

LEVALLOIS-PERRET. Christophe Colomb. Et les poussins de Levallois. Hôtel de ville, place de la République (47-39-20-04). T.l.j. de 12 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 12 septembre.

MEAUX. Jochen Gerz. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 septembre.

MONTREUIL. Le mouvement populaire de la Révolution française à aujourd'hui. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, sam. de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 octobre.

NOISY-LE-GRAND. Les artistes Noiséens. Espace Michel-Simon, 36, rue de la République (49-31-02-02). T.l.j. sf dim. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, lun. de 14 h à 19 h. Du 10 septembre au 2 octobre.

VERSAILLES. Routes touristiques en Yvelines. Maison des Yvelines, 19, rue Georges-Clemenceau (30-21-79-78). *T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au* 30 octobre.

VILLE-D'AVRAY. André Kerbiriou, Nelly Chichkova. Maison pour tous le Colombier, place du Général-de-Gaulle (47-50-37-50). T.l.j. sf lun. de 9 h à 21 h, dim. 23 mai, jeu. 20 mai de 15 h à 19 h. Jusqu'au 25 septembre.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVOCAT DU DIABLE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Forum *Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83)* ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

DANS LA LIGNE DE MIRE. Film américain de Wolfgang Petersen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont *Opéra Impérial,* 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HÉLAS POUR MOI. Film helvético-français de Jean-Luc Godard : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

KALIFORNIA. Film américain de Dominic Sena, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; *Montparnasse, 14e* (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

MEDITERRANEO. Film italien de Gabriele Salvatores, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

TROIS COULEURS-BLEU. Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE TRONC. Film français de Karl Zéro et Bernard Faroux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« *Bagatelle : le domaine enchanteur* d'un riche mécène anglais, Sir Richard Wallace », 14 h 30, terminus de l'autobus 43, à Neuilly (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins autour de Notre-Dame de Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition : Trésors des musées de Canton, à Chinagora », 14 h 30, métro Alfort-Ecole-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 181 (C. Merle).

« Ruelles et courettes provinciales du quartier Saint-Paul », 14 h 30, métro Saint-Paul (Sauvegarde du Paris historique).

« La cour des miracles et le Sentier », 14 h 30, 110, rue Réaumur (Europ explo).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Jardins et pavillons exotiques de la Cité universitaire », 14 h 30, sortie métro Cité-universitaire (S. Rojon-Kern).

« L'église Saint-Gervais-Saint-Protais », *15 heures, devant la façade* (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

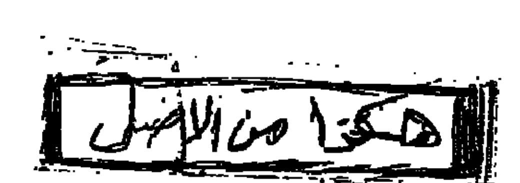
« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le vieux *Montmartre* », 15 heures, en haut du funiculaire, à gauche (C. Marti).

« Le château de la Reine-Blanche, l'enclos des Gobelins et l'hôtel Scipion », 15 heures, 15, rue des Gobelins (D. Bouchard).

« Le quartier du Sentier depuis la rue Montorgueil », 15 heures, 60, rue Montorgueil (M. Hager).

« Le curieux Musée de la Police », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes (Paris et son histoire).



CINÉMA

(Publicité)

ÉCONOMIE

BILLET

Le projet de loi sur l'emploi contesté

Accueilli sans vrai enthousiasme par le patronat, et même contesté sur certains points – notamment la formation professionnelle – par le CNPF et la CGPME, le projet de loi quinquennale sur l'emploi suscitait déjà de nombreuses réserves de la part des organisations syndicales, pas davantage convaincues après la *«concertation»* organisée, lundi 6 septembre, par le premier ministre (*le Monde* du 8 septembre). Aujourd'hui, le front des mécontents ou des déçus s'élargit.

De la critique à l'égard d'une procédure de consultation *«précipitée»*, le Conseil économique et social(CES) est passé, mercredi 8 septembre, à l'opposition sur le fond en adoptant le projet d'avis exceptionnellement sévère qui lui était soumis. Le détail du scrutin est sans appel. Sur 231 conseillers, 202 se sont exprimés, 105 ont voté *«pour»*, 68 *«contre»* et 29 se sont abstenus. Et le texte est sans réplique puisque le CES y déclare que le projet de loi *«donne l'impression que le gouvernement s'attaque aux conséquences et non aux causes du chômage»* et *«laisse peu de marge de manœuvre à une politique contractuelle réellement autonome»*.

Encore cet événement était-il attendu et prévisible de la part d'une assemblée où siègent les organisations socio-professionnelles et donc les syndicats... La contestation du Centre des jeunes dirigeants (CJD), exprimée mercredi 8 septembre par son président, Pierre Garcia, revêt une tout autre signification. Cette fois, elle émane de chefs d'entreprise membres d'une organisation qui, de longue date, s'est un peu fait une spécialité de la hardiesse. Or son jugement ressemble à un étrillage.

«Tel qu'il est, ce projet ne saurait être un projet de loi de société, parce que les causes principales du mal sont en dehors de son champ d'action», déclare le CJD, qui reproche au gouvernement d'entretenir *«l'illusion de retour au plein emploi»*. La suite est encore plus dure, qui rejoint les analyses de Philippe Séguin. Dès lors que *«la crise actuelle marque la fin du plein emploi salarié»* et *«l'émergence d'un nouveau modèle de développement»*, *«il faut s'acheminer vers une troisième voie qui se situe entre le libéralisme aigu et la solidarité»*.

«On a changé de société», avait conclu Jean Mattéoli, président du CES, plus diplomate. Mais le message est le même : le projet ne correspond pas aux attentes de l'heure, ni à la prise de conscience qui s'ensuit.

ALAIN LEBAUBE

Conséquence de la baisse des ventes

Le recours au chômage partiel s'étend dans l'automobile

La direction de l'usine Renault de Douai (Nord) a annoncé, mercredi 8 septembre, neuf journées de chômage partiel pour le mois d'octobre. Depuis le début de l'année, la baisse des marchés européens a conduit les constructeurs automobiles français à multiplier le nombre de journées non travaillées.

Usine «modèle» de Renault en France, l'établissement de Douai (6 200 salariés), chargé de la fabrication de la Renault 19 – un des modèles qui résistent le mieux à l'effondrement du marché – avait un autre atout dans sa manche. Grâce à un accord d'annualisation du temps de travail permettant d'allonger les horaires certaines semaines en échange de congés supplémentaires pour le personnel, l'usine nordiste avait pu jusqu'alors éviter l'équivalent de dix-huit journées et demie de chômage partiel depuis le début de l'année. Hélas, ces atouts ne permettent plus d'amortir les conséquences du recul des immatriculations.

Bien que ses ventes régressent moins vite que l'ensemble du marché français (12,8 % contre 17,2 % sur les huit premiers mois de 1993), Renault a donc multiplié les mesures de chômage partiel. Deux journées de *«chômage collectif»* ont eu lieu fin août, retardant d'autant la date de réouverture de l'ensemble des établissements, et une autre est prévue fin septembre. Malgré le rapide démarrage des ventes de la Twingo (un millier de modèles sont produits quotidiennement), l'usine de Flins a dû chômer une journée. Les autres sites sont moins bien lotis : dix-huit journées à Sandouville (Renault 21 et Safrane), vingt à Maubeuge (véhicules utilitaires), onze à Aaren (Clio, R21 break) en Belgique, et vingt à Palencia, en Espagne. Afin de faire jouer la solidarité entre le personnel de production et les autres catégories, un accord prévoit la constitution d'un fonds alimenté par des prélèvements de 0,15 % sur l'ensemble des salariés et abondé par la direction. Celui-ci permet d'améliorer le système d'indemnisation.

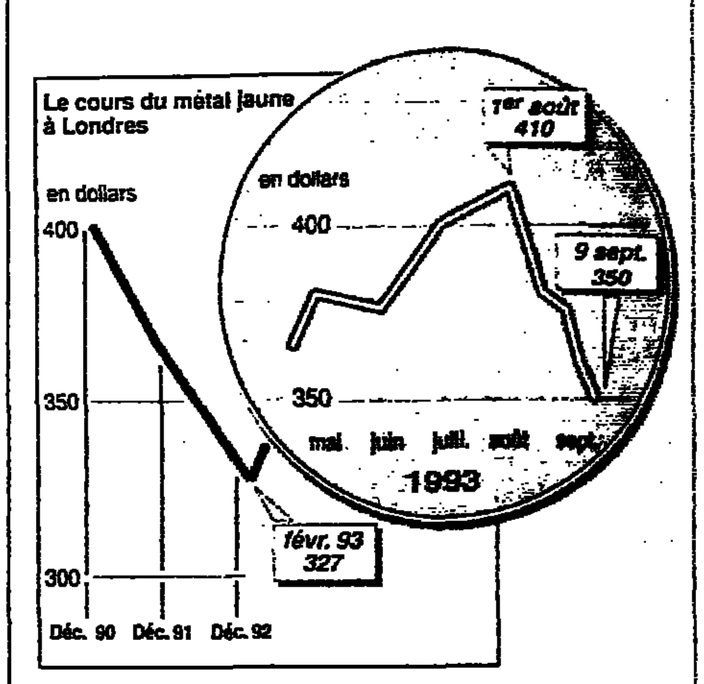
Les autres constructeurs français ont dû recourir dès l'année dernière au chômage partiel. Depuis le début 1993, Citroën a programmé sept journées dans son établissement d'Aulnay (Seine-Saint-Denis), où cinq autres sont prévues en septembre, quatre à Rennes, qui bénéficie de la montée en charge de la Xantia, et treize à Vigo, en Espagne, où cinq autres ont également été annoncées pour le mois en cours. Chez Peugeot, l'usine de Sochaux (Doubs) a accumulé quelque trente-cinq journées non travaillées en neuf mois et trois autres sont programmées en septembre. Au rythme actuel, cet établissement qui compte 12 000 salariés aura pratiquement chômé l'équivalent de deux mois de travail dans l'année. AMulhouse, on dénombre une trentaine de journées sans activité, alors que l'usine de Poissy a pu maintenir la durée hebdomadaire du travail (en travaillant sur quatre jours et demi au lieu de quatre) mais a dû programmer cinq journées d'arrêt de la production et en prévoit presque autant d'ici au mois d'octobre.

Malgré la traditionnelle fermeture des usines en août et les efforts de réductions d'effectifs, le chômage partiel est donc devenu endémique dans l'industrie automobile. Pour Jacques Calvet, PDG de PSA, qui s'exprimait mercredi, à la veille de l'ouverture du Salon de Francfort, *«la manifestation de la tempête est monétaire, mais sa source est politique et la sanction sera sociale»*. Le patron de Peugeot-Citroën entend néanmoins maintenir la priorité aux gains de productivité, qui, de 12 % en 1992 et 1993, devront atteindre 13 % l'an prochain.

Dans ce contexte, l'ensemble des constructeurs automobiles s'apprête à annoncer – comme chaque année – de nouveaux plans sociaux pour 1994. Cependant, on assure dans les états-majors que leur ampleur ne devrait pas trop s'écarter de la moyenne de ces dernières annéee.

JEAN-MICHEL NORMAND

Forte rechute de l'or



Le cours de l'or a fortement baissé depuis la fin du mois d'août, retombant de 375 dollars l'once de 31,1 grammes à un peu plus de 350 dollars, jeudi 9 septembre (1). Il avait atteint 410 dollars au début du mois d'août, point culminant de la reprise, qui l'avait mené de 327 dollars en février au plus bas depuis sept ans. Ce reflux brutal (plus de 14 % en un mois) a été provoqué par des ventes massives en provenance des fonds d'investissements à caractère spéculatif qui avaient acheté non moins massivement au printemps et au début de l'été. A l'origine de ces ventes, on trouve des rumeurs persistantes et non confirmées de ventes d'or par les banques centrales de France et de Belgique pour, avance-t-on, rembourser leurs emprunts de devises étrangères effectués pour soutenir leurs monnaies en crise.

(1) *Le dollar américain vaut actuellement 5,70 francs.*

Afin de préparer la privatisation du groupe

Pechiney pourrait se rapprocher de la Compagnie nationale du Rhône

Rendue difficile par l'effondrement des cours de l'aluminium, la privatisation de Pechiney est activement préparée par le ministère de l'industrie. Outre une probable recapitalisation de la société, le projet élaboré par les pouvoirs publics reprend l'idée – ancienne – d'adosser le groupe public à un riche producteur d'électricité, la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Une éventualité à laquelle EDF s'est toujours opposée, mais qui ne serait nullement incompatible, avec une alliance – idée caressée par Pechiney – du groupe d'aluminium avec Saint-Gobain.

Le nom ne lui a pas été suggéré. Mais lorsque le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a évoqué, dimanche 5 septembre au «Grand jury RTL-*le Monde*», la recapitalisation de certaines entreprises publiques avant leur privatisation, le nom de Pechiney lui est venu spontanément aux lèvres. *«Tenez, une entreprise comme Pechiney (...). il faudra bien un jour* [la] *privatiser* [et] *peut-être donner un coup de pouce en recapitalisant, ça ne me paraît pas complètement absurde et l'Etat y retrouvera son compte.»* Pechiney... dont le PDG, Jean Gandois, souriait, justement, aux tout premiers rangs des invités présents dans le studio.

«Le courant passe bien entre eux», dit un proche. Une bonne entente qui devrait faciliter une privatisation que Jean Gandois souhaite ardemment, et sur laquelle le ministre a des idées bien précises. Car le schéma de privatisation de Pechiney actuellement en chantier est une illustration de la statégie sur laquelle Gérard Longuet avait partiellement levé le voile dans un entretien aux *Echos*, le 7 juillet. Le ministre avait alors évoqué la possibilité de *«donner à Pechiney, comme partenaire, un producteur d'électricité»*. Une hypothèse de travail que M. Longuet a trouvée dans les dossiers de son ministère à son arrivée et qu'il a décidé d'exhumer.

La paternité en revient, en effet, à Alain Madelin qui, lors de son passage au ministère de l'industrie de 1986 à 1988, avait fait plancher ses conseillers sur ce thème. L'idée était d'adosser le groupe d'aluminium, gros consommateur de kilowatts pour ses usines d'électrolyse, à un fournisseur d'électricité extrêmement bon marché. Et d'éviter ainsi que l'industrie du métal blanc ne se délocalise dans des régions – Amérique du Nord ou Australie par exemple – où l'énergie électrique est à la fois abondante et peu coûteuse.

10 centimes le kilowattheure

Les équipes de M. Madelin, pas mécontentes d'en découdre avec la toute-puissante EDF, avaient alors déniché un parti de choix : la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Créée avant guerre pour prendre en charge l'aménagement hydraulique et hydroélectrique du fleuve, cette société mixte dispose, en effet, d'une gigantesque rente. Gérant dix-huit barrages le long du Rhône (parmi lesquels celui de Donzère-Mondragon), la CNR a terminé ses grands travaux d'équipement au début des années 80. Tous ses barrages – de Génissiat dans l'Ain à Vallabrègues dans le Gard – sont amortis. La vieille dame du Rhône peut ainsi faire preuve d'une compétitivité exceptionnelle : son prix de revient est de 10 centimes le kilowattheure, très inférieur aux 24 centimes affichés par EDF comme prix de base pour l'énergie venant du nucléaire.

Faut-il s'en étonner ? La CNR entretient des relations plutôt compliquées avec EDF, qui figure (pour un sixième du capital) parmi ses actionnaires, et qui, par obligation, est son principal client. EDF dispose en effet d'un monopole pour le transport de l'électricité : elle, seule, peut acheminer le courant sur son réseau.

L'exploitant public avait d'ailleurs combattu avec une belle ardeur le projet Madelin. Sur tous les terrains. Juridique, d'abord, en soulevant la question de la propriété de l'électricité du Rhône. Politique, ensuite, au nom de la défense du service public et de l'égalité de traitement garanti, en principe, depuis la libération aux usagers. Economique, enfin, en tentant de séduire Pechiney et d'allumer ainsi un contre-feu. Cette dernière parade s'est révélée efficace, et a abouti à la création de l'usine ultramoderne de Pechiney à Dunkerque qu'EDF alimente au prix de... 6 centimes le kilowatt-heure.

Depuis, nul n'avait plus évoqué l'éventualité d'un rapprochement entre le groupe d'aluminium et la CNR.

C'est la disparition du mur de Berlin et l'effondrement des cours du métal blanc qui s'est ensuivi qui redonnent aujourd'hui son actualité au vieux projet. D'abord, parce que l'exemple vient d'Allemagne où le groupe VIAG, confronté aux mêmes difficultés que Pechiney, vient de s'allier avec la compagnie d'électricité Bayernwerke. Ensuite, parce que privatiser Pechiney impose de lui redonner des couleurs, alors que son bénéfice net a chuté de 2,76 milliards de francs en 1989 à 203 millions l'an dernier. Enfin, parce qu'un rapprochement du groupe nationalisé avec la CNR ne serait nullement incompatible avec la conclusion d'une alliance du groupe d'aluminium avec Saint-Gobain, comme Pechiney en a caressé l'idée (*le Monde* du 12 juin).

Le sujet est explosif à plus d'un titre. Après son ami Alain Madelin, Gérard Longuet est, aujourd'hui, tenté de se servir d'une alliance Pechiney-CNR comme d'un levier pour entamer une déréglementation du secteur de l'électricité. Le ministre a demandé à un haut fonctionnaire, Claude Mandil, de lui rendre un rapport sur ce sujet à la fin de l'année. Le rapprochement pourrait aussi avoir des conséquences sur la réalisation du canal à grand gabarit du Rhône au Rhin, au financement duquel la CNR pourrait être appelée à contribuer.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

La privatisation de l'établissement bancaire

Les particuliers pourront réserver des titres de la BNP

Pour la première fois, les particuliers, comme les investisseurs institutionnels, pourront souscrire un mandat de préplacement en vue de la privatisation de la Banque nationale de Paris (BNP), avant le lancement effectif de l'offre publique de vente (OPV). Selon le ministère des finances, cette faculté devrait faciliter les placements des investisseurs individuels. Les institutionnels continuant de bénéficier de ce dispositif pour une part estimée, selon certaines sources bancaires, à 35 % du capital de la banque, dont on sait déjà que 15 % seront détenus par l'UAP.

Toute personne intéressée par l'achat de titres BNP pourra remplir un mandat d'achat auprès de sa banque, en indiquant le montant total qu'elle souhaite investir, et ce, avant le lancement effectif de l'OPV. Cette mesure permettra ainsi de prolonger la période de souscription de l'OPV qui, sinon, aurait été plus courte que lors des privatisations intervenues entre 1986 et 1988.

Soulignant qu'il ne s'agissait pas d'une priorité supplémentaire, mais d'une facilité pratique, le ministère a précisé que cette possibilité de préplacement pourra se transformer en achat effectif de titres, une fois l'OPV lancée, ou être annulée si le particulier ne souhaite pas donner suite à sa demande.

Enfin, pour permettre l'envoi des mandats aux souscripteurs individuels par les réseaux bancaires, la Commission des opérations de Bourse (COB) devrait viser une note d'opération préliminaire présentant les caractéristiques des opérations, à l'exception du prix et de la date de l'OPV.

F. Bn.

L'Allemagne baisse l'ensemble de ses taux

Suite de la première page

Mais, ces jours derniers, les dirigeants de la banque laissaient entendre que la hausse des prix pourrait se ralentir. D'autre part, malgré quelques signes de reprise, l'économie allemande est toujours en récession, et la fermeté du mark sur les marchés des changes est considérée comme un élément favorable.

La décision de la Bundesbank a permis à la Banque de France de pouvoir enfin poursuivre le mouvement de baisse : elle a ramené à 7,75 % le taux de ses pensions à 5-10 jours, qui avait été porté à 10 % le 23 juillet dernier. Cet abaissement était très attendu, et rétablit la situation qui existait juste avant la dernière crise monétaire. Il permet au gouvernement français de moins prêter le flanc aux critiques sur le niveau élevé des taux d'intérêt en France. Mais il laisse entier le problème de savoir si la Banque de France pourra aller plus vite que la Bundesbank, et mener, enfin, une véritable politique de baisse des taux, absolument vitale dans une économie en pleine récession.

FRANCOIS RENARD

EN BREF

□ **Les syndicats manifestent contre les «nocturnes» à Paris.** – Les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC et SAPP appellaient les salariés des grands magasins parisiens du 9e arrondissement à *«quitter leur lieu de travail aux horaires habituels de fermeture»*, jeudi 9 septembre, afin de protester contre l'organisation de *«nocturnes»*, une fois par semaine, jusqu'à 20 heures ou 22 heures (*le Monde* du 4 septembre 1993). Ces ouvertures tardives, qui doivent débuter cette semaine et se poursuivre *«à titre expérimental»* jusqu'à la fin de l'année, auront lieu en faisant appel *«à des volontaires, qui toucheront une rémunération supplémentaire et également à des personnes recrutées spécialement à l'extérieur»*, a indiqué la direction des Galeries Lafayette. Les syndicats, qui avaient organisé une première manifestation le 2 septembre, appellent également le personnel à se rassembler jeudi devant les grands magasins.

□ **Plusieurs responsables de la CFE-CGC se portent candidats à la succession de Paul Marchelli.** – Chantal Cumunel, secrétaire nationale de la CFE-CGC, a laissé entendre, mercredi 8 septembre, son intention de se porter candidate à la présidence de la Confédération générale des cadres en remplacement de Paul Marchelli, qui ne se représentera pas au congrès des 7 et 8 octobre, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Deux candidats sont officiellement sur les rangs : Marc Vilbenoit, actuel secrétaire général de la CFE-CGC, et Jean-Pierre Chaffin, responsable de la fédération de la métallurgie. La clôture du dépôt des candidatures a été fixée au 15 septembre.

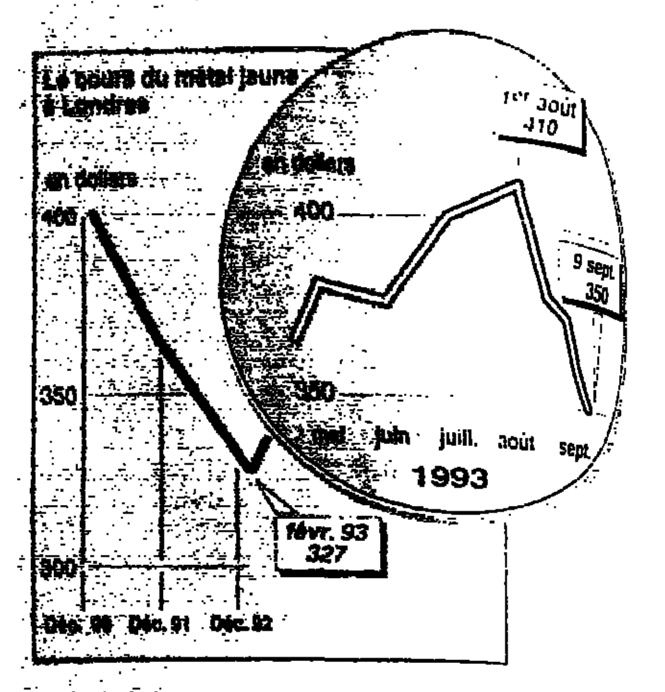
□ **Claude Fonrojet a été nommé délégué à l'innovation sociale.** – En remplacement de Maurice Benassayag, maître des requêtes au Conseil d'Etat, devenu chargé de mission auprès du président de la République, Claude Fonrojet, administrateur civil hors classe, a été nommé en conseil des ministres, mercredi 8 septembre, délégué à l'innovation sociale et à l'économie sociale. M. Fonrojet a fait toute sa carrière au sein de l'administration des affaires sociales.

□ **Pétrole : légère hausse de la production de l'OPEP à 24,7 millions de barils par jour en août.** – La production de pétrole brut de l'OPEP a encore augmenté de 100 000 barils par jour entre juillet et août pour atteindre 24,71 millions de barils, selon le rapport pétrolier mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié le 7 septembre. Les volumes produits en août ont ainsi dépassé d'environ 1,1 million de barils par jour le plafond de production de l'OPEP, théoriquement fixé à 23,582 millions de barils pour le troisième trimestre.

□ **La Poste change de chéquier.** – Les comptes chèques postaux (CCP) troquent leur ancien chéquier jaune contre un nouveau carnet de chèques, estampillé «La Poste et vous», à la couverture multicolore. L'attribution du nouveau chéquier se fera au fur et à mesure du renouvellement des demandes à partir du 15 septembre. Hormis son aspect rajeuni, la formule de chèque conserve les mêmes caractéristiques que l'ancienne et comprend une souche, un avis de virement destiné au bénéficiaire et le chèque proprement dit. Par ce nouveau design, réalisé par l'agence Desgrippes, La Poste veut *«non seulement donner une nouvelle jeunesse au chèque postal, qui fête ses soixante-quinze ans, mais aussi relancer l'image des services financiers de La Poste, qui est occultée par le courrier»*, a indiqué, mercredi 8 septembre, son président de La Poste Yves Cousquer. Le chéquier jaune datait de 1984, où il avait remplacé le carnet de chèques bleu nuit. Près de 9,5 millions de Français sont titulaires d'un compte chèque postal et signent quelque 700 millions de chèques par an.

ÉCONOMIE

Forte rechute de l'or



TRANSPORTS

Un accord de principe ayant été conclu avec les dockers

La SNCM reste à Marseille

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Enfin une bonne nouvelle pour Marseille! Le vice-président-directeur général de la SNCM (Société nationale Corse-Méditerranée) a annoncé, mercredi 8 septembre, qu'il n'avait *«plus d'objections»* à laisser les car-ferries de sa compagnie desservir la cité phocéenne. La menace de les transférer à Toulon, le 1er octobre, ne devrait donc pas être mise à exécution. Le maintien de la desserte de la Corse depuis les quais de la Joliette était lié au retour à la paix sociale, autrement dit aux négociations que mènent depuis des mois le syndicat des dockers CGT et les dirigeants des entreprises portuaires (*le Monde* du 20 août). Ces derniers seraient parvenus à un accord de principe.

Il faudra attendre la prochaine assemblée générale des dockers, vendredi 10 septembre, pour en connaître les détails. Les différentes parties n'ont pas voulu compromettre ce premier résultat positif par des annonces intempestives. La semaine dernière, le maintien de la SNCM à Marseille avait déjà été présenté comme certain avant d'être démenti par la rupture des négociations. Le président de la chambre de commerce et d'industrie, Henri Roux-Alezais, qui se pose en médiateur dans ce conflit, a tenu à se montrer rassurant. *«Le problème de la manutention sur les car-ferries qui relient la Corse et le Maghreb est réglé*, a-t-il affirmé. *Avec 1,2 million de passagers transportés chaque année, il s'agit de l'élément le plus important pour l'économie de la ville. Il est, par ailleurs, de bon augure pour le financement du plan social décidé pour les dockers.»*

La décision de la SNCM ne représente qu'un épisode d'un long feuilleton : depuis le vote de la loi du 9 juin 1992, le nombre des dockers mensualisés et intermittents (environ un millier aujourd'hui) a diminué de moitié. Les soubresauts qui agite Marseille-Fos montrent que ces «survivants» ne sont pas prêts à baisser les bras.

M. V.

FINANCES

Multiplication des risques et sous-tarification

Les réassureurs sortent laborieusement du rouge

La réassurance, l'assurance des assureurs, cette activité de mutualisation à l'échelle de la planète des grands risques, voit le bout du tunnel. Elle sort toutefois affaiblie de sa crise, la plus grave depuis trente ans, touchée à la fois par la multiplication des grandes catastrophes naturelles, la sous-tarification des risques industriels en Europe et l'envolée, aux Etats-Unis, des coûts de la responsabilité civile.

MONACO

de notre envoyé spécial

Réunis à Monaco pour leur trente-septième congrès annuel, du 6 au 11 septembre, les réassureurs du monde entier, un peu moins nombreux que les années précédentes, regrettent les absents mais sont d'autant plus satisfaits d'être là qu'ils ont le sentiment d'avoir passé la période la plus difficile. De l'avis général, et sauf catastrophe naturelle de grande ampleur, l'année 1993 devrait permettre aux réassureurs de redresser leur rentabilité. Le numéro un français et dixième mondial, la SCOR, devrait ainsi renouer avec les bénéfices après avoir perdu 135 millions de francs en 1992. Sous la pression de la réassurance, les compagnies d'assurances augmentent maintenant progressivement leurs tarifs. Les professionnels se disent également qu'une catastrophe comme le cyclone Andrew en Floride, en 1992, la plus coûteuse de tous les temps (*100 milliards de francs*), ne va pas se reproduire tous les ans. Même si, depuis la fin des années 80, la fréquence des catastrophes et leur coût ne cessent de croître.

Les réassureurs peuvent en tout cas, aujourd'hui, bien mieux faire rémunérer leurs services à la suite de la disparition, en deux ans, de 10 milliards de dollars (environ 60 milliards de francs) de capacité de couverture. L'offre de réassurance dans le monde s'est réduite, alors que la demande, du côté des assureurs, est toujours aussi forte. Le célèbre marché londonien du Lloyd's, «l'homme malade» de la profession, a vu sa capacité se réduire de 11,5 milliards de livres en 1989 (1) à 8,5 milliards cette année. Le Lloyd's a perdu, depuis 1988, 6 milliards de livres, ce qui a débouché sur une révolte des *«names»*, les particuliers qui placent leur épargne auprès du Lloyds et doivent répondre des engagements sur leurs biens.

Cap sur les Bermudes

Les réassureurs, tout comme les compagnies d'assurances, vont également, cette année, améliorer nettement leurs résultats financiers. Dans un métier où l'on encaisse (des primes) avant de payer (des sinistres), la performance financière revêt une importance considérable. Elle devrait être excellente entre les records des Bourses mondiales et la forte baisse des taux d'intérêt à long terme qui permet de dégager d'importantes plus-values. Les réassureurs ont cherché également à développer de nouvelles techniques, notamment la réassurance financière qui leur permet en quelque sorte de jouer les banquiers pour les assureurs et de leur avancer les fonds nécessaires au remboursement des sinistres moyennant des paiements d'intérêt.

Autre phénomène encore plus nouveau, l'intérêt des grands investisseurs internationaux pour cette activité. Des noms aussi célèbres que J.P. Morgan ou Morgan Stanley se sont rendu compte que la différence entre les besoins et les capacités disponibles de réassurance des risques de catastrophes naturelles offre aujourd'hui une rentabilité exceptionnelle pour les capitaux investis. Du coup, on assiste, depuis le début de l'année et aux Bermudes pour des raisons avant tout fiscales, à la création d'une multitude de sociétés de réassurance qui opèrent sur le marché américain. Au grand dam des assureurs qui craignent que leurs partenaires traditionnels prennent goût à la spéculation. De grands noms de cette profession, comme la Swiss Re et la SCOR, ont décidé de suivre le mouvement et de rechercher des rendements de 15 % à 20 % par an. Deux milliards de dollars ont déjà été investis aux Bermudes, où se crée peut-être en ce moment le successeur du Lloyd's.

ÉRIC LESER

(1) Une livre sterling vaut actuellement 8,70 francs environ.

INDICATEURS

CEE

• **Chômage : 10,6 % de la population active en juillet.** – En données corrigées des variations saisonnières, le taux de chômage par rapport à la population active dans les douze pays de la Communauté européenne s'établissait à 10,6 %, en juillet, selon les estimations publiées le 8 septembre par Eurostat, l'office statistique communautaire. La légère diminution mensuelle de 0,1 point s'explique exclusivement par la baisse de 0,5 point intervenue en Espagne, de nombreux étudiants arrivés en fin de scolarité en juin ayant trouvé un emploi en juillet. Sur un an, toutefois, la hausse demeure importante (+1,1 point par rapport à juillet 1992).

Priorité au client et prix cassés

La SNCF à la reconquête des voyageurs perdus

Face à une clientèle déboussolée qui hésite à prendre le train, car elle ne sait plus comment le prendre, la SNCF lance, à partir de l'automne, une grande campagne d'explication et de promotion. Au programme, souplesse et prix cassés pour oublier Socrate.

Du 1er octobre au 31 décembre, la SNCF se lance dans une vaste opération promotionnelle de réduction des prix : les cartes Kiwi, Carrissimo et Vermeil (1) seront vendues à moitié prix. Et comme la SNCF veut traiter de manière équitable tous ses usagers, la valididité des cartes achetées sur les neufs premiers mois de l'année sera prolongée de trois mois. C'est un peu comme si elle venait de redécouvrir que, parmi ses clients naturels, il y a des familles, des personnes âgées et des jeunes, et pas seulement l'homme d'affaires qui se rend à Lille ou à Lyon pour un rendez-vous avant de revenir le soir même à Paris.

Cette campagne promotionnelle – du jamais vu dans l'histoire de l'entreprise – doit lui permettre de retrouver une crédibilité auprès de ses usagers, et de se faire pardonner les déboires qu'elle leur a fait subir depuis la mise en place en janvier de Socrate, son système informatisé de réservation et de billeterie. *«Nous venons de traverser une crise»* a commenté Jacques Fournier, président de la SNCF, le 8 septembre, mais *«les difficultés liées à la mise en œuvre du système Socrate sont pour l'essentiel derrière nous»*.

Au cours du premier semestre, le trafic voyageurs de la SNCF a chuté de 6 %, et pour le mois de juillet, les baisses atteignent – 6 % pour le TGV Sud-Est, – 3 % pour le TGV Atlantique, et – 20 % pour les rapides express, alors qu'Air Inter connaît, depuis le début de l'année, une croissance moyenne de son trafic de l'ordre de 3 %. Pour l'état-major de la SNCF, il était urgent de réagir, d'autant qu'un récent sondage la plaçait au dernier rang des services publics quant à la satisfaction que les usagers en retiraient, loin derrière France Télécom, ou La Poste.

Un ticket d'accès

Bernard Bosson, ministre de tutelle de la SNCF, avait donné le ton, mardi 7 septembre, en demandant à l'entreprise nationale *«de renouer avec sa clientèle et de replacer le public au cœur de sa stratégie commerciale»*. Les efforts de la SNCF vont porter, jusqu'à la fin de l'année, sur trois axes : l'information dispensée aux voyageurs, l'accès au train et les tarifs. Son nouveau credo tient en une phrase : *«Offrir de nouveaux produits, facilement utilisables, à des prix accessibles à tous»*. Et c'est à Jacques Berducou, le nouveau directeur «grandes lignes» qui a remplacé au pied levé, en juin, Jean-Marie Metzler, le «père» de Socrate, que revient la lourde tâche de piloter les réformes dans cette phase critique.

Parmi les décisions prises immédiatement, avant une révélation plus exhaustive de la palette des mesures commerciales annoncées pour le 14 septembre, la SNCF a, d'ores et déjà, décidé de créer un ticket «de bonne foi». Muni de ce ticket, le voyageur qui n'aura pas pu acheter un billet, faute de temps ou de guichets diponibles, pourra se présenter dans le train au contrôleur pour régulariser sa situation, sans avoir à payer d'amendes.

Pour insuffler aussi un peu plus de souplesse, la SNCF tente, à partir du 26 septembre sur le TGV Nord, une nouvelle expérience : tout passager détenteur d'une réservation pour le jour même aura accès au dernier TGV Paris-Lille, dans les deux sens.

Souvent taxé d'autisme, la SNCF va poursuivre, de concert avec les associations de consommateurs, l'élaboration d'un nouveau billet plus lisible et plus transparent avec le décompte des prestations fournies, promis précédemment (*le Monde* du 2 avril). Sur chaque billet, il y aura une mention claire du tarif, du taux de réduction appliqué, du montant de la réservation, du supplément éventuel. Son entrée en service est prévue pour le début de l'année prochaine.

Reste à améliorer les automates dont les temps de réaction seront divisés par trois en décembre, et dont les possibilités seront accrues. A terme, il sera possible d'utiliser d'autres moyens de paiement que la carte Bleue nationale et l'on pourra modifier grâce aux automates un billet délivré par une agence. Quant aux réservations par Minitel (60 000 par jour), la réservation Joker (1) lui sera bientôt étendue.

Enfin la SNCF a, comme prévu, redéployé ses effectifs pour affecter cinq cents agents dans des postes au contact avec les usagers. Elle prépare en octobre une semaine de rencontre avec ceux-ci qui jugent ces intentions louables, quoique tardives.

ALAIN BEUVE-MÉRY

(1) La carte Vermeil s'adresse aux personnes de plus de soixante ans, la carte Carrissimo aux douze-vingt-cinq ans, la carte Kiwi aux enfants de moins de seize ans et à ceux qui les accompagnent. Les Joker 8 et 30 permettent des réductions pour des billets réservés une semaine ou un mois à l'avance.

VIE DES ENTREPRISES

Les difficultés d'un constructeur de matériel médical

La société Technomed est placée en redressement judiciaire

LYON

de notre bureau régional

Le constructeur de matériel médical Technomed, installé à Lyon-Bron, a été placé en redressement judiciaire, mercredi 8 septembre, par le tribunal de commerce de Lyon. Ayant déposé son bilan, l'entreprise fait l'objet d'une suspension de cotation sur le second marché boursier où elle *avait été admise en 1989*. La société présidée par André Cohen bénéficiera d'une période d'observation de quatre mois durant laquelle sera étudiée une reconstitution des fonds propres par les actionnaires actuels et, sans doute, par de nouveaux venus dont la direction de la société ne précise ni l'identité ni le montant des apports.

*Fondée en 1985 par Gérard Has*coët, l'entreprise de Bron ne compte dans son capital qu'un seul investisseur financier, la Compagnie du Scribe, spécialiste du capital-risque, aux côtés de personnes physiques. Elle semble avoir souffert de n'être pas adossée à un grand établissement bancaire ou industriel. Selon Me Alain Ribeyre, avocat d'affaires, le dépôt de bilan a *été provoqué par l'intransigeance* du Crédit lyonnais. Celui-ci aurait adopté une attitude plus exigeante qu'à l'égard d'une autre entreprise du secteur biomédical, le fabricant d'implants oculaires Domilens, dont il possédait déjà, il est vrai, une part de capital avant d'en prendre la majorité à l'automne de 1992.

Les dernières publications de *résultats de Technomed avaient de* quoi alarmer : voilà une quinzaine de jours, la société indiquait, dans un avis financier, qu'elle enregistrerait une perte de 80 à 90 millions de francs pour l'exercice en cours, sur un chiffre d'affaires de 190 millions de francs. Elle invoquait un grave impayé en Italie et d'importantes provisions à constituer sur un revendeur japonais.

Quoi qu'il en soit, la jeune entreprise aura accompli un parcours bien chaotique. Elle a été considérablement gênée dans son activité, ces derniers mois, par l'absence *d'homologation, en France et sur*tout aux Etats-Unis, de son nouveau matériel de soins de la prostate par émission de micro-ondes, le Prostatron. D'un coût unitaire de 3 millions de francs, ce matériel a tout de même été vendu à 150 exemplaires dans le monde (Japon, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, ex-Union soviétique, Amérique latine) depuis sa mise sur le marché, en juin 1990. Certains financiers auraient fini par perdre confiance devant les lenteurs de sa percée.

Dans son avant-dernier rapport annuel, la Commission des opérations de Bourse avait observé que *« la société avait donné, en octobre 1989, des prévisions très favorables (...), remises en cause quatre mois plus tard. Dans le laps de temps où le marché était dans l'ignorance, des opérations d'initiés paraissent être intervenues »*. Entrée en Bourse au prix de 160 francs, Technomed ne cotait plus que 15,30 francs juste avant son dépôt de bilan.

GÉRARD BUÉTAS

La crise de la confection

Albert SA cède l'essentiel de son outil de production

Repris en avril par le fonds d'investissement britannique Schroder (*le Monde* du 2 avril), le fabricant de vêtements pour enfants Albert SA vient de céder ses quatre principaux ateliers de confection employant 270 personnes. *« Cette solution était devenue inévitable*, raconte Bernard Bienaimé, président du directoire d'un groupe dont le fondateur, Marcel Albert, toujours président du conseil de surveillance, fut longtemps le défenseur de l'emploi en France. *« Nos clients sont attirés par les prix les plus bas »*, ajoute M. Bienaimé, en rappelant que ses unités françaises ne représentaient plus que 35 % de son approvisionnement au profit du Maroc et de la Russie.

Albert SA, qui s'est engagé auprès du repreneur, M. Marcillet, à fournir un volume dégressif de commandes jusqu'en 1998, a donc préféré ne garder que 130 personnes en production ou chargées de la finition, de façon à conserver un minimum de savoir-faire. *« C'était cela ou procéder à 150 licenciements secs »*, ajoute M. Bienaimé. Des licenciements secs auxquels le groupe GSA (Salmon-Arc-en-ciel, 200 emplois supprimés) et Newman (125) viennent de procéder dans la région...

Comme nombre de groupes français de confection, Albert SA (désormais détenu à hauteur de 95,86 % du capital par Albert Finance dont Schroder contrôle 76 %) poursuit ainsi son recentrage sur la création et la distribution. Déjà détenteur de la licence de Naf-Naf enfant, il vient de signer un accord avec Chevignon, qui s'ajoute ainsi à ses propres marques (Kido-kay, Galipette, UCLA pour la grande distribution, Comme une image pour les boutiques).

L'accord avec Naf-Naf devrait déboucher sur l'ouverture d'une chaîne de magasins composée d'une quinzaine de boutiques à la rentrée 1994. Le chiffre d'affaires du groupe devrait s'élever à 505 millions de francs en 1993, en baisse – à périmètre égal, le groupe ayant cédé la marque Le Toro – de 9 % sur 1992.

P.-A. G.

Filiale de Renault et de Peugeot

Chausson (3 200 salariés) va déposer son bilan

Chausson, filiale commune de Renault et de Peugeot, devait déposer son bilan vendredi 10 septembre. *Cette décision sera annon*cée lors d'une réunion exceptionnelle du comité central d'entreprise à laquelle ont été convoquées les organisations syndicales. Le secrétaire du CCE sera reçu vendredi, accompagné de représentants du personnel, par le président du tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Filiale commune de Renault et de Peugeot, Chausson est spécialisé dans la production de véhicules utilitaires. Or l'existence de cette entreprise ne paraissait plus depuis *quelques années adaptée à la stra*tégie des deux constructeurs qui ont peu à peu récupéré ce type d'activité.

Le dépôt de bilan de Chausson, qui ne comptera plus que 3 200 salariés en fin d'année au terme d'un plan social comportant 1 110 suppressions d'emplois, était prévisible compte tenu des difficultés de trésorerie dont la direction avait fait état. Selon la CFDT, *« Peugeot et Renault doivent aujourd'hui assumer leurs responsabilités, c'est-à-dire payer pour que l'entreprise ne soit pas en cessation de paiement et considérer les établissements de Creil et Gennevilliers comme n'importe quelle usine de leurs propres sociétés »*.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Valeo résiste bien à la crise.** – L'équipementier automobile Valeo a terminé le premier semestre avec un chiffre d'affaires en baisse de 4,6 %, dont 3,9 % dus aux variations de taux de change. Son résultat net s'est maintenu à 3,6 % du chiffre d'affaires. Ces performances sont le fruit des efforts de productivité entrepris par la firme, mais aussi de son internationalisation. Son activité n'a baissé... que de 10 % en Europe, grâce à la bonne tenue du marché britannique et à la montée en cadence des usines japonaises en Grande-Bretagne. Bien implantée en Amérique, la société a bénéficié de la reprise économique et a accru ses ventes de 35 % en Amérique du Nord (au Mexique notamment) et de 30 % en Amérique du Sud. En Asie, son chiffre d'affaires a augmenté de 25 à 30 %.

CAPITAL

□ **OPR d'IBM France sur CGI Informatique.** – IBM France a présenté un projet d'offre publique de retrait sur les actions de CGI Informatique, dont elle détient déjà 98,33 % du capital et 98,29 % des droits de vote, a annoncé mercredi 8 septembre la Société des Bourses françaises (SBF). IBM France propose d'échanger la totalité des actions CGI encore sur le marché contre des obligations convertibles IBM France de 355 francs de nominal, à émettre, à raison de une obligation convertible pour une action.

RAPPROCHEMENT

□ **Jacobs Suchard et Kraft General Food Europe vont fusionner.** – Jacobs Suchard et Kraft General Food Europe vont fusionner sous la nouvelle appellation de Kraft *Jacobs Suchard (KJS)*, ont annoncé, mercredi 8 septembre, ces deux filiales du groupe américain Philip Morris. La fusion se fera graduellement, *« étape par étape »*. Le chiffre d'affaires s'élèvera à 13,5 milliards de francs suisses en 1993 (53,8 milliards de francs). Le président de la nouvelle compagnie, qui emploiera 32 000 personnes dans 20 pays, sera Raymond Viault, actuel président de la direction exécutive de Jacobs Suchard. Ce dernier a déclaré que KJS s'appuierait sur trois piliers : les fromages, le café et la confiserie. Il a ajouté que l'Allemagne demeurerait le marché numéro un, suivie de l'Italie et de la France.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 septembre 1993 :

DES ARRÊTÉS

– du 31 août 1993 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux ;

– du 22 juillet 1993 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire ;

– du 8 septembre 1993 modifiant l'arrêté du 29 juillet 1977 modifié relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction de logements en accession à la propriété.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 septembre ↑ Reprise grâce à la baisse des taux allemands

Alors qu'à quelques heures de la réunion du conseil central de la Bundesbank, les opérateurs étaient plutôt partagés sur l'attitude qu'adopterait l'Institut d'émission allemand à l'issue du conseil, l'annonce par la Banque centrale de la baisse de l'ensemble de ses taux redonna quelques couleurs au marché. En repli marginal de 0,04 % au début des transactions, les valeurs françaises – qui abandonnaient une heure et demie plus tard 0,2 % – s'appréciaient immédiatement de près de 0,9 %. Aux alentours de 13 h 15, l'indice CAC 40, réduisant sa progression, s'inscrivait encore en hausse de 0,63 % à 2 142,59 points.

Un intervenant, pour qui le geste allemand était dans les cours parce qu'attendu, soulignait que le marché risquerait de réagir par une forte baisse si la Banque de France n'emboîtait pas maintenant le pas à la Banque centrale allemande.

Du côté des valeurs, Total, en repli de 1,32 %, était très entouré avec près de 877 000 titres échangés, en raison de la cession de 3 % de son capital par l'Etat et du reclassement de ces titres par Paribas Capital Market. Canal Plus est la *deuxième plus forte baisse de la séance* en raison d'un changement de recommandation de la société de Bourse Chevreux de Virieu. L'action perdait 2,91 % à 1 267 francs dans un marché de 22 000 pièces.

Lafarge Coppée se reprenait (+ 2,24 % pour un volume de 151 000 titres). Plusieurs analystes ayant contacté le groupe affirment que l'augmentation de capital serait de l'ordre de 2 milliards de francs et qu'elle n'aurait pas d'effet dilutif sur 1993 et 1994.

NEW-YORK, 8 septembre ↓ Sous les 3 600 points

Des prises de bénéfices ont fait *repasser Wall Street sous la barre des* 3 600 points, mercredi 8 septembre, mais la poursuite de la baisse des taux d'intérêt à long terme a permis à la grande Bourse new-yorkaise de limiter ses pertes. En baisse de plus de 25 points en début d'après-midi, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est légèrement redressé pour clôturer à 3 588,93 points, en repli de 18,17 points, soit 0,50 %. L'activité a été soutenue avec quelque 278 millions de titres échangés. Le nombre de titres *en baisse a largement dépassé celui* des valeurs en hausse : 1 416 contre 596 alors que 609 titres sont restés inchangés.

Les investisseurs continuent à liquider les titres qui ont progressé durant la reprise des deux derniers mois. Alfred Goldman, directeur chez A. G. Edwards and Sons, a qualifié cette correction de *« normale »* et de *« consolidation saine plutôt que d'un recul plus sévère »*.

Hildegard Zagorski, analyste chez Prudential Securities, a estimé que Wall Street pourrait perdre environ 5 % avant de se redresser. Mais des indications de reprise plus soutenue de l'économie et de progression des résultats des entreprises seront nécessaires pour encourager les investisseurs à revenir sur le marché, selon M. Goldman. Le bas niveau des taux d'intérêt à long terme, qui pourraient passagèrement remonter sous la pression de prises de bénéfices, continue à profiter à Wall Street.

VALEURS	COURS DU 7 sept.	COURS DU 8 sept.
Alcoa	73	71 5/8
ATT	61 7/8	61 3/4
Boeing	39 7/8	39 1/2
Chase Manhattan Bank	35 1/2	35 5/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	48 3/8
Eastman Kodak	59 7/8	59
Exxon	65	65 1/2
Ford	50 7/8	51 1/2
General Electric	97	96 1/4
General Motors	44 3/4	44 3/4
Goodyear	42 1/2	42
IBM	45 1/2	44 1/4
ITT	91 3/4	91 5/8
Mobil Oil	78 3/8	77 1/2
Pfizer	63 1/4	62
Schlumberger	66 7/8	66 3/8
Texaco	65 1/8	65 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	144 1/4	141
Union Carbide	18 3/8	18 1/4
United Tech.	65 3/8	65 1/8
Westinghouse	14 3/8	14 3/4
Xerox Corp.	73	73

LONDRES, 8 septembre ↓ Nouveau repli

Les valeurs ont clôturé en baisse pour la deuxième séance consécutive, mercredi 8 septembre, au Stock Exchange, affectées par les derniers résultats de sociétés et par la crainte que l'avalanche de résultats attendus jeudi ne soit tout aussi décevantes. A l'issue des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 3,2 points, soit 0,1 % à 3 035,4 points, influencé également *par la faiblesse de Wall Street* depuis mardi. La séance a été moins active, avec 592,3 millions de titres échangés contre 619 millions la veille.

Un rapport optimiste du Trésor sur les perspectives d'inflation a permis une réduction des pertes, sans parvenir à ramener le marché en positif. Le Trésor a souligné que *« la baisse du coût unitaire de main-d'œuvre et les accords sur les bas salaires montrent la décrue continue des pressions inflationnistes »*. Ces prévisions peuvent laisser espérer une baisse prochaine des taux d'intérêt britanniques, surtout si la Bundesbank se décide à réduire ses taux jeudi.

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Allied Lyons	6,09	5,93
B.P.	3,03	3
B.T.R.	4	3,98
Cadbury	4,69	4,70
De Beers	11,43	11,18
Glaxo	6,12	5,89
G.U.S.	36,68	37,50
I.C.I.	7,18	7,11
Reuters	15,20	15,41
RTZ	7,21	7,16
Shell	6,61	6,57
Unilever	10,71	10,67

TOKYO, 9 septembre ↓ Toujours la baisse

La Bourse de Tokyo a fini en baisse, jeudi 9 septembre, pour la quatrième séance consécutive, les investisseurs évitant de prendre des positions avant les échéances des contrats à terme et d'options vendredi, ont rapporté des boursiers. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 92,61 points, soit 0,44 %, à 20 825,58 points. Environ 250 millions d'actions ont changé de mains.

« On espérait une reprise, mais le marché s'est essoufflé quand les étrangers, qui avaient soutenu la cote, ont réajusté leurs positions », a noté un professionnel.

VALEURS	Cours du 8 sept.	Cours du 9 sept.
Ajinomoto	1 440	1 430
Bridgestone	1 290	1 300
Canon	1 410	1 380
Fuji Bank	2 460	2 450
Honda Motors	1 520	1 490
Matsushita Electric	1 460	1 450
Mitsubishi Heavy	671	675
Sony Corp.	4 680	4 680
Toyota Motors	1 680	1 700

CHANGES

Dollar : 5,6865 F ↓

Jeudi 9 septembre, le deutschemark était en léger repli sur le marché des changes parisiens, avant la réunion de la Bundesbank, perdant quelques fractions à 3,5175 francs contre 3,5200 francs mercredi soir. Face au franc français, le dollar était orienté à la baisse, jeudi, s'échangeant à 5,6865 francs contre 5,6975, selon le cours de la Banque de France de la veille.

FRANCFORT	8 sept.	9 sept.
Dollar (en DM)	1,6130	1,6100
TOKYO	**8 sept.**	**9 sept.**
Dollar (en yens)	104,88	105,38

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (9 sept.)	7 7/16 %-7 9/16 %
New-York (8 sept.)	3 1/16 %

BOURSES

	7 sept.	8 sept.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	591,21	585,86
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 137,29	2 129,44

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 sept.	8 sept.
Industrielles	3 606,82	3 588,93

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	7 sept.	8 sept.
100 valeurs	3 038,60	3 035,40
30 valeurs	2 379,70	2 372,60
Mines d'or	170	149,30
Fonds d'Etat	102,47	102,69

FRANCFORT

	7 sept.	8 sept.
Dax	1 885,96	1 885,29

TOKYO

	8 sept.	9 sept.
Nikkei Dow Jones	20 918,19	20 825,58
Indice général	1 682,82	1 676,34

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6928	5,6948	5,7515	5,7555
Yen (100)	5,4083	5,4049	5,4643	5,4712
Ecu	6,6437	6,6489	6,6354	6,6442
Deutschemark	3,5178	3,5198	3,5237	3,5272
Franc suisse	4,0107	4,0136	4,0361	4,0413
Lire italienne (1000)	3,6429	3,6467	3,6253	3,6310
Livre sterling	8,7573	8,7651	8,7884	8,7998
Peseta (100)	4,3333	4,3382	4,3007	4,3096

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 5/8	2 3/4	2 9/16	2 11/16	2 1/2	2 5/8
Ecu	7 15/16	8 1/16	7 11/16	7 13/16	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 7/16	6 9/16	6 3/16	6 5/16
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 3/16	9 7/16	9	9 1/4	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	10 1/8	10 1/2	10 1/16	10 3/8	9 3/4	10 1/16
Franc français	7 5/16	7 5/8	7 1/8	7 7/16	6 11/16	7

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 9 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,47 % (2139,55)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5550	EDF-GDF 3%	5610	5610	—
1082	B.N.P. (T.P)	1051	1051	—
1030	Cr.Lyonnais(T.P.)	1054	1050	-0,38
2152	Renault (T.P.)	2262	2260	-0,09
2305	Rhone Poulenc(T.P)	2390	2400	+0,42
1100	Saint Gobain(T.P.)	1112	1105	-0,63
990	Thomson S.A (T.P)	1014	1014	—
865	Accor 1	840	840	—
745	Air Liquide 1	752	753	+0,13
725	Alcatel Alsthom 1	740	743	+0,41
2300	Alsac.Super.(Ny) 1	2300	2300	—
350	Alspi 1	385	383	-0,52
625	AGF(Ass.gle.Fce) 1	652	660	+1,23
1530	Axa 1	1543	1554	+0,71
52	Bail Equipement 1	58,90	58	-1,53
1160	Bail Invest. 1	1160	1130	-2,58
560	Bancaire (Cie) 1	513	518	+0,97
152	Banque Colbert C2	152,90	151	-1,24
650	Bazar Hot. Ville 2	645	644	-0,16
1220	Berger (M) 2	1204	1207	+0,25
455	Bertrand Faure 2	459,50	—	—
1320	BIC 1	1309	1320	+0,84
134	BIS 1	160	156	-2,50
595	B.N.P. CI 1	568	568	—
450	Bollore Techno.1	451	457,90	+1,53
2680	Bongrain 1	2890	2885	-0,17
645	Bon Marche (Au) 1	650	660	+1,54
898	Bouygues 1	689	700	+1,60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
4410	Damart 1	4999	[illegible]	[illegible]
470	Dassault-Aviation1	490	[illegible]	[illegible]
330	Dassault Electro 1	333,90	[illegible]	[illegible]
1710	De Dietrich 1	1825	[illegible]	[illegible]
535	Degremont 1	553	[illegible]	[illegible]
38	Dev.R.N-P De Cal 2	40	[illegible]	[illegible]
80	Dev.R.Sud-Est.Ly)2	81	[illegible]	[illegible]
330	DMC (Dollfus Mi)1	323,50	[illegible]	[illegible]
590	Docks France 1	620	[illegible]	[illegible]
123	Dynaction 1	124	[illegible]	[illegible]
2380	Eaux (Gle Des) 1	2623	[illegible]	[illegible]
720	EBF (Epeda B.) 1	709	[illegible]	[illegible]
540	Ecco 1	559	[illegible]	[illegible]
1090	Eiffage(ex Foug.)1	1150	[illegible]	[illegible]
435	Elf Aquitaine 1	408,80	[illegible]	[illegible]
955	Elf Sanofi 1	1072	[illegible]	[illegible]
370	Essp-Elf CPet 1	343,90	[illegible]	[illegible]
830	Eridania Beghin 1	805	[illegible]	[illegible]
535	Essilor Intl 1	536	[illegible]	[illegible]
310	Essilor Intl ADP 1	325	[illegible]	[illegible]
730	Esso 1	780	[illegible]	[illegible]
1970	Eurafrance 1	2024	[illegible]	[illegible]
56	Euro Disney 1	64,15	[illegible]	[illegible]
620	Euro RSCG W.W	635	[illegible]	[illegible]
1070	Europe 1- 1	1197	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP 1	274	275	Tour Eiffel	285	—
C.I.T.R.A.M. (B)	3030	—	Ulliner Cofrath	1584	1551
Cpt Lyon Alem.2	335,20	336,50	Vicat 2	440	440
Concorde-Ass Risq2	915	870	Virax	110	—
Constr.Met.Prov.	12,80	—		—	—
Credit Gen.Ind.	131,10	—		—	—
Darblay	618	—		—	—
Didot Bottin	540	548		—	—
Eaux Bassin Vichy	2781	—		—	—
Ecia 1	385	388,30		—	—

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Conflandey	330	328	TF1-1	514	510
Creeks	140	140	Thermador Hold(Ly)	379	374
Dauphin OTA	254,90	245	Unilog	245	248
Devanlay 2	1120	1145	Viel et Compagnie	199	201
Labor.Dolisos	128	—		—	—
Editions Belfond	133	—		—	—
Europ Propulsion 2	299,90	299,90		—	—
Finacor	215	213		—	—
G.L.M. S.A.	700	700		—	—
Gravograph	148	—		—	—

Sicav (sélection) 8 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurco Solidarité	1227,11	1214,96 ♦	Oblifon	1722,40	1705,35 ♦	Winterthur St-Honoré	258,19	246,40
Eurocic Leaders	1244,17	1207,93	Obliséourité Sicav	14552,53	14552,53		—	—
Eurodyn	1364,62	1331,34	Oblitys	—	— ♦		—	—
Euro Gan	7475,58	7188,06	Oraction	1513,62	1478,79		—	—
Fonsicav	16310,62	16278,06	Paribas Capitalisation	1867,70	1830,98		—	—
France-gan	12764,69	12273,74	Paribas Opportunités	144,94	140,72		—	—
France Garantie	285,47	284,90	Paribas Patrimoine	673,31	653,70		—	—
France Obligations	497,04	492,12	Patrimoine Retraite	258,25	251,23		—	—
Francic	541,59	525,82	Parvalor	671,58	658,39		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 08/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6975	5,6855	5,45	5,85
Ecu	6,6625	6,6485	—	—
Allemagne (100 dm)	351,5900	351,8300	339	362
Belgique (100 F)	16,3335	16,2315	15,70	16,70
Pays-Bas (100 fl)	313,3800	313,4400	302	323
Italie (1000 lires)	3,6440	3,6350	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	85,3900	85,1200	80	88
Irlande (1 iep)	8,1550	8,1975	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,6970	8,7670	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4665	2,4715	2,69	3,09
Suisse (100 f)	399,9700	400,3900	386	408
Suède (100 krs)	71,7900	71,4000	67	76
Norvège (100 k)	80,7200	80,5400	75	84
Autriche (100 sch)	49,9610	49,9960	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3165	4,3220	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4200	3,4200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,3026	4,3072	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,5006	5,4225	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 08/09
Or fin (kilo en barre)	65400	64200
Or fin (en lingot)	66650	64200
Napoléon (20f)	376	370
Pièce Fr (10 f)	396	—
Pièce Suisse (20 f)	381	388
Pièce Latine (20 f)	380	362
Souverain	482	463
Pièce 20 dollars	2415	2540
Pièce 10 dollars	1220	1220
Pièce 5 dollars	785	—
Pièce 50 pesos	2490	2405
Pièce 10 florins	395	370

Matif (Marché à terme international de France)
8 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 265 899

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,80	123,58	123,36
Précédent	126,86	123,52	123,30

CAC 40 A TERME
Volume : 17 465

Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2141	2156	—
Précédent	2155	2169	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET DU Monde

Naissances

– Les nuits de

Alice,

née le 11 août 1993, sont assurément aussi belles que les jours de

Victor et Martin.

Marie-Christine MARTIN,
Jean-Michel DUMAY.

Anna et Sonia

sont nées le 27 août 1993, à la grande joie de
Natacha et Renzo de ANDREIS,
leurs parents,
ainsi que des familles
de ANDREIS, REGENSBERG
et KONOPNY.

Robert, Laurence, Raphaël, Philippe et Nathan SIGAL

ont la joie d'annoncer la naissance de

Faustine,

le 29 août 1993, à Paris.

Le docteur Michel WURM et Mme,
née Ariane Droin,
Clément et Sophie

ont la joie d'annoncer la naissance de

Joseph Elie Pierre,

le 2 août 1993.

Villa la Cigale,
190, boulevard Bacon,
06160 Cap-d'Antibes.

Marie-Christine et Yannick IMBERT,
Guillaume et Aurélie

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le vendredi 3 septembre 1993, à Vienne.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Emi et Shuichiro ITAKURA,
administrateur à l'OCDE,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Ryotaro,

le 3 septembre 1993.

187, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Mariages

M. Claus H. WOLFRAM et Mme,
née Anne Trocmé,

ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille

Heidi
avec
M. Eric GOURSOLLE.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 7 août 1993, au temple de Bergerac.

Casal Santo António,
Rua Infanta Dona Isabel,
P – 2780 Oeiras.

Décès

– Le 3 septembre 1993,

Michel BOUTIN

nous quittait.

Ses amis de France 2,
La PROCIREP
Et l'USPA,
lui adressent un dernier adieu et partagent la douleur de sa famille.

– Louis Bessis,
auquel se joint toute sa famille,
a la douleur de faire part du décès de

Nicole CITTANOVA.

Les prières de huitaine auront lieu à la synagogue de la rue Copernic, samedi 11 septembre 1993, à 18 heures.

– Ses collègues de l'URA 400
Et tous ses amis du Centre universitaire des Saints-Pères
Et de l'université René-Descartes,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nicole CITTANOVA,
directeur de recherches au CNRS,

le jeudi 2 septembre 1993, à Paris.

– Guy Amira,
son époux,
Serge Gribinski,
son fils,
Raphaël Gribinski,
son petit-fils,
Cyril et Agnès Amira,
Maurice Saporta,
son beau-père,
Les familles Amira, Caste, Michelier, Pindo,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Nicole AMIRA,
née Hoffmann,

survenu le 6 septembre 1993 au terme d'une douloureuse maladie qu'elle a supportée avec un courage exemplaire.

Elle a rejoint son père, le

docteur Léon HOFFMANN,

mort en déportation,

sa mère,

Paulette
SAPORTA-HOFFMANN,

et sa tante

Micheline MICHELIER.

Sa joie de vivre, son altruisme, son amour des autres, sa gentillesse resteront toujours dans le souvenir de ceux qui l'ont connue et aimée.

L'inhumation a eu lieu le 8 septembre 1993, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue de la Prillière,
75016 Paris.

– Mme Janine Aoudaï,
Le docteur et Mme Patrick Chardeau,
Dorothée, Aurélien et Amaury,
M. et Mme Manuel Guinard,
Aymeric, Sébastien et Waleran,
Mme Serge Gaillard,
Delphine, Capucine et Aurore,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHARDEAU,

dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 8 septembre 1993, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Alain COHEN-TANNOUDJI,

s'est éteint le 5 septembre 1993, à l'âge de trente-quatre ans, après une lutte courageuse et lucide contre la maladie.

L'inhumation a eu lieu à Faverges-de-la-Tour (Isère), dans la plus stricte intimité.

Ses parents,
Claude et Jacqueline Cohen-Tannoudji,
Sa sœur,
Joëlle,
Son frère,
Michel et son amie Isabelle Caillard,
Ses oncles, tantes et cousins,
André et Josselyne Roumanet
et leurs enfants,
Gilles et Maguy Cohen-Tannoudji
et leurs enfants,
Mme Péan.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pour soutenir le journal *Remaides*, des dons peuvent être adressés à AIDES, 247, rue de Belleville, 75019 Paris, CCP Paris, 2412942 U.

38, rue des Cordelières,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert DEVRAINE,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées honoraire,
ancien directeur départemental
de la construction des Vosges,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 3 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Epinal (Vosges).

De la part de
Mme Paulette Devraine,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– Mme Marcel Guez,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Marcel GUEZ,

survenu le 7 septembre 1993, dans sa soixante et onzième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 10 septembre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse, réunion porte principale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

125, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

– Mme Frima Hulak,
Daniel et Nathalie Hulak
et leurs filles,
Fabienne Hulak et Michel Bertheau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice HULAK,

survenu le 7 septembre 1993.

Les obsèques auront lieu le 10 septembre, dans l'intimité, au cimetière parisien de Bagneux.

38, rue de la Folie-Méricourt,
75011 Paris.

– Jacques Labeyrie,
Ses fils Antoine et Laurent,
Ses belles-filles Catherine, Lynette et Hélène,
Ses petits-enfants,
L'ensemble des familles Labeyrie et Prunières,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès brutal de

Françoise LABEYRIE,
ingénieur physicien ESPCI,
docteur ès sciences,
ancien directeur de recherches
au CNRS,

survenu le 7 septembre 1993 à Seillans (Var).

Les obsèques auront lieu le lundi 13 septembre à 16 heures, au nouveau cimetière de Gif-sur-Yvette, avenue du 8-Mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chemin de la Fèverie,
91190 Gif-sur-Yvette.

– M. et Mme Le Toqueux,
ses enfants,
Jean-Luc Le Toqueux et Yvonne Bollmann,
Marie-Noëlle Le Toqueux et Alain Dumont,
Annick Le Toqueux et Abdel Kader Aberkane,
Ses petits-enfants,
Nadir et Emmanuel,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Baptiste
LE TOQUEUX,
née Hélène Morel,

suevenu le 1er septembre 1993, dans sa cent-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 6 septembre.

87, rue du Réveil-Matin,
78800 Houilles.

– Nous avons appris la mort de

Bruno MARION,
journaliste à *Libération*,

décédé dans la nuit du mercredi 8 septembre, des suites d'un accident de la route survenu deux jours plus tôt sur l'A7, à hauteur d'Etoile-sur-Rhône (Rhône).

Il avait quarante ans et était père de deux filles.

[Né le 10 juillet 1953, à Paris, Bruno Marion a d'abord travaillé comme électronicien radio, en Guadeloupe. Il avait participé au lancement, en 1975, de la première radio libre antillaise, Radio Jumbo, puis, de retour en métropole, avait travaillé avec Jean-Marie Cavada et Pierre Crisol à RTL. Collaborateur du *Canard enchaîné*, Bruno Marion était ensuite reparti aux Antilles où ce lecteur fervent du poète Aimé Césaire avait travaillé pour Radio Caraïbes International (RCI). Des Antilles, il a couvert l'actualité caribéenne pour *Libération* à partir de 1983, avant de participer au lancement, en 1986, de *Lyon-Libération*. Ce pilier de l'édition lyonnaise du quotidien y travaillera jusqu'à l'arrêt du titre, en décembre 1992. Il continuait toutefois à collaborer à *Libération* et s'occupait notamment de l'affaire Noir-Botton. Dans l'article que lui consacre *Libération* du 9 septembre, son directeur, Serge July, rend hommage à cet *« homme de terrain perpétuellement à fleur de peau, vivant dans un qui-vive permanent »*, qui *« chassait l'information avec passion »*.]

– M. Pierre Monteil,
son époux,
M. et Mme Jean Monteil,
ses fils et belle-fille,
Séverine, Emmanuel, Alexis,
ses petits-enfants,
M. et Mme Léon Delbos,
ses frère et belle-sœur,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition, le 6 septembre 1993, à l'âge de soixante-cinq ans, de

Mme Marie Jeanne MONTEIL,
agrégée de l'Université,
professeur de première supérieure
honoraire.

La crémation a eu lieu dans l'intimité.

14, boulevard Eugène-Spuller,
21000 Dijon.
Route de Tulle,
19390 Saint-Augustin.

– M. Andreï Nakov et Mme Catherine Ferbos-Nakov,
son fils et sa belle-fille
Et leurs enfants, Ania, Dimitri, Iris et Constantin Nakov,
Le docteur Anastasia Nakov,
sa fille,
Et ses enfants, Anne-France, Anne-Caroline, Anne-Sophie et Boris Boissenin,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Anna NAKOV,
née Junosza Cieslinska,

survenue à Metz, le 28 août 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 31 août, à Quarré-les-Tombes (Yonne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Antoine Parréno,
Jacqueline et Philippe Godfrin,
ses enfants,
Eric Godfrin,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine PARRÉNO,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, le lundi 13 septembre 1993, à 10 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

28, rue des Archives,
75004 Paris.

– Mme André Prot,
son épouse,
Ses enfants,
Aymeric et Florence Prot,
Marie-Laure et Hubert Jousset,
Jean-Bertrand et Dominique Prot,
Thierry et Marie-Brigitte Prot,
Baudouin et Viviane Prot,
Guillaume et Françoise Prot,
Ses seize petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André PROT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

le 8 septembre 1993.

Ses obsèques auront lieu en l'église de Mézières-en-Brenne (Indre), le samedi 11 septembre, à 16 h 30.

Une messe sera célébrée à son intention ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Aulnais,
36290 Mézières-en-Brenne.

– Les Amis du Musée d'Israël à Jérusalem
ont la tristesse de faire part du décès de

Ruth Régine SIMON.

Elle s'est éteinte le 7 septembre 1993.

– Une pensée est demandée à tous ceux et à toutes celles qui ont connu et aimé

Ruth Régine SIMON.

Elle s'est éteinte à Paris le 7 septembre 1993.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Le Centre national de la recherche scientifique,
Le Centre de biophysique moléculaire d'Orléans,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles SADRON,
professeur honoraire
au Muséum national
d'histoire naturelle,
professeur honoraire
de l'université de Strasbourg,
directeur honoraire
du Centre de biophysique moléculaire
d'Orléans,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques seront célébrées au cimetière de Châteauroux, le 10 septembre 1993, à 15 h 30.

Centre de biophysique moléculaire,
1 A, avenue de la Recherche-Scientifique,
45071 Orléans Cedex 2.

– Le directeur du Muséum national d'histoire naturelle,
Le directeur
Et les membres du laboratoire de biophysique,
L'ensemble des personnels du Muséum,
ont le regret de faire part du décès de

M. Charles SADRON,
professeur honoraire
au Muséum national
d'histoire naturelle,
fondateur du laboratoire
de biophysique
et directeur de ce laboratoire
de 1961 à 1976.

– Le docteur Jean-Pierre Solignac
son époux,
M. et Mme Albert Moirignot
et leur fille,
Mlles Anne, Marie et Aude Solignac,
M. Pierre Solignac,
ses enfants et petite-fille,
Mme Madeleine Chatel,
sa mère,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Guillemette SOLIGNAC,
née Chatel,
chevalier
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 6 septembre 1993,

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 septembre à 14 heures en l'église de Thorigny-sur-Marne où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, à Paris, à 16 heures,

33, rue de Claye,
77400 Thorigny-sur-Marne.

Anniversaires

– *In memoriam.*

Firmin OULÈS
(10 septembre 1992-
10 septembre 1993).

« Le temps passe, ton œuvre demeure. »

Paula Oulès.

Communications diverses

– Un atelier mensuel de calligraphie hébraïque aura lieu à l'école Estienne, Paris-13e, à partir d'octobre.

Renseignements : Tél. : 42-74-05-45.

PHILATÉLIE

Georges de La Tour

La Poste mettra en vente générale, lundi 13 septembre, un timbre à 5 F représentant *Saint-Thomas*, une œuvre de Georges de La Tour.

Fils de boulanger, Georges de La Tour (1593-1652), né à Vic-sur-Seille (Moselle), épousa la fille de l'argentier du duc Henri II de Lorraine, en 1617. Louis XIII lui donna le titre de peintre ordinaire du roi en 1639. Ce *Saint-Thomas*, ou *Saint-Thomas à la pique*, découvert en 1950, a fait l'objet d'une souscription nationale en 1988. Il est conservé aujourd'hui au Musée du Louvre. A noter que son *Nouveau-né* a fait l'objet d'un timbre en 1966.



Le timbre, au format vertical 36,85 x 48 mm, mis en page par Charles Bridoux d'après l'œuvre de Georges de La Tour, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

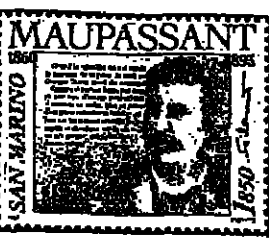
P. J.

▶ **Vente anticipée à Vic-sur-Seille (57), les 9, 10, 11 et 12 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Hôtel de la Monnaie; les 9 et 10 septembre, au bureau de poste de Vic-sur-Seille (boîte aux lettres spéciale).**

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
***le Monde des philatélistes*,**
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Oblitération Concorde.** – Un périple du Concorde, de Paris à Reno (Californie), le 8 mai dernier, a donné lieu à l'édition de souvenirs philatéliques avec oblitération en forme de Concorde (27 F plus port). Renseignements : Association internationale d'aérophilatélie et de cartophilie Concorde (AIACC), 22, rue Balard, 75015 Paris.



● **Français à l'étranger.** – Les postes d'Antigua et Barboude ont émis, le 29 juin, un timbre à l'effigie de Louis Braille. Guy de Maupassant, pour sa part, se retrouve en compagnie de Goldoni, Horace et Monteverdi dans une série de quatre valeurs annoncée par la République de Saint-Marin pour le 17 septembre.

● **Ventes.** – Vente sur offres François Feldman (Paris, tél. : (1) 45-23-10-22) clôturée le 28 septembre. Plus de trois mille lots, dont France (ballons montés, années complètes), colonies et monde entier.

Vente à prix nets Alain Reboulot (Rennes, tél. : 99-79-27-02). Plus de mille lots de marques postales départementales (Ain à Haute-Garonne) et cartes-maximum.

Ventes sur offres Fourcaut (Le Vésinet, tél. : (1) 39-76-01-07) clôturées les 13 et 27 septembre. Au catalogue, six mille lots, dont classiques de France (grille rouge sur 20 c noir *Cérès* détaché, départ 6 500 F) et colonies.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6124

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■					■	
IV							■		
V		■							
VI				■	■				
VII									■
VIII						■			
IX				■			■		
X							■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Emplacement pour un sermon. – II. Un homme qui entretient les parcs. – III. Fut très honoré. Coule dans une île. – IV. Entre deux points d'appui. Lettres pour attirer l'attention. – V. La première couche. – VI. Une culture, en Asie. Etaient victimes d'un « fléau ». – VII. L'enclume et le marteau. – VIII. Rouget en était. D'un auxiliaire. – IX. Cri dans un cirque. Participe. Fleuve. – X. Estomac d'autruche. Tient bien la bouteille. – XI. Préposition. But de voyage pour Lamartine.

VERTICALEMENT

1. La liste des élus. – 2. Fit beaucoup de conquêtes en Asie. Dans leurs salles, on trouvait beaucoup de « moucherons ». – 3. Symbole. Peuvent être assimilés à des fonds secrets. – 4. Un arrêt dans la campagne. Dieu. Figure mythologique. – 5. Mettre plus d'espace. Donner des raisons de se plaindre. – 6. Un logement rempli de souris. En Suisse. – 7. Pas vilaine. Une frontière dans le Vexin. – 8. Participe. Pourra devenir claire. – 9. Pour ceux qui ne comprennent que si on leur fait un dessin. Un président républicain.

Solution du problème n° 6123

Horizontalement

I. Piaffer. – II. Egarement. – III. Au. Otés. – IV. Garniture. – V. En. TC. Mes. – VI. Oc. Huent. – VII. Adonis. Fê. – VIII. Volis. Fer. – IX. Entêté. – X. Cérame. – XI. Xérès. Net.

Verticalement

1. Péage. Aveux. – 2. Iguanodon. – 3. Aa. Colt. – 4. Front. Nièce. – 5. Fétichistes. – 6. Emet. Us. Er. – 7. Résumé. An. – 8. Renfermé. – 9. Attester. Et.

GUY BROUTY

– M. Andrei Nakov et Mme Catherine Ferbos-Nakov,
son fils et sa belle-fille
Et leurs enfants, Anna, Dimitri, Iris et Constantin Nakov,
Le docteur Anastasia Nakov,
sa fille,
Et ses enfants, Anne France, Anne-Caroline, Anne-Sophie et Boris Baranois,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Anna NAKOV,
née Joanna Cieslinska,

survenue à Metz, le 28 août 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 31 août, à Quarré-les-Tombes (Yonne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Antoine Parréno,
Jacqueline et Philippe Godfrin,
ses enfants,
Eric Godfrin,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine PARRÉNO,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, le lundi 13 septembre 1993, à 10 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

28, rue des Archives,
75004 Paris

– Mme André Prot,
son épouse,
Ses enfants,
Aymeric et Florence Prot,
Marie-Laure et Hubert Joustet,
Jean-Bertrand et Dominique Prot,
Thierry et Marie-Brigitte Prot,
Baudouin et Viviane Prot,
Guillaume et Françoise Prot,
Ses seize petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André PROT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

le 8 septembre 1993.

Ses obsèques auront lieu en l'église de Mézières-en-Brenne (Indre), le samedi 11 septembre, à 10 h 30.

Une messe sera célébrée à son intention ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Aulnais,
36290 Mézières-en-Brenne.

– Les Amis du Musée d'Israël à Jérusalem
ont la tristesse de faire part du décès de

Ruth Régine SIMON.

Elle s'est éteinte le 7 septembre 1993.

Une pensée est demandée à tous ceux et à toutes celles qui ont connu et aimé

Ruth Régine SIMON.

Elle s'est éteinte à Paris le 7 septembre 1993.

– Le Centre national de la recherche scientifique
Le Centre de biophysique moléculaire d'Orléans,
ont la tristesse de faire part du [illegible]

M. Charles SADRON,
professeur honoraire
au Muséum national
d'histoire naturelle,
professeur honoraire
de l'université de Strasbourg,
directeur honoraire
du Centre de biophysique moléculaire
d'Orléans,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques seront célébrées [illegible] cimetière de Châteauroux, le [illegible] tembre 1993, à 15 h 30.

Centre de biophysique moléculaire,
1 A, avenue de la Recherche scientifique,
45071 Orléans Cedex 2.

– Le directeur du Muséum national d'histoire naturelle,
Le directeur [illegible]
Et les membres du laboratoire de biophysique,
L'ensemble des personnels du Muséum,
ont le regret de faire part du décès de

M. Charles SADRON,
professeur honoraire
au Muséum national
d'histoire naturelle,
fondateur du laboratoire
de biophysique
et directeur de ce laboratoire
de 1961 à 1976.

– Le docteur Jean-Pierre Sée,
son époux,
M. et Mme Albert Mongar
et leur fille,
Mme Anne-Marie et Aude Sée,
M. Pierre Schoen,
ses enfants et petite-fille,
Mme Madeleine Chatel,
sa mère,
Ainsi que toute la famille
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Guillemette SOLIGNY,
née Chatel,
chevalier
de l'ordre [illegible]

survenu le [illegible] septembre 1993.

La cérémonie [illegible] le vendredi 10 septembre [illegible] en l'église [illegible] l'on se réunira.

Un registre [illegible] de condoléances.

L'inhumation [illegible] de famille [illegible] nasse, à Paris [illegible]

33, rue de [illegible]
[illegible]

Anniversaires

[illegible]

Firmin OULÈS
[illegible] septembre 19[illegible]
[illegible] septembre 1993

[illegible]
[illegible] Paulo [illegible]

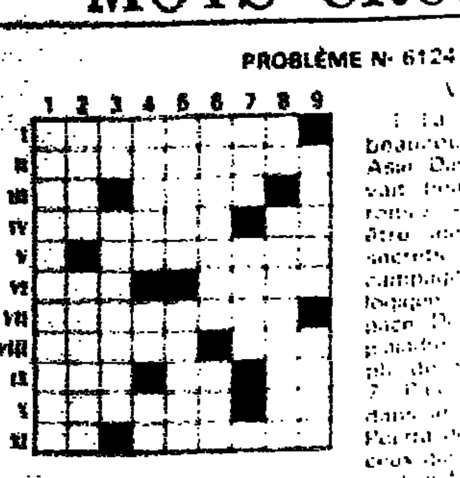
Communications diverses

[illegible] hébraïque [illegible] Paris [illegible] octobre.

Renseignements : Tél. [illegible]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6124



HORIZONTALEMENT

I. Emplacement pour un [illegible]. – II. Un homme qui entretient les parcs. – III. [illegible] très [illegible] Coule dans une [illegible] – [illegible] Entre deux points d'appui [illegible] attirer pour attirer l'attention. – [illegible] La première couche. – [illegible] Une culture, en Asie. Etaient [illegible] d'un « fléau ». – [illegible] L'enclume et le marteau. – [illegible] Rouget en était. D'un auteur [illegible] – IX. Ça dans un cirque [illegible] Fleuve. – X. Estomac [illegible] autruche. Tient bien la bouteille. – XI. Préposition. But du voyage pour Lamartine.

VERTICALEMENT

[illegible]

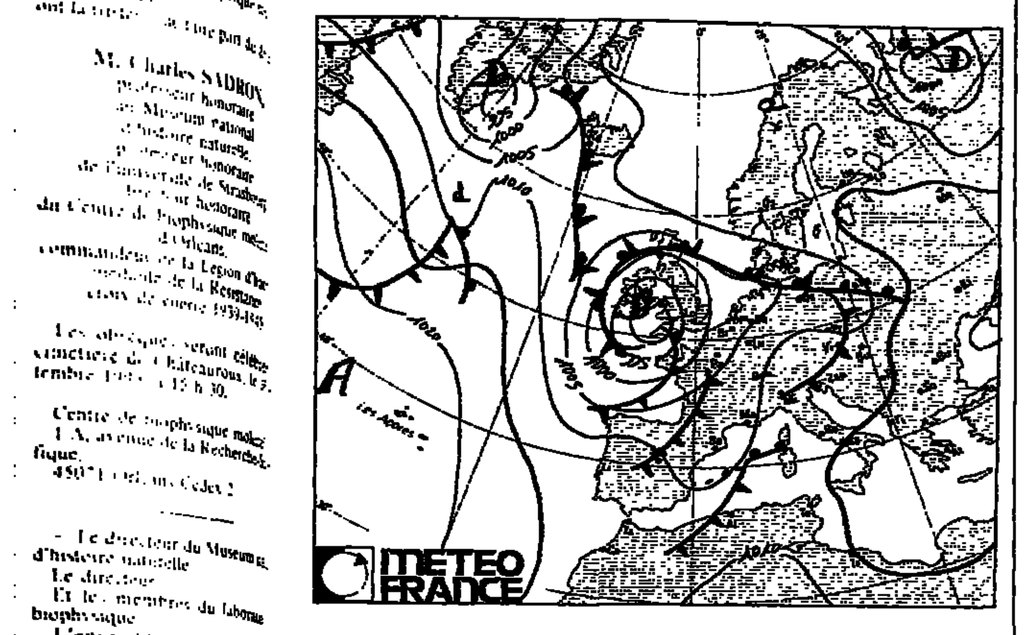
Solution du problème n° 61[illegible]

[illegible]

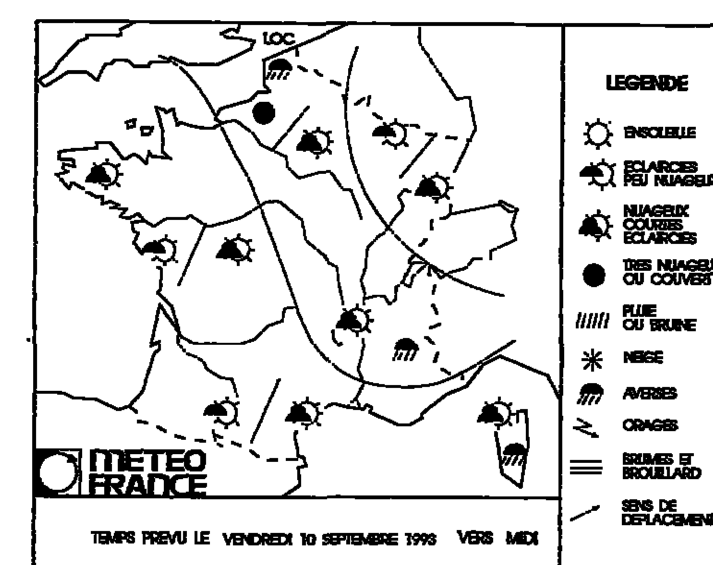
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE 1993



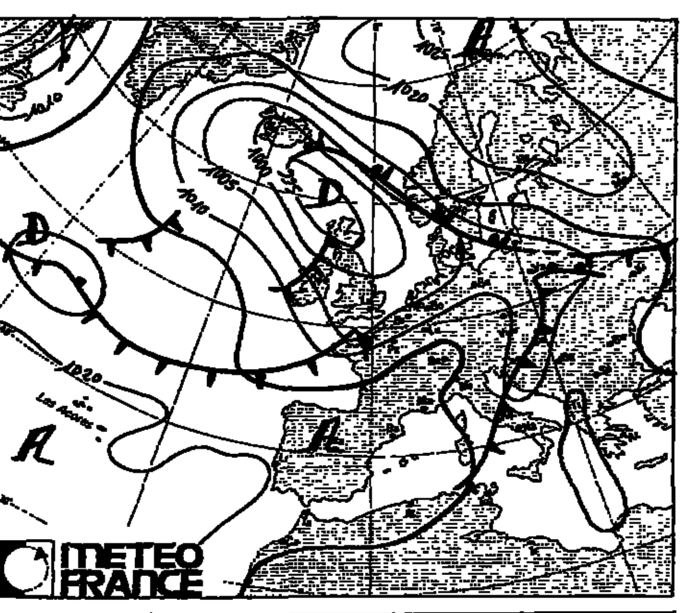
Atténuation des averses, retour de la pluie à l'Ouest. – Au lever du jour, les passages nuageux seront encore nombreux sur le pays. Des pluies ou des averses orageuses se produiront encore fréquemment des Alpes à la Côte d'Azur et à la Corse. Par ailleurs, quelques gouttes pourront tomber dans le sud-ouest du pays, ainsi que de la Normandie au Nord.

Dans la journée, des éclaircies se développeront surtout sur une petite moitié ouest du pays, et le ciel se dégagera en Méditerranée. Les nuages resteront plus nombreux du Nord au Nord-Est, au Centre, à l'Auvergne et aux Alpes, ainsi qu'en Corse, avec des averses, plus marquées sur le relief.

Le vent de secteur ouest soufflera jusqu'à 50 km/heure en pointe près de la Manche dans la matinée, ainsi que le soir en Bretagne. En Méditerranée, une tramontane modérée se lèvera sur le golfe du Lion ; et le vent de sud-ouest se renforcera entre la Corse et le continent.

Les températures matinales seront encore douces, s'échelonnant entre 12 et 15 dégrés en moyenne, et 16 à 18 degrés sur les régions du Sud-Est. Dans l'après-midi, il fera un peu plus frais que les jours précédents : entre 18 et 20 degrés sur un tiers nord du pays, de 20 à 22 plus au sud, mais tout de même de 23 à 26 degrés dans les régions du Midi méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-9-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-9-1993 à 18 heures TUC et le 9-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	19	C
BIARRITZ	27	15	D
BORDEAUX	26	15	D
BOURGES	24	14	C
BREST	18	15	C
CAEN	22	15	D
CHERBOURG	21	15	N
CLERMONT-FER.	26	14	C
DIJON	22	13	O
GRENOBLE	24	15	N
LILLE	23	14	D
LIMOGES	22	13	N
LYON	18	16	O
MARSEILLE	28	22	N
NANCY	24	12	A
NANTES	22	15	P
NICE	24	20	P
PARIS-MONTS.	23	14	N
PAU	28	14	D
PERPIGNAN	27	16	D
POINTE-A-PITRE	33	24	D
RENNES	22	16	C
ST-ÉTIENNE	23	14	C
STRASBOURG	22	15	P
TOULOUSE	27	16	C
TOURS	23	13	C

ÉTRANGER			
ALGER	31	22	C
AMSTERDAM	22	13	N
ATHÈNES	27	19	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	28	17	D
BERLIN	19	13	D
BRUXELLES	24	14	C
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	17	12	P
DAKAR	32	26	N
GENÈVE	16	13	C
ISTANBUL	24	16	D
JÉRUSALEM	27	14	D
LISBONNE	23	16	D
LONDRES	21	15	N
LOS ANGELES	26	16	D
LUXEMBOURG	22	13	C
MADRID	23	13	D
MARRAKECH	31	18	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	16	15	C
MONTRÉAL	20	9	N
MOSCOU	12	4	C
NAIROBI	24	12	C
NEW-DELHI	30	24	P
NEW-YORK	21	18	N
PALMA-DE-MAJ.	29	22	A
OSLO	–	–	–
PÉKIN	21	15	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	21	N
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	29	16	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	16	6	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	22	19	A
TUNIS	40	22	D
VARSOVIE	20	13	C
VENISE	22	16	D
VIENNE	22	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Le rapace et les vieilles dames

DES vieilles dames. On les amène en fauteuil roulant ou bien on les soutient. Elles montent les marches, s'approchent du micro. Certaines tremblent, pas toutes. Et puis elles parlent. C'est tout : elles parlent. Pleurent ou crient, parfois. Ou bien demandent pourquoi. Pourquoi il m'a fait brûler les jambes, Monsieur ? Pourquoi ? Elles refusent sans même tourner la tête le siège, ou l'eau, que leur propose une main invisible, hors du champ. Il sera bien temps plus tard de boire, de s'asseoir et de mourir. Et doucement, paisiblement parfois, comme délivrées enfin, sans tourner la tête, elles s'enfoncent dans la parole et dans la nuit. Elles parlent lentement, sûres d'elles-mêmes et du but du voyage, comme roule un train sous le ciel sans étoiles. Et à travers elles, c'est comme si on entendait le grincement cadencé des bogies. Comme si on voyait les barbelés, comme si on entendait les cris à l'arrivée, comme si la même stupeur s'abattait alors sur nous. Elles ont traversé quarante ans pour arriver jusqu'à la nef bruissante de lumière et de murmures et soudain l'Histoire, plus forte qu'elles, plus forte que leur attente, l'Histoire les submerge. Tout d'un coup, dit Simone Lagrange, qui avait treize ans, tout d'un coup, au camp, parmi les prisonniers, j'ai aperçu mon père. Elle s'arrête. Jette un œil vers ses frères et sœurs, dans la salle, et l'on pressent qu'elle ne leur a jamais raconté ce qu'elle va raconter. Un Allemand m'a dit : c'est ton père ? Va l'embrasser ! Il a fait signe à mon père, qui s'est approché. Il l'a fait mettre à genoux, et... Elle s'arrête encore. Et il lui a tiré une balle dans la tête.

Que restera-t-il du procès Barbie, dont France 3 diffusait pour la première fois quarante-cinq minutes d'extraits ? Peut-être seulement ces vieilles dames, le visage de Simone Lagrange, celui de Lise Lesèvre, résistantes et martyres. On dira que c'est peu. On dira que ces larmes n'expliquent rien, n'aident pas à comprendre. Et ce sera vrai. Combien cela pèse-t-il, aujourd'hui, aux permanentes enchères de la douleur, une poignée de vieilles dames et leurs sanglots de préhistoire ? Mais peut-être est-ce précisément cela qu'il importe de faire effleurer, cette impossibilité de dire, et de comprendre. Peut-être faut-il seulement transmettre le profil déjà fameux du vieux rapace blanchi, posé sur son barreau, immobile, silencieux, souriant. *« Le même sourire qu'alors »*, a dit une vieille dame. Perché sur son barreau, protégeant comme une monstrueuse couvée son immense et dérisoire mystère.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 9 septembre

TF 1

20.45 Magazine : Perdu de vue.
Présenté par Jacques Pradel.

22.50 Série : Les Dessous de Palm Beach.
Le Carrousel de la mort.
23.45 Feuilleton : La Mafia.
De Damiano Damiani (1er épisode).

FRANCE 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial.
La Section Samson, de Tom Roberts ; Germinal : les gens du Nord, d'Eric Perrin et Patrick Voigt.
Des soldats israéliens dans les territoires occupés ; des figurants pendant le tournage du film Germinal.
22.25 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.
22.30 Cinéma : Flic et Rebelle. ■
Film américain de Jack Sholder (1989).
0.10 Journal et météo.
0.30 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Christine. □
Film franco-italien de Pierre Gaspard-Huit (1958).
22.25 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : Le Mouton enragé. ■■
Film français de Michel Deville (1973).
0.40 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Devenir Colette. □
Film britannico-franco-allemand de Danny Huston (1991).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Talons aiguilles. ■■
Film espagnol de Pedro Almodovar (1991) (v.o.).
0.05 Cinéma : Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier. ■
Film espagnol de Pedro Almodovar (1980) (v.o.).
1.20 Sport : Tennis.
Internationaux des Etats-Unis, en direct.

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Rouge et Noir.
20.41 Documentaire : Tony Hillerman.
De Patrick Raynal et Christian Meunier.
21.05 Cinéma : L'Ultime Razzia. ■■
Film américain de Stanley Kubrick (1956) (v.o.).
22.30 Documentaire : Missoula.
De Patrick Raynal et Christian Meunier.
23.25 Documentaire : Réunion de cellule.
De Patrick Raynal et Christian.

M 6

20.45 Cinéma : Le Miraculé. ■
Film français de Jean-Pierre Mocky (1986).
22.30 Cinéma : Sœurs de sang. ■■
Film américain de Brian De Palma (1973).

FRANCE-CULTURE

20.30 Avignon 93. Théâtre scandinave : Dans cette lumière blanche, de Svorre Udnaes, lu par Françoise Lebrun.
21.30 Profils perdus.
Maria Montessori (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
La Banlieue (4).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Emmanuèle Berheim (Sa femme).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 juin lors des Fêtes musicales de Touraine) : Concerto pour piano et orchestre n° 2 en sol mineur op. 22, de Saint-Saëns ; La Nuit de Walpurgis, de Gounod ; Concerto pour piano et orchestre n° 5 en fa majeur op. 103, de Saint-Saëns, par l'Orchestre national symphonique de Lettonie, dir. Paul Magi ; Sviatoslav Richter, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano n° 2 en mi mineur op. 36 a, de Busoni ; La Fille de la montagne op. 67, de Grieg.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 10 septembre

TF 1

15.30 Série : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée.
18.00 Série : Chips.
18.50 Série : Premiers baisers.
19.20 Série : Hélène et les garçons.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Extraordinaire.
Présenté par Laurent Cabrol.
Nouveau magazine bi-mensuel consacré à des histoires peu ordinaires...
22.25 Téléfilm : Neige à Capri.
De Gian Luigi Calderone.
Une sombre histoire de poudre... Dialogues d'Alphonse Boudard.
23.55 Série : Paire d'as.
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Nestor Burma.
Des kilomètres de linceuls, de Joël Seria.
Le célèbre détective se réveille dans un lit avec à ses côtés une mariée assassinée...
22.17 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.
22.20 Magazine : Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot.
Invité : Jean-Luc Godard à l'occasion de la sortie de son film *Hélas pour moi*.
Apparition d'une nouvelle rubrique : « Ma préférence à moi ».
23.45 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : Jour de colère (Dies irae). ■■■
Film danois de Carl Theodor Dreyer (1943) (v.o.).

FRANCE 3

15.35 Feuilleton : Tourbillons.
16.30 Variétés : 40° à l'ombre.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres.
20.40 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.
20.45 Magazine : Thalassa.
Le Magot de tonton Cristobal.
La ville et la zone franche de Colon, à l'entrée du canal de Panama.
21.40 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. Invité : Robert Charlebois. Indonésie : les hommes fleurs ; Etats-Unis : les X Men ; France : les colombophiles du Nord.
22.40 Journal et Météo.
23.05 Théâtre : Après l'amour.
Pièce de Daniel Soulier.
Un vieux militant communiste en butte aux sarcasmes continuels de sa femme.
0.40 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : Le Fer et la Soie. ■
Film sino-américain de Shirley Sun (1988).
17.35 Sport : Tennis.
Résumé de la 11e journée des Internationaux des Etats-Unis.
18.00 ▶ Canaille peluche. Corentin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.15 Sport : Football.
Le Havre-Caen. 8e journée du championnat de France de D1, en direct. A 20.30, coup d'envoi du match.
22.30 Magazine : Les KO de Canal +.
Spécial Chavez-Whitaker.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Totale. ■
Film français de Claude Zidi (1991).
0.40 Sport : Tennis.
Internationaux des Etats-Unis, en direct.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Bloomdsay (rediff.).
17.50 Documentaire : Musique (rediff.).
18.25 Court métrage : La femme qui avait épousé Clark Gable (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.35 Documentaire : Jackson Pollock.
Un cow-boy du Wyoming, de Kim Evans.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit.
De Daniel Leconte. A quoi servent les rois ? Reportages de Michel Dumont et Frédéric Vassort. Invités : Chantal d'Orléans, Nicolas de Monténégro.
21.50 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier.
Spécial George Clinton.
22.45 Documentaire : La Maison de Jean-Pierre Raynaud.
De Michelle Porte.
Destruction, par l'artiste, de la célèbre maison carrelée qu'il avait construite en 1970.
23.15 Documentaire : L'Habitat du vieux chat.
De Frank Joseph.
Le peintre Carlos Alberto Regazzoni vit dans une gare...
23.40 Magazine : Inédits.
Les Aspects du milieu scolaire, d'André Huet et Bernadette Saint-Rémi. 1. De la fin du siècle jusqu'à 1940 (59 min.).
Un magazine belge constitué de films d'amateurs.

M 6

13.55 Magazine : La Vie à pleins tubes.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.05 Série : Le Magicien.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Meurtre en mémoire.
De Robert Lewis.
Les aventures bizarres d'une femme amnésique.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Emotions.
0.00 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
A qui profite le TGV ?

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
Samy Simon et la fée électricité.
21.32 Musique : Black and Blue.
Albert King. Invité : Gérard Herzhaft.
22.40 Les Nuits magnétiques.
La Banlieue (5).
0.05 Du jour au lendemain.
Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 août lors du Festival du Périgord noir) : La Canterina, l'Isola disabitata, de Haydn, par l'Orchestre philharmonique de Nice, dir. Errol Girdlestone ; sol. : Isabelle Sabrie, Ludmila Klein, sopranos, Nathalie Chery, mezzo-soprano, Leonardo de Lisi, ténor, Christophe Bel, baryton-basse.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris. Invités : Vincent Herring, saxophoniste, et le trio d'Alain Jean-Marie.

Le Monde

En marge des négociations entre l'Etat hébreu et l'OLP

Une partie des Palestiniens expulsés au Liban retournent en Israël

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Cent quatre-vingt-neuf des 415 Palestiniens expulsés le 17 décembre dernier dans un *no man's land* du sud du Liban ont été repris en charge par l'armée israélienne, au début de la matinée de jeudi 9 septembre. Lors de leur expulsion, ils avaient été prélevés dans les camps de détention militaires et les prisons israéliennes, où certains languissaient depuis des mois, d'autres depuis quelques jours seulement. Selon les instructions de l'armée, transmises mercredi aux expulsés du campement de toile de Marj-el-Zouhour, par l'intermédiaire d'un taxi libanais autorisé à se présenter au barrage militaire de Zemraya, dans la zone occupée par Israël aux confins sud du pays du Cèdre, les 189 «élus» devaient se présenter au même endroit, *«munis d'une seule valise d'effets personnels»*.

Ironie de l'Histoire

Après une fouille en bonne et due forme et un contrôle serré de leur identité, les intéressés devaient, à bord d'autocars militaires, être ramenés là où ils avaient été pris il y a neuf mois, quand le premier ministre, Itzhak Rabin, excédé par une série d'attentats contre des colons, des soldats et des policiers, avait décidé de faire un exemple. Selon un communiqué publié par le ministère de la défense – dont le responsable est également le premier ministre, – *«123 d'entre eux avaient reçu la permission de rentrer depuis de nombreux mois»*.

En février et avril derniers, ces Palestiniens, réclamant l'application intégrale de la résolution 799 du Conseil de sécurité des Nations unies, votée aussitôt après leur expulsion et exigeant le retour immédiat de tous, avaient rejeté l'offre qui leur était faite. Par l'entremise de l'OLP – ce qui constitue une belle ironie de l'Histoire, eu égard à la ferme opposition que la plupart de ces hommes portent à la centrale de Yasser Arafat, – ils ont fini, le 15 août, par accepter le retour par étapes que l'Etat juif, pressé par la Maison Blanche, leur proposait. Sur les 415 expulsés de décembre, 19, malades ou bannis par erreur, sont déjà rentrés. Conformément aux promesses faites par M. Rabin aux Américains, les 207 qui restent devraient être à leur tour rapatriés avant la fin de cette année.

Que va-t-il maintenant arriver aux 189 qui rentrent? *«Tous seront dans un premier temps ramenés dans les centres de détention*, précise l'armée. *Ceux contre qui nous avons des preuves de leur participation à des activités terroristes, avant ou pendant leur période d'expulsion, resteront détenus pour enquête approfondie. Ceux qui étaient en détention* [administrative – c'est-à-dire sans procès, ou en attente d'un jugement], *retourneront en prison. Quant à ceux contre qui il n'existe pas de preuve, ils seront rendus à leurs foyers après identification et enregistrement.»*

Selon le ministre de la santé Haïm Ramon, *«une grande partie d'entre eux ira en prison»*. D'après l'envoyé spécial de l'AFP dans le camp de Marj-el-Zouhour, 7 des 189 rentrants sont membres ou sympathisants du Djihad islamique, les autres étant plus ou moins affiliés au mouvement de la résistance islamique Hamas. Autre précision, 97 d'entre eux sont originaires de Gaza et 7 de Jéricho, les deux territoires occupés où, selon l'accord entre Israël et l'OLP, les Palestiniens devraient bientôt commencer à s' «autogouverner» pour une période intérimaire de cinq années.

P. C.

Au tribunal correctionnel de Paris

Sport, violence et racisme

Le substitut Jean-Paul Mazon a requis, mercredi 8 septembre, devant la 14e chambre correctionnelle de Paris, une peine de trois ans de prison dont une large partie avec sursis, mais assortie d'une mesure d'interdiction d'assister aux matches du PSG, contre un supporter soupçonné d'avoir commis des violences à l'issue de la rencontre avec Metz le 4 octobre 1992 au Parc des Princes.

Jean-François Szabo n'a pas de chance. Il aurait pu être jugé il y a quelques mois dans une relative indifférence. Mais voilà qu'aujourd'hui toutes les violences et les malversations qui accompagnent les rencontres sportives viennent comme s'additionner aux faits qu'on lui reproche.

Ils sont pourtant déjà assez graves. Le 4 octobre 1992 vers 22 heures, Majid (dix-neuf ans), Mohamed (dix-sept ans) et Fethi (vingt et un ans) sont à bord d'une voiture, près de la porte de Saint-Cloud. A un feu rouge, ils sont entourés par une trentaine de jeunes gens aux cheveux ras qui secouent la voiture. Un engin fumigène est jeté à l'intérieur. Les trois occupants sortent du véhicule qui prend feu et sont aussitôt roués de coups. Si Majid et Fethi sont plus légèrement blessés, Mohamed, projeté contre la porte vitrée d'un immeuble, devra subir plusieurs opérations de la main droite. Quelque temps plus tard, alors que les pompiers achèvent d'éteindre le feu, Majid désigne un automobiliste qui passe comme étant celui qui a jeté le fumigène et l'a frappé.

«Purification ethnique»

A l'audience, Szabo (vingt-trois ans) conteste très calmement. *«Je ne pense pas*, explique-t-il, *que la personne qui dit m'avoir reconnu mente délibérément, mais elle fait erreur sur la personne. Il y a beaucoup de personnes qui ont la même apparence physique que moi...»* Mais ce caporal de carrière, qui suit une formation de maître-chien depuis que l'armée a suspendu le contrat après cette affaire, est connu comme un supporter du PSG fréquentant assidûment la tribune Boulogne. Et le président Jean-Claude Antonetti commente un rapport de police établi après que Szabo a été vu le 15 août 1992 en train de chasser les spectateurs noirs ou maghrébins de la tribune Boulogne.

Le magistrat s'étonne que ce qu'il appelle une *«purification ethnique»* n'ait pas été signalé au parquet par les policiers qui ont également noté que les caissiers eux-mêmes avaient reçu la consigne de ne pas vendre des billets de la tribune bleue aux spectateurs africains ou maghrébins. Quant à Szabo, il explique qu'il éloignait certains spectateurs étrangers *«pour éviter qu'ils aient des problèmes»*. Il nie être un skinhead et s'il va dans la tribune Boulogne c'est parce qu'il y retrouve des amis. Mais sur les faits du 4 octobre, il est formel, il n'y a pas participé.

Me Patrick Quentin, conseil des victimes et de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), est convaincu de sa culpabilité et dénonce *«la part de racisme»* que comporte ce dossier. Le substitut Mazon a la même conviction dans un procès *«qui arrive au milieu d'un maelström d'affaires touchant au football»*. Et après un long rappel de ces affaires suivi d'un historique du hooliganisme, le magistrat souhaite que Szabo, détenu quatre mois après son arrestation, soit condamné à trois ans de prison dont une partie avec sursis, avec une mise à l'épreuve comportant l'interdiction d'assister aux matches du PSG.

«Je voudrais une simple justice, plaide Me Emmanuelle Hauser Phelizon, *il y a sept gardes dans la salle et des barrières métalliques devant la porte, j'ai aujourd'hui l'impression d'une justice exceptionnelle.»* Et l'avocate invoque le doute en rappelant que Majid avait vu un blouson vert clair sur son agresseur alors que celui de Szabo est bleu marine. *«Il n'y a aucune certitude*, souligne Me Hauser, *ne jugez pas en fonction du contexte actuel. Un blond aux yeux bleus ne doit pas être lui aussi victime d'un délit de faciès.»*

Jugement le 13 octobre.

MAURICE PEYROT

Les importations ayant reculé plus que les exportations

Le commerce extérieur a été excédentaire de 7,9 milliards de francs en mai

La balance commerciale de la France a été excédentaire de 7,9 milliards de francs en mai, les exportations ayant atteint 92,48 milliards de francs et les importations 85,54 milliards (1). Après correction des variations saisonnières, l'excédent du commerce extérieur atteint 10,88 milliards de francs, les exportations s'élevant à 99,29 milliards et les importations à 88,4 milliards. En un an (mai 1993 comparé à mai 1992), les exportations diminuent de 5 % et les importations de 11,4 %.

La balance agro-alimentaire a été excédentaire de 5,3 milliards de francs; la balance des produits manufacturés, de 8,2 milliards de francs (4,3 milliards sans le matériel militaire); la balance «énergie» a été déficitaire de 6,77 milliards de francs. Il a été vendu douze Airbus pour 3,6 milliards de francs et un paquebot pour un peu plus d'un milliard. Les échanges de la France avec la CEE ont été excédentaires de 1,3 milliard de francs, mais déficitaires de 629 millions avec l'Allemagne, de 1,9 milliard avec le Japon et de 967 millions avec les Etats-Unis.

(1) Les chiffres du commerce extérieur sont connus avec retard du fait de la suppression des postes douaniers aux frontières à l'intérieur de la CEE, depuis le début de l'année.

Les discussions sur le GATT

Paris et Washington réaffirment leurs divergences à propos du Cycle de l'Uruguay

Les Etats-Unis sont *«absolument opposés»* à toute renégociation du pré-accord de Blair House sur le volet agricole du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a déclaré mercredi 8 septembre, devant un groupe de journalistes au Congrès, Mickey Kantor, représentant spécial de M. Clinton pour le commerce. *«Il n'y a pas lieu de renégocier cet accord et nous ne le ferons pas»*, a ajouté M. Kantor.

Cette attitude très négative des Etats-Unis a été corrigée par une déclaration faite mercredi par M. Kohl au Bundestag, selon laquelle M. Clinton aurait déclaré au chancelier par téléphone qu'il *«comprenait»* les réserves françaises sur le volet agricole. M. Kohl a ajouté : *«On attend à juste titre de moi, dans la situation spécifique qui est celle des Allemands, que je ne tombe pas à bras raccourcis sur la France, mais que j'essaie de parvenir à un compromis. Les Américains comprennent cela parfaitement et donc nous discutons.»* Le chancelier a encore déclaré que cela ne changeait rien à la *«nécessité absolue»* de conclure les négociations du Cycle de l'Uruguay (l'Uruguay Round) d'ici à la fin de l'année.

De son côté, Peter Sutherland, directeur général du GATT, après s'être entretenu pendant une heure avec Edouard Balladur, mercredi 8 septembre à Paris, a déclaré que, *«aussi longtemps que les différentes parties négociatrices du GATT refusaient de rouvrir le dossier agricole (...), il ne pouvait y avoir de renégociation de l'accord de Blair House»*.

«Il est clair qu'il y a des problèmes très difficiles à résoudre et qu'ils n'ont pas disparu», a poursuivi M. Sutherland. Le processus de discussion sur les propositions françaises *«va continuer jusqu'au 20 septembre»*, date du conseil des ministres européen consacré à Blair House (une réunion au niveau des hauts fonctionnaires européens est d'ailleurs prévue lundi 13 septembre à Bruxelles). *«Nous devons attendre jusque-là»*, mais il est *«hors de question pour les responsables du GATT de s'immiscer dans les discussions internes de la Communauté»*, a ajouté M. Sutherland, qui a reconnu que le pré-accord de Blair House n'avait pas été entériné par le conseil des ministres. M. Balladur a déclaré que le volet agricole était *«vital»* pour la France et a conseillé au directeur général du GATT de le faire comprendre aux Etats-Unis.

Un échec des négociations du Cycle de l'Uruguay le 15 décembre prochain signifie-t-il la fin des discussions au GATT? M. Balladur ne le croit pas, cette date n'étant, selon lui, qu' *«une date américaine»*, susceptible donc d'être repoussée. Telle n'est pas la vision du directeur du GATT. Selon lui, la date butoir a été fixée par une majorité de pays. Elle est *«gravée dans le marbre»*, a-t-il dit. Une fois celle-ci passée, l'échec du Cycle de l'Uruguay sera définitif.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 9 septembre 1993 a été tiré à 467 398 exemplaires.

Ancien évêque de Constantine et d'Hippone (Algérie)

Mgr Jean Scotto est mort

Mgr Jean Scotto, ancien évêque de Constantine et d'Hippone, est mort d'un arrêt du cœur, mercredi 8 septembre à Montpellier, à l'âge de quatre-vingts ans. Mgr Scotto était une personnalité marquante de l'église catholique en Algérie pendant et après la guerre d'indépendance, aux côtés du cardinal Duval, archevêque d'Alger.

[Né le 1er avril 1913 à Alger, ce fils de cafetier français d'origine italienne est le curé de Bab-el-Oued pendant la guerre d'Algérie. Il milite pour la coexistence entre Français et Algériens, entre chrétiens et musulmans. Après l'indépendance, il opte pour la nationalité algérienne, devient curé de Belcourt, dans la banlieue d'Alger, en 1963. En 1970, il est nommé évêque de Constantine et d'Hippone, fonction qu'il remplira jusqu'en 1983. Mgr Scotto vivait en Algérie depuis sa retraite.]

Les suites judiciaires de la suspension de l'OM

La Fédération internationale de football menace de suspendre la Fédération française

Dans un télex signé par son président Joao Havelange, la Fédération internationale de football (FIFA) a menacé, mercredi 8 septembre, de suspendre de tout contact international la Fédération française (FFF) si la requête en justice du président de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie, devant un tribunal de Berne, est maintenue. Déposée, jeudi 9 septembre au matin, cette requête a pour but d'obtenir l'annulation de l'éviction de l'OM de la coupe d'Europe.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : un vice-gouverneur de province assassiné.** – Le vice-gouverneur de la province orientale de Nangarhar, Shomali Khan, a été tué par balles en compagnie de six de ses familiers, mardi 7 septembre. Ils ont été victimes d'inconnus devant l'ex-palais royal de la capitale de cette province, Jalalabad. Shomali Khan, qui avait été le négociateur de la trêve d'août 1992 à Kaboul, était membre du Front national islamique, l'organisation royaliste de M. Gailani.

□ **Plainte pour empoisonnement dans l'affaire de l'hormone de croissance contaminée.** – Une plainte contre X... pour empoisonnement a été déposée, mercredi 8 septembre, devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris par Me Sabine Paugam au nom de six familles victimes de l'utilisation d'une hormone de croissance contaminée fabriquée à l'Institut Pasteur de Paris. Dans chacune de ces familles, un enfant est décédé de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Une première plainte a récemment conduit à la mise en examen pour homicide involontaire des professeurs Jean-Claude Job, président de l'association France-Hypophyse, et Fernand Dray, ancien responsable de la fabrication de l'hormone à l'Institut Pasteur de Paris (*le Monde* du 21 juillet).

Une recomposition du capital pourrait intervenir chez Calmann-Lévy

Il y a du changement dans l'air chez Calmann-Lévy. Bien que rien ne soit encore conclu, des discussions sont en cours entre les actionnaires de cette très ancienne maison d'édition et des partenaires susceptibles d'entrer dans son capital. L'interlocuteur le plus sérieux semble être Hachette Livre, qui pourrait acquérir la majorité des parts de Calmann-Lévy à très court terme. Si elle se concrétise, cette alliance serait *«logique dans la mesure où le groupe Hachette a toujours manifesté un intérêt soutenu pour la littérature générale»*, explique Jean-Etienne Cohen-Séat, PDG de Calmann-Lévy. Selon lui, la recomposition du capital n'est pas la conséquence de problèmes financiers, sa maison bénéficiant d'une trésorerie positive. *«Cela correspond*, souligne-t-il, *au fait qu'une partie de l'actionnariat familial a souhaité se désengager.»*

Dans l'hypothèse où les discussions aboutiraient, les héritiers des fondateurs resteraient néanmoins présents dans le capital, ainsi que M. Cohen-Séat et la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT), société liée à Havas. M. Cohen-Séat dément formellement les rumeurs selon lesquelles le siège de Calmann-Lévy, situé rue Auber à Paris, dans un immeuble classé, pourrait être transféré ailleurs.

Demain dans « le Monde »

«Sans Visa» : les prières du Sikkim

Peu d'étrangers s'aventurent au Sikkim, ancien royaume serré entre le Népal, le Tibet et le Boutan. Un de ces pays où les monastères, les ermitages et les temples rappellent que le «Piémont himalayen» est sur le seuil de la demeure des dieux.



Le Monde

DES LIVRES

Genet le Magnifique

Un remarquable travail biographique d'Edmund White, porté par une certitude : un grand écrivain déplaît nécessairement

JEAN GENET
d'Edmund White.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Philippe Delamare,
avec une chronologie
d'Albert Dichy,
Gallimard,
coll. « NRF biographies »
686 p., 180 F.
En librairie le 15 septembre



LEE FRIEDLANDER/avec l'aimable autorisation de la galerie Zabriskie

« Ce que j'avais à dire à l'ennemi, il fallait le dire dans sa langue. »

En refermant le magistral ouvrage d'Edmund White, on se demande s'il ne faudrait pas écrire une seule phrase : *« Si vous aimez, non seulement Genet, mais la littérature, lisez ce livre »*, et demander à être cru. Tant on craint, en multipliant les anecdotes, les détails (dont la biographie de White est infiniment riche) de faire croire au lecteur pressé qu'un article suffira à lui « donner une idée » de l'écrivain que fut Jean Genet, né en 1910 et mort en 1986, le même jour que Simone de Beauvoir.

Résumer la biographie d'Edmund White serait la pire des trahisons, car elle cherche à restituer Genet dans sa complexité d'*« homme profondément contradictoire qui résolvait dans son écriture les éléments conflictuels qui l'écartelaient. Fidèle en amitié, il croyait à la trahison. Naturellement doux et courtois, il s'abandonnait souvent à des accès de colère et de mesquinerie. Il fréquentait indifféremment les palaces et les bouges, les voleurs et les princes. Et si plusieurs de ses œuvres expriment des préoccupations politiques directes, elles ne sont jamais à proprement parler « engagées » »*.

La simplification, pourtant, était tentante, avec une vie aussi riche en péripéties : petit garçon abandonné, placé dans une famille du Morvan, enfant voleur incarcéré à la colonie pénitentiaire de Mettray qui devient un écrivain mondialement célèbre, après avoir été militaire (*« seul épisode de sa longue vie où il mena une existence stable et normale »*) et avoir parcouru, entre 1936 et 1937, 8 500 kilomètres à travers toute l'Europe.

Il aurait été facile, pour son biographe, d'enserrer Genet dans un réseau de témoignages, à commencer par ceux de ses condisciples de l'école primaire : *« Ce n'était pas quelqu'un d'ordinaire. Et puis il était très intelligent. »* Ou bien : *« Ses livres sont peut-être bons, mais lui, ce n'était pas quelqu'un de bien. »* Puis de le statufier à l'aide de Cocteau, de Sartre et de tous les autres, jusqu'aux critiques américains, voyant en lui *« le seul successeur de Proust et de Céline »*, et à William Burroughs, disant à ses amis écrivains de la *Beat generation* : *« Je crois que c'est le plus grand prosateur vivant. »* Enfin de l'enfermer dans une pseudo-logique politique qui irait de son excitation à voir la France capituler devant *« un caporal autrichien »* jusqu'à son soutien aux Black Panthers aux Etats-Unis, aux Palestiniens et à la Fraction armée rouge en Allemagne. Le tout « pataugeant » dans une vague mythologie « de gauche » qui a longtemps rendu Genet plus tolérable que Céline, alors que ni l'un ni l'autre ne veulent être « tolérés ».

Edmund White, au contraire, a voulu libérer Genet de tout cela. Il a entrepris de le suivre dans son parcours biographique pour avérer sa singularité d'écrivain, pour « établir son mystère », comme Genet parlait d'*« établir sa propre abjection »*. Il a décidé de lui laisser ses paradoxes et de laisser le lecteur comprendre comment ils se résolvent dans ses textes : *« L'un des grands paradoxes de la vie de Genet est que ce pur produit de l'Etat démocratique vécut en fait et écrivit comme pour retrouver le temps de la féodalité. Sa fascination pour les hiérarchies – dans l'Eglise, sur le champ de bataille, en prison – et leurs confréries strictement masculines est aussi féodale que son farouche rejet des vertus de la IIIe République : le progrès, les réformes, l'égalité, les lois, l'ordre et la famille. »* Chantre du mal fasciné par la sainteté et désignant *« la bonté »* comme *« la qualité humaine la plus importante »*... *« Le paradoxe n'est sans doute qu'apparent »*, souligne White.

En outre, cette biographie écrite par un Américain pour un public international veut recréer le milieu intellectuel qui accompagne Genet avec plus de précison qu'on ne l'aurait fait en France, où l'on tient un certain nombre de choses pour « évidentes » et connues de tous. Bien sûr, la médaille a un revers : quelques simplifications à propos de Sartre et Beauvoir, qui semblent avoir leur source dans la biographie américaine de Beauvoir (1), et quelques affirmations qui portent en elles-mêmes leur contestation, comme ce *« Georges Perec, le meilleur écrivain français de la génération suivante »* qui *« ne mentionna jamais »* Genet.

Ce ne sont que broutilles, pinaillages de lecteur passionné, face aux qualités incontestables de ce travail. La première étant de faire comprendre pourquoi Jean Genet est un très grand écrivain *« français »*, *« ses sentiments ambivalents envers la France »* se divisant en *« haine pour la patrie et amour pour la langue maternelle »*. Cette image est évidemment contraire à celle qu'on propage en France depuis quelques années (il suffit de se reporter aux articles parus, en 1991, à la sortie de *l'Ennemi déclaré*, recueil de textes et d'entretiens de Genet). Il est plaisant de voir que certains critiques français de 1991 sont beaucoup plus réactionnaires qu'un procureur de la République allemand autorisant en 1962 la mise en vente de *Notre-Dame-des-Fleurs* en déclarant : *« Jean Genet est un créateur magnifique. Son œuvre n'est obscène que pour la morale bourgeoise, mais non pour le « lecteur averti » »*...

Un créateur magnifique... lecteur insatiable, écrivain devant à Proust sa *« plus forte influence littéraire (...) dès la fin des années 30 »* et se mesurant à Céline (qui estimait son travail) : *« Vous me reprochez d'écrire en bon français ?*, lançait Genet, à la fin de sa vie, à Bertrand Poirot-Delpech (2). *Ce que j'avais à dire à l'ennemi, il fallait le dire dans sa langue, pas dans la langue étrangère qu'aurait été l'argot. Seul un Céline pouvait le faire. Il fallait un docteur, médecin des pauvres, Bardamu, pour oser écrire l'argot (...). Le détenu que j'étais ne pouvait pas faire ça. Il fallait que je m'adresse, dans sa langue justement, au tortionnaire (...). Si j'ai été séduit, parce que je l'ai été, par la langue, ce n'est pas à l'école, c'est vers l'âge de quinze ans, à Mettray, quand on m'a donné, probablement par hasard, les sonnets de Ronsard. Et j'ai été ébloui. Il fallait être entendu de Ronsard. Ronsard n'aurait pas supporté l'argot... Ce que j'avais à dire était tel, témoignait de tellement de souffrances, que je devais utiliser cette langue-là. »* Et Genet se souvient de toutes ces années pendant lesquelles il ne se séparait jamais d'un vieux livre de grammaire... On songe aussi à cette phrase de Céline : *« Je suis un artisan maniaque. Mes frégates ont le monde entier contre elles, elles doivent sortir impeccables des jetées. »*

Josyane Savigneau

Lire la suite page 26 ainsi que la chronique de François Bott, page 24 et les articles de Tahar Ben Jelloun, Michel Contat Albert Dichy et Hugo Marsan pages 26 et 27

(1) *Simone de Beauvoir*, de Deirdre Bair, publié en français chez Fayard en 1991.

(2) Entretien filmé avec Bertrand-Poirot Delpech pour la série « Témoins », produite par Danièle Delorme, et repris dans *l'Ennemi déclaré* (Gallimard, 1991).

Un texte inédit

Sur Kafka

Le texte qui suit est extrait d'une lettre adressée par Jean Genet, en octobre 1960, à son agent littéraire et traducteur américain, Bernard Frechtman. C'est le seul commentaire connu de Genet sur Kafka.

Quelle tristesse ! Rien à faire avec ce Kafka. Plus je l'essaye, plus je m'approche de lui et plus je m'en éloigne. Est-ce qu'il me manque un organe ? Son inquiétude, son angoisse, je les comprends bien mais je ne les éprouve pas. S'il paraît être hanté par l'existence d'une transcendance insaisissable, d'un tribunal dont on ignore tout mais dont on dépend, d'une culpabilité sans objet, au contraire j'ai le sentiment d'être responsable de tout ce qui m'arrive, et même de ce qui arrive ailleurs qu'ici et aux autres. Je ne me sens pas dépendre d'instances inaccessibles. Même si je voulais en chercher, en découvrir ou en inventer, rien n'y ferait : tout, tout afflue en moi et sur-le-champ : moi, responsable et juge absolu de qui dépend même mon origine. Ce moi responsable et ce juge absolu ne sont pas quelque part en moi, ils sont moi-même. J'essaye une explication : jugé et condamné par des tribunaux réels, afin de survivre innocemment à mes yeux, il a bien fallu que je me crée ma totale raison d'exister, que je naisse, en quelque sorte, de par un décret de ma toute-puissance. Et c'était un acte de souveraineté qui doit se renouveler à chaque seconde. Je vous parle surtout du *Procès*. Il est vraisemblable que non seulement l'accusé mais le tribunal aussi soient en Kafka, mais alors en Kafka ils cohabitent, et peut-être qu'en définitive l'un est l'autre. J'ai été au monde un coupable réel en face d'un réel tribunal (l'un et l'autre alors n'étaient pas moi, ne cohabitaient pas en moi, que pour me déchirer). La décision volontaire par quoi je me suis arraché à la malédiction du tribunal (le monde tout entier) (...) devait empêcher que se produise en moi un phénomène comparable à celui dont Kafka était sans doute le lieu. La sorte d'électrochoc qu'ont été pour moi mes condamnations – ou autant de mises à mort – m'aura peut-être – et peut-être malheureusement ? – préservé de tout ce qui ressemble à cette angoisse d'être sous la dépendance d'un tribunal Très Haut et Très Invisible.

Il n'y a pas que ce thème chez Kafka mais tous (celui de *la Métamorphose*, celui de *la Colonie pénitentiaire*) me semblent être l'illustration, ou l'expression si vous voulez, de la même hantise. Si cette œuvre a une telle résonance dans l'époque et si peu en moi, c'est que je n'appartiens pas à l'époque. Mon drame particulier, la nature très singulière de mon exil et de ma malédiction m'en ont retiré. Mais l'art de Kafka est très grand. C'est ça qui m'enrage : pas pouvoir m'introduire dans une œuvre que je soupçonne très belle, encore que, malgré la superposition et l'enchevêtrement des significations possibles, on soit vite lassé par une sécheresse démonstrative. Le système est évident. Les mécanismes sont visibles. Les traductions sont peut-être très médiocres, je ne sais pas, mais ce qui arrive à Joseph K. ne me touche pas parce que cela arrive à « personne ». Kafka, d'après vous, a-t-il voulu que Joseph K. soit une sorte de creux que viendrait combler chaque lecteur ? (...) Par contre, les *Lettres à Milena* et le *Journal* sont si peu kafkaïens, et si beaux ! Je veux dire que la sensibilité de Kafka vient au devant de moi, pas protégée par son art. Et pourtant c'est l'art de l'écrivain qu'il faut admirer, son art, c'est-à-dire son intelligence maîtrisant et utilisant sa sensibilité pour une fin plus universelle.

Mais quand on lit Kafka, on voit quelle monstrueuse, quelle fade littérature est née de la sienne ! J'attends la réaction. Tant de gens se sont crus traqués et ont écrit une littérature de traqués sans tracas.

Source **: Fonds Genet/archives IMEC.**

Copyright **: Gallimard.**

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Balade irlandaise

1953 : Ray Bradbury, le jeune auteur presque inconnu des *Chroniques martiennes*, est appelé en Irlande par le célèbre cinéaste John Huston pour écrire le scénario de son prochain film, *Moby Dick*. Il en repartira amoureux à vie de la « Verte Erin » et de ses habitants. Aujourd'hui, poursuivant son autobiographie romancée avec *la Baleine de Dublin*, Bradbury se souvient, avec tendresse et loufoquerie, de ces sept mois de travail.

Page 24

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Deleuze en légèreté

Critique et clinique, le dernier ouvrage en date de Gilles Deleuze, est un livre sur l'écriture et sur les écrivains, qui convoque, au fil de brèves études, Beckett, Melville, Kafka, Artaud ou Jarry, mais aussi Platon, Spinoza, Kant, Nietzsche ou Heidegger, tous ceux qui, dans la langue de tous, inventent des détours, œuvrent aux limites. D'eux-mêmes, de la grammaire et du monde.

Page 28

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Les Lumières en clair-obscur

Pour l'historien, la tentation est grande d'une lecture du temps à rebrousse-poil. Il connaît une foule de choses ignorées des sujets qu'il étudie ; et, en premier lieu, il sait la suite de l'histoire. Que les Lumières, par exemple, ont accouché de la Révolution... Dans sa *France des Lumières*, Daniel Roche évite parfaitement l'écueil. Ce qu'il donne à voir, au plus proche, c'est comment sentait, comprenait, travaillait, lisait, priait, vivait un homme du XVIIIe siècle dans cet espace géographique, politique et culturel particulier qu'était le royaume de France.

Page 30

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Sous le ciel d'Alexandre

JOURNAL DU VOLEUR
QUERELLE DE BREST
POMPES FUNÈBRES
de Jean Genet.
Préface de Philippe Sollers,
Gallimard, coll. « Biblos »,
832 p., 190 F.
En librairie le 15 septembre.

JEAN-PAUL SARTRE rapprochait le petit duc et le voleur. Je veux dire Saint-Simon et Jean Genet. Pourquoi pas ? La littérature française est une étrange assemblée où se croisent tous les métiers et toutes les conditions : les diplomates et les rentiers, les pharmaciens et les officiers d'artillerie, les marquises et les voyous repentis ou incurables... Jean Genet sortait de Fresnes lorsque Jean Cocteau le rencontra pour la première fois, en février 1943. Ils déjeunèrent à l'Hôtel du Louvre. *« C'est un personnage d'entre deux prisons »*, écrivit Cocteau dans son Journal. Effectivement, Genet y retourna dès le mois de juin suivant, pour avoir volé dans une librairie. Paul Verlaine était l'objet du larcin. De sorte que, longtemps après sa mort, le poète de *la Bonne Chanson* et de *Sagesse* continua d'avoir des relations avec les voyous... Lorsque Genet comparut devant le tribunal, le juge lui demanda s'il connaissait *« le prix du livre »* qu'il avait dérobé. Il répondit qu'il n'en connaissait pas le prix, mais qu'il en connaissait *« la valeur »*. *« Je considère Jean Genet comme le plus grand écrivain de l'époque »*, avait affirmé Jean Cocteau dans une lettre à l'intention du tribunal. M. Patouillard (c'était le nom du juge) restera peut-être dans l'histoire de notre littérature. En tout cas, Genet se tira de cette mauvaise affaire.

Hélas ! il récidiva en septembre de la même année. Il vola *le Grand Meaulnes*, cette fois. Et Cocteau se fâcha : *« Il embêtera toujours ceux qui se compromettent pour lui venir en aide. »* N'empêche, de 1944 à 1948, pendant que Genet écrivait *Pompes funèbres*, *Querelle de Brest* et *Journal du voleur*, le bruit se répandit qu'il était l'un des meilleurs auteurs de cette époque, sinon *« le plus grand »*. *« Les femmes lisent* le Condamné à mort *et sanglotent »*, notait Jean Cocteau quelques semaines avant la libération de Paris. La France « existentialiste », comme celle de Jean Robic, de Marcel Cerdan et de Vincent Auriol s'encanaillèrent avec ces histoires où se mêlaient Dieu, les anges, les fleurs, les bagnards, le crime, la pédérastie et la prison. Est-ce que l'on aimait vraiment ? Ou faisait-on comme le juge Patouillard, qui avait craint, selon Jean Cocteau, *« d'avoir l'air bête de la bourgeoisie française »* ? Roger Nimier expliquerait à sa façon le succès de cette mode : *« Jean Genet est entré dans la littérature avec une réputation scandaleuse, autant dire comme un bon sujet. »* L'auteur des *Enfants tristes* ajouterait qu'avec *« ses livres obscènes et son casier judiciaire chargé »*, c'était le genre d'écrivain que la France d'après-guerre *« attendait »*.



BERENICE CLEEVE

Witold Gombrowicz serait moins réservé. Pour lui, Jean Genet, offrait l'exemple de la *« beauté moderne »*, car ses poèmes et ses romans savaient *« allier la beauté à la laideur »*. Et pour Philippe Sollers, dans la préface qu'il donne à la réédition de *Pompes funèbres*, de *Querelle de Brest* et de *Journal du voleur*, Genet, c'est la littérature même. *« Son obscénité n'est jamais obscène »*, disait Cocteau, qui admirait aussi *« la vitesse et la malice terribles »* de cet écrivain, tandis que Sollers fait l'éloge de ses *« ralentis »*... De son côté, Genet assurait que *« toute grimace, si on l'observe avec minutie, se révèle composée d'une multitude de sourires »*. La littérature, justement, c'est tout cela : les grimaces qui sont formées de sourires, la lenteur et la vitesse, et mille choses qui sont à la fois *« elles-mêmes et leur contraire »*. Comme ces sentiments que l'on dit « mêlés », parce qu'ils ne cessent de se désavouer les uns les autres. Le sordide rencontre le sublime. La trivialité rejoint la délicatesse. Et les turpitudes ne sont pas éloignées de l'angélisme... Jadis, dans son *Esquisse d'une théorie des émotions*, Sartre avait écrit que *« la magie, c'est l'esprit qui traîne parmi les choses »*. Alors, la littérature et l'art sont des « émotions », qui « ensorcellent » le pauvre monde, comme voudraient le faire la colère, le rire ou les larmes. L'intérieur et l'extérieur, le dehors et le dedans, les vivants et les fantômes s'y confondent. Et les nations deviennent des paysages intimes. *« Cette contrée de moi que j'ai nommée l'Espagne... »*, disait Jean Genet.

LE *Journal du voleur* est une autobiographie, si l'on veut. Mais les autobiographies des écrivains sont nécessairement des mythologies. Ils retracent une « autre existence » que celle des banquiers, des douaniers, des secrétaires d'Etat, des employés du gaz ou des agents d'assurances. A moins que les employés du gaz et les agents d'assurances ne soient eux-mêmes des romanciers ou des personnages de roman... L'artiste refait le monde (et le réhabilite) à sa manière. *« Accroupi dans mon coin d'ombre*, raconte Jean Genet, *j'étais stupéfait d'être sous le ciel étoilé qu'avaient vu Alexandre et César, quand je n'étais qu'un mendiant et un voleur paresseux. J'avais traversé l'Europe avec mes moyens qui sont l'envers des moyens glorieux. Pourtant, je m'écrivais une secrète histoire, en détails aussi précieux que l'histoire des grands conquérants. »* Le paradoxe de Genet, c'est qu'il conjugue le lyrisme et l'abjection. Il emploie un langage souvent guindé, parfois contourné, toujours cérémonieux, pour dépeindre la misère, la crasse et la violence. C'est Saint-Simon dans les bas-fonds de Barcelone ou d'Anvers. L'imparfait du subjonctif et les noirceurs de la vie...

La justification du style, selon Jean Genet, c'était de transfigurer la déchéance et de rendre *« somptueuse »* l'infamie. *« Ma victoire est verbale »*, disait-il. Et *« le talent »*, pour lui, c'était de *« la politesse à l'égard de la matière »* qu'il traitait. D'où la tension qui marque ses textes. Car cette sorte de *« politesse »* ne souffre aucun relâchement. Tant pis si le lecteur éprouve quelquefois le besoin de respirer ! L'ascétisme de Genet ne tolère ni la frivolité ni la légèreté « françaises »... D'ailleurs, il avait répudié la France. Il n'aimait que la langue de ce pays. Il ne respectait que sa grammaire. Le reste méritait seulement qu'on le dénigre et le trahisse. Si Jean Genet a rejoint le paradis des écrivains, avec le consentement de M. Patouillard et la bénédiction de Verlaine, c'est sans doute à cause de cet amour, et pour des réflexions comme celle-ci, sur le malaise ou l'angoisse que l'on ressent *« quand le soleil* se couche, *quand il disparaît afin de poursuivre un mystérieux destin, quand il meurt peut-être »*. L'élève Genet n'avait pas manqué sa composition sur les sentiments que procure le crépuscule. Il ranime l'envie de s'interroger ou de s'inquiéter tous les soirs.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Balade irlandaise

LA BALEINE DE DUBLIN
(Green Shadows, White Whale)
de Ray Bradbury.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Hélène Collon.
Denoël, coll. « Présences », 388 p., 125 F.

« A *notre pays »* ... *« Amen »*, répondent les hommes en levant leurs verres. Et Dieu sait s'ils le lèvent souvent, ces Irlandais que l'auteur des *Chroniques martiennes* observe, fasciné. Ray Bradbury, le Californien qui a tenté d'échapper à notre monde par des voyages dans l'espace, reviendra de cette demi-année de travail à Dublin complètement amoureux de l'Irlande, en même temps que de Yeats et de Shaw.

Quelle expérience ce dut être pour le jeune Ray Bradbury que ce séjour en Irlande quand, en 1953, le grand John Huston le fit venir à Dublin pour écrire le scénario de son prochain film, *Moby Dick*, une épreuve réputée aussi impossible que d'approcher la baleine blanche. Lui, le presque inconnu qui, depuis la publication des *Chroniques martiennes*, avant même que paraisse son premier roman *Fahrenheit 451*, apparaissait en Amérique comme un écrivain d'un talent tout à fait original. Le premier auteur de science-fiction à se faire connaître comme un écrivain tout court. C'est le coup de foudre qu'il éprouvera alors pour l'Irlande, pour les Irlandais surtout, un coup de foudre durable, qu'il va se remémorer avec émotion, près de quarante ans plus tard. Mais aussi le coup de bambou consécutif à la densité d'alcools de toutes sortes ingérés, sans doute pour braver la masse écrasante de couleur verte de ce pays où *« il pleut trois cent soixante-neuf jours par an »*. C'est sans doute pourquoi *la Baleine de Dublin*, autobiographie sous forme romancée, considérations échevelées et loufoques sur l'âme irlandaise et sur un de ses glorieux fils, le réalisateur irlando-américain John Huston, a été dédié à la mémoire de ses copains d'alors, Heeber Finn, le patron du pub, Paddy, le maître d'hôtel, Mike, son étonnant chauffeur de taxi, et *« à tous les gars du pub »*.



PROD. D.B.

Une scène de Moby Dick de John Huston : « Tailler en pièces la baleine blanche ».

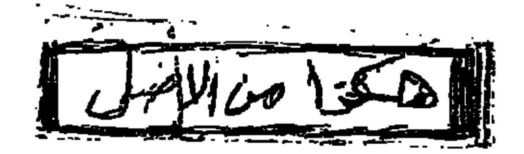
Venu pour affronter et pour *« tailler en pièces et réduire à merci la baleine blanche »*, l'animal mythique imaginé par Herman Melville, il va se trouver confronté à un monstre sacré du cinéma américain, tout aussi impossible à domestiquer. C'est le moment où John Huston, qui avait protesté vivement contre la chasse aux sorcières, avait préféré s'éloigner de Hollywood et partir vers d'autres rivages : après *African Queen*, tourné sur le fleuve Congo, après *Moulin-Rouge*, tourné en France, le célèbre réalisateur du *Faucon maltais* et de *Key Largo* avait décidé, en 1952, de s'installer avec sa famille sur la terre de ses ancêtres paternels, au moment où allait naître sa fille Angelica ; douze ans plus tard, il deviendrait citoyen irlandais.

RAY BRADBURY a trente-deux ans quand John Huston le fait venir en Irlande où cet amoureux de l'Europe avait déjà fait un séjour en 1939, à dix-huit ans. *« J'étais scénariste aux côtés d'un génie »*, se souvient-il, ému. Il va rester une demi-année à Dublin pour écrire le scénario d'un film réputé infaisable, qui sera tourné... aux Canaries. Huston avait d'abord pensé donner à son père, célèbre acteur irlandais, le rôle d'Achab, puis avait envisagé de jouer lui-même le rôle qu'interprétera finalement le peu crédible Gregory Peck. Ils vont passer plusieurs mois, passablement éméchés, à *« équarrir la baleine »*, à s'affronter, à composer avec l'humeur souvent fantasque, truculente, du réalisateur, qui l'observe de son fameux regard nonchalant, paupières mi-closes, comme un iguane chassant une proie.

Huston l'a surnommé H. G., référence à Wells, l'auteur de *la Guerre des mondes*. Dans les affres de la création, le grand metteur en scène se montre alternativement amical et cruel. Pousse-au-crime, il le provoque, lui le fauché, à aller miser immédiatement « sur le meilleur cheval » les 5 000 dollars qu'il vient de se voir attribuer par l'Institut national des arts et lettres. *« Bon Dieu de merde !*, s'exclama Huston, *mais qu'est-ce que j'ai en face de moi ? Un froussard ! Un lâche ! Un génie mort de trouille ! Moby Dick vous cracherait à la face. Melville vous vomirait dessus. Hemingway refuserait de trôner avec vous dans les cabinets à deux places ! »* Ou encore, il lui reproche, devant des journalistes, de ne pas mettre tout son cœur dans cette entreprise cinématographique, pour lui dire ensuite : *« Mais enfin, petit, c'était une blague ! Rien qu'une blague. C'était pour rire ! »* Ou encore, il veut le forcer à prendre l'avion dont Bradbury, l'auteur de science-fiction, a une peur maladive. Huston lui fait faire des cauchemars, et l'imagine, en rêvant, venant le réveiller en pleine nuit, surgissant à la porte de sa chambre d'hôtel en combinaison de plongée et tuba, tenant à la main un masque, une bouteille d'oxygène et un harpon à air comprimé, jusqu'à ce qu'il se réveille, trempé de sueur.

Sept mois d'Irlande... Avec les dimanches, sinistres, de Dublin dont nul ne sait comment venir à bout, *« mort d'ennui comme seul peut l'être un Dieu irlandais, un dimanche après-midi »*. Avec l'étrange réalité que lui fait découvrir Mike, le vieux taxi, véritable plan vivant du pays de la Liffey, qui pratique des tarifs réduits pour les longues courses (*« Le détour est moins cher. A cause de la conversation »*). Des événements étranges comme les collisions de vélos dans le brouillard, qui feraient trois cents morts par an (*« Et je ne parle pas des blessés encore capables de marcher qui s'ajoutent toutes les semaines et qui, avec force jurons, jettent à jamais leur bicyclette dans les marais et perçoivent une pension du gouvernement pour retaper leur corps quasi occis »*). Des apparitions comme celle de George Bernard Shaw à l'arrière du taxi de Mike, énonçant doctement ses considérations sur les Irlandais, ces géants de la polémique : *« Des Irlandais ? Avec eux, on bascule d'une falaise... et c'est vers le haut qu'on tombe ! »*

AVANT son départ, la libraire de Beverly Hills lui avait dit, bizarre : *« N'y allez pas ! »* A l'arrivée, le douanier l'avait prévenu sur l'Irlande, ce pays qui ne cesse de se dépeupler : *« La plus grande colonie pénitentiaire à ciel ouvert que l'histoire ait jamais connue. Un vaste champ de courses où les prêtres donnent les cotes, prennent les paris et règlent les comptes le jour du Jugement dernier. Rentrez chez vous mon gars, vous allez guère nous aimer ! »* Mais comment ne pas être séduit quand, à la question qu'on lui pose : *« Que venez-vous faire en Irlande ? »*, il répond qu'il est venu *« voir de près ce pays accablé par la pauvreté, ce pays bardé de prêtres, trempé de pluie et vêtu de neige fondue... »* Le premier ivrogne rencontré dans un fossé l'interrompt : *« Dieu du ciel ! Vous êtes écrivain ! »* Il a compris que l'alcool seul déliait les langues et *« procurait une illusoire sensation de liberté, loin de l'Eglise et de sa perpétuelle dignité offensée »*. Dans ce « roman » vécu de la « Verte Erin », qui laisse le goût d'une énorme dérive de poivrot entre le pub de Heeber Finn et celui des Quatre Saisons, la langue parfumée de malt, de gnôle irlandaise, de guinness et de brandy.



ROMANS

L'amour de la littérature

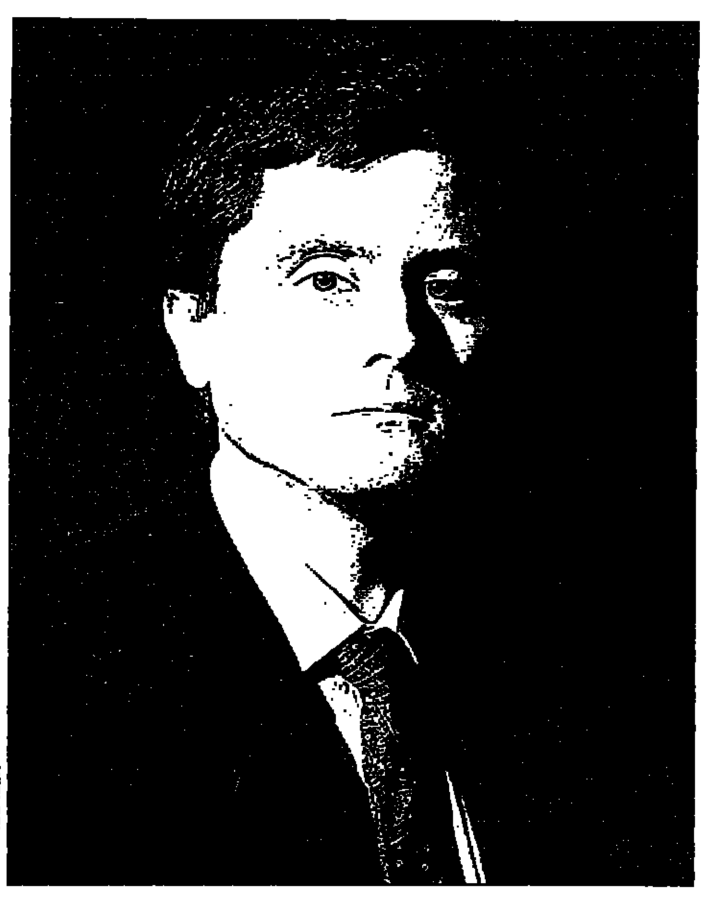
« Le Passage de l'Aulne », de Philippe Le Guillou, est le livre de tous les deuils : deuil des morts aimés, mais aussi deuil des modèles littéraires inaccessibles

LE PASSAGE DE L'AULNE
de Philippe Le Guillou.
Gallimard, 328 p., 120 F.

Philippe Le Guillou écrit. Cela n'est pas aussi courant qu'il peut sembler. Il écrit en prose. C'est assez rare une vraie prose travaillée, ample, construite, qui ne soit ni la transcription d'un langage parlé ou journalistique, ni les notes d'un quelconque journal intime : *« Des champs de boue à l'infini, cordeaux d'arbres, la pluie, l'orage, route qui s'enfonce parmi les terrils spectraux et les emblavures lourdes, route incertaine, cahoteuse. »* Dès la première phrase, on comprend que cette langue charrie une matière, se creuse dans un paysage, s'inscrit dedans. Il s'agit ici du Nord, ailleurs de l'Écosse ou de l'Italie, mais le plus souvent de la Bretagne, matrice de l'œuvre, terre de l'enfance et de l'adolescence, où se conjuguent les quatre éléments – l'eau, la terre, l'air, le feu – qui nourrissent cette prose.

Le Passage de l'Aulne est un livre de deuil. Deuil d'un grand-père vénéré, dont la mort déclenche la narration, auquel s'ajoutent tous les autres morts qui vont remonter au fil de la mémoire, *« dans la tension de l'écriture et de la réminiscence »*. Le roman leur est dédié, car *« les livres doivent être les vrais tombeaux des morts. C'est là qu'ils sont bien, mieux encore que sous l'herbe écumeuse, parmi les signes, le réseau des dires, l'inatteignible secret »*.

A ces leçons de ténèbres s'oppose *« l'été de la soif »*, celui de 1976, l'année de la sécheresse, l'année de toutes les révélations pour le narrateur : la découverte de l'amour avec Nohann – adolescente romantique vêtue d'une cape et d'habits violet et noir – et surtout avec Ludovic de Niel, son premier amant, son premier mort. Avec eux, il partage l'amour de la littérature, un amour démesuré qui change la vie du narrateur. C'est la découverte des « modernes » : Baudelaire, Flaubert, Proust, Rimbaud, Gracq, Saint-John Perse, puis Breton, Bataille, Michaux, Char, etc. C'est là qu'est née l'envie d'écrire, que s'est affirmé ce besoin. C'est aussi là que l'entreprise de Philippe Le Guillou se perd.


ULF ANDERSEN

Philippe Le Guillou : à la poursuite de fantômes.

Il y a chez lui la nécessité d'affronter ces modèles, il y a aussi l'impossibilité de les atteindre. Le livre raconte ce deuil-là, en rend compte. Le temps s'est figé en 1976. Depuis, le narrateur poursuit des fantômes de Nohann ou Ludovic, à la recherche d'une adolescence éternelle et Philippe Le Guillou poursuit cet état de grâce où la littérature semblait la terre de toutes les promesses. Il ne peut quitter cette atmosphère proche du *Château d'Argol* où est née son œuvre en 1976, et la référence à Gracq auquel il a consacré un essai (1) est obsédante, trop obsédante.

Depuis, il s'est entouré de morts qui le protègent, il a construit *« une poétique de la mort qui est le ressort de toute écriture »*.

En même temps, il est conscient des limites de cet édifice : *« Les noms des morts sont la pâture et l'illusion de celui qui survit : ils viennent former l'armature de sa langue, quelques pas d'une syntaxe minérale, on croit pouvoir s'appuyer sur eux, arches et pontons des mots et des livres à dire, mais les noms des morts sont ce cancer qui ruine toute langue, mine tout projet, tout discours. On ne survit pas aux noms des morts. On ne vit pas de mots morts. »* Il aime pourtant parsemer sa prose de *« mots rares, luxueux, qu'on ne saurait négocier dans le commerce ordinaire des jours »*. Il abuse alors des rhizome, hercynien, amers, anabase, circumnavigation, valétudinaire, rituélie, qui rendent sa langue précieuse, la laisse quelquefois presque morte.

Entendons-nous bien, ce sixième roman de Philippe Le Guillou est au-dessus du lot. Par son souci du style, sa beauté funèbre, sa réflexion sur la création littéraire et la conscience douloureuse de ses limites, *le Passage de l'Aulne* est dans le peloton de tête de cette rentrée littéraire. En tête, certes, mais dans le peloton. On aimerait qu'un jour Philippe Le Guillou s'en échappe.

Alain Salles

(1) *Julien Gracq, Fragments d'un visage scriptural*, la Table Ronde, 1991.

Lieux-dits

LES MAISONS
de Christophe Donner.
Grasset, 252 p., 110 F.

« Ma maison me regarde et ne me connaît plus », écrivait Victor Hugo. Christophe Donner pourrait tout aussi bien dire que les maisons où les circonstances de la vie l'ont placé à différents âges l'aident à se reconnaître. Le narrateur des *Maisons* évoque ainsi les décors qui, à huit, onze, douze et trente-six ans, ont été des bains révélateurs de son identité. Les âges, les lieux, les raisons d'une présence changent, mais demeure, au-delà d'un cadre de vie provisoire, la quête d'une vérité intime.

Tout commence avec le rêve bucolique d'un père *« communiste et snob »*, qui s'entête à transformer en paradis campagnard une maison située dans un coin de l'Yonne, sans grâce, sans agrément et envahie par les puces. On suit les progrès de cette tentative acharnée, épique et fort cocasse, qui déconcerte ses enfants et irrite sa femme. Ces aspirations au charme du monde paysan, que personne ne partage, vont se heurter à la présence intempestive d'un couple de métayers ivrognes qui, à coups de parpaings, vont boucher la « vue » avant que ne débarque une cohorte de romanichels. L'enfant-témoin est soumis à toutes les humeurs suscitées par ce projet fantasque, dont le console Nadège, la secrète et touchante fille des voisins indésirables.

Autre chapitre de la mémoire enfantine, les vacances en bord de mer chez un oncle et une tante aisés. Mise à l'épreuve pour le jeune garçon, qui assiste au conflit latent entre sa mère et sa tante (notamment au cours d'un repas d'anniversaire où le cérémonial du gâteau et des bougies tourne quasiment à la farce) et qui doit, en outre, résister aux avances fougueuses d'une cousine folle d'amour.

Adulte, le narrateur connaît d'autres lieux de passage, si proches d'être des lieux d'exil, où il promène ses inquiétudes, ses projets d'écriture, ses foucades et désillusions amoureuses. Nous sommes en Californie dans la luxueuse résidence toute en baies vitrées d'un milliardaire, qui domine la baie de San-Francisco, dans un misérable logis en bordure d'une autoroute et d'un terrain de basket, cadre d'une brève liaison homosexuelle, ou dans le ranch texan d'un couple « gay » pathétique d'ingénuité et de niaiserie.

Verve satirique

Auteur de livres pour enfants, de romans, dont le précédent, *l'Esprit de vengeance* (1), quelques remous, Christophe Donner ne prétend pas à une continuité narrative rigoureuse. Il procède par plans, par séquences, sur un rythme discursif assez cinématographique (l'auteur est aussi monteur de films). On peut lui reprocher de jouer avec trop de facilité d'un talent évident, d'appuyer ou de répéter ses effets.

Il reste que Christophe Donner, d'une écriture cursive, aiguë, touche souvent juste et montre vrai. Le burlesque des situations, le sens de la dérision, la verve satirique emportent fréquemment l'adhésion du lecteur au fil de ce curieux livre qui tient du roman de mœurs et de la confession mi-ironique mi-désenchantée. L'émotion n'est pas absente, la note grave non plus, mais elles s'éclipsent vite au profit d'une raillerie ombrée de mélancolie. L'auteur pratique l'art de la coupe comme l'art de la fugue : il sait mettre en valeur par contrepoint et décalage. Il pratique ainsi un jeu de la séduction, inégal mais réel, qui oscille entre le constat narquois, voire féroce, et l'aveu elliptique d'une souriante amertume.

Pierre Kyria

(1) Grasset, 1992 (« Le Monde des Livres » du 28 février 1992).

Hannah, jour et nuit

JOURNAL D'HANNAH
de Louise L. Lambrichs
La Différence, 251 p., 98 F.

Le thème imaginé par Louise L. Lambrichs pour son second roman, *Journal d'Hannah*, est très prometteur. Au temps de l'Occupation, dans un Paris périlleux pour elle qui est d'origine juive, Hannah, déjà mère d'une fille, se laisse convaincre par son mari et se fait avorter. Elle va, dès lors et des années durant, mener une sorte de double vie, rejoignant chaque nuit dans un rêve récurrent Louise, l'enfant qui n'a pas vécu et qui y grandit, s'y transforme au rythme du temps réel.

A l'état de veille, la jeune femme rédige ce *Journal*, qui doit permettre, selon le prière d'insérer, *« une incursion dans le continent noir qu'était pour Freud l'inconscient féminin » ; expédition* qui témoignera *« de la puissance réparatrice de la vie intérieure, elle-même métaphore de l'écriture »*. Mais Hannah rend surtout compte d'une vie diurne conventionnelle comme son style. Ce conformisme même, cette fadeur pourraient être d'un grand intérêt si Louise L. Lambrichs ne prêtait pas tant de propos définitifs, péremptoires, destinés à résoudre tous les grands problèmes de la planète à cette héroïne de roman-photo qui n'hésite pas, dès les premières pages, à rejoindre dans la Résistance son mari, *« homme de devoir »*, afin de *« ressouder* [leur] *lien dans l'action commune »*. L'homme de devoir pratiquant néanmoins l'adultère avec assiduité, elle finira, la paix revenue, par succomber aux charmes de son gynécologue, un *« homme élégant, grand et élancé »*, comme il se doit. Après avoir accepté, *« surprise de cette invitation peu protocolaire »*, de déjeuner avec lui, elle cédera aux *« rêves malhonnêtes d'un bonheur futile auquel* [elle] *n'a plus droit »*, grâce à quoi elle se sentira *« jeune, terriblement vivante »*. Bien entendu, l'homme élégant, etc., lui demandera un mois plus tard, *« jour pour jour »*, de l'épouser, car *« il* [l'] *aime et refuse de* [la] *partager avec un autre »*, mais elle refusera, retournant à l'homme de devoir devenu, cela va de soi, *« un grand reporter que les journaux s'arrachent »*. *Exit* l'amant. Bannie aussi l'amie *« discrète et réservée »* comme on les aime, mais qui a trahi ; elle réapparaîtra des années plus tard et, ce n'est que justice, *« dans une tenue frisant la vulgarité »*.

L'enfant esquissée

Restent les nuits, au cours desquelles Hannah retrouve Louise, qui l'obsède, et parfois, autour d'elle, mêlés aux survivants, les membres de sa famille proche disparus dans les camps. C'est la meilleure part du livre. Il y a quelque chose de très prenant dans le lien entre une enfant non advenue et des morts non inscrits, disparus en fumée, tous réunis dans les mêmes fantasmes, au sein d'une même vie onirique et facteurs de frustrations, de culpabilité, plus que de détresse. Aucune trace de pathos, en effet, dans ce *Journal*, car, pour Hannah, et c'est bien observé, *« Les morts qu'on* [lui] *a rapportées,* [elle] *n'y croi* [t] *pas, parce qu'*[elle] *ne les* [a] *pas personnellement constatées »*. Elle a dû faire le deuil même de leur deuil. Louise, l'enfant projetée, esquissée, furtivement disparue sans laisser non plus de trace tangible, appartient pour elle aux mêmes régions.

Viviane Forrester

L'invention de la vie

S'il est vrai que tout livre cherche à conjurer la mort, Régine Detambel est, avec « le Vélin », au cœur du projet romanesque

LE VÉLIN
de Régine Detambel.
Julliard, 180 p., 89 F.

Heureux le lecteur qui découvre Régine Detambel à travers son huitième livre. Il n'aura attendu que trois ans, se méfiant, sans doute, d'une fertilité suspecte. Une réputation de sécheresse oulipienne, de froideur calviniste (de Calvino, encore que l'autre y soit peut-être aussi pour quelque chose), de goût immodéré pour les sous-entendus codés, à décrypter avec loupes et dictionnaires, aura découragé certains. Qu'ils lisent *le Vélin*, comprennent et se ravisent.

C'est vrai, les premiers livres de cette romancière qui n'a pas trente ans étaient sophistiqués. Pastiches, parodies, jeux de mots et de chiffres, de symboles et d'allégories, n'empêchaient pourtant jamais de percevoir une émotion vibrante, d'autant plus fragile qu'elle était corsetée dans une discipline d'acier : ici l'usage exclusif de mots féminins, là une référence curieuse aux timbres émis l'année de sa naissance ou aux cartes de tarot.

Et peu à peu, pourtant, la « réalité », certes assortie des guillemets d'usage, pénétrait dans les livres de Régine Detambel. Quelle « réalité » ? Disons plutôt des éléments réalistes qui, habituellement, font leur chemin tout seuls en dehors des livres et n'ont guère besoin de la littérature pour se manifester. La persécution d'une élève dans une classe de collège, la vie lugubre d'une maison de vieux. Cette « réalité », pourtant, était-elle jusqu'ici si extérieure aux projets de Régine Detambel ? Evidemment pas.

Il faut se garder de tout paternalisme en jugeant le choix que font les jeunes romanciers dans le sujet de leurs livres et la manière de les traiter. On le sait, il y a la catégorie de ceux qui commencent – et souvent s'arrêtent là – par l'autobiographie et celle des écrivains qui se détournent apparemment de leur vie privée pour mieux y revenir.

Avec *le Vélin*, Régine Detambel touche à deux thèmes d'une extraordinaire violence. La mort d'un nouveau-né et la guerre – celle qui, au fond, aura marqué l'imaginaire de tout ce siècle, celle à laquelle les suivantes n'ont jamais pu, malgré leur surenchère d'horreur, contester le qualificatif de Grande. Une petite fille de dix ans assiste à la mort de son frère, né et disparu le jour même de son anniversaire à elle. Cela se passe au début de la guerre de 14, en Moselle, à la frontière de deux pays, parmi des paysans qui ne savent plus quelle langue ils parlent, quel pays est le leur, à quelle identité se vouer. Plusieurs chapitres insistent sur cette déperdition, cette perte de langue, de terre, de maison, d'identité. Les hommes partis au front, les femmes et les enfants restent, puis errent, évacués, découvrant la ville *« avec la lumière permanente des réverbères »*, la ville *« sans paille et sans clapiers, où l'on avait toujours les cheveux propres »*. Autour de la frontière *« décorative et mondaine qu'on dessinait dans les ministères »*, les soldats ballottent et s'entretuent, ignorant quel ennemi ils s'acharnent à combattre.

La petite fille elle-même vit dans un flou équivalent. La frontière qu'elle conteste ou ne parvient pas à tracer est celle qui devrait séparer la mort et la vie. Dès que le bébé meurt, en s'étouffant dans des circonstances précisément décrites dès les premières pages, sans ambiguïté, sa sœur décide de prolonger sa vie. Pour cela, elle s'appuie d'abord sur les superstitions locales et poétiques : le pommier qui pleure, le Sotré, génie des lieux. Puis elle s'y prend de façon plus personnelle et radicale.

Mot fétiche

« Le vélin est un parchemin fait de peau de veau mort-né », nous annonce-t-on en exergue. Mot fétiche pour un écrivain, puisque s'y confondent la page blanche et la mort dont tout livre se nourrit et que tout livre conjure. Barthes écrivait : *« Le souvenir est le début de l'écriture et l'écriture est à son tour le commencement de la mort (si jeune qu'on l'entreprenne). »* Il parlait là d'un livre de vieillard, puisqu'il s'agissait de *la Vie de Rancé*, de Chateaubriand. Mais, curieusement, cette remarque s'applique fort bien à ce roman de pleine vitalité.

Ce qui, dans les livres précédents de Régine Detambel, pouvait apparaître comme le recours précieux ou craintif à des détours rhétoriques, dont on admirait toutefois la brillante maîtrise, est ici profondément intégré au projet romanesque. Les innombrables détails sur lesquels un regard d'enfant s'attarde sont la trame et le drame du livre même. Animaux, objets, gestes, paroles cheminent dans un territoire onirique qui rejoint miraculeusement les souvenirs d'une génération à laquelle l'auteur n'appartient pourtant pas. Comme la petite fille invente une vie à l'enfant d'un jour qu'elle a vu mourir, la romancière se forge une mémoire romanesque. Ressusciter les morts : peut-on rêver plus noble tâche ?

René de Ceccatty



Jean Genet vu par Jean Cocteau (détail)

Aventures éditoriales

De la confidentialité des premiers livres aux « Œuvres complètes », parcours d'un petit délinquant promu grand écrivain

par Albert Dichy

L'histoire est si belle qu'elle est sûrement vraie : la plaquette du premier poème de Genet, *le Condamné à mort*, aurait été tirée, aux frais de son auteur et à une centaine d'exemplaires, par un imprimeur de faux tickets d'alimentation. C'est donc sous le signe de la falsification que Jean Genet, trafiquant d'une substance *corrosive – « Ma main passait en fraude un fardeau de détresse »*, – fit, en 1942, au cœur de l'Occupation, son entrée dans la littérature.

C'est peu dire qu'il n'y était pas attendu. Voleur conséquent, c'est par une porte dérobée, l'édition clandestine, qu'il s'introduisit dans la « maison ». Des cinq romans qu'il publie entre 1943 et 1947 et qui constituent la partie maîtresse de son œuvre, seul *Miracle de la rose* porte la mention d'une maison d'édition, L'Arbalète. Et il reviendra toujours à l'honneur de Marc Barbezat d'avoir été le seul éditeur à avoir le courage d'apposer son nom sur la première édition d'un roman de Genet.

Les quatre autres livres paraissent « sous le manteau » et sans nom d'éditeur. Trois d'entre eux comportent la formule traditionnelle des ouvrages érotiques : *« Aux dépens d'un amateur »*. C'est dans le réseau des livres dits hors commerce que les premières œuvres de Genet voient le jour. On connaît aujourd'hui le nom des éditeurs anonymes de ces premiers livres : confiée par Jean Cocteau à son jeune secrétaire Paul Morihien, l'édition de *Notre-Dame-des-Fleurs* fut réalisée par Robert Denoël. *Terrorisé* par le livre qu'il publiait, craignant peut-être de rejoindre son auteur en prison, *« ce très vilain monsieur »*, comme l'appelle Genet, ne se contenta pas d'omettre le nom de sa maison d'édition de la couverture du livre : il exigea également le retrait du nom de l'auteur. Furieux, indigné (*« Il risque la prison ? Et moi, j'y ai passé toute ma vie »*, dit-il à Cocteau qui le suppliait d'accepter), Genet refusa net : son nom était sa seule propriété. Du reste, la floraison permanente de son patronyme à l'intérieur de son œuvre *rendait la précaution inutile*. Imprimés à Paris (et non à « Monte-Carlo » comme l'indique, pour égarer les recherches, l'édition originale), en décembre 1943, les trois cent cinquante exemplaires de *Notre-Dame-des-Fleurs* furent, pour la plupart, discrètement vendus, après la Libération, à des proches de Cocteau.

C'est également à Paul Morihien, premier éditeur en date de Genet, que l'on doit la belle, mais anonyme, édition de *Querelle de Brest*, imprimée en novembre 1947, et illustrée par des dessins audacieux (mais non signés) de Cocteau. *Une partie des cinq cent* vingt-quatre exemplaires tirés fut saisie par la police, l'année suivante, lors d'une perquisition à la librairie que tenait Paul Morihien à deux pas de l'appartement de Cocteau, au Palais-Royal. L'édition originale de l'œuvre la plus scandaleuse de Genet, *Pompes funèbres*, où l'image d'un milicien *et d'un soldat allemand* est dressée en ex-voto à la mémoire de Jean Decarnin, jeune résistant communiste, abattu lors des combats pour la libération de Paris, indique curieusement « Bikini » pour lieu d'impression.

C'est en réalité à Paris et par les éditions Gallimard que les quatre cent quatre-vingt-quinze exemplaires furent clandestinement imprimés. Tombé sous le charme de Genet, auteur qui lui fut cher à tous les sens du terme, Gaston Gallimard glissa prudemment, après deux ans d'hésitation, sur la pente de l'illégalité, *en décembre 1947. Mais il était* si peu expert en matière d'édition clandestine qu'il confia rapidement à d'autres le soin d'écouler les ouvrages sur les marchés parallèles.

C'est en Suisse que *Journal du voleur* vit le jour. Albert Skira, père non déclaré de l'édition originale, imprima le livre à Genève, en quatre cents exemplaires, *« sans lieu ni date »*, comme disent les bibliographies. Oublié des nombreux catalogues de la maison, le *Journal du voleur* fut clandestinement acheminé vers Paris une nuit de l'automne 1948.

Le rappel de ces circonstances éditoriales n'a pas uniquement un intérêt historique. Elles eurent sur les livres mêmes de Genet une incidence capitale : marginalisée et exclue – contre le gré de son auteur – des circuits traditionnels de l'édition, l'œuvre principale de Genet s'est, en conséquence, développée hors de toute régulation, *sans entraves d'aucune* sorte, sans souci même de sa réception (aucun article de presse n'a salué l'édition clandestine de ses ouvrages). Elle s'est déployée dans le champ de l'impubliable. Et l'on peut suivre ainsi, de *Notre-Dame-des-Fleurs* à *Querelle de Brest*, la montée en violence et en puissance de l'œuvre – *Journal du voleur*, dédié à Sartre et Simone de Beauvoir, paraissant, sur ce point, déjà altéré et peut-être affaibli par une première reconnaissance sociale.

Le passage, presque sans médiation, des publications confi*dentielles à celles des Œuvres complètes*, chez Gallimard, en 1951, relève du coup d'Etat éditorial. Fomenté par Sartre, son préfacier mais aussi son intercesseur auprès de Gallimard, il fit brusquement basculer le statut social et littéraire de Genet, petit délinquant promu grand écrivain alors qu'il avait à peine quarante ans, qu'il n'écrivait que depuis neuf ans et que la plupart de ses *livres étaient totalement inconnus*. L'entreprise de Gaston Gallimard, *qui* prenait le pas sur l'opinion publique, constitua en ce sens un véritable acte d'édition.

Cette consécration eut un effet pervers : comme il paraissait à l'époque impossible de publier tels quels les livres de Genet, son éditeur lui demanda d'expurger ses textes pour éviter la censure. Genet se plia si bien à cette contrainte que Robert Gallimard, partiellement en charge de la publication, protesta devant l'importance des coupures et demanda le rétablissement de certains passages. Ainsi l'accès à un système éditorial « normal » s'accompagna d'une normalisation des textes eux-mêmes, dont la version expurgée continue imperturbablement à faire carrière dans nombre d'éditions courantes des œuvres, et notamment dans toutes les traductions.

L'édition des *Œuvres complètes* de Genet – déjà étonnante en son principe – donna également lieu à l'une des plus célèbres aberrations de l'histoire littéraire contemporaine : la préface de Sartre *(voir ci-dessous l'article de Michel Contat)*. Le commentaire sartrien occupe tout le premier volume de la série (qui est, de loin, le plus important). En sorte que si un lecteur non prévenu demande dans une librairie le premier tome des œuvres de Genet, il ressort avec un livre de Sartre. Au sein de ses propres œuvres, Genet ne prend la parole qu'au tome II...

L'étrangeté de la publication suscite ainsi une question insidieuse sur le « match » amical qui réunit et opposa l'écrivain et le philosophe : qui dévore l'autre ?

*Le vainqueur apparent fut long*temps Sartre : toute une génération, y compris les critiques les plus importants de leur temps (Blanchot, Bataille...), ont lu Genet à travers Sartre, ont cru lire Genet en lisant Sartre. Aujourd'hui, Genet semble avoir définitivement gagné la partie : la plupart de ses nouveaux lecteurs *l'ont lu en éditions* de poche (publiées depuis 1976) ou ont appréhendé son œuvre à partir de ses grandes pièces de théâtre, postérieures à l'essai de Sartre. Pourtant les choses ne sont pas aussi simples : bien que des recherches récentes, et particulièrement *le beau livre* qu'Edmund White vient de consacrer à la vie de Genet *(voir, en page 23 et ci-dessous, l'article de Josyane Savigneau)*, aient montré que la plupart des éléments biographiques sur lesquels Sartre, a édifié son monument sont erronés, ces inexactitudes n'ont nullement invalidé l'essai de Sartre, qui conserve, envers et contre les faits, une force de conviction intacte.

Or qu'est-ce qu'un livre qui tire sa force non de ses références, mais de sa cohérence interne, *sinon un roman ? Sartre n'a donc* pas perdu la partie, mais dans le débat entre littérature et philosophie que l'édition des *Œuvres complètes* de Genet ouvrait, c'est la littérature qui a eu le dernier mot.

► Albert Dichy est le responsable du fonds Genet à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) et l'auteur de *Jean Genet, essai de chronologie (1910-1944)*, IMEC, 1988.

Histoire d'une préface-pieuvre

En 1952, Sartre jette une bombe infernale : « Saint Genet, comédien et martyr »

L'histoire a d'abord un côté farce normalienne. Pour préfacer une entreprise éditorialement périlleuse, les œuvres complètes d'un écrivain qui se lit sous le manteau, Gaston Gallimard demande à son auteur le plus prestigieux une préface destinée à le légitimer, en somme, et à conditionner le lecteur en vue d'une traversée moralement et esthétiquement agitée. Sartre accepte, s'enferme comme une sorte de Dr Mabuse dans son cabinet de Saint-Germain-des-Prés, avale des amphétamines *par poignées, jette les uns sur les* autres les feuillets de prescription sans les relire et livre, au bout de deux ans, un manuscrit hirsute, fulgurant, mais franchement impubliable : six cents pages serrées de dialectique tourbillonnante.

Gallimard, impavide, publie, tel quel : la préface occupera à elle seule le premier volume des *Œuvres complètes* de Jean Genet, et l'histoire du livre s'enrichit ainsi d'une forme inédite, la préface-pieuvre qui pourrait bien avaler l'auteur après l'avoir enserré dans ses tentacules. Pourquoi irait-on lire Genet du moment que Sartre a rendu ses manigances transparentes ? Très conscient d'avoir non pas phagocyté l'œuvre, mais peut-être tissé pour Genet, écrivain, une tunique de Nessus, Sartre lui aurait donné à lire son manuscrit original, avant toute copie, avec la consigne rieuse, *mais* risquée, de le jeter au feu s'il ne s'y retrouvait pas et Genet s'y serait si bien reconnu qu'il a failli passer à l'acte.

Tout bien réfléchi, il a pris sa plume et renvoyé son texte à Sartre avec une longue lettre où il lui disait sans détour ce qu'il pensait de son autopsie. Nous lirons cette lettre le jour où y consentira la personne proche de Sartre qui la garde comme le témoignage très privé d'une étrange relation publique.

Ensuite, l'histoire ressemble à une légende, la Légende de saint Genet l'Inhospitalier. Aucune raison pour qu'il nous accueille aimablement, cet écrivain qui a écrit ses livres pour retourner contre nous ce que nous avons inventé de pire pour faire souffrir nos semblables : l'exclusion. S'il nous fait sournoisement la fête avec des mots somptueux soustraits au trésor de la langue française, c'est qu'il a subi cette exclusion tout enfant et ne s'en est jamais remis.

Sartre reconstitue cette « crise originelle » non comme un biographe mais comme un fabuliste. Il était une fois un enfant de l'Assistance publique, né de père et de mère inconnus, confié à des paysans du Morvan. L'enfant connut son âge d'or : une participation muette aux grands cycles naturels, la tendresse de l'innocence, la sagesse en classe. Mais une inquiétude ronge ce garçon timide et respectueux : pour que sa mère l'ait abandonné, il faut qu'il ait été rejeté dès avant sa naissance, damné, maudit. Il ne possède rien, jouit de tout sans en avoir le droit, en bâtard surnuméraire dans un monde où la propriété fonde la dignité de la personne. Sa tentation : la sainteté, qui consiste à pousser le dénuement en richesse. Pour fuir l'angoisse et participer magiquement de ce monde, il vole, tout en sachant parfaitement qu'il viole ainsi la seule morale qu'il reconnaît et qu'il reconnaîtra toute sa vie : la morale du Bien. Les honnêtes gens ont enseigné au petit Genet une morale qui le condamne.

Survient le drame : il est pris la main dans le sac. Un *« mot vertigineux »* abolit le bel ordre : « Tu es un voleur. » Brutal passage à l'objectif d'une intention subjective incertaine, complexe, secrète. Ce mot l'exile de l'enfance et lui interdira à jamais de s'accepter. Il faudrait pour cela qu'il conteste la morale des propriétaires, en adopte une autre. Au lieu de quoi, par un orgueil de rebond, il revendiquera le mot qui le condamne : *« Je serai le Voleur »*, un criminel exemplaire, promis à la guillotine, un saint, un ascète du Mal, un comédien du pire.

Tout le livre de Sartre développe la spirale infinie de cette dialectique tortueuse, ce qu'il appelle les *« tourniquets »* du *Bien et du Mal*, du *Mal* transformé en Bien et *vice versa*, qui transforment l'enfant Genet en enfant imaginaire puis celui-ci en écrivain, en prince de l'imaginaire, cambrioleur du néant, puisque l'être c'est le Bien et qu'il ne pourra jamais se soustraire à son impérialisme massif autrement que par une danse de mots, une séduction perverse. Comment, de l'onanisme et du vol, on passe à la littérature et on tente de compromettre le lecteur en lui faisant avaler sa merde transfigurée en bibelots de langage, en pétales de roses et en envols de cygne, par quels moyens le désir homosexuel est refilé comme une fièvre au lecteur qui le « réalise » dans l'horreur et l'extase, comment faire un bon usage de cette agression commise par un paria qui veut se faire aimer tout en vous détestant, comment éviter de « récupérer » Genet au nom d'une morale positive de la littérature, voilà ce qu'entreprend Sartre.

Un énorme palais de miroirs

Pour cela, il mobilise toutes les ressources de sa culture, littéraire, philosophique, théologique, polémiquant au passage contre Mauriac (la tête de turc catholique du livre), continûment contre Kant (son interlocuteur secret), radiographiant la mystique noire de Genet (en la comparant à celles de Bataille et de Jouhandeau, mais aussi à celles de saint Jean de la Croix et de sainte Thérèse d'Avila), et il produit simultanément un essai littéraire, un traité de philosophie, une somme de l'athéisme existentialiste, un compendium de ses propres fantasmes, énorme palais de miroirs où le lecteur se perd et jubile, jeté de démonstrations logiques en volutes rhétoriques et grands morceaux lyriques, avec le sentiment d'une ivresse intellectuelle que nul autre livre n'aura suscitée à ce point.

L'histoire du livre est ensuite celle de sa réception, méfiante par Bataille, enthousiaste par Barthes, admirative par Laing et Cooper, révérencieuse par Doubrovsky, puis de son progressif passage au statut de référence obligée mais de lecture différée. Genet conquiert son autonomie d'écrivain. Quand Derrida le déconstruit en regard de Hegel dans *Glas*, il méconnaît délibérément ce que Sartre avait révélé de l'écriture de Genet dans sa préface hypertrophiée. Celle-ci connaît alors le sort de toutes les préfaces, qui est d'être superflues. Sollers, dans celle qu'il publie en tête de la collection des romans de Genet en « Biblos », discute occasionnellement celle de Sartre avec une *curieuse ambivalence, lui repro*chant de juger Genet en pasteur protestant, d'opérer un contresens fondamental sur sa métaphysique, mais il reconnaît aussi, obliquement, que Sartre a eu raison de voir en lui un « évangéliste » de l'écriture.

Pour finir, c'est chez les sartriens, qui, contrairement à ce qui se dit, n'ont rien de syndicalistes dévots, que le livre a eu ses lecteurs les plus aigus. Josette Pacaly, dans *Sartre au miroir*, a mis au jour la fascination exercée par le pervers (Genet) sur le *névrosé (Sartre) et la façon dont* l'inconscient de Sartre entre en résonance avec les images de Genet, lui permettant de régresser et de satisfaire ses désirs archaïques plus radicalement qu'il ne l'a fait dans ses fictions. La toute-puissance d'un sujet tout-connaissant s'apparente bien au « coup de faux » sartrien par lequel le regard de Dieu ouvre comme une cosse l'objet pâmé sur qui il tombe.

Ainsi la fameuse *« passion de comprendre les hommes »* proclamée par Sartre serait pour lui un *moyen de s'ignorer qui revient à* s'exposer d'autant plus véridiquement, et le *Saint Genet* serait d'abord un grand livre fantasmatique de Sartre avant d'être une étude du cas Genet : Genet peut se passer de Sartre, Sartre ne peut se passer de Genet pour accéder littérairement à lui-même, et si, comme nous le pensons, le *Flaubert* est son maître livre, le *Genet* est probablement son chef-d'œuvre d'écrivain-philosophe crucifié sur l'impensable concept d' *« universel singulier »*. Car Genet, *« notre prochain, notre frère »*, est d'abord et très volontairement celui qui refuse d'être « n'importe qui », et Sartre n'y a consenti qu'une fois assuré que nous le tenions, lui, pour le « prince des lettres » qu'il avait voulu être au temps de sa folie.

Michel Contat

Le Magnifique

Suite de la page 23

Ainsi, le paradoxe suprême de Genet est, comme le dit bien Edmund White, de pouvoir être lu *« par les esthètes comme une Mme de La Fayette contemporaine et par les amateurs de sensations fortes comme un pornographe proposant des bas-fonds trop lointains pour être menaçants mais assez colorés pour être titillants »*. Si l'on ajoute à cela l'impardonnable lucidité de Genet sur lui-même – *« Je ne suis pas un type de droite, je ne suis pas un type de gauche* (...), *je reste un voyou, c'est-à-dire que je ne peux pas accepter une morale donnée, déjà élaborée, aussi généreuse soit-elle »* – on obtient une personne très dérangeante, évidemment, pour tous ceux qui croient que le génie – *« Le désespoir surmonté à force de rigueur »*, disait Genet – fait bon ménage avec la démocratie. *« Mon courage*, insiste Genet, *consista à détruire toutes les habituelles raisons de vivre et à m'en découvrir d'autres. »*

Un modèle de recherche

Le talent d'Edmund White est d'avoir su, en un gros livre, faire comprendre cettre phrase. D'avoir admis que Genet, comme tout grand écrivain, irréductible à son image sociale et sachant qu'on cherchera à l'enfermer en elle *« fut toujours hostile aux biographes ou chercheurs susceptibles de le démasquer et d'établir la distinction entre ses versions poétiques et les faits bruts sans reconnaître le but artistique recherché par ses distorsions »*. *« En construisant sa propre légende*, précise-t-il, *Genet sembla avoir eu un sens troublant des éléments qui, dans une biographie, seront simplifiés. »*

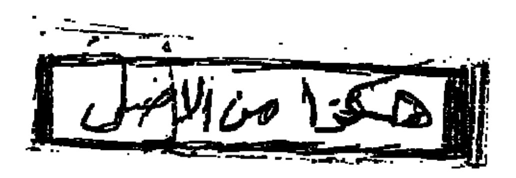
L'immense mérite de son biographe *est d'avoir laissé à Genet toute* sa liberté. Edmund White, romancier qui s'est revendiqué comme « écrivain gay », ne cherche pas à tirer Genet « dans son camp » : *« Genet rejettera l'idée que la littérature homosexuelle doit être un appel à la tolérance ou une attribution rationnelle de responsabilité. Il préférera présenter l'homosexualité comme entièrement mauvaise, comme un élément d'un trio de « vertus » dont les deux autres seraient le vol et la trahison. » « Je n'ai pas écrit mes livres pour la libération de l'homosexuel*, affirmait Genet. *J'ai écrit mes livres pour tout à fait autre chose – pour le goût des mots, pour le goût des virgules, même de la ponctuation, par goût de la phrase. »*

White ne tente pas non plus – contrairement à la biographe américaine de Simone de Beauvoir, Deirdre Bair – de juger Genet au nom de ses propres désirs ou principes. Il *accompagne* Genet. Il argumente, bien sûr, propose des interprétations, ne tombe jamais dans le travers de certaines biographies dites « à l'américaine », plates accumulations d'informations, de « clés » dont on ne se demande jamais à quoi elles pourraient servir.

Devant ce texte de plus de six cents pages, on ne peut qu'être admiratif, sauf à être malhonnête. Voilà un modèle de recherche, de modestie intellectuelle, de précision, de générosité : un ouvrage de référence et, certainement, *[la]* biographie définitive de Genet, pour une raison évidente, exprimée dans la préface de Philippe Sollers à la réédition de trois textes de Genet – *Journal du voleur*, *Querelle de Brest*, *Pompes funèbres* : *« Il n'est plus question que vous déteniez, seul, les clés de votre biographie*, écrit-il. *Genet* (...). *Ses romans ? Ecoutez, nous sommes pressés. Comment vit quotidiennement un écrivain ? Comment s'habille-t-il ? Et surtout ; pense-t-il* bien *ou* mal*? C'est ainsi que tout le monde se met à répéter des fiches de police, qu'elles soient vraies ou fausses. »*

Sont définis ici le désir d'une société qui ne veut plus connaître sa littérature et le piège qui menace tout biographe : voiler, par l'anecdote, l'œuvre ; retarder, voire empêcher, le contact direct du lecteur avec l'écrivain. Cette biographie, mûrie pendant sept ans, a su se garder de cela, et c'est pourquoi sa réussite est totale, exemplaire. Avec délicatesse, mais avec fermeté et obstination aussi, Edmund White réaffirme, tout au long de son livre, son projet : donner envie de lire Genet, écrivain merveilleux, qui *« était simultanément Stéphane Mallarmé, saint Jean de la Croix et Gaston Leroux – un poète doté d'un sens abstrait de la pureté formelle et de l'insaisissable sémantique, un mystique épris de sainteté et un conteur de récits d'aventures pour petits garçons exubérants »*.

Josyane Savigneau



JEAN GENET

Celui qui dérangeait

Le monde arabe sait-il tout l'amour que lui portait cet homme inclassable ?

par Tahar Ben Jelloun

Jean Genet aura dérangé tout le monde, y compris ses amis. En avait-il ? Oui. Mais les aimait-il ? A sa façon, c'est-à-dire par moments et selon une exigence difficile à cerner. Rien ne devait rester à sa place. Ni les martyrs d'une révolution ni les saints d'une querelle.

La première fois que je l'ai rencontré, je crus bien faire de lui dire combien la lecture de ses livres m'avait bouleversé. C'était à éviter. Comment l'aurais-je su ? Il me dit : *« Parler de littérature, c'est comme parler de la météo. »* Or il détestait les bulletins de la météo, et j'ai appris avec lui à ne jamais faire de commentaire sur le ciel encombré de nuages, à Paris, ou sur le vent d'est à Tanger. Un autre jour, je lui montrai un article méchant sur la réédition de *Pompes funèbres*. Sans le lire, il me déclara : *« Ah ! on doit dire que je ne sais pas écrire, que ce roman, c'est vieillot et poussiéreux... Ce jeune homme a raison ! »* Il était sincère. Il cherchait peut-être à appliquer à son œuvre ce qu'il avait lui-même écrit à propos des Frères Karamazov et que Philippe Sollers rappelle dans la préface au volume de la collection « Biblos » : *« Il semble, après cette lecture, que tout roman, poème, tableau, musique qui ne se détruit pas, je veux dire qui ne se construit pas comme un jeu de massacre dont il serait l'une des têtes, est une imposture. »* Plus tard, beaucoup plus tard, il me demanderait ce que je pensais du livre que Sartre avait écrit sur lui. Il le vécut comme une blessure de trop, une autre prison. Il fut ravi d'apprendre que je n'avais pas aimé cette dissection.

Je tombais donc mal pour parler de littérature avec lui. Il venait de rentrer d'un long séjour en Jordanie et cherchait désespérément à parler des Palestiniens. Mais, en ce début des années 70, le monde occidental ne pouvait être aux côtés de ces derniers. Un commando, issu des massacres commis, en septembre 1970, par l'armée jordanienne, venait de mener une opération à Munich contre les athlètes israéliens (douze morts, neufs Israéliens et trois Palestiniens). Un an plus tard, c'était de nouveau la guerre entre Israël et le monde arabe. La presse et les mentalités en Europe ne pouvaient soutenir cette jeune révolution réduite souvent à utiliser les armes du désespoir. Jean Genet se mit évidemment du côté des Palestiniens. Il cherchait non pas à inverser le courant mais au moins à témoigner et à informer.

Voulant expliquer son intérêt pour la cause palestinienne, il disait : *« La raison en était peut-être que dans la révolution palestinienne je voyais avant tout la* révolution. *Il est sans aucun doute nécessaire de combattre pour retourner à la terre perdue, mais il me semble qu'il est encore plus essentiel de transformer l'individu arabe, d'abord par le modèle palestinien, ensuite avec l'aide des Palestiniens eux-mêmes* (1) *»*.

La recherche de la mère

Vision naïve ? C'est sans doute à cause de cette idée du *« modèle palestinien »* que la plupart des dirigeants arabes au Proche-Orient vont, à un moment ou à un autre, faire la guerre à ce peuple dont la résistance prit au début comme valeurs de base la démocratie, la laïcité et la coexistence des trois religions monothéistes. Genet déclarait : *« La révolution palestinienne a instauré de nouveaux types de relations qui m'ont changé et, en ce sens, la révolution palestinienne est ma révolution. »* Jusqu'à quel point le fut-elle ? A lire son dernier livre, *Un captif amoureux*, on se rend compte qu'à travers la cause palestinienne Jean Genet entreprenait une autre quête, celle de sa propre mère. Il le fit par le détour du roman, car tout le livre est une course d'obstacles pour retrouver la mère de Hamza, femme remarquable qu'il avait connue en 1970, en Jordanie. Depuis longtemps, il avait secrètement envie de se remettre à écrire. Il avait besoin d'une cause, d'une urgence. Les Palestiniens les lui fournirent. C'est en ce sens qu'*Un captif amoureux* est un grand livre, non pas politique mais littéraire. Il est aussi autobiographique que *Journal du voleur*.

Je doute fort que Yasser Arafat et ses compagnons aient lu les œuvres de Jean Genet (2). Seul son théâtre, et ce grâce à un ami syrien de Genet, Saad-Allah Wannous, est en partie traduit en arabe. Les dirigeants de l'OLP devaient savoir vaguement qui il était et ce qu'il représentait en France. Mais quelle importance a la littérature quand il s'agit d'un combat pour avoir un État ? Ce qu'ils savaient sur lui leur suffisait : un militant pour les droits de l'homme et des peuples, pour les droits des minorités. Quant à lui, ce qu'il recherchait avant tout c'était une cause à défendre, pourvu qu'elle dérangeât les mentalités établies et conventionnelles.

Ce n'était pas, pour autant, un simple provocateur. Il allait au-delà et était capable de justifier ce qu'il entreprenait, en remontant loin dans l'histoire. Impossible d'obtenir de lui une réponse simple et rassurante. Il s'ingéniait à ne rassurer personne. Certains ont vu dans son attitude de l'ambiguïté. Surtout pas. Il soutenait les Palestiniens, mais pas pour les mêmes raisons qu'un intellectuel arabe. Bien sûr, il avait un compte assez sérieux à régler avec son pays, qu'il aimait désigner par l'expression *« la fille aînée de l'Église »*. Ce qu'on appelle ambiguïté, c'est, en fait, une complexité. Ainsi, en 1978-1979, au début de la révolution islamique en Iran, il était très lucide sur le personnage de Khomeiny, mais, dans la mesure où cet ayatollah empêchait le Pentagone et les gouvernements européens de dormir, il lui tirait son chapeau.

Durant la guerre du Golfe, je rencontrai dans les couloirs du Quai d'Orsay M. Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères. C'était Genet qui me l'avait présenté à l'époque où il était son avocat. La première chose que le ministre me dit, ce fut : *« Quelle position aurait eu notre ami dans cette affaire ? »* ; moi : *« Sans aucun doute il aurait appuyé l'Irak, même s'il n'avait aucune sympathie pour Saddam. »* M. Dumas acquiesça, avec un léger sourire.



ANDRÉ OSTIER

Un Occidental à sa fenêtre

Ce qui était gênant tout de même chez Genet, c'était son immense respect pour les hommes et les causes qu'il soutenait. Il abdiquait, mettant entre parenthèses son esprit critique, son ironie cinglante et son humour cruel. Il était difficile de discuter avec lui le bien-fondé de telle ou telle action des Palestiniens, par exemple. Il leur vouait un culte. Il se donnait entièrement à la cause, au point qu'il condamnait sa situation d' *« Occidental qui regarde de sa fenêtre »*. Seuls les Palestiniens avaient le droit de critique. C'est normal. Ils sont concernés et savent ce qu'il faut dire et faire. C'est pour cette raison qu'avant de publier un texte sur eux Genet tenait à le faire lire par un responsable, pour savoir si les mots étaient adéquats. Ses détracteurs doutaient de sa sincérité. Ils avaient tort. Ils disaient que, pour lui, c'était plus une question d'esthétique que d'éthique. Certes, il parlait de la beauté des corps des combattants palestiniens et ajoutait, tout de suite après, qu'il ne faisait pas l'amour avec eux. Voici ce qu'il a écrit en 1972 : *« Ils* [les fedayins] *étaient très beaux. Il y a – il y avait – une espèce de chic fedaï. On pourrait dire que leur éthique était indissociable de leur esthétique. Voilà pour leur apparence extérieure. »*

Philippe Sollers fait remarquer, dans sa préface, que Jean Genet *« rappelle sans cesse que son corps est là, en train de tracer des mots »*. C'est vrai, mais, en même temps, il faisait tout pour que son visage (son corps) disparaisse derrière les mots. Quand il soumettait ses textes aux Palestiniens, il cherchait à enterrer son écriture ou du moins à la masquer, quitte à ce qu'elle rejoigne la langue de bois des textes politiques. Et pourtant, si Genet est l'un des représentants de la littérature réellement engagée, avec Proust, Kafka, Joyce, Artaud et Céline, c'est plus grâce à son écriture classique et pure qu'à ses prises de position politiques.

Un jour, je lui ai quand même posé la question : *« Comment concilier le classicisme de l'écriture, le respect minutieux des lois et règles de la langue avec le besoin et la volonté de renverser tous les ordres, au point de réclamer la révolution ? »* Il me dit (nous étions dans son studio près de Pigalle, où le ménage n'avait pas été fait depuis des semaines) : *« Tu vois cette chambre combien elle est en désordre, sale, poussiéreuse, combien de bouteilles de lait vides sont entassées dans la baignoire, combien de paquets de Gitanes sont froissés et jetés dans ce coin, eh bien ! si je dois la rendre aussi propre et aussi brillante qu'un diamant, je le ferai. Mais je n'ai aucune raison de le faire. En prison, je devais démontrer que non seulement le pédéraste et le voleur savaient aussi écrire, mais qu'ils écrivaient très bien. Sortir de prison était une raison valable pour m'appliquer à donner le meilleur de moi-même. Il fallait être irréprochable. »*

Il admirait peu d'écrivains. Seul Nerval l'intimidait, comme il disait. Il n'aimait pas les associations d'homosexuels et refusait violemment de leur accorder un peu de son temps. A l'époque, il fallait être palestinien ou passer son chemin.

Aujourd'hui, sa tombe est à Larache, face à la mer. Quelques touristes parfois lui rendent visite. Quant au monde arabe, sait-il au moins tout l'amour que cet homme inclassable et irrécupérable lui portait ?

(1) *Genet à Chatila*, textes réunis par Jérôme Hamkins. Solin, 1992.

(2) A ma connaissance, aucun roman de Genet n'a été traduit en arabe. Le romancier marocain Mohamed Berrada a traduit le texte *Quatre heures à Chatila*. *Un captif amoureux* aurait été traduit, mais non publié.

Les voyous et le traître

« Splendid's », une pièce inédite de l'auteur du « Balcon », glorifie la lâcheté

SPLENDID'S
Pièce en deux actes de Jean Genet. Présentation d'Albert Dichy. L'Arbalète, 112 p. 80 F. (8, rue Paul-Bert, 69150 Decines).

Jean Genet erre d'asile en exil. A dix ans, félicité d'avoir écrit la meilleure narration sur « la maison », ses camarades le traitent d'enfant trouvé. La vie devient un théâtre, Genet crée son personnage. Et quelle plus belle scène que la cellule, prison ou chambre d'hôtel, quand on se cache derrière une image de dur pour mieux rester fidèle à sa première blessure de sans-logis ? Les héros de Genet surgissent entre décor et foule noire, sans famille et sans passé, beaux acrobates condamnés à n'exister que par nos fantasmes. Ils aiment puis trahissent, succombant parfois au désir de fraternité. Tout projet est triste et chaque instant brûlé dès lors que l'ordre s'organise et happe la révolte des anges.

Le seul contact supportable avec la horde est le balcon où s'exposent les reines, les dictateurs et les criminels. Lieu du spectacle et du mythe, espace suspendu entre deux vols, appendice hypocrite du foyer vide, le balcon vibre sous le discours, une minute de tragédie quand le truand déguisé en princesse étouffe sa haine d'une voix d'enfant. Derrière le rideau rouge commence la dialogue qui invente les images. Genet écrit son théâtre de cet endroit de transit où se fomentent la légende et le monologue de la passion. *Splendid's* met en scène ce moment de crise, avec, dans les rôles principaux, les deux partenaires éternels, le flic et le malfrat, unis par une fascination réciproque, prêts à retourner leur veste, à échanger leur costume : ils savent qu'ils sont jumeaux nés de l'absurde, la métaphore caricaturale du bien et du mâle, offerts en pâture à l'ennui d'une société qui se régale des grandes messes de la mort.

Dialogue de l'urgence

Splendid's est le nom d'un hôtel de luxe, lustres et tapis compris. Les acteurs du drame trichent. Sur le balcon apparaît une fausse femme – le chef de la bande, Jean (pour la première fois le prénom de Genet), superbement travesti, jubilant de l'imposture. L'intrigue est mince et accessoire. La fille d'un millionnaire américain, prise en otage, a succombé accidentellement et les kidnappeurs retardent leur chute en montrant une copie vivante de la victime. La trame de *Splendid's* ne se réduit pas à ce canular. Le dialogue de l'urgence se déploie. Les rebelles craquent, humiliés mais asservis à l'allégorie qui les sacrifie tels des révolutionnaires qui ont joué l'avenir du monde, se sont approprié le scandale et en ont joui. Genet préfère les robustes nuques ployées aux mâchoires trop serrées.

Splendid's, pièce écrite en 1948, n'a jamais été représentée. Genet s'y est refusé. Elle n'est peut-être pas accomplie, encombrée de romans virtuels. Elle exploite pourtant les obsessions de l'écrivain. Dans une chambre d'hôtel, au septième étage, sept gangsters abattent leur ultime donne. Leur chef se métamorphose en femme et Genet dévoile les ambiguïtés de la création littéraire. Pour retarder l'assaut, ils se livrent au rituel interdit, se dire enfin – comme des amants au bord du suicide – la volupté de leur sacerdoce et l'intensité de leur lien : homosexualité, trahison et crime sont les objets du culte. Tout est retournement quand on guette sa propre lâcheté dans le regard de l'autre.

Travestis en hommes du monde (ils portent le frac), les voyous ont séduit un traître, un policier lassé de son empire qui s'est rallié à l'ennemi. Le véritable couple cher à Genet s'étreint. Le policier et sa proie. Comme le truand, le renégat est au-dessus des lois, il *« a cessé de vivre la vie du monde... est entré dans l'aventure comme on entre au couvent »*. Les amis éblouis se renifient – *« De respirer nos mauvaises odeurs nous fait nous sentir davantage entre nous et nous sépare des hommes »* ; ils appartiennent à la même confrérie, jusqu'à supprimer la femme, l'incarner dans ses artifices et la propulser sur le balcon des illusions d'optique.

Pour Genet – cette pièce l'illustre magnifiquement, – il faut être digne du malheur, la malchance *« ligote »* les exclus et *« impose la fraternité »*. Plus profondément, l'individu ne s'accomplit que dans sa dimension mystique et, pour *« tenir le choc »*, s'extirper de l'effritement du temps, il faut être captif d'un rôle. En 1949, l'année où devait être éditée *Splendid's* dans la revue *l'Arbalète*, Genet bénéficie d'une remise officielle de ses peines de prison. « Libéré », il affrontait le désert de la vie libre. Il ne lui restait plus que les chambres d'hôtel. Et la fuite amoureuse vers le théâtre des opérations.

Hugo Marsan

★ L'Arbalète avait publié, en 1989, une autre pièce inédite de Genet, *« Elle »*.

La séduction du cinéma

UN CHANT D'AMOUR
Le cinéma de Jean Genet
de Jane Giles. Textes anglais traduits par Françoise Michaud, Macula, 160 p., 130 F.

Jean Genet n'a réalisé qu'un seul film : *Un chant d'amour*, en 1950. Il en a assuré le scénario et supervisé le montage. Nico Papatakis (réalisateur, en 1962, des *Abysses* d'après *les Bonnes* et, en 1991, des *Equilibristes*, épisode de la vie de Genet rapporté sous une forme fictionnelle) n'en est que le producteur. Le livre collectif dirigé par Jane Giles s'intéresse longuement au *Chant d'amour*, film réduit à 25 minutes par Jean Genet lui-même, film audacieux et novateur longtemps interdit qui tentait – inspiré fortement par *le Sang d'un poète*, de Cocteau – de suggérer l'imaginaire d'un écrivain insolite et d'en saisir les fantasmes les plus sexuels.

Les relations entre Genet et le cinéma sont tumultueuses. *Le Cinéma de Jean Genet* ne laisse rien dans l'ombre de cette passion et du refus de l'écrivain à se laisser envoûter par un art que son écriture poétique et très visuelle suscite avec éloquence. Outre un historique détaillé de la production et de la diffusion d'*Un chant d'amour*, le « cinéma de Saint-Genet » est étudié dans toutes ses manifestations : Genet acteur, dans *Ulysse* (1948), film hélas disparu, Genet scénariste (*Mademoiselle*, de Tony Richardson, avec Jeanne Moreau), Genet personnage sulfureux... mais surtout Genet auteur de pièces et de romans adaptés au cinéma comme *Querelle*, de Fassbinder, ou *Arrestation d'un tireur des toits*, de Pierre Grimblat, d'après *Pompes funèbres* (Genet fit ôter son nom du générique). L'ouvrage collectif de Jane Giles, où se retrouvent les témoignages de Serge Daney, Edmund White, Albert Dichy, Philippe-Alain Michaud, Frédéric Charpentier et Nico Papatakis, est une remarquable investigation de l'univers de Jean Genet et une très juste mise au point de la séduction que le cinéma exerça sur le romancier.

H. M.

★ Une manifestation centrée sur le cinéma de Jean Genet se tiendra, à partir du 13 novembre et durant une vingtaine de jours, à l'Institut de l'image d'Aix-en-Provence. A cette occasion, l'exposition « Jean Genet, itinéraires », réalisée par l'IMEC, sera présentée à la Bibliothèque Méjanes (Rens. : 42-26-81-82).

Bibliographie

• Les *Œuvres complètes* de Jean Genet – à l'exception du *Journal du voleur* (1949), d'*Un captif amoureux* (1986), publiés à part chez le même éditeur, et des pièces posthumes, éditées à l'Arbalète – sont rassemblées en six volumes, y compris le *Saint Genet...*, de Sartre, chez Gallimard (1951-1991). Les romans et la plupart des pièces de théâtre ont été repris en collections de poche, « Folio » et « L'imaginaire » ; dans cette dernière collection, *Pompes funèbres* et *Querelle de Brest* sont proposés dans des éditions non expurgées. Le volume de la collection « Biblos », qui paraît ces jours-ci, présente également les versions complètes de ces romans et du *Journal du voleur*. Marc Barbezat a récemment réédité les versions exhaustives de *Miracle de la rose* et de *Notre-Dame-des-Fleurs* (L'Arbalète).

• Une thèse, *Jean Genet entre mythe et réalité*, de Véronique Bergen, préfacée par Michel Surya, a été récemment publiée en Belgique chez De Boeck-Université (distribution Belin, 430 p., 305 F.)

• Le *Magazine littéraire* consacre son numéro de septembre à Jean Genet, avec des textes inédits de l'écrivain (*Sainte Hosmose*) et de Jacques Lacan (*Sur le* Balcon *de Genet*, extrait du Séminaire de 1958).

□ **Manifestations à Paris.** – A la Maison des écrivains, mardi 14 septembre, à 18 h 30, une rencontre avec Edmund White et Philippe Sollers (Hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, Paris-VII[e]). A la librairie Michèle Ignazi, le 15 septembre, à 18 h 30, une signature de Edmond White (17, rue de Jouy, Paris IV[e]). D'autre part, un « cycle Jean Genet » se tiendra, du 21 au 29 octobre, au Centre Georges-Pompidou, dans le cadre des « Revues parlées » : rencontres, débats et projections de films, avec la collaboration du fonds Jean Genet de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC). Ce fonds, déposé en 1988, propose, en accès direct, une large documentation écrite, iconographique et audiovisuelle sur l'écrivain. La consultation des manuscrits et des inédits est soumise à une autorisation préalable (IMEC : 25, rue de Lille, Paris-VII[e]. Tél. : 42-61-29-29).

Le mal et la lumière

CÉLÉBRATION DANS LA TOURMENTE
La résistance spirituelle dans les ghettos et les camps de concentration
Témoignages traduits du yiddish et annotés par Ephraïm Rozen et Judith Aronowicz. avant-propos de Benny Lévy. Verdier, 110 p., 78 F.

Voici un livre précieux et nécessaire. Un livre qui, sans répéter ceux qui l'ont précédé, vient se ranger, à sa place, dans la grande bibliothèque du souvenir. Un livre pour opposer à nouveau l'impuissance apparente de la parole et l'obstination de la mémoire au désastre central du siècle : la Shoah.

Sur ce désastre, que reste-t-il à dire ? Quelle parole manque encore ? L'œuvre et le devoir de mémoire sont interminables ; on ne doit ni ne peut leur assigner de fin. Inlassablement reprise, modulée selon les diverses catégories du mal dont elle porte témoignage, maintenue comme une fragile lumière sur un autel invisible, cette œuvre tente de dire ce reste.

Impuissante, cette parole ? Rien n'est moins sûr.

Car il est une autre impuissance : celle des bourreaux. Promis à la mort et aux cendres, les habitants des ghettos et les prisonniers des camps n'avaient pour ultime moyen de résistance que l'arme spirituelle – celle qui unit solidairement, inséparablement, l'identité, la foi et la mémoire. On s'est souvent étonné, à mots couverts, avec autant d'inconscience et de frivolité que d'audace, de l'absence de combativité des juifs déportés. Les quelques témoignages rassemblés dans ce livre prouvent l'inanité de ce jugement. Ils montrent, d'une manière bouleversante, une résistance d'autant plus forte, absolue, et finalement victorieuse, qu'elle s'exprime sur un plan auquel les bourreaux n'ont pas accès. Et de cette interdiction, de cette impuissance, ils enragent.

Célébrer le shabbat, circoncire un enfant, réciter une prière, chanter un poème liturgique, respecter tel commandement, étudier et commenter « des pages du *Talmud ayant servi aux non-juifs polonais à emballer les têtes de poissons qu'ils avaient jetées aux ordures...* » Autant d'actes de résistance et d'héroïsme commis au sein de la plus grande affliction ; héroïsme de ceux qui, réduits à la misère, affirment et affichent, à la face même des tortionnaires, leur identité, leur foi et leur mémoire. Face à cette affirmation, à cette parole, le tortionnaire est contraint au silence – il est vaincu.

C'est ce renversement inouï que ce livre donne à comprendre. Et c'est en cela qu'il est précieux. Face à l'inhumanité, la parole est souveraine. Il faut donc parler, encore et toujours appeler à la vigilance.

Patrick Kéchichian

Gadamer, le doyen

Réflexions esthétiques et souvenirs de jeunesse d'un grand philosophe allemand contemporain

L'ACTUALITÉ DU BEAU
de Hans-Georg Gadamer. Traduit de l'allemand par Elfie Poulain, Alinéa, 216 p., 155 F.

ANNÉES D'APPRENTISSAGE PHILOSOPHIQUE
de Hans-Georg Gadamer. Traduit de l'allemand par Elfie Poulain, Critérion, 288 p., 149 F.

Il faut féliciter deux « petits » éditeurs d'avoir pris le risque de faire mieux connaître au public français le doyen des philosophes allemands (il est né en 1900 !), l'inventeur d'un style de pensée « herméneutique » que beaucoup ont imité mais que nul, à vrai dire, n'a illustré aussi bien que lui.

Ceux qui en doutent n'auront qu'à parcourir l'*Actualité du beau*. Bien qu'il s'agisse d'un recueil d'articles arbitrairement choisis dans sa vaste production littéraire, ces textes confirment que Gadamer a bien été, avec Adorno et Goodman, l'un des penseurs qui ont le plus profondément renouvelé le champ de l'esthétique philosophique au XXe siècle.

Certes, Gadamer doit à Heidegger – son aîné d'une demi-génération – l'idée de substituer à la question traditionnelle, portant sur la définition du beau, un problème plus concret : celui du « fonctionnement » de l'œuvre d'art. Mais si les méditations gadamériennes évoquent parfois de près certaines formules chères au maître de Fribourg, elles n'ont pas le ton pompeux qu'affectionnait ce dernier. Et, surtout, elles acceptent de manière beaucoup plus précise la confrontation avec l'histoire réelle des œuvres, en particulier avec celle de l'art moderne.

Autant Heidegger est réfractaire à la modernité, autant Gadamer, en effet, s'efforce de la comprendre. En la définissant, d'abord, par le geste qui la caractérise le mieux : le refus de la représentation. En s'attachant ensuite à saisir ce que le langage artistique, au moment où il s'affranchit de la tutelle du sens, peut avoir à nous apprendre sur le langage lui-même. En esquissant enfin, à partir de l'exemple de la peinture abstraite, une analyse du rapport inédit que le grand public est amené à entretenir, depuis le début du siècle, avec les œuvres dites « non représentatives ». Tout cela n'est plus très neuf aujourd'hui, mais il ne faut pas oublier que la plupart de ces textes ont été rédigés il y près de trente ans.

Un monde révolu

Quant aux *Années d'apprentissage philosophique*, il s'agit moins d'une autobiographie que d'une évocation nostalgique des grandes phases qui ont scandé le développement de la carrière de Gadamer, ainsi que des principaux penseurs qui ont marqué chacune d'elles. Il ne faut pas attendre de révélations bouleversantes de ce bref récit. Quelques pages, à peine, résument douze années de régime nazi, durant lesquelles Gadamer n'interrompit jamais son enseignement. Quelques autres évoquent son expérience de recteur de l'université de Leipzig, en Allemagne de l'Est, de 1945 à 1947.

On y retrouve toutefois le parfum d'un monde révolu, clos et feutré, dans lequel vécurent les universitaires allemands jusqu'à 1933. Et l'on y découvre, ici ou là, les portraits de quelques belles figures d'humanistes et de savants, de Natorp à Jaspers. A lire pour son côté « rétro ».

Christian Delacampagne

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Gilles Deleuze en légèreté

CRITIQUE ET CLINIQUE
de Gilles Deleuze. Ed. de Minuit, coll. « Paradoxe », 192 p., 85 F.

DELEUZE, depuis longtemps, combat les empêchements. Par exemple, la tristesse, ou la transcendance – ce qui encombre et obstrue les développements de la vie. Il ne songe pas à les détruire, ni même à les écarter définitivement. Il souligne les contours de ces blocs qui entravent les flux du corps, de la perception et de la pensée. Les cartes qu'il dessine permettent de se faufiler entre les idées toutes faites. Ou de passer sous les phrases convenues. Ou encore d'éprouver d'autres états que ceux que l'on dit possibles, parce que simplement ordinaires. Cela suppose des dérives et des dérèglements systématiques. Des expérimentations aussi, qui sont autant de créations. Des façons chaque fois différentes de transformer les carapaces – pouvoirs, phrases, concepts, arguments... – en de nouveaux agencements, capables de ramifications imprévues.

« Il n'y a pas de ligne droite, ni dans les choses ni dans le langage. » Selon Deleuze, les écrivains sont ceux qui, dans la langue de tous, inventent des détours. Rien à voir avec le drapé du beau style ou le métier de faiseur de livres. Rarissimes, ces aventuriers sont des solitaires œuvrant aux limites. Aux limites d'eux-mêmes, de la grammaire et du monde. Ils larguent en même temps les monotonies de la syntaxe et cet enclos de petites affaires qu'on dénomme le moi. *« Ecrire n'est pas raconter ses souvenirs, ses voyages, ses amours et ses deuils, ses rêves et ses fantasmes. (...) On n'écrit pas avec ses névroses. »* Voyez les brouettes de romans d'automne : du narcissisme recyclé, l'inverse de la littérature. Quand elle crée, c'est seulement en quittant le ressassement du « moi-je ». Elle *« ne se pose qu'en découvrant sous les apparentes personnes la puissance d'un impersonnel »*.

Cet impersonnel n'est pas une généralité. Car le plus singulier, le plus concret, est dépourvu des caractéristiques attribuées habituellement à une personne. La fascination envers ce qui est « personnel » est une fiction qui éloigne et fige toute forme de devenir – une vie grippée. S'approcher des choses, se mêler à leur jeu de forces, revient au contraire à se débarrasser de soi, à entrer dans de nouvelles combinaisons avec le dehors. Cela suppose des combats internes et des affrontements multiples : *« La part inaliénable de l'âme, c'est quand on a cessé d'être un moi : il faut conquérir cette part éminemment fluente, vibrante, luttante. »* C'est pourquoi l'écrivain se bat, au sein de la langue, contre la langue elle-même.

Celle-ci n'est pas faite pour dire ce qui est singulier. Les mots, leurs significations usuelles, l'enchaînement régulier de leurs relations n'ont trait, par essence, qu'à des généralités. Pour y dire, par bribes, autre chose, il faut mettre la grammaire en déséquilibre. L'enrayer, la faire bégayer. Dérégler ses mécanismes communs. Tailler dans la langue, par des procédés divers, une langue nouvelle – proprement inouïe, et d'abord inaudible. *« Un grand écrivain est toujours comme un étranger dans la langue où il s'exprime, même si c'est sa langue natale. »* Ce qu'il tente de dire n'est pas au programme de l'exprimable. Les visions et les auditions les plus particulières adviennent hors les mots.

Ces perceptions-limites ne sont pas, malgré tout, étrangères à l'horizon des êtres parlants. Elles n'ont pas lieu dans un monde mutique. Leur existence est, au contraire, rendue possible par celle du langage. Elles adviennent dans ce dehors constitué par le fait même qu'il y a du langage. La tâche de l'écrivain est alors de forer au dedans des phrases, d'y produire des fissures et des failles, par lesquelles se donnent finalement à voir et à entendre quelques-unes des teintes ou des mélodies du dehors. Dans cette échappée sur place, à chacun sa tactique. Selon sa singularité, sa manière de se défaire de son moi, son devenir individuel, ses lignes de force et de fuite.

DELEUZE suit ici des œuvres très diverses, au fil de brèves études. Certaines d'entre elles ont déjà été publiées. La plupart sont inédites. Les écrivains qu'il accompagne acquièrent, sous leurs disparités visibles, comme une ressemblance souterraine. Beckett, Wolfson, Carroll, Melville, Whitman, Kafka, les deux Lawrence (D.H., et T.E.), Artaud, Jarry, Masoch, Roussel, Brisset : quoi de commun ? Peu de choses, au premier regard. Sauf, à chaque fois, des textes agencés selon *« un langage affectif, intensif, et non plus une affection de celui qui parle »*. En exergue au volume, cette phrase de Proust dans *Contre Sainte-Beuve* : *« Les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère. »*

Des écrivains seulement ? Non, des philosophes aussi. Ceci en deux sens : les explorateurs du dehors sont, en tant que tels, des penseurs – gens d'idées, pas seulement gens de lettres. Par ailleurs, Deleuze aborde également, dans *Critique et clinique*, des œuvres estampillées « philosophie » : Platon, Spinoza, Kant, Nietzsche, Heidegger, principalement. Mais la philosophie est aussi affaire de style, la création des concepts est liée aux expériences singulières, les systèmes à leur manière mettent en relation le dehors et le dedans. Deleuze n'a jamais cessé d'annuler ces frontières artificielles. Pourtant, c'est peut-être dans ce volume que de multiples convergences et parallélismes apparaissent sous leur aspect le plus net – celui d'une joyeuse légèreté.

On lira comme un morceau d'anthologie l'étude, intitulée « Un précurseur méconnu de Heidegger, Alfred Jarry », où le dépassement heideggérien de la métaphysique est considéré comme un développement de la pataphysique. Ou bien le texte où quatre formules poétiques (de Shakespeare, de Kafka, et, par deux fois, de Rimbaud) servent à résumer la philosophie de Kant, qui *« commence comme Hamlet et finit en roi Lear »*. Ou encore les très belles pages finales sur les différentes écritures traversant l'*Ethique*, de Spinoza, et leurs correspondances avec les lumières et les ombres. On n'oubliera pas enfin que ce livre sur l'écriture est, d'un même mouvement, un manifeste *« pour en finir avec le jugement »*.

DANS le sillage de Nietzsche et de D. H. Lawrence, mais aussi de Kafka et d'Artaud, Deleuze esquisse une généalogie du jugement. Il souligne comment s'est mis en place, avec le christianisme – et contre le Christ, qui ne jugeait pas, – un pouvoir centré sur le collectif, un temps suspendu dans l'attente d'une fin du monde déjà programmée, une immortalité liée à une dette infinie (*« Il faut bien que le débiteur survive, si sa dette est infinie »*). Bref, un monde de rêve, ou plutôt de cauchemar. Ce monde supprime les affects, la cruauté, l'ivresse, le combat. Il les remplace par bien pire : l'éternité du supplice, l'attente sans fin, l'organisation sans faille, la guerre. Ainsi le jugement, selon Deleuze, suspend-il toute possibilité de libération. C'est pourquoi il écrit : *« C'est peut-être là le secret : faire exister, non pas juger. »* Le jugement serait l'empêchement majeur. Ce n'est sans doute pas une mauvaise nouvelle.

★ Signalons que Jean-Clet Martin a récemment consacré, sous le titre *Variations*, un essai original à la philosophie de Gilles Deleuze, centré sur les notions de multiplicité, et sur les paradoxes de l'universel et du singulier (Payot, « Bibliothèque scientifique », 264 p., 135 F.). Par ailleurs, Eric Alliez publie le 15 septembre un ouvrage intitulé *la Signature du monde*, consacré à une discussion critique du dernier livre de Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?* (Cerf, Coll. « Passages », 110 p., 75 F.)

Passage en revues

Histoire, idées, société

« Le problème de la société moderne, affirme Pierre Rosanvallon dans *le Banquet*, *est de savoir jusqu'où elle peut être moderne et jusqu'à quel point elle doit aussi être archaïque. »* Cette part nécessaire d'archaïsme, pour Pierre Rosanvallon, c'est le retour à l'Etat-providence, conçu non plus sur le mode de l'assurance, mais sur celui de la solidarité, c'est-à-dire non pas sous la forme d'un « contrat » identique pour tous, mais sous celle d'une différenciation des risques. Telle est la condition pour recréer le lien social, lequel suppose que *« le fonds de la citoyenneté s'appréhende comme dette que les individus se reconnaissent les uns envers les autres »*. Afin d'aider à *« reconstruire la communauté sociale »*, Jean-Pierre Viola, François Ivernel, Laurent Caillot, Jérôme Ballarin, Bruno Viard, entre autres, esquissent, à leur tour, diverses propositions qui relèvent encore, comme le dit Pierre Rosanvallon à propos des emplois dits de service, de *« l'usage raisonné et calculé du rapport entre l'archaïque et le moderne »* (*le Banquet*, nº 3, deuxième semestre 1993, Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique, 289, rue Lecourbe, 75015 Paris, 95 F, 310 p.).

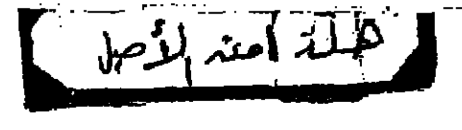
Curieusement, c'est aussi *« la complexité des interactions entre l'ancien et le nouveau »* que tente de comprendre *le Genre humain*. Quand ces interactions sont improductives, elles provoquent un effet de *ringardise*, c'est-à-dire, comme le montre Michel Pastoureau dans une savoureuse analyse, une façon d'être *« toujours en retard d'un degré »* par rapport à ce qu'on prétend être ; en revanche, quand l'ancien et le nouveau se combinent harmonieusement, l'objet – la médecine, dont traite Jean Starobinski, le droit constitutionnel, qu'évoque Pierre Gothot à propos de Weimar, l'histoire, qu'examine Nicole Loraux, la musique, dont parle Philippe Haïm, la langue, qu'aborde Denis Slakta – s'en trouve enrichi (*le Genre humain*, nº27, été-automne 1993, Le Seuil, 95 F, 158 p.).

Dans la dernière livraison d'*Ethnologie française*, consacrée au thème « Immigration. Identités. Intégration », Jacques Barou revient sur la controverse entre les tenants de l'assimilation, qui demandent aux immigrés d'abandonner leur culture d'origine pour devenir pleinement français, et les défenseurs de l'intégration, qui acceptent, au nom du respect des différences, le maintien de communautés ethniques. Alors même qu'une partie de la gauche a renoncé à cette approche « communautariste », Jacques Barou estime qu'il serait dangereux de la renier entièrement. Paradoxalement, pense-t-il, si l'on faisait prévaloir *« un discours et une pratique essentiellement négatifs vis-à-vis des différences »*, on risquerait de renforcer le phénomène que l'on cherche à réduire. Les autres articles du numéro, notamment ceux de Jean-Pierre Hassoun sur la migration des Hmong venus du Laos en Occident et de Maurizio Catani sur *« l'associationnisme »* des « originaires de Casalvieri » en Italie, explorent ces variations identitaires, dont Nicole Lapierre examine l'un des aspects les plus sensibles, la francisation des noms, souvent remise en question, surtout en milieu juif, par la deuxième génération (*Ethnologie française*, 1993/2, Armand Colin, 120 F, 306 p.).

« Rendre vivant un héritage et le transmettre en même temps qu'on le constitue », telle pourrait être une des responsabilités de l'artiste. Les *Cahiers du renard* s'interrogent sur cet *« art d'hériter »* qui invite, selon Blandine Masson, à *« réapprendre l'articulation entre les générations »*. Une quinzaine de praticiens – du théâtre, de la danse, du cinéma – apportent leur témoignage. *« Fondamentalement, l'héritage, pour moi, c'est la prison »*, dit Robert Kramer, avant de reconnaître qu'il devient lui-même pour les autres, par sa volonté de leur transmettre ses expériences, une partie de leur héritage. Pour Giorgio Strehler, qui se proclame l'héritier de Copeau, *« en acceptant l'éphémère du théâtre, il faut aussi penser à la possibilité de le faire renaître »* (*Cahiers du renard*, juillet 1993, ANFIAC, 6, rue de Braque, 75003 Paris, 90 F, 136 p.).

L'héritage ne va pas sans la mort. *Terrain* s'intéresse à ce dialogue entre vivants et morts qu'expriment en particulier les pratiques funéraires. On lira, parmi d'intéressantes études sur le suicide chez les *vaqueiros* des Asturies ou l'apprentissage de la dissection par les étudiants en médecine, deux beaux récits, celui de Michael Stewart sur les rituels mortuaires des Tsiganes de Hongrie et surtout celui d'Yves Poucher sur « la fouille des champs d'honneur » au lendemain de la guerre de 1914-1918 : cette recherche des corps laissés sans sépulture, cette errance des familles qui tentent de retrouver les restes de leurs enfants, ce *« gigantesque mouvement des morts transportés aux quatre coins du pays »*, cette vaste représentation de la souffrance et de l'honneur forgent une mémoire dont chacun est aujourd'hui l'héritier (*Terrain*, nº 20, mars 1993, 75 F, 176 p.).

Thomas Ferenczi



Le dernier des Oubykhs

Georges Dumézil avait d'innombrables passions philologiques et une fascination particulière pour les langues du Caucase. Aussi, avant de disparaître, à l'automne 1986, il avait fondé, avec Georges Charachidzé, la *Revue des études géorgiennes et caucasiennes* qui suit son cours, mêlant littérature écrite et orale, mythologie et archéologie, le tout agrémenté de débats linguistiques sur les plus anciennes traces indo-européennes repérables dans l'histoire. Le dernier numéro paru prolonge ainsi les disputes académiques lancées en 1984 par deux savants géorgiens, Gamq' relize et Ivanov, affirmant que le premier berceau indo-européen se trouve aux abords des monts du Caucase du Sud (1).

Mais surtout, on y apprend la mort d'un des maîtres de Dumézil, un paysan caucasien qui lui a enseigné l'oubykh – l'une des langues les plus difficiles au monde, avec ses quatre-vingt-deux consonnes que croisent à peine deux ou trois voyelles ! Sauvée de l'oubli par les travaux de Dumézil et de Charachidzé, la langue oubykh a ainsi perdu son ultime locuteur.

« Ici finit la langue... »

Parmi les « nouveaux » récits traditionnels, notés, traduits et analysés par Charachidzé entre 1989 et 1991, on trouve *« un concours de mensonges »*, ce genre littéraire si *« précieux pour le linguiste »* parce qu'il suscite des propos qui se réfèrent à *« des événements impossibles ou absurdes »*, dévoilant ainsi des contraintes (ou, au contraire, des latitudes) syntaxiques insoupçonnées.

Sitôt enregistré ce *« concours de mensonges »*, en septembre 1991, le dernier des Oubykhs s'est adressé à Charachidzé, lui faisant promettre d'imprimer ceci à la suite de son récit : *« Hé, mon grand ami, professeur Charachidzé ! Il n'est pas de parole abondante sans mensonge ni de biens abondants sans larcin. C'est pourquoi, même si j'ai fait des fautes, ne m'en veuillez pas. (...) Ces paroles sont les dernières de la langue oubykh. (...) Que Dieu vous garde dans la félicité et le bonheur ! Ici finit la langue oubykh. »* Tevfik Esenç est mort le 7 octobre 1992, presque six ans, jour pour jour, après son vieil ami Georges Dumézil.

Maurice Olender

1) *Le Monde* du 12 juin 1987.

► *Revue des études géorgiennes et caucasiennes*, n° 6-7. Hommage à Tevfik Esenç. Rédaction : Dominique Gauthier-Eligoulachvili, 47, rue des Tournelles, 75003, Paris. Tél. : (1) 48-87-21-58.

« Négritude » et « créolité »

Un colloque de l'Association des écrivains de langue française

Présidée par Edmond Jouve, l'Association des écrivains de langue française organise, depuis trois ans, un colloque annuel à Peyrac, près de Cahors. Quinze pays étaient représentés pour l'édition 1993, consacrée aux écrivains de la « négritude » et de la « créolité ».

Une bonne partie de la première matinée fut consacrée à Aimé Césaire – qui a fêté ses quatre-vingts ans cette année, – à propos de son *Cahier d'un retour au pays natal* (Edmond Jouve) et de *la Tragédie du roi Christophe* (Jean R. Guion). Léopold Senghor, l'autre géant de la « négritude », fit l'objet d'une communication de Philippe Decraëne et de lectures puisées dans ses poèmes par Pierre Mira. On évoqua aussi l'Antillais René Maran (Guilhaume Loiseleur des Longchamps) et le poète guyanais Léon Gontran Damas (Michel Tétu), qui disait : *« Je voudrais faire un article intitulé "La négritude commence aujourd'hui". »*

Il aurait aimé le chassé-croisé d'opinions qui devait suivre sur cette notion lancée par Aimé Césaire et que Senghor devait reprendre très vite, il y a plus d'une cinquantaine d'années. On n'a pas fini de débattre sur son contenu. Si Pierre Bercis veut élargir la « négritude » au point d'y voir *« le droit de l'homme à vivre dans sa culture »*, Claudette Savonnet recherche les irisations plus variées du message. Chez Césaire, comme chez Senghor, il y a certes d'abord le refus de l'assimilation. Mais, pour le premier, ce refus est sans concession et il va, par une sorte de messianisme, jusqu'à détruire le sens habituel des mots et des valeurs spirituelles. Senghor est beaucoup plus nuancé. Le pardon fait aussi partie de ses croyances d'humaniste chrétien et il souhaite la complémentarité des cultures. Gabriel Lisette devait décortiquer encore plus, à travers Louis-Vincent Thomas, cette « négritude » qui peut être spontanée (chez les griots), explicite, douloureuse, agressive (réaction à la civilisation coloniale), sereine ou triomphante, quand elle va jusqu'à revendiquer contre l'Occident la paternité de l'œuvre de civilisation... par l'intermédiaire de l'Egypte.

La « créolité » est encore plus difficile à définir dans la littérature francophone. Mais on retrouve aussi le courant de la violence (Frantz Fanon), évoqué par Gilbert Pilleul, et celui de la diversité assumée (Jean Albany, J. Barnabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant) que traitèrent Henry Bertrand et Robert Jouany.

Un colloque de haute tenue et de grande convivialité où l'on parla aussi de Malcolm de Chazal (Jacques Augarde), d'Ivan et Claire Goll (Jean Bertho), de Jacques Rabemananjara (Ferdinand Deleris), de la littérature du Burkina-Faso (Patrick G. Ilboudo) et même ... des rapports entre le Quercy et certains artistes et écrivains français.

Pierre Drouin

★ Signalons que les actes du deuxième colloque international de la francophonie, consacré à Ismaïl Kadaré (septembre 1992), viennent d'être édités par Sepeg International, 65, rue Labrouste, 75015 Paris.

Francographie maghrébine

Deux sommes sur des littératures fécondes

MAGHREB, LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE
de Jean Dejeux.
Arcantères, 660 p., 220 F.

LA LITTÉRATURE AU SOLEIL DU MAGHREB
De l'Antiquité à nos jours
de Pierre Grenaud.
L'Harmattan, 335 p., 95 F.

Depuis le début des années 60, Jean Déjeux, quoique Père blanc, poursuit un travail de... bénédictin sur les écrivains nord-africains francophones, ces « francographes » du Maghreb, que la plupart des augures, il y a trente ans, voyaient peu à peu disparaître et qui sont aujourd'hui légions et légions... Son dix-huitième titre sur ce sujet est une véritable somme regroupant et tamisant la formidable érudition accumulée dans ses précédents ouvrages sur près de trois cents auteurs de fiction ayant écrit en français, depuis 1945, en Tunisie, Algérie et Maroc.

Et encore le chercheur aurait-il pu arrondir ce chiffre en remontant un autre demi-siècle en arrière (il le fait d'ailleurs fort utilement dans la bibliographie), date de naissance de cette littérature issue d'une âpre mais féconde rencontre franco-berbéro-arabe. Jean Déjeux n'a pas retenu dans son travail, et il a, selon nous, eu tort, les essayistes et les historiens – dont plusieurs (Slimane Zeghidour, Malek Chebel, etc.) ont des plumes très originales, – préférant se cantonner aux romanciers, poètes, dramaturges et autobiographes.

L'autre tort de notre professeur au Centre international d'études francophones à la Sorbonne est certainement de ne pas avoir conclu par un index général ce travail minutieux de datation, classement, documentation et analyses. Les index spécialisés « à tiroirs » qu'il a imaginés sont une jungle où il n'est pas toujours facile au profane de se retrouver. Il n'empêche que va probablement rester capital cet ouvrage dont n'ont été omis ni les écrivains publiés à compte d'auteur, ni les étrangers dissimulés sous une nouvelle identité islamique, ni les Maghrébins publiant sous pseudonyme européen tel cet étonnant Marocain du protectorat, Belkacem Tedjini, qui signait « Louise et Justin de Chersoux », ni même le roi Hassan II... La francophonie littéraire est, en Afrique septentrionale, compliquée comme le plan d'une maison orientale et c'est certainement l'un de ses appâts majeurs.

Ancien journaliste en Algérie, un temps collaborateur des *Nouvelles littéraires*, Pierre Grenaud a été, dans un sens, plus ambitieux que Jean Dejeux puisque, dans son essai, *la Littérature au soleil du Maghreb*, il survole l'ensemble de la production littéraire nord-africaine de l'Antiquité à nos jours, donc de Tertullien à Tahar Djaout. Il montre que cette production a presque toujours été multilingue. L'auteur consacre néanmoins l'essentiel de son tableau aux œuvres publiées depuis la conquête française en 1830. Il nous fait faire d'étonnantes découvertes, parfois cocasses, souvent fructueuses, comme Robert Randau l' « algérianiste », premier modèle du poète pied-noir Jean Sénac, chantre du nationalisme algérien, assassiné en 1973, probablement par des islamistes et qu'étudie aujourd'hui le polygraphe algéro-français Rabah Bélamri. Le Maghreb littéraire, actuellement comme jadis, rime avec les chatoiements les plus divers. Pierre Grenaud le prouve allégrement à chaque page.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

EN POCHE

Stevenson comique

Le Diamant du rajah égaye d'une touche comique l'œuvre de l'auteur de *l'Ile au trésor*. Robert Louis Stevenson donne, avec cette nouvelle, une suite pittoresque à ses *Nouvelles mille et une nuits*. Ecrit sous la forme d'un conte arabe, mais situé dans un cadre londonien, le récit séduit par sa pétulance. Harry Hartley, naïf secrétaire de Lady Vandeleur – *« gemme de la plus belle eau »*, – est embarqué, à cause d'un carton à chapeau, dans une truculente histoire de diamant volé. Poursuivi par le riche et soupçonneux mari de la dame, il est arrêté par des personnages hauts en couleur : la bonne Prudence, un jardinier véreux, un ecclésiastique loin d'être aussi innocent qu'il le proclame. Embusqué derrière les jalousies vertes d'une mystérieuse maison, le lecteur suit les pérégrinations du diamant du rajah. Il voit surgir un dictateur, un fils naturel idéaliste, un étrange « prince Florizel » ... et trouve des correspondances avec *Drôle de drame*, de Prévert.

A. P-V.

► **Le Diamant du rajah**, de Robert Louis Stevenson, traduit de l'anglais par Louis Despreaux, Ombres, coll. « Petite bibliothèque ».

● Avec les confessions imaginaires de *Jésus raconté par le Juif errant*, Edmond Fleg prend le contrepied de la légende médiévale du Juif errant, condamné à traverser l'Histoire sans jamais trouver de repos pour avoir frappé Jésus. Le marcheur maudit apparaît ici sous les traits d'un des paralytiques guéris par le Rabbi de Galilée. Préface de Josy Eisenberg (Albin Michel, coll. « Espace Libre-Spiritualités », n° 40).

● Le Livre de poche publie *le Catéchisme pour adultes des évêques de France*, sous-titré « L'alliance de Dieu avec les hommes », qui prend appui sur le droit de l'Église pour proposer un *« exposé organique et complet de la foi catholique »* (n° 9 700).

● Dans *Amnesty International, le parti des droits de l'homme*, Aimé Léaud décrit l'histoire de cette organisation vouée, depuis 1961, au combat pour le respect des droits de l'homme dans le monde. Illustré de témoignages de victimes, des plus obscures à Vaclav Havel, ce livre de l'ancien président de la section française d'Amnesty est aussi un état du monde, vu à travers les tyrannies de la violence institutionnelle. Robert Badinter, qui signe la préface, rend hommage à cette *« expression du refus passionné de quelques hommes de cœur et de conscience d'accepter le silence complice qui enveloppe les crimes commis par les États et protège les bourreaux »* (« Points Actuels », n° A140).

● Les éditions Presses Pocket rééditent *l'Absolutisme inefficace ou contre le présidentialisme à la française*, ouvrage paru en 1992, dans lequel Jean-François Revel charge notre système politique. Dans une posface inédite, l'auteur commente le suicide de Pierre Bérégovoy et la récente réforme constitutionnelle de la Haute Cour de justice et du Conseil supérieur de la magistrature (coll. « Agora », n° 74). Dans *le Regain démocratique*, réédité aux éditions Hachette, Jean-François Revel s'interroge sur les acquis et l'avenir de la démocratie (coll. « Pluriel », n° 8651).

● Dans la dernière rubrique « En poche » du « Monde des Livres » (numéro du 3 septembre), une erreur s'est glissée : l'édition de *l'Ere future*, de Villiers de l'Isle-Adam (« Folio », n° 2498) est due à Alain Raitt et non à Henri Mitterand, auteur de celle du *Docteur Pascal*, de Zola (« Folio », n° 2477).

EN BREF

□ **A la Maison de la poésie.** – André Chénier, Marceline Desbordes-Valmore et Charles Baudelaire ouvrent la saison 1993-1994 de la Maison de la poésie. Des lectures-conférences sont données, le mardi à 20 h 30, à partir du 26 octobre avec Baudelaire, puis André Chénier à partir du 16 novembre, enfin avec Marceline à partir du 1er février. S'y ajouteront des spectacles (du 10 novembre au 19 décembre, « L'enfant de la Terreur, André Chénier », du mercredi au samedi à 20 h 30 et le dimanche à 16 heures) et des concerts les 27, 28, 29 janvier, à 20 h 30, et le 30, à 16 heures.

Le jeudi, à 18 h 30, dans le cycle « Poésies vives », des lectures seront organisées autour des œuvres d'Edouard J. Maunick (23 septembre), Frédéric-Jacques Temple (14 octobre), Eugène Guillevic (21 octobre), Claudine Heft (4 novembre), Edouard Glissant (18 novembre) et André Frénaud (25 novembre).

Enfin, sous la rubrique « Paroles en archipel », la Maison de la poésie propose de découvrir l'œuvre d'Irmelin Munch, une Norvégienne descendante du peintre Edvard Munch, les 21 et 28 septembre, les 5 et 12 octobre, à 20 h 30 (Maison de la poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris, Tél. 42-36-27-53).

□ **Quinzième édition du Livre sur la Place à Nancy.** – La quinzième édition du Livre sur la Place se déroulera du jeudi 16 au dimanche 19 septembre place Stanislas, à Nancy, autour du thème « Les livres qui ont fait l'Histoire ». Des débats et des tables rondes seront consacrés, notamment, à la « religion du livre, des livres » ou à l'évolution « De l'Encyclopédie de Diderot au CD ROM » et à « La place du livre dans la culture ».

□ **Bibliophilie à bon prix.** – Un Salon de la bibliophilie, s'attachant à proposer des ouvrages à des prix abordables, aura lieu du 16 au 19 septembre, à Paris, dans les locaux du couvent des Cordeliers (15, rue de l'Ecole de médecine, Paris-6e, de 10 h 30 à 19 heures).

« Le Serpent » éditeur

La revue *le Serpent à plumes*, fondée en 1988 par Pierre Astier, avait amorcé sa mue en mars dernier, en éditant, sous forme de livres, quatre recueils de nouvelles parues dans ses dernières livraisons (« le Monde des livres » du 2 avril). La revue trimestrielle, présentée sous pochette plastique, dont le dernier numéro, « De Zanzibar à Java » est consacré à l'Océan Indien, se transforme en maison d'édition à part entière. Elle lance une nouvelle collection de littérature contemporaine, fidèle à sa qualité de papier et de mise en page et à la référence centre-américaine inscrite dans son titre, puisque les deux premiers textes édités ont vu le jour dans les Caraïbes. *La Grande drive des esprits*, de Gisèle Pineau, raconte une histoire d'amour dans les mornes de Guadeloupe. Dans les sept nouvelles du *Songe d'une photo d'enfance*, Louis-Philippe Dalembert propose une évocation hallucinée de *« l'Ile d'Ayiti »*, avant et après Duvalier, qui apparaît ici sous les traits terrifiants du « Vénérable Docteur ».

Fl. D

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

LA FRANCE DES LUMIÈRES
de Daniel Roche.
Fayard, 652 p., 180 F.

LACLOS OU LE PARADOXE
de René Pomeau.
Hachette, 266 p., 120 F.

LE PARADOXE DU MENTEUR
de Pierre Bayard.
Minuit, 186 p., 95 F.

Les Lumières en clair-obscur

L'HISTORIEN navigue entre deux écueils, également dangereux : celui de n'en savoir jamais assez et celui d'en savoir toujours trop. D'un côté, l'évidence d'un manque condamné à n'être jamais comblé : le passé n'est plus, et les plus savantes reconstructions, les plus rigoureuses, les plus imaginatives ne parviendront jamais à offrir que des images lacunaires, mitées et donc abstraites et hypothétiques, d'une réalité humaine à jamais disparue. L'historien agite un monde d'ombres, plus ou moins nettes, des fictions probables dont il anime le théâtre.

De l'autre côté, l'excès de savoir est un poison plus subtil, plus séducteur et dont il a le plus grand mal à écarter la coupe. Il sait une foule de choses ignorées des sujets qu'il étudie ; et, en premier lieu, il connaît la suite de l'histoire. Le voilà donc tenté par une lecture du temps à rebrousse-poil : les Lumières, par exemple, ne seront plus comprises qu'en fonction de l'événement énorme qui leur succède. *«C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau»* : les Lumières n'existent plus, si ce n'est à l'état de cause, d'origine, au mieux de signe avant-coureur dont la Révolution française est l'aboutissement obligé.

Se débarrasser des tentations de la prévision rétrospective et de ce que Roger Chartier appelle *«la chimère de l'origine»* (1) exige une certaine forme d'héroïsme intellectuel. Comme si l'on relisait pour la centième fois un roman en parvenant, à chaque page, à oublier ce que l'on sait de la page suivante. Daniel Roche, dans sa *France des Lumières,* parvient, à quelques infimes glissements près, à cet état de co-naissance. Ce qu'il veut saisir au plus proche, c'est comment voyait, sentait, comprenait, travaillait, lisait, priait, vivait, mourait un homme du dix-huitième siècle dans cet espace géographique, économique, politique et culturel qu'était le royaume de France. Un Français des Lumières, c'est-à-dire tous, dans leur appartenance commune à un lieu et à une époque, et chacun dans son appropriation particulière de cet espace et de ce temps : le riche et le pauvre, le paysan et le citadin, le marchand et le militaire, le montagnard et l'homme des plaines, le savant et l'illettré, l'artiste et le géomètre, le noble et le roturier, l'homme et la femme. Cette grille des rôles et des fonctions se croise avec d'autres : celle des paysages, du mouvement des populations et des marchandises, de la religion, de la nuptialité, des innovations scientifiques et techniques, de la création littéraire, du pouvoir politique, de l'imaginaire, de la sociabilité, etc. Daniel Roche, qui semble avoir tout lu sur les Lumières françaises – il indique, chemin faisant, les territoires peu ou mal explorés, les traces perdues, les énigmes irrésolues, – prend le risque de l'indigestion encyclopédique.

Il en réchappe par la cohérence de sa lecture et par la rigueur de son plan. Son livre ne cherche à répondre, en fin de compte, qu'à une seule question, de taille il est vrai : qu'est-ce qu'une rupture ? Que se passe-t-il pour qu'une société séculairement stable dans ses structures essentielles abandonne cet ordre pour en adopter un autre ? Comment bascule-t-on d'un monde aux repères familiers, quotidiennement vécus, culturellement transmis, à l'inconnu d'un monde nouveau ? Comment l'Ancien peut-il produire du Moderne et construire sa propre destruction ? Le siècle des Lumières pose, de manière exemplaire et spectaculaire, la question qui est au cœur de toutes les histoires ; et le commissaire Roche met au point un protocole d'interrogatoire qui, s'il fonctionne ici, vaut pour toutes les époques.

L'interrogation repose sur le constat d'un conflit logique. D'une part, tout se tient dans un être historique quel qu'il soit, individu ou groupe : le politique et le religieux, l'environnement matériel et la perception du monde, les pratiques économiques et la hiérarchie des valeurs. Cet ensemble réagit globalement à la modification d'un quelconque de ses éléments. Et il est sans doute vain de disputer pour savoir qui imprime le mouvement initial, qui est l'œuf et qui est la poule : la civilisation matérielle ? Les jeux économiques de l'échange ? La décision politique ? Les appareils culturels ? Tout, qui entre en réaction avec tout.

Mais ces facteurs de changement possèdent des vitesses et des forces de pénétration différentes selon les lieux, les milieux et les époques. Selon les individus aussi : personne n'est tout uniment ancien ou moderne, le vieil homme respire encore chez le plus hardi révolutionnaire, et Voltaire, suprêmement lucide, fait tenir en un seul vers la contradiction qui le déchire et l'anime : *«O le bon temps que ce siècle de fer !»* A l'échelle d'une société, ces différences de temporalité construisent la figure d'une crise, d'un trouble généralisé ; à celle d'un homme, elle prennent souvent la forme du paradoxe.

QUE les deux essais, si différents de ton et de visée, que René Pomeau et Pierre Bayard viennent de consacrer à Laclos, inscrivent le paradoxe dans leur titre, ne doit rien au hasard éditorial. L'historien de la littérature des Lumières inscrit l'énigme des *Liaisons dangereuses* dans le désordre et les dissonances d'une époque où règne l'indécidable. Bayard, plus porté sur la psychanalyse et sur les logiques de la communication, tire Laclos du côté des vertiges de la modernité. Chez l'un et l'autre pointe la crise ; celle des Lumières, la nôtre.

Le constat initial est identique : Laclos a voulu écrire un livre et il en a écrit un autre. Le disciple enthousiaste de Jean-Jacques Rousseau voulait dénoncer la corruption des mœurs, il a composé le portrait des plus séduisants libertins ; l'admirateur de la *Nouvelle Héloïse* rêvait d'émouvoir et de moraliser, on le lit comme le noir stratège du cynisme et de la débauche, comme l'analyste glacé de l'intelligence des corrupteurs et de la niaiserie des vertueux. Glorieuse mésaventure s'il en est : si elle a valu de son vivant au capitaine Laclos, avec un beau succès de scandale, une exécrable réputation chez les honnêtes gens et, pendant un siècle, aux *Liaisons* une réclusion dans l'enfer des bibliothèques, elle lui procure aujourd'hui un triomphe auquel un émule de Richardson, de Bernardin de Saint-Pierre et de Mme Riccoboni ne saurait prétendre.

Pierre Bayard, au terme d'une démonstration brillante qui met en valeur l'incapacité de tous les protagonistes des *Liaisons* à ne pas se mentir à eux-mêmes et aux autres, retourne cette fatalité du mensonge à l'auteur et au livre eux-mêmes. La fascination qu'exerce le roman viendrait de ce que, comme les personnages qui l'habitent, il serait impossible à interpréter sans se leurrer soi-même : *«Ainsi le lecteur en vient-il à se transformer plus ou moins en personnage du texte, réduit comme les autres à interpréter puis à revenir sur ses interprétations.»* L'hypothèse est belle, même si la langue qu'emploie Pierre Bayard ne la pare pas des séductions de l'élégance.

Avec René Pomeau, nous sommes plus près de Roche et de ses temporalités inégales. Si Laclos se trompe, en toute mauvaise foi sartrienne, en croyant illustrer dans son livre le danger des liaisons, c'est que ce néophyte de l'écriture n'est pas prémuni contre les dangers de la création romanesque. *«On n'écrit pas ce qu'on veut»*, dira plus tard Flaubert. Mais ce qui échappe n'échappe pas à l'Histoire : tout se passe comme si ce roman écrit au bout du siècle en rassemblait toutes les contradictions accumulées, toutes les puissances antagonistes, si intimement entremêlées qu'un choix entre elles s'avérait impossible : la raison et la sensibilité, la morale et la liberté, l'individu et la nation, l'éducation et la spontanéité, le goût et la peur de l'avenir.

DES nœuds si serrés que seul le paradoxe – ou l'explosion – pouvait espérer les défaire. En mars 1783, un an après la publication des *Liaisons dangereuses,* l'académie de Châlons-sur-Marne propose au concours un de ces beaux sujets de morale pratique comme les aime l'époque : *«Quels seraient les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes.»* Laclos, qui vient de rencontrer la femme de sa vie, Marie Soulange-Duperré, entame une réponse, mais sa dissertation tourne court : *«Il n'est aucun moyen de perfectionner l'éducation des femmes... Partout où il y a esclavage, il ne peut y avoir éducation : dans toute société les femmes sont esclaves ; donc la femme sociale n'est pas susceptible d'éducation.»*

Conclusion impeccable de ce syllogisme impeccable : *«On ne sort de l'esclavage que par une grande révolution. Cette révolution est-elle possible ? C'est à vous seules à le dire puisqu'elle dépend de votre courage.»* Le nœud est tranché, le pas franchi.

(1) Roger Chartier : *les Origines culturelles de la Révolution française,* Seuil, 1990.

Antonia Byatt, romancière ventriloque

«J'ai prêté ma voix et mêlé ma vie aux voix et aux vies du passé», dit le héros de «Possession». Le résultat est un tour de force hautement romanesque

POSSESSION
(Possession : A Romance)
d'Antonia S. Byatt.
Traduit de l'anglais
par Jean-Louis Chevalier
Flammarion, 507 p., 145 F.

«Le point de vue selon lequel l'histoire qui va suivre répond à la définition du roman romanesque réside dans l'essai de relier un temps révolu à ce présent même qui s'enfuit à tire-d'aile.» C'est par cette citation de Hawthorne que commence *Possession*, le dernier roman d'Antonia Byatt, *«roman romanesque»* s'il en fut, implanté dans le siècle précédent autant que dans le temps présent, qui remporta le Booker Prize en 1990 avant de s'affirmer, en quelques mois, comme un best-seller international.

Certes, les romanciers anglo-saxons ne manquent pas, qui, depuis Graham Swift jusqu'à Alasdair Gray en passant par Jane Urquhart (1), se sont laissé fasciner par l'époque et le roman victoriens et qui, utilisant parodie, pastiche, narrations parallèles et mélange de genres, ont donné une voix à cette *«vie du passé persistant en nous»*. *«Je me suis fait ventriloque, j'ai prêté ma voix et mêlé ma vie aux voix et aux vies du passé»*, dit Randolph Ash, le héros victorien de *Possession.* Le «ventriloquisme» d'Antonia Byatt, qui se déplace sans effort d'un siècle à l'autre, d'un auteur à l'autre, incorporant à un texte contemporain – qui, lui-même, se livre constamment au jeu de la parodie – extraits de journaux intimes, débats d'idées, poèmes créés de toutes pièces, contes et légendes, lettres et correspondances dans le meilleur style victorien, pastichant au besoin Tennyson, Browning et bien d'autres, est un véritable tour de force (comme l'est la traduction de Jean-Louis Chevalier). Livre savant, si riche en emprunts, en allusions, clins d'œil et références littéraires que le lecteur pourra se livrer, tout au long, au plaisir subtil de la reconnaissance, passant de Malory à John Donne, Milton ou Keats, non sans faire un tour du côté des mythes germaniques et scandinaves, à moins qu'il ne préfère se laisser porter par les intrigues qui s'entrecroisent, mêlant aux mœurs et au paysage contemporains, l'esprit, la vision du XIXe siècle ; livre hautement romanesque, fertile en péripéties dramatiques et en épisodes romantiques ; comique aussi, qui se lit comme un suspense ou un roman policier, genre dont il a, au reste, plus d'un trait.

Passion fatale

Roland Michell est un jeune universitaire terne et consciencieux qui gagne chichement sa vie en assistant le grand professeur Blackadder dans l'édition complète des œuvres du célèbre poète victorien R. H. Ash. Maud Bailey, également une universitaire, est une spécialiste de Christabel LaMotte, obscure poétesse victorienne, auteur d'une épopée féerique intitulée *Mélusine*, récemment redécouverte par les féministes. De la vie de Christabel, on ne sait rien, sinon que, telle Emily Dickinson (source possible du personnage inventé par Byatt), dont elle partage le goût pour l'ellipse et les tirets, elle vécut en recluse, aimée, pourtant, de Blanche Grover, un peintre raté, qu'on retrouva noyée, en 1860, avec des cailloux plein les poches. Des lettres découvertes par Roland révèlent qu'il existait un lien entre Ash et LaMotte ; c'est donc avec la belle et froide Maud, personnage à l'apparence victorienne, qu'il va tenter de mettre au jour les éléments manquants et, peu à peu, reconstituer l'histoire de ce qui fut une passion fatale. Il lutte pour ce faire contre des gangs d'universitaires rivaux, anglais et américains, en proie les uns et les autres à une obsession unique, à un féroce désir de possession – celle du passé.

MARK GERSON

Antonia S. Byatt : un sentiment d'euphorie.

Antonia Byatt, qui longtemps enseigna à l'université de Londres, se livre à une satire en règle des cercles que David Lodge a lui aussi caricaturés dans *Jeu de société* (2) : depuis le personnage de Cropper, un Américain rapace et sans scrupules, toujours armé d'un carnet de chèques, auteur du *Grand ventriloque*, la monumentale biographie d'Ash, jusqu'à la malheureuse Béatrice, semblable à un *«paquet informe de laine à tricoter»*, qui, pour s'être trop longtemps identifiée à l'épouse, son sujet d'études, a fini par en prendre l'insignifiance, en passant par Blackadder, *«l'homme gris»*, et Léonora; flamboyante féministe, lesbienne comme de bien entendu, le monde universitaire défile sous ses aspects divers. Les titres de communications abondent et donnent un aperçu des ridicules de la critique psychanalytique et du jargon lacanien ; procédant par simplifications abusives ou complications inutiles, *«étudiant prioritairement ce qui est omis»* – pour le XIXe siècle, évidemment, la sexualité, – la recherche littéraire au XXe siècle évoque parfois *«un lit comme du blanc d'œuf sale»*. Mais, à distance de tous, Roland et Maud poursuivent leur itinéraire personnel, et cette progression, dans un livre qui est en fait le récit d'une quête, les rapproche de leur vérité propre, en même temps que du but, qui est de connaître la vérité d'une vie. De châteaux en forêts, des landes du Yorkshire à la côte bretonne, ils vont leur chemin, tantôt jetés dans la bourrasque, tantôt prisonniers de demeures glaciales et délabrées ; ce faisant, ils vérifient que le grand art, celui de *Mélusine* par exemple, si abstrait qu'il paraisse, est enraciné dans le réel ; c'est là, au reste, l'un des thèmes de ce roman qui se soucie d'explorer la relation entre la vie et l'imagination créatrice.

Révélations en chaîne

La fée Mélusine avait une queue de serpent et donc, une double nature ; le mythe est au centre du roman, avec les multiples interprétations qu'il a suscitées. Christabel, pourvue d'une double nature, masculine et féminine, partagée entre raison et passion, entre sa volonté de créer et son besoin d'aimer, entre la possession de soi et le désir de l'autre, est une nouvelle incarnation du mythe en même temps qu'elle représente une division sur laquelle s'interrogea tout le XIXe siècle.

Mais, ici, les mythes, comme le jeu sur les symboles qui, à chaque instant, enrichissent la trame de l'histoire, ou les nombreux récits imbriqués, allégories et paraboles qui lui sont reliés, ont une fonction bien précise : au-delà du plaisir évident, et communicatif, de l'auteur à les assembler et manipuler, ils sont utilisés pour approfondir une psychologie particulière, un thème, ou les événements d'une vie, leur conférant une perspective et une signification. Les aventures traversées par Maud et Roland dans leur quête culminent en une scène grandiose, par une nuit de tempête : le vilain de l'histoire, celui qu'anime irrémédiablement l'esprit de possession, sera surpris violant une sépulture. Apparaît alors la pièce manquante par laquelle tout s'explique, dernier rebondissement d'un récit qui procède par des révélations en chaîne, chacune corrigeant la précédente.

On comprendra que, si mouvementée qu'ait été la poursuite de Roland et de Maud, si longue l'éclosion de leur amour, leur histoire n'atteint pas, tant s'en faut, malgré certaines ressemblances, l'intensité passionnelle ni l'effervescence intellectuelle qui unirent Christabel et Randolph Ash : ils sont les représentants d'un siècle tourmenté qui, ayant vécu le choc causé par *l'Origine des espèces*, de Darwin, ne cessa de s'interroger sur la foi et le doute, étudia la biologie, la géologie et la mythologie comparée, eut volontiers recours au spiritisme et, plus qu'un autre, s'adonna aux amours clandestines. La dernière scène est idyllique ; elle suggère que des pans entiers de passé doivent s'effacer dans le mystère et l'oubli sans qu'on puisse pour autant nier leur importance dans la marche des choses ; la vraie possession ne consisterait-elle pas à accepter cet *«oubli»* et le travail souterrain qu'il suppose ? Mais ce n'est là que l'un des messages, l'une des conclusions possibles d'un livre dont la lecture procure ce sentiment particulier d'euphorie qui est lié à une grande vitalité de l'esprit.

Christine Jordis

(1) Graham Swift, *A tout jamais*, Gallimard ; Alasdair Gray, *Pauvres créatures*, Rivages ; Jane Urquhart, *Ciel changeant*, Maurice Nadeau.

(2) Rivages, 1990